LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ■ SRA ■ BILAN SCIENTIFIQUE ■ DRAC ■ 21 ■ 2004

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

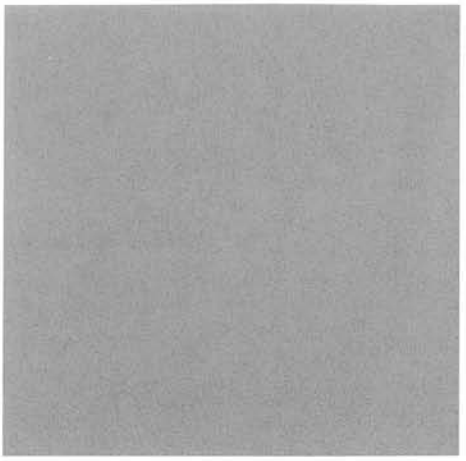

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2004

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2005

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Illustration de couverture :
« Mémoires du congrès du centenaire de la SPF »
Photographies et montage :
Armelle Guilcher, Michel Olive, Mireille Pagni

Coordination, relecture: Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux : Armelle Guilcher, Pascal Marrou
Bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Lucienne Ferreri (ADAM éditions)
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive
et Séverine Perillat (stagiaire)

Imprimerie : Espace Imprimerie, 2 rue Michel Mérino, 13005 MARSEILLE

ISSN 1240-8662 © 2005

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Table des matières

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
DRAC

Préface 9

Avant-propos 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 17

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 19

Tableau des opérations autorisées 19
Carte des opérations autorisées 20
Allemagne-en-Provence, La Moutte 21
Dauphin, Tour de Dauphin 22
Digne-les-Bains, Rue du Colonel Payan 22
Forcalquier, Église Saint-Mary 23
Forcalquier, Rue Marius Debout 24
Manosque, Centre urbain 26
Méailles, Grotte de Pertus II 27
Méolans-Revel, Les Clôts de Saint-Barthélémy 28
Niozelles, Quartier de la Grande Bastide 30
Peipin, Les Granges 30
Peipin, Le Château 31
Projet collectif de recherche, « Riez et le territoire riézois : approches diachroniques » 34
Riez, Commune 36

Riez, Collège Maxime Javelly 37
Riez, Quartier du Chapitre 38
Riez, La Rouguière 39
Riez, Centre ancien 41
Sainte-Tulle, Les Roses 42
Tartonne, Puits salé de la Salaou 43
Tartonne, Mont Saint-Michel 44
Valensole, La Moutte du Bars 45
Vallée du Largue, Recherches sur les silex du Luberon 46
Route Nationale 100, Reillanne-Céreste 47
Projet collectif de recherche, « Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes » 48
Esparron-de-Verdon, Saint-Laurent-du-Verdon, Quinson, Montagnac-Montpezat, Zones incendiées 51

HAUTES-ALPES 53

Tableau des opérations autorisées 53
Carte des opérations autorisées 54
L'Argentière-la-Bessée, Mine d'argent du Fournel 55
Aspres-sur-Buëch, Les Eygaux 55
Baratier, Commune 56
Freissinières, Mines d'argent de Faravel I et II 56
Freissinières, Coste de Tonis II 59
Lazer, Quartier Saint-Jean 61
Saint-Julien-en-Beauchêne, Le Pré des Mulets 62
Serrois-Rosanais et Bochaîne, Vallées du Grand et Petit Buëch, de Chauranne, d'Aiguebelle, de la Blème, de l'Eygues, de la Maraize et du Channe 63
Haute vallée du Fournel (L'Argentière-la-Bessée) et massif du Grand Fond (Puy-Saint-Vincent), Parc national des Écrins 64
Archéologie pastorale dans le Champsaur, Parc national des Écrins 66
Les Vigneaux et Vallouise, Massif du Grand Parcher et du bois de Parapin, zones brûlées 67
La Grave et Villar-D'Arêne, Anciennes exploitations de cristaux de quartz hyalin dans la haute Romanche 68

ALPES-MARITIMES 71

Tableau des opérations autorisées 71
Carte des opérations autorisées 72
Antibes, Aqueduc d'*Antipolis* 75
Antibes, 55 avenue de Cannes / Bas-Lauvert 75
Antibes, Val Claret 77
Antibes, Avenue Mirabeau / rue Bertaïna 78
La Brigue, Château Lascaris 79
Cagnes-sur-Mer, Le Béal II 80
Cannes, Château 81
Castellar, Abri Pendimoun 81
Castellar, Maison Pignataro 82
Gorbio, Château de Lascaris 83
Grasse, Commune 84
Grasse, Rue Vieille-Boucherie 85
Lucéram, Prospection des zones incendiées 86
Lucéram, Cime de la Plastra 87
Mougins, Les Ferrayés 88
Mougins, Château-Curault - Plan Saint-Martin 89
Nice - Grotte du Lazaret, Unité archéostratigraphique UA 26 90
Nice, Autoroute urbaine sud Saint-Augustin / Fabron 91
Nice, Emprise du tramway 92
Roquebillière, *Villa Vieilho* 96
Roquebrune-Cap-Martin, Grotte du Vallonnet 97
Sainte-Agnès, Château 99
Saint-Auban, Tra Castel 99

Tende, Mont Bego, cime des Lacs 100
Tende, Mont Bego, zone IV ou zone de l'Arpette 101
Tourrette-Levens, Grotte du Merle 103
La Turbie, Trophée d'Auguste 103
Valdeblore, Vallon de Millefonts 104
Vallauris, Les Encourdoules 105
Vence, Rue et place du Peyra 106
Vence, Villa Berthe, chapelle Sainte-Croix 108
Villeneuve-Loubet, Vaugrenier 110
Gars, Gourdon, Grasse, Saint-Cézaire, Prospections 112
Saint-Étienne-de-Tinée et Saint-Sauveur-de-Tinée, Vallon de Tortisse / Mont Tenibre 114
Peuplement des cités de Vence et Briançonnet 116
Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Blaise, Zones incendiées 116
Massif du Mercantour, Pastoralisme d'altitude sur la zone de Millefonts 117

BOUCHES-DU-RHÔNE 119

Tableau des opérations autorisées 119
Carte des opérations autorisées 122
Aix-en-Provence, Commune 123
Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, îlots A et F 124
Aix-en-Provence, ZAC de Ravanas 128
Aix-en-Provence, La Seds 130
Aix-en-Provence, Collège Campra 135
Aix-en-Provence, Place d'Albertas 137
Arles, Jardin d'Hiver (actuel parking des Lices) 139
Arles, Clos Saint-Césaire 139
Arles, 17, rue des Suisses 141
Arles, Cloître Saint-Trophime 143
La Ciotat, La Source du Pré 143
Cornillon-Confoux, Les Ronteaux 144
La Fare-les-Oliviers, Le Castellas 144
Fos-sur-Mer, Impasse des Jardins 146
Fos-sur-Mer, Traverse des Fiacres 147
Fos-sur-Mer, Chapelle Notre-Dame de la Mer 148
Fos-sur-Mer, Avenue de l'Étang 149
Gardanne, Font de Garach 149
Graveson, Quartier Giraud Blanc-Cadillan 150
Graveson, Cascaveau 150
Istres, Le Castellan 151
Istres, Vigne Gaste 151
Jouques, Le Mourre de la Barque 152
Lançon-Provence, *Oppidum* de Constantine 154
Lançon-Provence, Chapelle Saint-Cyr et Sainte-Julitte 155
Maillane, Les Jardins de Valleyguettes 156
Marseille, Grotte Cosquer 156
Marseille, *Oppidum* du Verduron 157
Marseille, Station de métro Louis-Armand (12e) 158
Marseille, Esplanade Ganay (11e) 159
Marseille, Quai de Rive-Neuve 160
Marseille, Rue de la République, surverse Vieux-Port 160
Marseille, Rue de la République - Rue François-Moisson 161
Marseille, ZAC Saint-Charles 162
Marseille, Rue Malaval 164
Martigues, Ponteau-Gare 169
Martigues, Le Collet-Redon 170
Martigues, Vallon du Fou 171
Martigues, Tamaris 174
Projet collectif de recherche, « Martigues, *oppidum* de Saint-Pierre-les-Martigues » 175
Martigues, Tholon 176
Martigues, Pipeline Total 178

Mouriès, Les Caisses de Jean-Jean 180
Peyrolles-en-Provence, La Bastide Blanche 181
Port-de-Bouc, Pointe de Vella 184
Puyloubier, Richeaume XIII 186
Rognonas, La Croix Saint-Jean 187
Septèmes-les-Vallons, Chaîne de l'Étoile, Petit Sanguin 188
Tarascon, Les Ferrages du Cours 189
Tarascon, Couvent des Observantins 189
Vernègues, Château-Bas 190
Projet collectif de recherche, « Étang de Berre, faciès culturels du mobilier » 191
Entre Gardanne et Meyreuil, Aménagement de la RD 6 191
Occupation du sol dans le bassin de Marseille 193

VAR 195

Tableau des opérations autorisées 195
Carte des opérations autorisées 196
Le Cannet-des-Maures, Les Blaïs 199
Le Castellet, Le Pin Vert 201
Comps-sur-Artuby, Commune 201
Cotignac, Commune 201
Flayosc, Commune 202
Fréjus, Le Castellas / Le Counillier 203
Fréjus, Le Jardin d'Ariane / Le Suveret 204
Fréjus, Amphithéâtre 206
Fréjus, Espace Mangin : place Mangin et place Clemenceau 208
Fréjus, Valescure-Gallieni 211
Grimaud, Le Château 212
Hyères, Olbia-de-Provence 212
Hyères, Village de Porquerolles 214
Hyères, La Tour Fondue 215
Hyères, Maupas 216
Hyères, Tour de l'enceinte urbaine 216
La Môle, Chapelle Sainte-Madeleine 218
Mons, Abri de la corniche du Ribas de Bliauge 219
Le Muy, Les Vaugreniers 219
Pignans, Quartier Saint-Roch 220
Pignans, Quartier Berthoire / Pouverel 222
Plan-d'Aups, Chapelle des Parisiens 222
Roquebrune-sur-Argens, Sainte-Candie 223
Rougiers, Clos Sainte-Anne 224
Sainte-Maxime, Le Meinier 225
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, ZAC Garnier 226
Saint-Raphaël, Vieille église 226
Salernes, Salernes Vieilles 228
Solliès-Toucas, Le Castellas 229
Toulon, Rue Corneille 231
Villecroze, Commanderie des Templiers du Ruou 231
Prospection-Inventaire, Département du Var 233
Du Val à La Garde, Gazoduc 234
Projet collectif de recherche « Occupation du sol et patrimoine archéologique dans la basse vallée de l'Argens », Fréjus / Le Puget-sur-Argens / Roquebrune-sur-Argens 235

VAUCLUSE 237

Tableau des opérations autorisées 237
Carte des opérations autorisées 238
Apt, Caves du centre ancien 239
Apt, Quai du Midi 240
Avignon, Tour des Latrines 241
Blauvac, Abris peints des gorges de la Nesque 247
Brantes, Aven René Jean 248
Carpentras, Rue Duplessis 249
Carpentras, Avenue Clemenceau 250
Cavaillon, Colline Saint-Jacques 250
Courthézon, Le Baratin 252
Méthamis, Les Auzières II 253
Méthamis, Gramari 254
Orange, Amphithéâtre, Avenue Général-de-Gaulle 254
Orange, Place Clemenceau 255
Orange, Croix-Rouge 256
Orange, Colline Saint-Eutrope 257
Piolenc, La Mornasse 258
Piolenc, Montée Abbé-d'Hugues 259
Sérignan-du-Comtat, Maison de Diane de Poitiers, cours Joël Estève 262
Valréas, Barriol 263
Arrondissement de Carpentras 267
Projet collectif de recherche, Sites producteurs et sites consommateurs durant le Chasséen en Vaucluse. Gestion des silex bédouliens / Périodisation chronoculturelle 269

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 271

Tableau des opérations interdépartementales 271
Projet collectif de recherche, « Productions laminaires remarquables du midi de la France » 271
Projet collectif de recherche, « Topographie urbaine de Gaule méridionale » 273

Liste des abréviations 275

Bibliographie régionale 277

Liste des programmes de recherche nationaux 289

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie 290

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Préface

L'année 2004 aura encore été largement dominée par les questions d'archéologie préventive. Une nouvelle année de transition avec la modification du dispositif fiscal suite à l'adoption par l'assemblée de la loi du 9 août relative au soutien à la consommation et à l'investissement. Ici comme ailleurs, les problèmes majeurs demeurent ceux des délais toujours difficilement maîtrisables compte tenu des obligations fixées par les procédures et ceux d'un coût des fouilles jugé souvent trop élevé.
D'une manière générale, cette année aura également été celle de la mise en œuvre de réformes administratives importantes avec :
• la publication en février du Code du patrimoine ;
• la modification de l'organisation et des services de la Direction de l'architecture et du patrimoine qui se traduit par la suppression de la Sous-direction de l'archéologie et la création d'une Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information ;
• la réorganisation de l'Inspection générale (arrêtés du 14 octobre 2004).

2004 a également été l'année d'une nouvelle action en faveur de la décentralisation avec la décision du transfert du Service de l'inventaire général et celui désormais possible d'une série de monuments appartenant à l'État, classés parmi les Monuments historiques. Pour ce qui concerne le champ de l'archéologie, la liste établie comprend les sites de la Plate-forme et de la Butte Saint-Antoine à Fréjus, le site d'Olbia à Hyères, les vestiges de Puymin et de la Villasse à Vaison-la-Romaine.
Au niveau régional, les services patrimoniaux de la Direction régionale des affaires culturelles ont été regroupés tout en conservant la structure des services au sein du pôle recherche, conservation et valorisation du patrimoine, ce qui facilite une transversalité des avis et une harmonisation des réponses relatives à la gestion du territoire (ZPPAUP, secteurs sauvegardés, PLU...). Par ailleurs, a été installé auprès du Préfet de région un pôle culture afin d'organiser de manière plus efficace l'action de l'État.

Pour l'archéologie, l'année écoulée a été marquée par de nouvelles découvertes scientifiques majeures. Parmi celles-ci s'inscrit bien sûr le théâtre antique d'Aix-en-Provence dont le devenir devra être envisagé en tenant compte des obligations et impératifs dans les domaines scientifiques, économiques et patrimoniaux. On n'oubliera pas non plus qu'au cours de cette année, le Ministre de la culture a décidé, après avis de la Commission supérieure des monuments historiques, de classer les vestiges de la première cathédrale d'Arles mis au jour en 2003 à l'occasion du projet d'implantation d'un médiapôle sur le site de l'ancien couvent Saint-Césaire.
Je sais aussi que pour tous les archéologues, et en particulier les préhistoriens, 2004 restera l'année de la commémoration du centenaire de la création de la Société préhistorique Française, événement dont le Service régional de l'archéologie a fait un projet de service, garantissant par là-même un plein succès à cette manifestation internationale qui a rassemblé à Avignon plus de 400 participants. L'ouvrage de synthèse, les expositions et les catalogues réalisés à cette occasion en portent aujourd'hui un excellent témoignage.

Depuis ma nomination, en rencontrant sur les chantiers et dans les laboratoires les équipes archéologiques, j'ai pu apprécier toute l'excellence du travail entrepris et sa reconnaissance internationale dont témoignent les nombreux partenariats conclus. C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'action que le Service régional de l'archéologie mène sur le site d'Hippone à Annaba en étroite relation avec les Services de l'ambassade de France (Centre culturel français) et ceux d'Algérie (Ministère de la culture, Wilaya d'Annaba).

J'ai pu aussi mesurer l'importance de l'engagement des chercheurs professionnels et bénévoles au service de la science avec tous cette même passion pour une cause commune, la reconquête de notre histoire collective enracinée sous nos pieds.

Jean-Luc Bredel
Directeur régional des affaires culturelles

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Avant-propos

Au moment où des réformes se mettent en place au niveau national (réorganisation de la Direction de l'architecture et du patrimoine, de l'inspection générale, Lolf...) et régional (création au sein de la Direction régionale des affaires culturelles du pôle recherche, conservation et valorisation du patrimoine ; du pôle culture auprès du Préfet de région...) qui transforment le paysage administratif et par la suite sans doute les métiers mêmes du patrimoine, il m'a semblé, ainsi qu'à l'équipe du Service régional de l'archéologie, indispensable, tel le marin qui conserve ses amers, de permettre la sortie de ce nouveau bilan scientifique régional.
Plusieurs raisons motivaient d'ailleurs ce choix. D'abord, la force de l'habitude car j'ai plaisir à rappeler ici que l'idée même des bilans est née au sein de ce Service avec la mise en forme des *Notes d'information et de liaison*. Quelque vingt ans plus tard, la somme de ces bilans est considérable. Des centaines de pages publiées et des milliers de notices réservées à des sites fouillés ou prospectés, notices qui parfois restent – malheureusement – la seule trace d'une enquête archéologique. Ensuite, parce que ces bilans, largement diffusés auprès des partenaires administratifs et scientifiques, représentent la vitrine de l'activité archéologique dans toute sa diversité. Ces documents constituent au demeurant le seul outil qui offre cette vision diachronique. Ils permettent de connaître sans délai les principales découvertes qui chaque année se font jour ; de ce point de vue le « cru 2004 » n'échappe pas à la règle de l'abondance et de la qualité.

La masse d'informations réunies dans ces documents pose avec le temps la question de sa possible exploitation pour la recherche.
À l'époque du tout numérique et des capacités importantes des logiciels de catalogage, un complément à cette série imprimée se justifie. Des projets se mettent en place au niveau national, fondés sur les expériences des « *BSR* papier » et des chroniques de *Gallia*. En attendant, et comme le confirme l'enquête faite auprès des acteurs scientifiques régionaux, il a semblé utile de conserver le bilan sous sa forme classique qui pour autant n'a rien de désuet. La rapidité avec laquelle nous réunissons les notices confirme largement l'intérêt que chacun porte à ce support éditorial que l'on n'hésite plus à donner en référence dans des bibliographies.
Toutefois, pour assurer à ces résultats une plus large diffusion encore, l'intégralité de ce volume sera mis en ligne et consultable sur le site internet de la Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La lecture du volume montre clairement que 2004 aura été une année particulière. Une nouvelle année que l'on n'ose plus qualifier de transitoire. Une fois encore, la législation relative à l'archéologie préventive a évolué sans pour autant régler définitivement toutes les questions.
Outre celle du financement, reste posée celle des délais que le mécanisme des procédures rend toujours trop long. Une lenteur qui explique pour la première fois le nombre dérisoire d'opérations de fouilles préventives réalisées au cours de l'année.

Cette année a été aussi sur le terrain celle de belles et nombreuses découvertes. Les résultats scientifiques significatifs en dressent un premier état. Sans y revenir ici par le détail, je citerai les enclos funéraires de Riez, le théâtre antique d'Aix-en-Provence ou bien encore ce fémur gauche de femme retrouvé dans un niveau de la grotte du Lazaret daté de 160 000 ans. D'une manière plus générale, on soulignera le développement de l'activité d'archéologie préventive dans les Alpes-Maritimes avec des résultats inédits.

2004 restera aussi l'année de la commémoration du centenaire de la Société préhistorique française avec son 26e congrès tenu à Avignon et ses expositions à Avignon, à Quinson et à Nice, mais aussi ses publications dont la somme *Vaucluse préhistorique* et le cédérom sur les *sites préhistoriques remarquables de Provence-Alpes-Côte d'Azur* qui donne pour la première fois la possibilité d'une visite interactive de la grotte Cosquer.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage à la mémoire de monsieur Maurice Euzennat décédé au cours de l'été. Sa disparition touche profondément la communauté scientifique nationale et internationale tant a été importante son œuvre au service de l'archéologie notamment en Afrique du Nord. Régionalement Maurice Euzennat a tenu aussi une place prééminente en assumant de 1965 à 1967 les fonctions de Directeur des antiquités de la circonscription de Provence-Côte d'Azur-Corse (région sud). À ce titre, il a eu la lourde charge de gérer le dossier de la Bourse à Marseille dont nous avions ensemble, peu avant sa disparition, largement reparlé. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, il avait tant à dire avec parfois des commentaires d'un homme d'expérience au caractère bien trempé. Jusqu'au soir de sa vie, Maurice Euzennat est resté attentif au progrès de la recherche. Il avait aussi le souci que le fonds documentaire qu'il avait réuni puisse être conservé et utile.

C'est pour répondre à ce vœu que nous avions convenu avec lui-même et son épouse que le Service régional de l'archéologie conserverait l'intégralité de sa bibliothèque. Ce « fonds Maurice Euzennat » est à présent accessible aux chercheurs. Sa consultation sera sans doute le plus bel hommage que les chercheurs pourront rendre à cette personnalité scientifique.

Xavier Delestre
Conservateur régional de l'archéologie

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Résultats scientifiques significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Un fémur humain a été découvert dans la **grotte du Lazaret** à **Nice** (Alpes-Maritimes) durant l'été 2004. Un premier fragment a été mis au jour sur le sol d'occupation UA26, plus précisément dans la zone centrale de la fouille, associé à des os d'animaux et des outils, et à proximité d'un foyer. Une diaphyse distale a été découverte par la suite dans le matériel en cours d'étude. Il s'agit de deux grands fragments d'un même fémur gauche, constituant la diaphyse complète. L'os a été brisé à l'état frais comme en témoigne la fracture en biseau (peut-être d'origine anthropique). Des marques de dents caractéristiques indiquent que cet os a également été rongé aux deux extrémités par un carnivore de la taille d'un loup. Le fémur, bien épais, est caractéristique des *Homo erectus*. Cet os, de morphologie gracile avec une ligne âpre peu marquée, a vraisemblablement appartenu à une femme ou à un jeune individu. Les restes humains sont rares au Lazaret. Jusque-là, seuls un pariétal d'enfant et une douzaine de dents avaient été exhumés.

En Vaucluse, la fouille extensive de l'**abri des Auzières II** à **Méthamis** a permis la découverte en 2004 de nombreux restes de grands mammifères (Hyène, Lynx, Ours, Cheval). Deux nouvelles espèces viennent s'ajouter à la liste faunique déjà importante : un grand Bovidé et le Chat sauvage (à confirmer). En outre, les niveaux les plus profonds du gisement ont livré de nombreux charbons de bois et des pierres brûlées, mais surtout deux pièces lithiques en place, dont une pointe moustérienne, laissant supposer l'existence d'un niveau anthropique.

Toujours en Vaucluse, l'ouverture en juillet d'une nouvelle aire de fouille au **Baratin** à **Courthézon**, au nord de la zone anciennement exploitée, a été marquée par la mise au jour d'une barre de molasse, creusée de trous de piquets et de poteaux. La localisation de cette série, aménagée soit dans la molasse, soit en limite de la barre à cheval entre molasse et sols archéologiques, dessine un début de plan absidial. Il pourrait s'agir des restes d'une habitation large de 4 m et conservée sur un peu plus de 5 m de long. C'est la première fois qu'un tel aménagement est mis en évidence pour le Néolithique ancien cardial. En aval de la barre se déploie une couche archéologique présentant une série d'aménagements, dont un foyer, évoquant des zones d'activités spécialisées et des zones de rejets domestiques. Les activités de taille de matières siliceuses sont remarquablement représentées. En limite de zone, un amas de faune constitué d'os longs de grands ruminants a également livré une prémolaire humaine dont la partie vestibulaire est très arasée.

Le projet collectif de recherche *Sites producteurs et consommateurs durant le Chasséen en Vaucluse : périodisation chronoculturelle / gestion des silex bédouliens* a été poursuivi pour sa seconde année. Les recherches avaient pour principal objectif de continuer le bilan documentaire commencé en 2003, notamment en effectuant la révision de collections archéologiques méconnues. L'effort a surtout été porté sur les communes de Blauvac, Villes-sur-Auzon et Visan où de nombreuses prospections avaient amené à la constitution de très abondantes collections lithiques jusqu'à ce jour non étudiées. Cette documentation a ainsi fait l'objet d'un inventaire complet. Son archivage est en cours sous forme de dessins ou de photographies. Des sorties sur le terrain ont permis de confirmer ou préciser l'emplacement d'ateliers chasséens, notamment dans le secteur de Veaux-Malaucène (Saint-Martin). Du point de vue des analyses, le mobilier céramique du site de la Combe à Caromb a fait l'objet de lames minces pour lancer les études pétrologiques des pâtes. Enfin, des datations sont en cours pour le site de Claparouse (Lagnes).

Dans le secteur nord-ouest de l'**abri Pendimoun** (**Castellar**, Alpes-Maritimes), l'ensemble de structures de combustion bien conservées reconnu en 2003 et correspondant à la transition entre le Cardial et la culture des Vases à Bouche Carrée a été démonté. Les niveaux encaissant ces structures correspondent à un faciès original de la fin du Cardial, déjà fouillé dans le secteur sud au cours des campagnes précédentes. Dans le secteur sud-ouest, des prélèvements sédimentologiques de la séquence du Néolithique final, particulièrement dilatée dans ce secteur, ont été effectués. La proposition de tripartition du dépôt est à priori confirmée par les observations. Dans le secteur sud-ouest, la base de la séquence néolithique a été entièrement traitée. Si l'on excepte un petit creusement circonscrit contenant de la céramique du Cardial ancien géométrique (probablement vers 5500 av. J.-C.), l'ensemble de la séquence basale appartient à l'Impressa datée vers 5750-5650 av. J.-C. La nature de l'installation est encore difficile à interpréter.

Les sondages effectués à **Pertus II** (**Méailles,** Alpes-de-Haute-Provence) ont entraîné la découverte, sous un Néolithique final perturbé, d'un remplissage chasséen puissant de 2 m environ. Cette séquence fait apparaître deux types de faciès (habitat pour la partie supérieure, bergerie pour la partie inférieure) se développant sur une épaisseur semblable. L'aspect homogène du mobilier, étudié par ailleurs dans le cadre d'un diplôme universitaire, semble se confirmer malgré le faible nombre de pièces pour la partie inférieure. La récolte des sédiments et la réalisation de prélèvements dans les limons de bergerie vont permettre de réaliser des études palynologiques dans l'optique d'une meilleure compréhension des rythmes d'occupation du site ainsi que des datations.
Dans les Hautes-Alpes, il faut signaler la découverte, à **Aspres-sur-Buëch**, d'une occupation néolithique sur le site de hauteur jusqu'ici supposé gallo-romain des **Eygaux**.
Dans les Bouches-du-Rhône, à **Marseille**, la poursuite des diagnostics archéologiques et du sauvetage programmé sur différentes parcelles de la **Zac-Saint-Charles** a mis en évidence des structures (fosses, trous de poteau) qui sont à replacer dans le cadre de l'occupation du Néolithique moyen déjà en partie entrevue sur ce secteur en 2002 et 2003.
Et à **Aix-en-Provence,** les niveaux néolithiques de la **ZAC Sextius-Mirabeau îlot A** ont fait l'objet d'une fouille préventive de mai à juillet. Préalablement à l'étude exhaustive du mobilier et à l'analyse de sa répartition spatiale, l'image qui se dégage de l'approche sur le terrain est celle de trois niveaux d'objets successifs plus particulièrement denses dans une zone comblée d'argiles noirâtres, dans la partie sud-est de l'emprise des travaux. Le mobilier est essentiellement constitué d'industrie lithique sur silex (on ne compte qu'un seul éclat de quartz) ; la céramique, peu représentée, est malheureusement très mal conservée. On dénombre également quelques vestiges de faune marine et terrestre. Les deux niveaux les plus anciens témoignent de la conduite d'un débitage sur éclat mais aussi de débitage lamellaire sur silex blond. Le niveau le plus récent, a livré la partie supérieure d'une stèle anthropomorphe d'une largeur d'environ 15 cm, conservée sur une hauteur de 12 cm environ. À l'image de la stèle 1 de la Puagère à Sénas, elle possède un visage creusé avec le nez en relief et des bandes supérieures et latérales lisses. Les yeux sont marqués par des cupules de dimensions inégales. L'étude du mobilier devrait permettre de préciser l'attribution chronoculturelle des différents niveaux. Il semble cependant que l'on puisse d'ores et déjà envisager une attribution au Néolithique moyen, voire à la transition Néolithique moyen/Néolithique final pour la strate la plus récente.
Dans le même département, la chronologie des occupations étudiées dans la partie est de la **grotte du Mourre de la Barque** à **Jouques** a été précisée. À l'issue d'un examen préliminaire du mobilier, celles-ci s'échelonnent entre le Néolithique ancien et le Bronze ancien. Cependant, l'essentiel des niveaux peut être attribué au Néolithique récent. Dans la partie ouest, les travaux ont conduit à la découverte de niveaux du Néolithique ancien *s. l.* situés sous les couches du Cardial moyen et final mis en évidence en 2002 et 2003. L'objectif principal des prochaines campagnes sera de préciser l'attribution culturelle des différents niveaux du Néolithique ancien, afin de mieux comprendre l'évolution du Cardial franco-ibérique en Provence occidentale.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à l'occasion de la création d'un lotissement au lieu-dit **Les Granges** à **Peipin**, une fouille préventive a permis d'explorer un site funéraire du premier âge du Fer, avec six tombes plates disposées en cercle. À quelques dizaines de mètres, des traces d'habitat et huit foyers en fosses à galets chauffants peuvent être contemporains des tombes.
Dans le même département, un projet collectif de recherche est en cours en **Ubaye** ; cette opération, en recueillant l'aide de collectionneurs et bénévoles de la vallée et aussi grâce à la fouille très fructueuse d'un tumulus d'époque gauloise en montagne, sur la commune de **Jausiers**, a renforcé le projet de restructuration des musées de l'Ubaye, qui envisage de spécialiser les divers établissements sur un thème majeur : l'archéologie de la vallée serait ainsi présentée à Jausiers.
Dans les **Hautes-Alpes**, c'est le développement des prospections thématiques et diachroniques dans des secteurs de moyenne et haute montagne jusqu'ici mal documentés, qui constitue le principal apport à nos connaissances.
À **Lançon-Provence** (Bouches-du-Rhône), les recherches poursuivies sur l'*oppidum* de **Constantine** ont confirmé l'existence d'un quartier monumental s'étendant à l'extérieur du sanctuaire ; des fondations en grand appareil appartenant à un vaste édifice, dont la fonction devra être précisée, ont été découvertes lors de la dernière campagne de fouille programmée.
Dans le Vaucluse, à **Cavaillon**, un tronçon du rempart protohistorique implanté sur la colline **Saint-Jacques** a été observé en détail.
Dans les Alpes-Maritimes, sur la commune d'Antibes, les sondages réalisés sur les sites du **Val Claret** et du **Bas-Lauvert** révèlent, hors de l'agglomération antique, la présence d'occupations précoces attribuables aux I^{er} et II^{e} s. av. J.-C. Le premier site a livré des vestiges ténus dont l'interprétation devrait être précisée au cours d'une prochaine opération de fouille. Le second se caractérise par l'aménagement d'une lagune antique aujourd'hui colmatée. Une longue « calade », constituée de galets disposés à plat et bordée par un alignement de pieux de chêne, indique la présence d'une petite zone portuaire construite au Haut-Empire. En retrait par rapport à la ligne de rivage, un bassin associé à un réseau fossoyé indique la présence d'une occupation du II^{e} s. av. J.-C. Ces deux sites s'intègrent dans un contexte qui témoigne d'une occupation importante de la frange côtière en dehors des *oppida* et agglomérations. À travers ces témoignages archéologiques se pose la question du poids de l'exploitation des ressources maritimes dans l'économie d'*Antipolis*.
À **Port-de-Bouc** (Bouches-du-Rhône), une petite nécropole grecque a été découverte à la **pointe de**

Vella, à quelques mètres du rivage. Il s'agit de la première nécropole grecque identifiée en Provence hors de Marseille, qui témoigne sans doute de l'existence d'un établissement littoral, peut-être lié à l'exploitation de carrières proches. Datée entre 225 et 175 av. J.-C., elle est caractérisée par le choix exclusif de l'inhumation pour les sept sépultures découvertes, toutes à coffrage de pierre.

Encore dans les Bouches-du-Rhône, à **Vernègues**, la mise en place d'un échafaudage a permis de réaliser le relevé des parties hautes du temple de **Château-Bas** ; l'analyse de ces relevés permet de déboucher sur une étude détaillée des techniques de construction et du décor architectural, et de documenter les étapes de la transformation du temple païen en chapelle. L'organisation de l'ensemble monumental dans lequel s'insère le temple a également pu être précisée grâce à des sondages ponctuels.
Dans le Var à **Fréjus**, deux séries de sondages ont été menées dans l'**amphithéâtre**, en préparation des travaux de restauration qui s'intègrent dans le Plan Patrimoine Antique. Deux états dans la construction du monument ont été révélés et l'organisation de l'entrée du monument mise en évidence, tandis que de nombreux modes de construction étaient identifiés grâce à une analyse détaillée des éléments encore en place.
À **Fréjus** toujours, un diagnostic a été réalisé au lieu-dit **Le Counillier** dans le cadre de la réalisation du bassin d'orage du Castellas. En limite nord de la zone concernée par le projet, qui couvre une superficie de 25700 m^2 dans le vallon de Valescure, une zone d'extraction de roche a été identifiée. Cette carrière, aménagée en bordure du vallon sur un affleurement de roche, était bordée par un chemin qui longeait un paléochenal du Valescure. Malgré la pauvreté des indices chronologiques, cet ensemble pourrait être attribué à la période romaine.
Dans les Alpes-de-Haute-Provence, un projet collectif de recherche a été lancé sur le **territoire** de **Riez**. Dans ce cadre, une importante fouille de sauvetage urgent a été conduite cet été sur une nécropole romaine, à **La Rouguière**. Par ailleurs, le projet scientifique intègre les conséquences archéologiques des travaux actuellement à l'étude sur le **baptistère** et l'**ancienne cathédrale**, dossier qui s'inscrit dans le Plan pour le Patrimoine Antique.
Enfin, lors de sondages préliminaires à la rectification du tracé de la route **RN 100** entre Reillanne et Céreste, des vestiges antiques (constructions, aménagement de voie, couches de destruction) ont été repérés sur une longueur de 450 m le long du tracé de la voie Domitienne au Pré de la Chèvre (**Céreste**). Il pourrait s'agir de la localité de *Catuiacia,* station routière connue par la *table de Peutinger* entre *Apta Julia* et *Alaunium.*
Dans le Vaucluse, des sondages effectués dans le centre-ville d'**Orange**, **place Georges Clemenceau**, ont permis d'atteindre, à une profondeur importante (3,50 m), l'un des carrefours *cardo / decumanus* de la cité.
À **Orange** toujours, au quartier **Croix-Rouge**, ont également été mis au jour les vestiges de plusieurs niveaux de voies secondaires liées à la *via* d'Agrippa ainsi que des traces de sépultures. Une *villa* comprenant un bâtiment à abside se trouvait à proximité.
Dans les Alpes-Maritimes, à **Mougins**, le site antique de **Château Curault** a fait l'objet d'un diagnostic qui confirme l'intérêt de ce gisement menacé par des projets de ZAC depuis près de vingt ans. Une fouille comportant un décapage exhaustif de la zone d'habitat devrait être réalisée en 2005.
Et à **Cagnes-sur Mer**, la découverte en limite de sondage de deux sépultures antiques au lieu-dit **Le Béal** pourrait signaler la limite d'extension d'une importante nécropole qui a livré, depuis le XVIII^e s., de nombreux vestiges. Deux fours à chaux attribuables à l'Antiquité tardive implantés sur une zone démunie de calcaire, laissent envisager la présence d'une occupation antique à proximité qui aurait pu servir de carrière.

Dans les Bouches-du-Rhône, **rue Malaval** à **Marseille**, la fouille débutée en 2003 s'est achevée par l'étude des aménagements liturgiques de l'église paléochrétienne : l'autel situé au centre du chœur et la *memoria* placée à droite de l'autel. Le revers de la base de l'autel a révélé une inscription monumentale romaine qui pourrait appartenir à un édifice antique inédit. Sous cette base, se trouvait le caisson des saintes reliques (non retrouvées) en calcaire rose. Le démontage de la tombe privilégiée a révélé, sous le placage de marbres polychromes, deux sarcophages également en calcaire rose contenant deux cercueils de plomb avec chacun un squelette sans objet ni apparat. Il faut noter que ces tombes ont fait l'objet d'un agencement complexe lié au versement de liquide à partir des dalles de couverture et recueilli dans une fosse à la base de la *memoria.*
Dans le même département, à **Aix-en-Provence**, deux campagnes de sondages archéologiques ont révélé, **enclos de la Seds**, le rempart ainsi que la *cavea* d'un théâtre, particulièrement bien conservée, du Haut-Empire. Les témoins stratigraphiques exploités à cette occasion montrent une longue occupation des lieux, tout au long de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, par un habitat dont la régularité pourrait se rapporter à une trame urbaine. La Ville des Tours des XI^e-XIV^e s. a, quant à elle, laissé des témoins d'occupation – une salle, un four – qu'il demeure pour l'instant difficile de rattacher à un programme bien défini.
Dans le Var, les fouilles conduites dans la **vieille église** de **Saint-Raphaël** ont été achevées, permettant ainsi de préciser le phasage proposé en 1997 à l'issue de la première étape de ces travaux : un bâtiment primitif antique et une succession d'édifices religieux de l'Antiquité tardive, du haut Moyen Âge et, enfin, de l'époque médiévale. Au cours de l'année 2005 l'équipe participera au projet de crypte archéologique prévu dans le cadre de la restauration de cet édifice.
Au **Cannet-des-Maures**, site des **Blaïs,** trois sondages ont été implantés sur l'une des voies ; ils ont permis en particulier de vérifier l'état de conservation des niveaux en place et de confirmer l'utilisation de cet axe routier à l'époque médiévale. Les connaissances sur la topographie de cette agglomération secondaire ont été complétées, un portique a été mis en évidence au sud de l'îlot 2 et un vaste collecteur d'orientation

nord-sud a été découvert à l'est des îlots d'habitation. Ce site va faire l'objet d'un projet de mise en valeur en vue de sa présentation au public.
Enfin, les opérations de fouilles réalisées au centre-ville de **Fréjus**, dans le cadre du projet immobilier **Mangin-Clemenceau**, ont révélé un croisement entre le *cardo maximus* et une voie décumane secondaire autour duquel s'organisent deux quartiers d'habitation et un quartier à vocation artisanale dont les installations pourraient être attribuées au travail des tissus ou des peaux.
Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à **Forcalquier**, à l'occasion d'un projet municipal de réhabilitation d'un quartier insalubre, un diagnostic a permis de mieux connaître l'organisation médiévale de la **vieille ville**, édifiée sur un réseau impressionnant de caves, parfois sur deux niveaux. Une fouille préventive aura lieu au printemps.
Et à **Allemagne-en-Provence**, à **La Moutte**, une campagne de sondages préalable à une fouille programmée a permis d'établir que cette motte a été occupée de la fin du X^{e} s. jusque vers 1030 (deniers d'Otton I^{er}), et qu'elle a certainement été le site primitif de la seigneurie du Castellet, qui occupait une partie du territoire actuel d'Allemagne.
Par ailleurs, la construction d'une maison a permis la découverte au lieu-dit **Saint-Jean** à **Lazer** (Hautes-Alpes), d'une chapelle médiévale et d'un cimetière qui lui est antérieur, probablement daté du haut Moyen Âge.
Les travaux archéologiques réalisés au cours de l'année 2004 dans les Alpes-Maritimes témoignent d'un nouvel élan scientifique qui se traduit la qualité des rapports transmis cette année au SRA. Ce département à la traîne de la recherche, notamment en matière d'archéologie préventive, connaît un regain d'activité qui ouvre sur de nouvelles perspectives scientifiques. Ainsi, la politique de systématisation des sondages dans le cadre des travaux d'aménagement ouvre aujourd'hui sur des découvertes prometteuses concernant l'Antiquité et le Moyen Âge.
Les diagnostics réalisés sur l'emprise du **tramway** de **Nice** (Alpes-Maritimes) ont permis de préciser la localisation et l'état de conservation des deux principales portes du système de fortification médiévale et moderne de la citadelle. Les diagnostics ouvriront sur une fouille d'envergure en 2005.
Enfin, à travers les études du bâti réalisées à **La Brigue**, **Gorbio**, **Grasse** et **Saint-Auban**, se constitue un nouveau référentiel pour analyser le poids respectif de la géographie et de la chronologie dans la diffusion des techniques de construction.
Pour la période moderne, signalons aussi la découverte dans le Var à **Fréjus**, **place Mangin-Clemenceau**, de fours de potiers qui illustrent une activité économique bien documentée au travers des archives et du mobilier céramique que l'on rencontre en abondance dans les fouilles de la région.

Le dépôt archéologique du Fort-Saint-Jean à Marseille (Bouches-du-Rhône) a été déménagé au cours du printemps. Les collections marseillaises (dont la Bourse) ont bénéficié d'un récolement et reconditionnement, réalisé par l'INRAP, et sont maintenant conservées au dépôt archéologique municipal sis avenue Roger Salengro. Après un récolement plus sommaire et leur reconditionnement, les collections préhistoriques ont pour l'essentiel été acheminées au dépôt archéologique régional de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) et gagneront en 2006 le dépôt régional des Milles à Aix-en-Provence, actuellement en cours de construction.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	Alpes-de-Hte-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Interdép.	TOTAL
Sondages (SD)	8	3	2	6	8	6	0	**33**
Fouilles préventives (SP)	1	0	1	6	2	0	0	**10**
Fouilles nécessitées par l'urgence (SU)	3	2	3	2	3	2	0	**15**
Fouilles programmées (FP)	3	5	7	16	4	4	0	**39**
Prospections (PRD)	5	2	10	0	4	2	0	**23**
Prospections thématiques (PRT)	0	4	6	3	0	1	0	**14**
Opérations préventives de diagnostic (OPD)	13	0	11	44	27	10	0	**105**
Relevés d'art rupestre (RAR)	0	0	1	1	0	1	0	**3**
Projets collectifs de recherche (PCR)	3	0	1	4	1	2	3	**14**
TOTAL	**36**	**16**	**42**	**82**	**49**	**28**	**3**	**256**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7122	Allemagne-en-Provence. La Moutte	Mouton, Daniel (SUP)	24	SD				MA	1
7432	Dauphin. Tour de Dauphin	Vecchione, Muriel (INR)	24	SU				MA	2
7035	Dauphin. La Fontiane	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	2
7193	Digne-les-Bains. Rue du colonel Payan	Voyez, Christophe (INR)		OPD				ANT MA MOD	3
7194	Digne-les-Bains. Lotissement Givre du Bourg	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	3
7330	Forcalquier. Église Saint-Mary	Varano, Mariacristina (SUP)		SD				MA	4
7351	Forcalquier. Rue Marius Debout	Voyez, Christophe (INR)		OPD				MA MOD	4
7349	Gréoux-les-Bains. Babaou	Voyez, Christophe (INR)		OPD	○			—	5
7215	Manosque. Centre urbain	Claude, Sandrine (AUT)		PRD				DIA	6
7245	Méailles. Grotte de Pertus II	Lepère, Cédric (AUT)	12	SD		7153		NEO	7
7396	Méolans-Revel. Les Clôts de Saint-Barthélémy	Perez, Bérengère (AUT)	23	SD				MA MOD	8
7323	Niozelles. Quartier de la Grande Bastide	Mouton, Daniel (SUP)	23	SU				MA	9
7372	Oraison. La Grande Bastide	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	10
7421	Peipin. Le Château	Martin, Lucas (INR)		OPD				MA MOD	11
6736	Peipin. Les Granges	Martin, Lucas (INR)		SP	◎			NEO FER	11
7153	Riez et le territoire riézois	Borgard, Philippe (CNR)	20	PCR				DIA	12
7309	Riez. Commune	Meyer, Vincent (MUS)		PRD		7153		DIA	12
7224	Riez. Collège Maxime Javelly	Allinne, Cécile (AUT)	19	FP		7153		QUA ANT AT	12
6834 7357	Riez. Quartier du Chapitre (598 et 604-605)	Voyez, Christophe (INR)		OPD		7153		PRO ANT	12
7152	Riez. La Rouguière	Borgard, Philippe (CNR)	19	FP		7153		HAU	12
7185	Riez. Centre ancien	Gallice, Fabienne (COL)		SU		7153		ANT	12
7231	Saint-Benoit. Commune	Congès, Gaëtan (SDA)		PRD	○			—	13
6833 7234	Sainte-Tulle. Les Roses	Martin, Lucas (INR)		OPD				DIA	14
7317	Saint-Maime. Sous la Tour	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	15
7336	Saint-Pons. Les Clots	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD		6218	6218	—	16
7012	Sisteron. Le Plantier nord – Le Génépi	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	17
7352	Sisteron. Parc Massot-Devèze	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	17

6743	Tartonne. Puits salé de la Salaou	Morin, Denis (CNR)	25	FP				MA MOD	18
7390	Tartonne. Mont Saint-Michel	Devos, Jean-François (ASS)	15	SD				MA MOD	18
7157	Valensole. La Moutte du Bars	Mouton, Daniel (SUP)	24	SD				MA	19
7158	Vallée du Largue	Slimak, Ludovic (AUT)		PRD				NEO	
7199	Route Nationale 100. Céreste - Reillanne	Martin, Lucas (INR)		OPD				NEO ANT	
6218	Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes	Garcia, Dominique (SUP)	14	PCR				DIA	
7130	Larche. Le Sauze. Pra Loup	Mocci, Florence (CNR)	20	SD		6218	6218	DIA	
7294	Esparron-de-Verdon, Saint-Laurent-du-Verdon, Quinson, Montagnac-Montpezat. Zones incendiées	Garcia, Dominique (SUP)		PRD				DIA	
6666	Mane. Notre -Dame-de-Salagon	Vecchione, Muriel		PCR	◆			—	

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic [DG]
PCR Projet collectif de recherche [PC]
PRD Prospection diachronique [PI]
PRT Prospection thématique (PT)
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

● opération négative ; O opération en cours ; ◆ opération reportée ; ◎ opération autorisée en 2003 et terminée en 2004

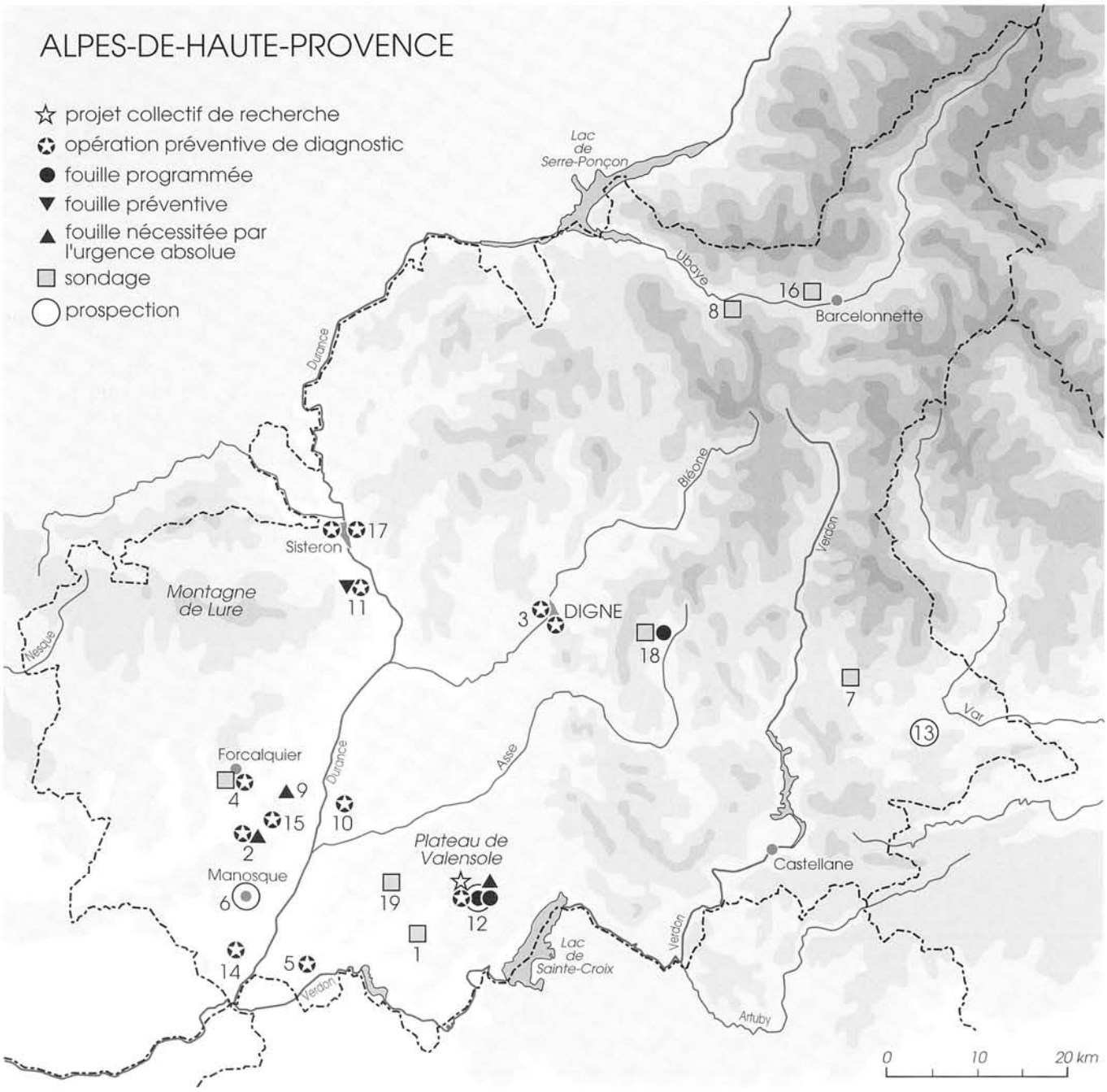

ALLEMAGNE-EN-PROVENCE
La Moutte

Moyen Âge

Une courte campagne de sondages a été menée sur une des mottes castrales d'Allemagne-en-Provence appelée la Moutte. Ces travaux préalables, tout comme l'exploration approfondie qui devrait suivre, ont pour objectif de répondre à une double problématique : d'une part la militarisation des territoires que l'on observe autour de l'an Mil et d'autre part l'évolution de l'occupation des terroirs.
Cette commune a la particularité de posséder trois mottes disposées le long de la vallée du Colostre : Notre-Dame, la Moutte et le Castellet. Pendant tout le Moyen Âge, le territoire de la commune actuelle était séparé en deux : d'un côté la seigneurie du Castellet (motte dont l'occupation est attestée par les textes du XII^{e} s. jusqu'à la fin du XIV^{e} s.), de l'autre la zone autour de la motte de Notre-Dame et du site de Saint-Marc, sans doute le village perché qui a précédé l'agglomération actuelle.

On cherche à vérifier l'hypothèse selon laquelle, dans sa partie orientale, la Moutte est le site primitif qui aurait précédé le Castellet. La campagne de 2004 a déjà permis d'établir que cette motte a été abandonnée dès le XI^{e} s. (cinq deniers d'Otton I^{er} ont été trouvés en stratigraphie) et que son occupation s'est terminée par un incendie et une destruction volontaire des constructions. Par ailleurs, on souhaite connaître l'organisation d'un site défensif si petit. En effet, les structures semblent concentrées sur la plate-forme sommitale qui ne dépasse pas 8 m de diamètre. Un mur de galets liés au mortier de chaux a été mis en évidence. S'il a été détruit avec un acharnement qui a littéralement concassé les matériaux, il est cependant conservé sur environ 50 cm de hauteur si bien que l'on peut espérer mettre en évidence l'organisation des constructions.

On aimerait également savoir dans quelle mesure ce site avait un caractère strictement militaire ou s'il avait aussi une fonction résidentielle.
Le mobilier mis au jour (céramique grise, pointe de flèche, poinçon, etc.) est en tout point identique à celui recueilli sur la motte de Niozelles qui fut occupée de la fin du X^{e} s. jusque vers 1030.

Cette campagne de sondages a été tout à fait fructueuse et laisse pressentir qu'une fouille systématique complétera sans aucun doute les données déjà connues mais encore partielles sur les mottes de Provence (Mouton 2003).

Daniel Mouton
Chercheur associé LAMM-CNRS

Mouton 2003 : MOUTON (Daniel) – *La* roca *de Niozelles et les mottes castrales de la vallée de la Durance moyenne et ses abords.* Aix-en-Provence : université de Provence, 2003. 3 vol. (694 p.) (thèse dactylographiée).

Moyen Âge

DAUPHIN
Tour de Dauphin

Ceint d'un rempart qui garde quelques éléments encore visibles aujourd'hui, Dauphin constitue, avec Saint-Maime, le verrou ouest de la plaine de Mane. C'est dans une des tours encore présentes dans la partie sud de cette enceinte qu'avaient commencé des travaux de déblaiement visant à réoccuper des espaces ayant longtemps servi de décharge de matériaux. Le SRA, averti, a fait suspendre ces travaux qui menaçaient des niveaux archéologiques et a demandé une rapide évaluation des niveaux en cours de terrassement.
Malheureusement, le dégagement intempestif du parement intérieur du rempart par le propriétaire (non averti de la procédure légale) a, à cet emplacement, rompu les liens entre le rempart et les niveaux stratigraphiques. Le segment de rempart concerné est associé à une tour semi-circulaire pleine, bien que le mur périmétral présente deux parements. Le blocage intérieur de la tour, extrêmement massif, est constitué de moellons noyés dans un mortier compact. Le parement intérieur du rempart, qui limite la tour vers le nord, présente un large ressaut, vraisemblablement assimilable à un chemin de ronde.
Après une journée consacrée au nettoyage des structures en élévation et de deux coupes déjà réalisées, une seconde journée a mis très rapidement au jour les vestiges de maçonneries appartenant à une pièce adossée à l'intérieur du rempart (fig. 1) et dont le comblement a livré un mobilier céramique de la fin du Moyen Âge.
Devant ces premiers résultats, le conservateur en charge du dossier a décidé, en accord avec le propriétaire, d'émettre un arrêté de diagnostic s'appuyant sur un projet modificatif de permis de construire.

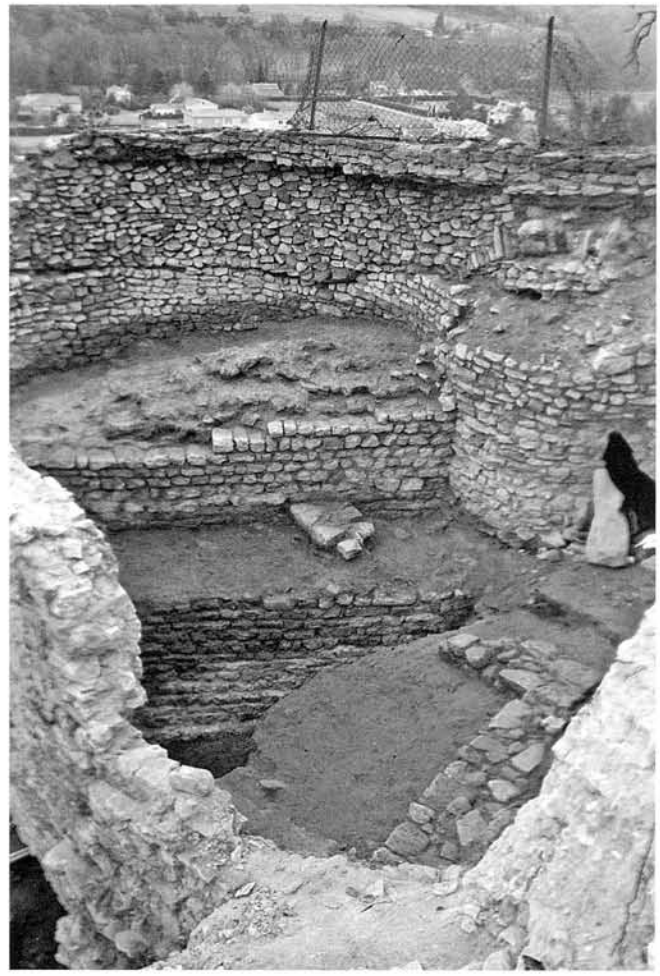

Fig. 1 – DAUPHIN, tour de Dauphin. Vestiges de maçonneries appartenant à une pièce adossée à l'intérieur du rempart.

Xavier Chadefaux et Muriel Vecchione
INRAP

Antiquité

DIGNE-LES-BAINS
Rue du Colonel Payan

Moyen Âge, Moderne

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre de la future construction d'une médiathèque intercommunale localisée au 7-9 rue du Colonel Payan.
La zone d'intervention se situe dans la partie occidentale de la ville actuelle, au pied du rocher Saint-Charles. Ces terres, éloignées du cœur de la ville antique et du bourg médiéval (emplacement actuel de la cathédrale Notre-Dame du Bourg), sont localisées au pied de l'éperon rocheux dominant la Bléone et ses affluents (le Mardaric et les Eaux Chaudes) où s'implante au XI^{e} s. le château de l'évêque. Alors que subsiste toujours le bourg médiéval primitif, une agglomération se crée puis se développe autour du *castrum* dès cette période. Ce quartier, qui n'a jamais fait l'objet d'aucune intervention archéologique permettant d'en étudier la stratigraphie, reste également une zone fort mal connue en ce qui concerne l'occupation antique.

Antiquité
Ce secteur de la ville apparaît tout d'abord tributaire des mouvements de la Bléone et du Mardaric qui viennent déposer leurs limons, colmatant peu à peu le pied du rocher.

Les premiers indices d'une occupation, au cours de la période antique, se matérialisent par la présence d'un mur et d'une fosse qui a livré du mobilier céramique attribuable au III^e s. de n. è.
La gestion de ces terres semble par la suite momentanément interrompue. En effet, une fois les matériaux de l'élévation du mur soigneusement récupérés, on note un retour des dépôts alluviaux témoignant d'une nouvelle exposition aux crues des rivières.
La séquence stratigraphique ultérieure indique la présence d'un remblai de terre argileuse brun foncé que ses caractéristiques rapprochent de terres cultivables. Cette phase n'est pas datable.

Moyen Âge
La phase médiévale est authentifiée par la présence d'une vaste fosse dépotoir.
Le mobilier (faune et céramique culinaire) l'apparente très nettement à un dépotoir domestique. Il est constitué d'une production glaçurée datable de la fin du XIII^e s. et du premier quart du XIV^e s. Les terres se situent alors à l'arrière de la couronne de maisons constituant le faubourg de l'Hubac et il est probable que ce dépotoir soit issu de ce quartier.

Moderne
La période moderne est marquée par un apport massif de remblais. Ces travaux, destinés à surhausser et régulariser une zone marquée à la fois par des dépôts alluviaux et des rejets domestiques, surélèvent de près de 1,50 m les terrains, modifiant et occultant la topographie médiévale.
C'est à partir de ces niveaux que se développent les constructions du quartier moderne (fin XVIII^e s.).

Christophe Voyez et Émilie Leal
INRAP

FORCALQUIER
Église Saint-Mary

Moyen Âge

Historique

Une campagne de sondages a été réalisée dans l'église Saint-Mary de Forcalquier. Située au sommet de la Citadelle et aujourd'hui réduite à l'état de ruine, elle fut un monument central de la vie religieuse et politique de Forcalquier et du diocèse de Sisteron au Moyen Âge. Son existence est déjà attestée au cours du X^e s. lorsque Arnulphe, évêque de Sisteron, y transporta les reliques de saint Mary (Féraud 1879, 13 ; Bernard 1904, 34 ; Didier 1954, 55 ; Poly 1976, 56 ; Thirion, Lacroix, Viré 1996, 9). Au milieu du XI^e s., suite au concile d'Avignon de 1060, l'église est élevée au rang de concathédrale (Didier 1954). Cette réforme a donné lieu au partage des biens épiscopaux entre les chapitres de Sisteron et de Forcalquier et a vraisemblablement entraîné une restauration de l'édifice religieux.
En 1486, les reliques et le siège du chapitre furent transférés dans l'église Notre-Dame du Bourguet (Roman 1887, 19 ; Barruol 1977, 234). Cependant, les chanoines continuèrent à la desservir jusqu'au XVI^e s. (Roman 1887, 19 et 24) et épisodiquement au moins jusqu'en 1785 (Arnaud 1885, 3).
Les ruines de l'église avaient déjà fait l'objet de quelques observations de la part de J.-Y. Royer et G. Barruol qui l'avaient identifiée comme une « grande église romane classique, typique du XII^e s. provençal » (Royer 1986, 128).

■ Les sondages

Les structures qui restent en élévation permettent d'apprécier les grandes dimensions que l'église avait atteintes (environ 30 m de longueur), peut-être dans une phase tardive, et d'observer quelques détails sur l'organisation spatiale du monument. Ainsi, son orientation devait être nord-est/sud-ouest. On reconnaît aujourd'hui le mur de façade, une partie du mur latéral oriental et, plus au nord, la moitié de l'abside avec deux fenêtres partiellement *in situ*. Les blocs qui constituaient à l'origine le parement externe du mur de l'abside ont été complètement arrachés et, dans l'état actuel, seul le blocage du mur est encore visible.
Deux sondages ont été effectués sur le site.
Le premier sondage a été réalisé à l'intérieur de l'abside conservée afin d'observer le rapport topographique entre le chœur et la nef, vérifier la conservation du niveau du sol d'origine et retrouver la trace du parement externe du mur de l'abside pour mieux la caractériser.
Le deuxième sondage a été implanté dans la zone du chœur, environ 3,50 m au sud-est du premier. En effet, l'abside se trouve légèrement décalée vers le nord-ouest par rapport à la façade principale et à l'axe longitudinal, encore perceptible, de l'église. Cette anomalie avait déjà été mise en évidence par J.-Y. Royer sur le plan de l'église publié en 1986 où l'auteur avait restitué un décroché qui permettait de relier l'abside et le mur latéral (Royer 1986, 129).

Les deux sondages ont mis au jour des structures imposantes : la fondation de l'abside, dans le premier sondage et un mur de 1,60 m de large dans le deuxième. Ce dernier mur présente un alignement tout à fait particulier qui ne semble pas avoir de relations ni avec la façade ni avec le mur latéral d'origine situé plus au sud. L'appareillage du mur semble relativement soigné, bien que conservé exclusivement dans sa fondation et partiellement appuyé contre le safre. Une tombe complètement remaniée a également été reconnue dans le deuxième sondage (un fragment de crâne a

été retrouvé à l'intérieur). Elle utilisait le parement du mur comme limite orientale et deux dalles très étroitement liées comme limite occidentale.
Les traces d'un niveau de sol, dont il reste sur le terrain le négatif des pierres plates sur les morceaux de mortier, sont associées aux structures.
La stratigraphie plus superficielle montre des phases de destructions alternées avec des moments d'abandon du site.

Conclusion

Il semble possible d'affirmer que les structures mises en évidence dans ce secteur de l'église appartiennent à un aménagement monumental de l'édifice. En effet, nous pouvons avancer l'hypothèse selon laquelle l'église a été agrandie en direction du nord, notamment avec la construction de l'abside visible aujourd'hui et à travers la construction du mur dont la vocation reste encore fortement incertaine. En partant de ce postulat, il apparaît évident que les traces d'un édifice plus ancien, qualifié par N. Didier de chapelle castrale (Didier 1954, 49), seraient à rechercher plus au sud, vers la zone de la façade.

Mariacristina Varano
UMR 6572 du CNRS, LAMM/université de Provence

Arnaud 1885 : ARNAUD (Camille) – *L'église de Saint-Mary à Forcalquier.* Forcalquier : *s. n.*, 1885. 14 p.

Barruol 1977 : BARRUOL (Guy) – *Provence romane.* Volume 2 : *la Haute-Provence.* La Pierre-qui-Vire : Presses monastiques, 1977. 451 p. (Zodiaque. La nuit des temps).

Bernard 1904 : BERNARD (Cyprien) – *Essai historique sur la ville de Forcalquier.* Forcalquier : *s. n.*, 1904. 374 p.

Didier 1954 : DIDIER (Noël) – *Les églises de Sisteron et de Forcalquier du XI^e siècle à la Révolution. Le problème de la « concathédralité ».* Paris : Dalloz, 1954. XVIII-240 p. (Essais et travaux de l'Université de Grenoble).

Féraud 1879 : FÉRAUD (Jean-Joseph-Maxime) – *Souvenirs religieux des églises de la Haute-Provence. Suite et complément de l'Histoire, géographie et statistique des Basses-Alpes.* Marseille : Laffitte, 1972 (Reprod. en fac-sim. de l'éd. de Digne, Vial, 1879). 350 p.

Poly 1976 : POLY (Jean-Pierre) – *La Provence et la société féodale : 879-1166. Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi.* Paris : Bordas, 1976. VIII-431 p. (collection Études. Histoire. série verte).

Roman 1887 : ROMAN (Joseph) – *Obituaire du chapitre de Saint-Mary de Forcalquier (1074-1593), publié d'après le manuscrit original.* Digne : Chaspoul & Cie, 1887. 92 p.

Royer 1986 : ROYER (Jean-Yves) – *Forcalquier.* Forcalquier : ODIM, 1986. 406 p.

Thirion 1996 : THIRION (Jacques), LACROIX (Jean-Bernard), VIRÉ (Marie-Madeleine) – *Alpes de Haute-Provence, les cathédrales.* Tome III. *Forcalquier, Saint-Mary et Notre-Dame du Bourguet.* Forcalquier : impr. B. Vial, 1996. 77 p.

Moyen Âge — Moderne

FORCALQUIER
Rue Marius Debout

Cette campagne de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'un îlot (création de logements sociaux et ateliers d'artistes) situé entre les rues du Palais et Marius Debout, dans le centre historique de Forcalquier [1]. Le projet intègre la construction de deux bâtiments, la création d'une esplanade et la réhabilitation de logements anciens.
La zone d'intervention se trouve à l'intérieur des murs de la ville médiévale, le long d'une rue importante, la rue Marius Debout, autrefois connue comme rue Grande où se concentraient de nombreuses activités lucratives (commerces ou artisanat).
L'enjeu de cette campagne était de dresser un état des lieux de cette zone, en répertoriant de manière systématique caves et pièces, et de tenter de dresser une chronologie, relative ou absolue, dans le cas où cela s'avérait possible. L'étude des structures a été complétée par trois sondages effectués à la pelle mécanique.

Le parcellaire actuel montre, pour l'îlot concerné par le diagnostic, une forme en arc de cercle orientée nord-sud en amont de l'ancienne rue Grande. Dix parcelles ont été identifiées le long de la rue Marius Debout et sept parcelles répertoriées rue du Palais.
La topographie présente un pendage régulier vers l'ouest avec une rupture de pente bien marquée constituant une ligne directrice nord-sud sur une moitié de l'îlot. Cette configuration du terrain permet de proposer au moins deux terrasses successives de largeur plus ou moins égale, formant une sorte de barrière naturelle. Cet aménagement de rupture de pente a été identifié sur une longueur de plus de 30 m et doit se prolonger vers le nord. Il est perceptible dans le découpage parcellaire et apparaît comme un élément important de la structuration de l'habitat, séparant les parcelles donnant sur la rue Marius Debout et celles ouvrant sur la rue du Palais. Le dénivelé varie de 4 à 10 m selon les endroits. Les murs supportant les parties aval des maisons construites sur la terrasse supérieure masquent la présence du substrat marneux dans lequel ont été creusés, dès le Moyen Âge, de nombreuses caves ou espaces troglodytiques offrant une façade en élévation du côté ouest (fig. 2).

La configuration générale de l'îlot s'organise en une série de parcelles laniérées et denses, de largeurs variables comprises entre 2,50 et 5,80 m. Leur profondeur varie de 14 à 18 m pour celles de la rue Marius

1 Voir *NIL PACA* 7, 1990, 17. Voir aussi Bérard 1997, 201-206 ; Berluc-Pérussis 1886 ; Bernard 1904 ; Royer 1986.

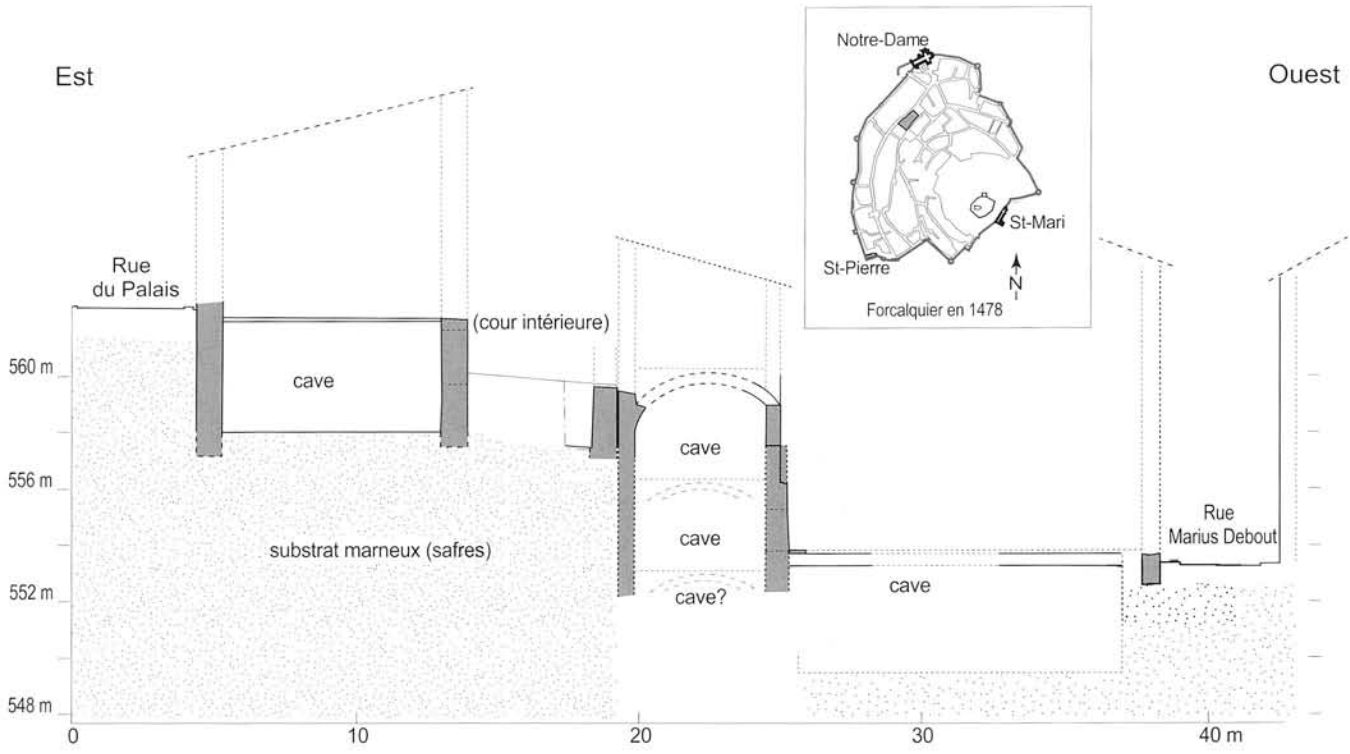

Fig. 2 – FORCALQUIER, rue Marius Debout. Structuration de l'habitat médiéval, avec caves creusées dans le substrat marneux et, dans la vignette, plan du centre en 1478 d'après J. Maurizot (relevé B. Fabry et E . Leal ; DAO C. Voyez, INRAP).

Debout et de 5,50 à 14 m pour celles de la rue du Palais. Les parcelles sont adossées de part et d'autre d'un mur de terrasse en raison du fort dénivelé existant entre la rue du Palais et la rue Marius Debout. Si leurs dimensions – plus particulièrement leur largeur – témoignent d'une certaine irrégularité du parcellaire, leur structuration interne est relativement homogène.
Les structures les plus anciennes sont des caves souterraines dont la construction ne semble pas antérieure au XIII^{e} s. Ces espaces ont fait l'objet de nombreux remaniements qui témoignent de leur importance dans la fonctionnalité des demeures. Creusées dans le substrat et par conséquent puissamment contrebutées, ces caves sont couvertes d'une voûte en berceau, parfois surbaissée. La portée des voûtes varie de 3,40 à 5,80 m pour les ouvrages des parcelles donnant sur la rue Marius Debout et de 2,50 à 4,10 m pour ceux des parcelles donnant sur la rue du Palais. Un arc doubleau en pierre de taille vient parfois renforcer la maçonnerie à l'aplomb de la façade sur rue. Les murs de soutènement sont constitués d'un parement unique à assises régulières de moellons soigneusement équarris, plaqué contre le substrat sur toute la hauteur de la cave.

La présence, dans les parcelles de la rue Marius Debout, de trois escaliers à vis venant s'intégrer au bâti préexistant constitue un élément particulièrement intéressant des transformations de cet îlot à la fin du XV^{e}-début XVI^{e} s. Au moins trois maisons adoptent ce nouveau parti distributif. L'implantation de l'escalier s'effectue alors en fond ou en avant de parcelle.
On constate ensuite une extension du bâti. Si ce phénomène commun à l'ensemble de l'îlot a bien été identifié, il n'a en revanche pas pu être bien calé chronologiquement et il est probable que ce processus s'étende sur une période assez longue. Il ne semble pas antérieur au XVI^{e} s. et doit se poursuivre jusqu'au début du XVIII^{e} s. Deux procédés sont mis en œuvre pour étendre la surface bâtie disponible. Au sous-sol, on procède à une reprise du creusement des caves de manière à les étendre sous la rue et parfois également sous les cours. En surface, la construction de nouveaux espaces voûtés dans les espaces libres jusque-là permet d'investir les arrière-cours. Avec la topographie en terrasse, ce sont désormais trois niveaux qui peuvent être observés. Ce processus d'extension et de densification du bâti aboutit à une atténuation du phénomène de terrasse, les niveaux de caves des parcelles de la rue du Palais correspondant au rez-de-chaussée et au premier étage des parcelles sur la rue Marius Debout.
Aux XVII^{e} et XVIII^{e} s., la construction de nouvelles façades s'accompagne d'un réalignement de la ligne de façade sur rue en avant des murs médiévaux. Cette caractéristique est visible en fondation de certaines caves et en élévation dans la ligne de façade de la rue Marius Debout. Actuellement, les façades en place des maisons formant l'îlot sont en majorité datées des XVII^{e} et XVIII^{e} s. Aux abords immédiats, certaines d'entre elles présentent des éléments médiévaux.

Les sondages réalisés au sein de ce bâti ont livré des éléments architecturaux et lithiques (deux piles d'éviers fragmentées en calcaire coquillier, des éléments de fenêtres à meneau du XV^{e} s., un bloc mouluré indéterminé et une cuve quadrangulaire entière), du mobilier céramique engobé et glaçuré de production

régionale datable de la fin du XV^{e}-XVI^{e} s., ainsi qu'une plaque de bronze émaillée selon la technique des émaux champlevés (h. : 6,7 cm ; larg. : 7,7 cm ; ép. : 2 mm). Cette plaque portant un motif d'oiseau auréolé constitue une découverte remarquable, dont la datation reste discutée (XIV^{e}-XVI^{e} s.). Identifiée comme la représentation de l'un des quatre Vivants, l'aigle symbole de saint Jean l'Évangéliste, cette plaque, en cours d'étude, pourrait provenir d'un coffre ou autre élément mobilier, sans doute à vocation liturgique.

Christophe Voyez et Émilie Leal
INRAP

Bérard 1997 : BÉRARD (Géraldine) – *Les Alpes-de-Haute-Provence*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de la culture, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 1997. 567 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 04).

Berluc-Pérussis 1886 : BERLUC-PÉRUSSIS (Léon de) – *Les dates de l'histoire de Forcalquier*. Forcalquier : F. Bruneau, imprimeur de l'Athénée, 1886. 225 p.

Bernard 1904 : BERNARD (Cyprien) – *Essai historique sur la ville de Forcalquier*. Forcalquier : *s. n.*, 1904. 374 p.

Royer 1986 : ROYER (Jean-Yves) – *Forcalquier*. Forcalquier : ODIM, 1986. 406 p.

Diachronique

MANOSQUE
Centre urbain

Une enquête d'évaluation du patrimoine archéologique urbain a été réalisée sur Manosque dans le cadre des documents édités par le CNAU. Le périmètre concerné par l'étude inclut le centre historique et ses abords immédiats, dont l'évolution a été détaillée en huit périodes.

Des origines à la fin de l'Antiquité ; le haut Moyen Âge (VII^{e}-IX^{e} s.)

La connaissance des deux premières périodes est tributaire des seules données recueillies lors des fouilles du chevet de l'église Notre-Dame (Buisson-Catil, Chemin, Grenet 1988 ; Chemin, Grenet 1990). Elles attestent dès avant la fin du Néolithique et à l'âge du Fer une fréquentation ponctuelle du secteur dont l'occupation semble se densifier dans les premiers siècles de notre ère, sans qu'il soit alors possible de préciser le degré d'organisation de l'habitat.

La présence de sépultures autour de Notre-Dame, qui fait peut-être déjà partie du paysage, permet de conjecturer l'existence d'une communauté aux VIII^{e}-IX^{e} s.

X^{e}-XI^{e} siècles

Manosque sort de l'ombre à la fin du X^{e} s. Ville de statut déjà important, puisqu'elle est alors choisie, par deux fois, par le comte de Provence, pour la tenue de plaids généraux, Manosque connaît, dans le courant du XI^{e} s., une grande période d'essor qui s'accompagne d'une restructuration territoriale autour de deux pôles habités distincts dont les emprises respectives restent indéterminées : la ville basse et le *castrum*. La première dispose alors de trois lieux de culte, les églises Notre-Dame évoquée en 984, Saint-Jean et Saint-Étienne non localisées.

De 1100 à 1350 (fig. 3, a)

Politiquement mouvementés, les XII^{e} et XIII^{e} s. correspondent pour la ville à une période faste du point de vue démographique et économique. Au-delà de la première ceinture de remparts collectifs, attestée au XII^{e} s., se développent vers l'est d'importants faubourgs ; à la fin du XII^{e} s., la ville se dote d'une seconde église paroissiale dédiée à Saint-Sauveur, et dès avant le milieu du siècle suivant, l'existence d'une communauté juive implique celle d'infrastructures liées au culte israélite ; à la fin du XIII^{e} s., trois communautés de mendiants (Carmes, Clarisses et Franciscains) s'établissent à la périphérie de la ville.

De 1350 à 1500 (fig. 3, b)

La physionomie urbaine s'adapte au contexte sombre de la seconde moitié du XIV^{e} s., consécutif à l'intrusion de la peste. Une nouvelle ceinture de remparts est édifiée à partir des années 1360 pour mettre à l'abri les anciens faubourgs et l'on constate, ici comme partout, un repli des populations derrière ces murs ; ce mouvement touche également les établissements conventuels périurbains de mendiants, tous reconstruits intramuros. À la fin de la période, Manosque reçoit l'afflux massif de potiers ligures dont les productions vont renouveler le vaisselier provençal dans les décennies suivantes. Leurs ateliers se développent aux portes de la ville (Amouric, Horry, Vayssettes 1997, 529-538).

L'époque moderne

Le violent séisme qui frappe Manosque en 1708 va, sans en changer la structure, profondément transformer le paysage urbain imposant tout au long du XVIII^{e} s., sur la plupart des édifices, d'importantes restaurations et reconstructions qui donnent aujourd'hui à la ville médiévale un faciès moderne tardif. Certains établissements, fortement ébranlés et devenus trop exigus, sont reconstruits à la périphérie du centre ancien : l'hôpital Sainte-Barbe et le Séminaire, déjà vétustes, quittent alors le corps de ville.

La révolution et l'époque contemporaine

La période révolutionnaire a privé la ville du palais seigneurial des comtes de Forcalquier échu aux Hospitaliers, vendu comme bien national et détruit en 1793, ainsi que des couvents urbains de l'Observance, des Carmes, des Capucins et des Bernardines.

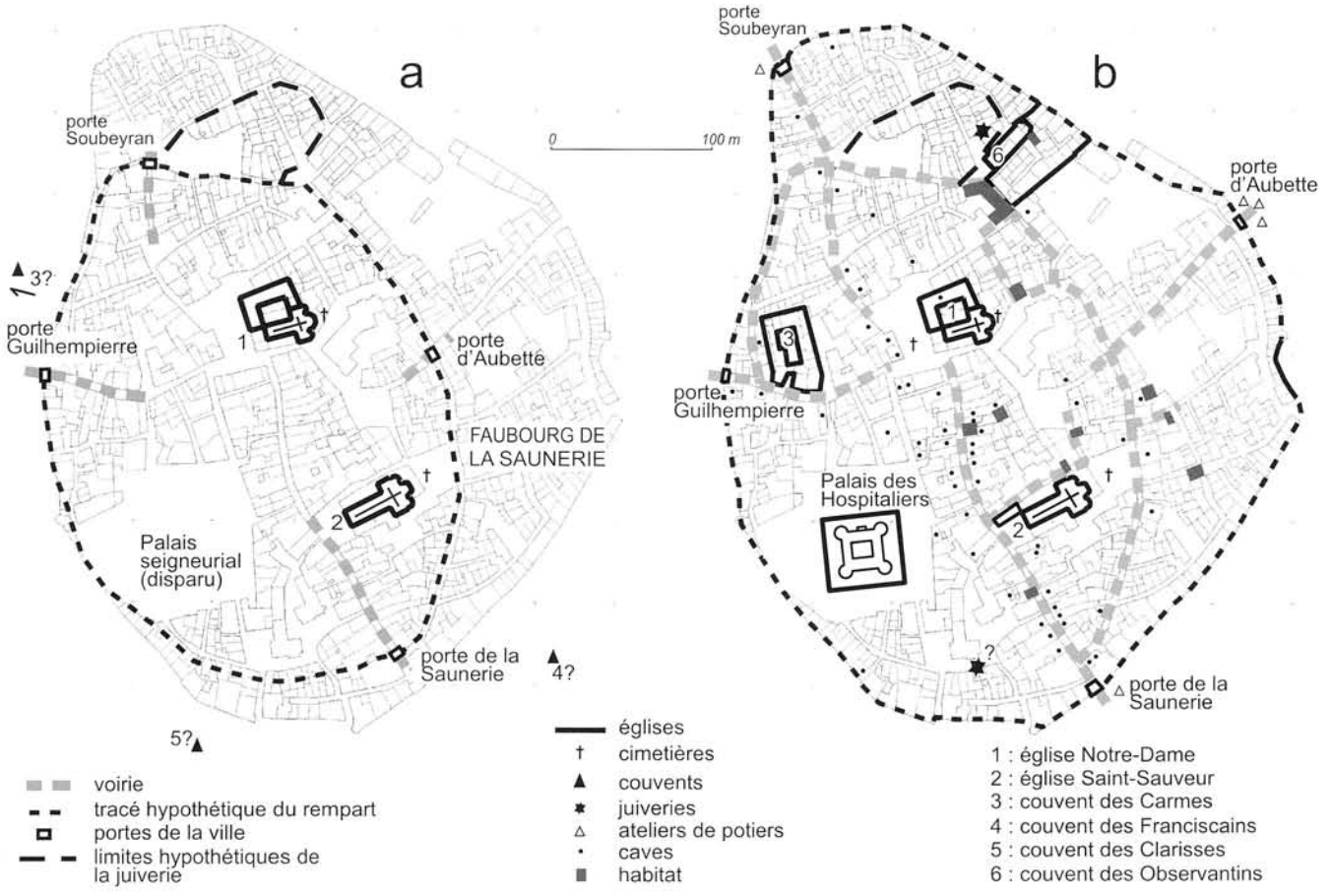

Fig. 3 – MANOSQUE, Centre urbain. a : de 1100 à 1350 ; b : de 1350 à 1500 (S . Claude).

Les fortifications, très endommagées en 1708, achèvent de perdre leur fonction défensive au XIX^{e} s. pour s'ouvrir sur les faubourgs en développement aux abords de la ville.

L'estimation difficile de l'état de conservation du sous-sol a mis en évidence certaines zones définitivement spoliées et un affleurement général du sol naturel assez haut. Toutefois de larges secteurs (espaces libres ou dépourvus de cave) susceptibles d'avoir échappé aux destructions peuvent offrir un champ d'application à la recherche archéologique.

Sandrine Claude

Amouric, Horry, Vayssettes 1997 : AMOURIC (Henri), HORRY (Alban), VAYSSETTES (Jean-Louis) – Le renouvellement des XV^{e}-XVI^{e} siècles en France méditerranéenne : les lieux, les hommes et les produits. *In* : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle) dir. – *La céramique médiévale en Méditerranée* : actes du VI^{e} congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995. Aix-en-Provence : Narration éditions, 1997, 529-538.

Buisson-Catil, Chemin, Grenet 1988 : BUISSON-CATIL (Jacques), CHEMIN (René), GRENET (Michel) – *Nécropole médiévale de Notre-Dame de Romigier, Manosque, Alpes de Haute-Provence* : rapport de fouille de sauvetage urgent, 1988. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1988.

Chemin, Grenet 1990 : CHEMIN (René), GRENET (Michel) – *Fouille de l'extérieur du chevet de l'église de Notre-Dame de Romigier, Manosque, Alpes-de-Haute-Provence* : rapport de fouille de sauvetage urgent, 1990. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1990.

Néolithique moyen — Néolithique final

MÉAILLES
Grotte de Pertus II

La grotte de Pertus II, creusée dans les calcaires nummulitiques de Méailles, est formée d'un abri et d'une petite chambre de 8 m sur 7 ; elle a fait l'objet d'un sondage destiné à récolter des informations contextuelles (processus de formation du site, datations…) et à préciser les données de fouilles anciennes (Iaworsky 1960).

Le secteur ouvert (4 m^{2} environ) laisse apparaître, sous un lambeau de couches en place attribuables au Néolithique final, une puissante séquence du Chasséen terminal (plus de 2 m) composée de fines couches à développement vertical. Cette occupation montre deux faciès sédimentaires distincts.

Fig. 4 – MÉAILLES, grotte de Pertus II.
Vue d'ensemble de la stratigraphie (C. Lepère).

La partie supérieure (environ 90 cm de puissance) montre l'alternance de foyers, de couches argileuses jaunâtres à nodules en amande et de couches plus brunes (limon de bergerie ?). La seconde (environ 1,20 m de puissance) se compose d'un sédiment rouge fendillé (limon de bergerie), plus ou moins épais, et de « foyers indurés » (fig. 4). Ces observations offrent les premières informations sur la fonction du site et son évolution. La première phase semble en effet correspondre à un faciès de type habitat, la seconde, à une phase de bergerie. Cela implique probablement un changement dans la fonction ou dans l'organisation spatiale de la grotte.
La dichotomie entre les densités de matériel issues de ces deux faciès plaide en faveur de cette hypothèse. En effet, la partie supérieure renferme plus de 80 % du mobilier chasséen pour une puissance plus réduite. Les analyses sédimentologiques en cours (J.-É. Brochier) préciseront ces observations.
Le mobilier découvert semble homogène, tout au moins pour la céramique, et confirme l'étude du matériel issu des fouilles anciennes (Lepère 2003). Néanmoins, il comprend deux éléments nouveaux : une forme non connue (cuillère) et deux tessons à décor gravé appartenant à un vase dégraissé dans une terre différente de l'ensemble de la série.

La réalisation de prélèvements systématiques dans chacune des couches distinguées permettra d'une part de préciser la nature et le rythme des dépôts (palynologie), d'autre part d'engager une série de datations ^{14}C qui posera un jalon chronologique du Chasséen en Provence.

Cédric Lepère
Doctorant, CÉPAM Sophia-Antipolis ; université d'Aix-Marseille I

Iaworsky 1960 : IAWORSKY (Georges) – La Grotte Pertus II à Méailles du Néolithique au Romain. *Bulletin du musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, 7, 1960, 81-152.
Lepère 2003 : LEPÈRE (Cédric) – *Approche comparative des ensembles céramiques du Néolithique supérieur de Pertus II et Escanin II.* Aix-en-Provence : université de Provence, 2003 (mémoire de DEA).

Moyen Âge ?

MÉOLANS-REVEL
Les Clôts de Saint-Barthélémy

Moderne ?

Constituée de plusieurs hameaux dispersés (Méolans, Saint-Barthélémy, Laverq, Rioclar et Revel), la commune de Méolans-Revel s'étend sur les deux rives de l'Ubaye à 8 km du Lauzet-Ubaye. La fouille a été réalisée au hameau de Saint-Barthélémy dans le quartier des Clôts (1 233 m d'altitude). Au cours de l'été, des aménagements paysagers dans la partie nord d'un terrain privé ont en effet mis au jour, à 1,10 m de profondeur, une sépulture conservée sur une longueur totale de 1,42 m et une largeur maximale de 0,26 m (fig. 5).

Les sépultures

L'inhumation primaire Sp1 est orientée nord-ouest/sud-est, tête au nord-ouest (regardant vers l'est [1]), déposée en décubitus dorsal et présentant une légère inflexion de l'ensemble du corps vers la gauche.

Le membre supérieur droit était entièrement fléchi, replié le long du thorax, la main droite au niveau de la ceinture scapulaire dispersée dans le thorax [2] tandis que le membre supérieur gauche était légèrement replié au niveau du coude avec l'avant-bras reposant sur le coxal gauche.
Les membres inférieurs en extension étaient disposés symétriquement. Cependant, le membre inférieur droit présentait une complète rotation latérale [3] ayant entraîné le glissement de la *patella* droite, tandis que le membre inférieur gauche – face d'apparition antérieure – n'avait subi aucun déplacement.

1 Il s'agit d'une rotation originelle de l'ensemble du bloc crânio-facial comme en témoignent les connexions rachidiennes.

2 Aucun équilibre instable conservé au niveau des mains.

3 Face d'apparition supérieure, *caput femoris* en direction latérale (vers la gauche).

Fig. 5 – MÉOLANS-REVEL, les Clôts de Saint-Barthélémy. Inhumation Sp1 après décapage, vue prise depuis le sud.

Le corps du défunt reposait directement sur un niveau détritique argilo-limoneux composé de petits blocs et de cailloux à 1,20 m de profondeur. N'ayant bénéficié d'aucun dépôt en fosse aménagée, l'inhumation disposait néanmoins d'une architecture funéraire partiellement conservée, composée de cinq blocs de pierre de forme irrégulière non équarris et disposés de part et d'autre du corps du défunt et de chant au niveau du crâne sur une longueur conservée de 1,63 m et une largeur interne au niveau des membres supérieurs de 0,37 m et une largeur externe au sud de 0,49 m. Si l'architecture de ce coffrage de pierres n'est que partiellement visible, l'examen taphonomique du corps a permis de confirmer son existence par le relevé de plusieurs effets de parois et de contrition au niveau des épaules, du bassin et des membres supérieurs puis inférieurs. Plus particulièrement, nous avons pu observer une torsion de la colonne vertébrale ainsi que les marques d'une contrainte très importante le long de la partie droite du corps de l'inhumation ayant entraîné une rotation du coxal et du fémur droits vers l'extérieur (rotation latérale).

Plusieurs fragments épars d'ossements [4] (Sp2) ont également été trouvés dans les niveaux de remplissage situés au sud-est de la sépulture principale et dans les remblais de fondation de la propriété. Le propriétaire précise que les restes d'autres sépultures ont en effet pu être remaniés au moment de la construction de la bâtisse et déposés dans un autre secteur de la propriété. Ces éléments épars pourraient donc leur appartenir. Néanmoins, leur contemporanéité avec l'inhumation principale Sp1 n'a pu être établie.

L'examen ostéologique des restes inhumés a permis de déterminer que l'inhumation Sp1 présentait tous les caractères d'un individu de sexe féminin et pouvait appartenir à une classe d'âge au décès comprise entre 30 et 39 ans (Masset 1982 ; Bruzek 1991 ; Castex, Courtaud, Hambucken-Bontempi 1993). Compte tenu de la représentativité et de la nature des ossements de Sp2, aucune détermination n'a été possible.

4 Sans aucune connexion anatomique et représentés essentiellement par des fragments de crâne.

■ Datation

Aucun dépôt funéraire n'accompagnait les inhumations mises au jour et aucun mobilier n'a été trouvé dans les niveaux de remblai post-occupation de ces dernières. En l'absence de marqueurs chronologiques et d'une architecture funéraire entièrement conservée, l'attribution d'une datation précise pour l'inhumation Sp1 est malaisée.
En effet, dans les Alpes-de-Haute-Provence ou les Hautes-Alpes, pour des secteurs d'altitude inférieure ou identique, les inhumations isolées présentant le même type de coffrage funéraire sont rarement datées ou se rattachent à des aires chronologiques pouvant s'étendre du Néolithique au XIV^{e} s. [5].
Cependant, il semble que le type d'architecture funéraire qui la compose corresponde davantage à celui que l'on observe pour la période médiévale/moderne.

Ainsi, l'inhumation principale mise au jour à Saint-Barthélémy vient compléter le lot des vestiges déjà répertoriés sur la commune de Méolans-Revel et qui témoignent d'une occupation pérenne ; occupation, exploitation du sol et adaptation au milieu qui s'observent également sur d'autres secteurs d'altitude des Alpes du Sud (Buëch, Champsaur, vallée de Freissinières, haute et moyenne vallées de l'Ubaye) (Garcia 2002 ; Walsh, Mocci 2003).

Bérengère Perez
Doctorante CNRS, centre Camille-Jullian, université de Provence

Bruzek 1991 : BRUZEK (Jaroslav) – *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'Homme fossile*. Paris : Muséum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, 1991 (thèse de doctorat).

Castex, Courtaud, Hambucken-Bontempi 1993 : CASTEX (D.), COURTAUD (P.), HAMBUCKEN-BONTEMPI A.) – Les caractères extra coxaux. *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, nouvelle série, 5, 1-2, 1993, 225-235.

Garcia 2002 : GARCIA (Dominique) coord. – *PCR Histoire d'une vallée alpine : l'Ubaye des âges des Métaux aux temps modernes* : rapport intermédiaire 2002. Aix-en-Provence : SRA-PACA, Centre Camille Jullian, 2002. 191 p.

Masset 1982 : MASSET (Claude) – *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Paris : Université de Paris VII, 1982. 301 p. (thèse de doctorat de sciences naturelles).

Walsh, Mocci 2003 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence), DUMAS (Vincent) collab., DURAND (A.) collab., TALON (B.) collab., TZORTZIS (Stefan) collab. – Neuf mille ans d'occupation du sol en moyenne montagne : la vallée de Freissinières dans le Parc national des Écrins (Freissinières, Hautes-Alpes). *Archéologie du Midi médiéval*, 21, 2003, 185-198.

5 Salignac près de Chardavon, Saint-Geniez sur le rocher de Dromion, Allos, la Grange du Bas-Plan à La Motte-du-Caire dans les Alpes-de-Haute-Provence et Malcor à Jarjayes sur les rives du torrent du Retruc pour les Hautes-Alpes.

Moyen Âge

NIOZELLES
Quartier de la Grande Bastide

Des travaux d'extraction de terre au pied de la motte castrale (fouillée de 1991 à 1994 [1] ; Mouton 2003) ont mis au jour, et en grande partie détruit, une sépulture à un endroit où on ne connaît ni église ni cimetière. Les inhumations isolées à proximité des habitats semblent s'être pratiquées jusqu'au XII[e] s.

La partie supérieure de deux squelettes a pu être reconnue. Deux individus, âgés l'un d'environ 16 à 20 ans et l'autre de 20 à 24, ont été inhumés ensemble en pleine terre. Deux molaires n'appartenant pas à ces individus semblent montrer que ce type de sépulture n'a pas été unique à cet endroit bien qu'aucune autre trace n'ait été détectée à proximité. Aucun matériel ni élément de datation n'a pu être relevé. Toutefois la seule occupation connue sur le site est celle de la motte qui a été en activité de la fin du X[e] s. jusque vers 1030. Il est vraisemblable que ces personnes sont décédées, sans doute de maladie, à ce moment-là. Une datation au radiocarbone pourrait le confirmer.

Daniel Mouton
Chercheur associé LAMM-CNRS

1 Voir *BSR PACA* 1991, 40-41 ; 1992, 37-39 ; 1993, 20-22 ; 1994, 24-25.

Mouton 2003 : MOUTON (Daniel) – *La roca de Niozelles et les mottes castrales de la vallée de la Durance moyenne et ses abords.* Aix-en-Provence : université de Provence, 2003. 3 vol. (694 p.) (thèse dactylographiée). Pour Niozelles voir, en particulier, le volume 1.

Néolithique — Âge du Fer I

PEIPIN
Les Granges

La réalisation d'un lotissement privé sur 45 308 m² induisant d'importants terrassements, à proximité immédiate du vieux village de Peipin, a conduit le SRA à prescrire une fouille préventive sur une superficie de 3500 m². La fouille a essentiellement porté sur des structures en creux [1].
Le plateau fouillé appartient aux piémonts de la montagne de Lure ; en pente douce vers l'est, il est formé d'une seule grande parcelle cadastrale actuellement en friche.
Deux phases d'occupation ont été découvertes, dont la datation a été confirmée par des analyses ^{14}C.

■ L'occupation néolithique

La première phase d'occupation est attribuée au Néolithique final. Outre des fosses et quelques lambeaux de sols, un fossé indique la mise en œuvre de travaux agricoles non négligeables pour une période relativement ancienne. On peut en effet penser que ce fossé a canalisé des eaux pour permettre une mise en valeur agricole.
La faible quantité de céramiques ne permet pas d'attribuer l'occupation à une phase précise du Néolithique final mais la date ^{14}C indique le début du III[e] millénaire (Lyon 2454, âge ^{14}C BP 4260 ± 45, en âge calibré de 2919 à 2705 av. J.-C.).

1 Fouille effectuée par l'INRAP du 17 novembre 2003 au 6 février 2004.

■ Le premier âge du Fer

L'occupation majeure est datée de la fin de l'âge du Fer I ; avec sa complexité et ses nombreuses facettes différentes, elle est bien mieux documentée. Il reste à préciser les relations avec l'*oppidum* de la Plaine. Tout laisse cependant penser que nous sommes ici en présence d'un terroir homogène : un habitat de hauteur, un habitat de plaine (ou plutôt ses traces) avec ses pratiques funéraires, une zone de fumage ou de cuisson et enfin la possible présence de champs. Si tous ces éléments sont effectivement contemporains dans l'âge du Fer, on entre ici dans le cadre d'une étude complète de terroir sous ses différents aspects, domestiques, agricoles, fonctionnels voire cultuels et en tout cas funéraires. Il faut souligner que toutes les dates concordent sur une période assez courte.

Les tombes plates

L'élément le plus marquant reste six tombes plates avec leur organisation en cercle mais sans marqueur circulaire de type tumulus ou enclos (un tumulus en terre aurait-il pu disparaître complètement ?).
Le recrutement atypique (cinq hommes et un enfant) interroge. Statistiquement, la possibilité qu'il soit le fruit du hasard est faible. Il est clair qu'une volonté a présidé à l'organisation circulaire de l'ensemble. Peut-on aller plus loin ? Les tombes étant probablement signalées par des pierres dressées, rien ne s'oppose à des inhumations échelonnées dans le temps. Sur le groupe familial éventuel, on ne peut dire grand-chose

tant que la pratique d'analyses d'ADN fiables sur os n'est pas au point ni de pratique courante.
Le groupe funéraire est-il lié à un fait d'arme ? Aucune trace de mort violente, élément qui irait dans ce sens, n'a pu être relevée à l'étude des corps.
Ce recrutement et le plan circulaire sont-ils plutôt liés à un aspect cultuel ? Mais les cadavres ne paraissent pas avoir subi de traitement particulier, pas plus qu'ils ne sont vêtus de manière spéciale ; certains se sont décomposés en espace vide, certains en coffres et d'autres encore sous une simple couverture de matériaux périssables, sans souci d'homogénéisation des rites.
Si de nombreuses sépultures protohistoriques ont été fouillées dans les Alpes du Sud, pour la plupart ces travaux sont anciens, les données sont floues, les restes osseux rarement étudiés. L'étude anthropologique des tombes est une nouveauté dans ce domaine alpin.
En définitive, il faut reconnaître que l'on sait peu de chose des rites funéraires protohistoriques, en particulier de leurs aspects cultuels sinon qu'ils intègrent, au moins, pour le deuxième âge du Fer provençal, des sacrifices humains. Il est donc pour le moins hasardeux de quitter le niveau purement descriptif pour proposer sérieusement des hypothèses fonctionnelles.

Les foyers à galets chauffés

Huit grands foyers dégagés sont tous établis sur le même modèle : une fosse rectangulaire de 1,50 m à 2 m de long, avec une couche de bûches de chêne carbonisées au fond, une couche de galets ou parfois de pierres calcaires brûlés et un scellement de limon stérile (fig. 6). Ces foyers sont alignés et une organisation peut être constatée.
Les cuvettes foyers, plus petites et plus simples, sont au nombre de dix ; elles ne contiennent pas de pierres.
La batterie de foyers à pierres chauffées et de petits foyers montre, par sa situation hors de l'habitat, la volonté d'isoler de l'habitat une activité polluante. Un souci au fond très moderne. La mise en évidence de grappes de foyers de ce type est relativement fréquente. Un colloque récent leur a été consacré (Frère-Sautot 2003) sans parvenir à apporter d'explications univoques sur la fonction de ces structures de combustion qui ne se rencontrent, bizarrement, qu'au Néolithique moyen et à l'âge du Fer. Leur datation ^{14}C est la suivante : Lyon 12141, âge ^{14}C BP 2395 ± 40, en âge calibré de 757 à 394 av. J.-C.

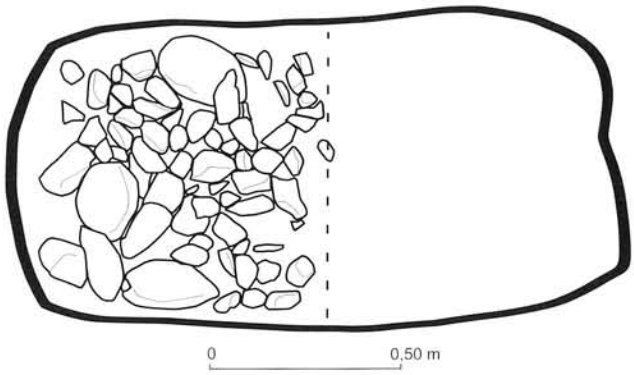

Fig. 6 – PEIPIN, les Granges. Zone 1, foyer à galets 1001 en cours de fouille (M. Pellissier).

Un habitat de plaine ?

L'habitat protohistorique « de plaine » est le domaine le moins documenté : quelques fosses, des trous de poteaux et des lambeaux de sols résiduels indiquent seulement la présence d'un habitat contemporain ou subcontemporain des tombes et des foyers. Son arasement empêche de le caractériser plus précisément. Il était, semble-t-il, d'ampleur moindre que l'*oppidum* des Plaines.

Le faciès céramique des Granges s'intègre dans celui des sites de l'arrière-pays provençal loin des circuits d'échanges méditerranéens. On y observe en effet l'absence totale d'amphore et d'importation méditerranéennes. La céramique non tournée indigène domine largement et, dans la céramique tournée, les productions de Claire marseillaise y sont en quantité infime, trahissant le peu d'échanges avec la cité phocéenne.

Lucas Martin, Jean-Jacques Dufraigne,
Muriel Pellissier, Jean-Philippe Sargiano
INRAP

Frère-Sautot 2003 : FRÈRE-SAUTOT (Marie-Chantal) éd. – *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des métaux* : actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000. Montagnac : Monique Mergoil éditions, 2003. 560 p. (collection Préhistoires).

Moyen Âge — Moderne

PEIPIN
Le Château

Des travaux étant prévus au château de Peipin, deux sondages et des nettoyages de murs y ont été réalisés afin de lire l'organisation de l'ensemble des constructions. Sur les bâtiments, les prix-faits, les archives sont indigentes ; cela explique sans doute l'absence d'études sur le *castrum* et l'oubli dans lequel il est tombé.

Les premières mentions remontent au XIII^{e} s. En 1206, Guillaume, comte de Forcalquier, le concède à Pons et Rodrigue Justas. Il leur donne aussi le *castrum* de Châteauneuf-Val-Saint-Donat et le *castrum* d'Aubignosc, moitié en franc alleu, moitié en fief simple. Ce don concerne également, et c'est le plus important

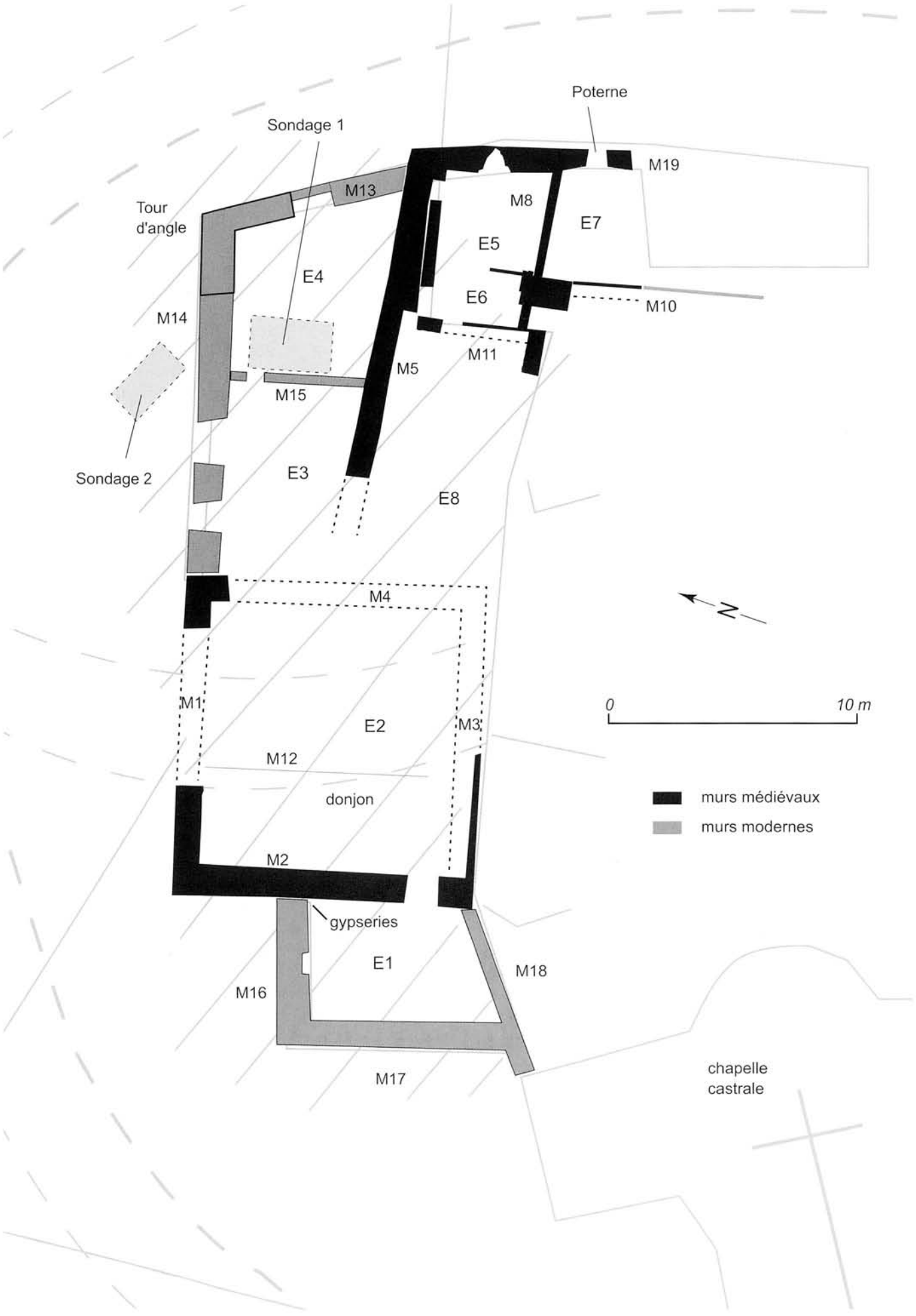

Fig. 07 - PEIPIN, Le château. Plan des deux états principaux sur fond cadastral (relevé L. Martin).

peut-être, le péage de Peipin. Situé au point où la route des Alpes se sépare en deux branches vers Forcalquier au sud-ouest, vers Manosque et Digne au sud-est, c'est un revenu non négligeable. On conserve un tarif de ce péage en latin (ADBdR, B 26, f° 10 de 1285). Le péage est cédé aux sieurs de Cellay de 1310 à 1338. Il est à cette date racheté par les religieuses de Sainte-Claire de Sisteron (le tarif est alors en français).
En 1387, la comtesse de Provence confirme les possessions du seigneur sur Peipin, Aubignosc et Châteauneuf-Val-Saint-Donat.
En 1489, Louis de Justas est aussi seigneur de Reillanne et de Montfort, les possessions de la famille se sont agrandies. Au XVI[e] s., Peipin passe à la famille des Glandévès, puis aux Camus.

■ Le donjon carré

La levée du plan topographique (fig. 07) a permis de constater que les murs 1, 2, 3, 4 formaient un bâtiment de 11 m de côté aux murs importants (1,40 à 1,60 m d'épaisseur) construits en petit appareil équarri. Le plan carré, formé par ceux-ci, est un plan de donjon, avancé en position défensive par rapport à la maison voisine. L'accès visible aujourd'hui au sud du mur 2 semble percé au XVIII[e] s. L'autre accès visible à l'ouest du mur 3 paraît, lui aussi récent. Le mur enduit nord-sud (M12) qui est à l'intérieur est moderne. On peut enfin noter que ses murs ne sont ni alignés avec la maison, ni avec la chapelle. Signe de construction à différentes dates ?

■ La maison seigneuriale

Au nord du donjon, enserré par les murs modernes, une construction en partie lisible se développe. Quatre espaces ont été localisés (E5 à 8). L'espace 5 paraît, dans son dernier état, être une pièce voûtée, la voûte reposant sur les murs 8c et 12. Un sol de mortier ocre a été dégagé sur 0,50 m^2 au sud-ouest de la pièce, il est recouvert par les murs 8b et 8c. Le sol marque un premier état médiéval non voûté.
Ce premier état comprend le mur 5 très large dans sa partie orientale. Cet état reste peu lisible. L'espace 6, clos à l'est par une fine cloison et ouvert au sud par un passage voûté, est un espace de circulation (un escalier ?) étroit. L'espace 7, plus bas de 1,20 m que l'espace 5, ouvre à l'est par une poterne encore bien conservée. Le mur 10 en élévation sur 2 m de long a été prolongé par une rampe moderne sur 7 m. Au nord, un mur en petit appareil est percé d'une porte, il semble former la base d'une voûte qui retombe au sud (mur 8c). À l'est, l'intérieur du mur d'enceinte médiéval est bien visible, il est percé par l'arrachement probable d'un linteau de fenêtre. Il se poursuit au sud, mais son parement interne est arraché, jusqu'à une poterne sommairement close mais dont l'encadrement est conservé. Il s'agit certainement d'un des accès médiévaux du château. Au sud, un retour sépare l'espace de la poterne de la pièce 2. Ce mur est arasé, mais il est visible en coupe, à l'ouest. Large de 0,50 m, il est formé de deux parements de blocs équarris. On peut penser qu'il existait une autre pièce à l'ouest de M 10. De l'espace 8 nous n'avons que la partie orientale, close par les murs 5, 11 et 16. Cette partie faisait la liaison avec le donjon.

■ La chapelle castrale

Cette mission ne comportait pas d'étude spécifique de la chapelle, située sur une propriété voisine. Toutefois il s'agit à l'origine d'une chapelle castrale, citée parmi les dépendances de Saint-André-de-Villeneuve dès 1178 : elle ne peut être disjointe du *castrum*. Sa forme actuelle composite trahit ses nombreuses réfections. Axée est-ouest, elle comporte à l'ouest deux murs parallèles dont son mur de façade et un arc bouché au sud qui peuvent faire penser qu'un édifice antérieur, plus petit et perpendiculaire, a été englobé. L'axe de cet hypothétique bâtiment sud-nord ne correspond pas à une chapelle.

■ Le château moderne

Quatre espaces se repèrent toujours malgré l'arasement de 1793.
L'espace 1 à l'ouest est formé d'une grande pièce avec des traces de gypserie, des tomettes au sol, une cheminée et deux grandes baies ; un accès séparé par une cloison est ménagé vers l'extérieur au sud-ouest. Une communication avait été ouverte dans M2. L'espace 2, guère lisible, comporte des murs enduits au mortier et le mur 12 qui comprend une voûte bouchée. L'espace 3 est ouvert par deux fenêtres vers le nord et une porte vers l'espace 4 que nous avons dégagée grâce au sondage 1. L'espace 4 comporte une fenêtre à l'est, la trace de deux niveaux. L'angle du bâtiment est formé par une tour carrée qui n'a pas de rôle défensif. Il s'agit dans cet état final d'un château de loisir « à la française ».

■ Conclusion

L'étude succincte réalisée sur le château de Peipin aura eu plusieurs avantages. Le premier est de porter un nouvel éclairage sur un ouvrage méconnu, peu étudié et pourtant important à l'échelle locale. Le plan des deux états principaux a pu être levé ainsi que le profil général de la fortification médiévale que l'on peut dater de la fin du XII[e] s. ou du XIII[e] s. par sa morphologie. Cette fortification se composait d'un donjon à plan carré flanqué d'une demeure seigneuriale au nord et d'une chapelle castrale au sud.
D'importants travaux ont touché cette dernière au XVI[e] s. (1559 ?) mais le château moderne, détruit en 1793 et qui englobe les murs médiévaux, semble plutôt dater du début du XVIII[e] s.
Enfin, la présence de traces antiques (*tegulae*) suggère une occupation plus ancienne de la butte.

Lucas Martin
INRAP

Projet collectif de recherche « Riez et le territoire riézois : approches diachroniques »

En 1873, le baron de Bonstetten, éditeur de la première carte archéologique du Var, achevait la présentation de son ouvrage en soulignant le regrettable isolement du haut pays provençal « ce lieu désert où l'on manque de tout, même d'ouvriers et d'outils » (Bonstetten 1873, 3).
Près de soixante ans plus tard, l'auteur du *Catalogue du musée lapidaire de Riez*, Marcel Provence, ne s'exprimait guère autrement. Les « Basses-Alpes » sont décrites comme un « département lointain (...), loin des Académies et des gazettes ». La ville de Riez, principale agglomération antique de ce territoire, est dépeinte comme une « montagnarde préservée » attendant en vain la venue d'un nouvel « abbé Sautel (...), tenté par une œuvre attachante » (Provence 1932, 71).
Qu'en est-il aujourd'hui ? Certes, depuis 1873, Riez la « montagnarde » est sortie de son isolement. Des chercheurs se sont intéressés au passé de la cité. Guy Barruol notamment y fut l'initiateur, entre 1963 et 1974, de plusieurs opérations archéologiques. Des travaux universitaires centrés sur le territoire de Riez ont également été réalisés [1]. Les Basses-Alpes, baptisées désormais « Alpes-de-Haute-Provence », ne sont plus un département abandonné.
Pourtant, au regard des richesses archéologiques et historiques qu'elle recèle, la Haute-Provence, zone partagée entre la frange septentrionale de la Narbonnaise orientale et les Alpes « barbares », demeure pour une large part un territoire oublié. Et à l'heure où les pressions foncières s'affirment, tandis que le tourisme se développe de façon parfois désordonnée, son histoire complexe n'a encore suscité que des approches isolées.

C'est pourquoi, en 2004, le projet a été lancé de réunir, au sein d'un PCR « Riez et le territoire riézois : approches diachroniques », les quelques équipes œuvrant déjà en Haute-Provence et, surtout, de susciter la création de nouveaux groupes de travail intéressés par l'étude de ce domaine géographique.
Riez, le plus ancien chef-lieu de cité des Alpes-de-Haute-Provence, appelée à accueillir le futur « Musée de la Haute Provence antique et médiévale », abritant d'ores et déjà le dépôt archéologique départemental du Ministère de la Culture et sélectionné parmi les sites pris en charge par le « Plan État-Région pour le patrimoine antique » (groupe épiscopal paléochrétien), a été choisie comme lieu central de ce programme.
Les recherches effectuées en 2004 ont réuni une trentaine de participants. Elles ont porté, conformément au titre du PCR, sur le site même de Riez et sur l'évolution de la ville, depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine, mais également sur le territoire attaché à cette capitale régionale : le domaine aux limites incertaines des *Reii*, la *civitas* du Haut-Empire, le diocèse médiéval et moderne de Riez. Ces travaux [2] se sont développés autour de trois axes principaux.

■ L'analyse diachronique de la ville de Riez et de son cadre naturel

Autour de ce thème, trois opérations ont été réalisées :
- La poursuite de la fouille du site du collège Maxime Javelly, rapidement sondé en 1967 par Guy Barruol, objet depuis 2003 d'une fouille programmée pluriannuelle (C. Allinne ; voir *infra* p. 37).
- La fouille du site de la Rouguière, siège de l'une des nécropoles de la ville dont l'existence, jadis pressentie à travers la découverte d'une inscription funéraire isolée (*ILN* 1992, n° 9, 218-219), était désormais menacée à court terme (P. Borgard ; voir *infra* p. 39).
- L'étude et le relevé de l'enceinte urbaine de Riez (fig. 8), édifiée à partir de la seconde moitié du XIV^e^ s. (sous la direction de D. Ollivier et F. Chardon).
- L'étude des décors des maisons privées de Riez qui s'est provisoirement conclue en octobre par la soutenance d'un mémoire de maîtrise [3] (A. Carreras-Meyer).

Les deux premières opérations ont donné lieu à la reprise d'un important dossier géoarchéologique, ouvert en 1994 et demeuré depuis lors en suspens, concernant la topographie ancienne et l'évolution de la vallée du Colostre (sous la direction de M. Jorda).

■ L'étude du territoire de Riez

Dans le cadre de ce second thème, les prospections de terrain réalisées sur le territoire de Riez entre 1996 et 1998 par une équipe de l'Université de Provence et du CCJ-CNRS (D. Garcia, F. Mocci) ont été poursuivies (V. Meyer ; voir *infra*, p. 36). En 2004, les zones touchées par les incendies de juillet 2003 (plus de 1 000 ha dévastés sur les communes de Saint-Laurent-du-Verdon, Quinson et Montagnac-Montpezat) ont été privilégiées. Cette enquête a été conjointement menée par des archéologues de l'ESEP, du CCJ et du LAMM, en collaboration avec le Musée de Quinson et le PNR du Verdon (D. Garcia, F. Mocci ; voir *infra* p. 51).
Cette approche diachronique a été complétée par deux séries de sondages centrés sur la période médiévale : ils ont concerné les mottes castrales de la Moutte, sur la commune d'Allemagne-en-Provence, et de la Moutte du Bars, à Valensole (D. Mouton ; voir *supra* p. 21 et *infra* p. 45).

1 Voir notamment Pellegrin 1934 et Pécout 1998 ; ou bien encore le doctorat de troisième cycle de Bruno Baudoin, *La cité de Riez et son territoire : Une occupation antique aux pieds des Alpes* (en voie d'achèvement, sous la direction de J.-P. Morel).

2 Cécile Allinne, Maxime Amiel, Laurent Ardisson, Guy Barruol, Bruno Baudoin, Valérie Bel, Philippe Borgard, Audrey Carreras-Meyer, Cécile Carrier, Yann Codou, Francis Chardon, Patrick Digelmann, Vincent Dumas, Francesco Flavigny, Souen-Deva Fontaine, Fabienne Gallice-Fournier, Danièle Foy, Jean Gagnepain, Dominique Garcia, Nicolas Garnier, Raphaël Golosetti, Jean Guyon, Marc Heijmans, Maurice Jorda, Vincent Meyer, Florence Mocci, Daniel Mouton, Tomoo Mukaï, Yumi Narasawa, David Ollivier, Thierry Pécout, Élisabeth Sauze, Kevin Walsh, Roger Zérubia.

3 Mémoire d'Audrey Carreras-Meyer *Les décors de gypseries des XV^e^ et XVI^e^ siècles dans l'habitat urbain de Riez* (dir. C. Chédeau).

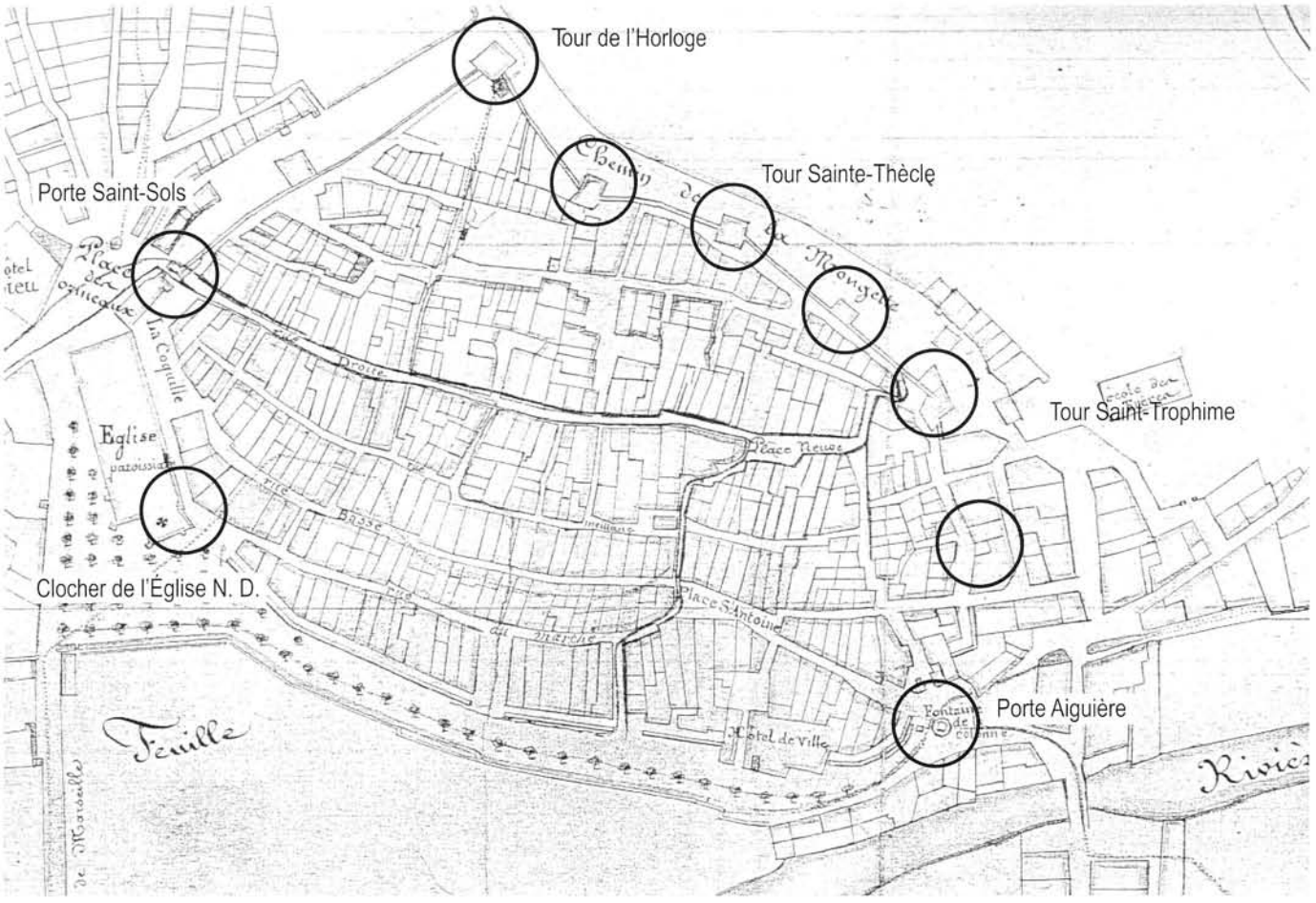

Fig. 8 – RIEZ, enceinte urbaine. Les traces du rempart médiéval sont particulièrement lisibles sur le plan « Camoin », document réalisé vers 1840. Les tours étudiées en 2004 dans le cadre du PCR sont cerclées de noir.

■ L'inventaire des collections anciennes provenant de Riez et son territoire

Le mobilier issu des opérations archéologiques effectuées à Riez et, plus généralement dans l'emprise du département des Alpes-de-Haute-Provence, est désormais conservé dans le dépôt archéologique du Ministère de la Culture situé dans l'Hôtel de Mazan, à Riez. Dans un premier temps, les chercheurs impliqués dans cette partie du programme (parmi lesquels plusieurs doctorants de l'université de Provence) ont classé et répertorié l'ensemble des collections à l'exception de celles issues des communes de Riez et de Digne. Ce travail sera continué en 2005, tandis que plusieurs études de mobilier, s'inscrivant pour la plupart dans le cadre de travaux universitaires, seront entamées ou poursuivies [4].

■ Conclusion

À l'issue de sa première année d'existence, le bilan du PCR peut d'ores et déjà être considéré comme très positif. La relance des recherches sur la ville de Riez et son territoire est effective.

4 Notamment par Emmanuel Botte, Cécile Carrier, Philippe Columeau, Patrick Digelman, Pierre Excoffon, Souen Deva Fontaine, Vassiliki Gaggadis-Robin, Daniel Mouton, Anaïs Roumegous et Vanina Susini.

Il est prévu, en 2005, de poursuivre et développer le travail entrepris. L'aboutissement de ces recherches devrait se traduire par la réalisation de plusieurs publications et, notamment, par la rédaction d'un volume de la série des *Atlas topographiques des villes du sud de la Gaule*. Les résultats obtenus seront, par ailleurs, exploités dans le cadre des différents projets de mise en valeur lancés conjointement par l'État et la Région (Plan patrimoine antique) et la Ville même de Riez (Musée de la Haute Provence antique et médiévale).

Philippe Borgard *,
avec la collaboration de l'équipe du PCR
* UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

Bonstetten 1873 : BONSTETTEN (Baron Gustave de) – *Carte archéologique du département du Var (époques gauloises et romaines), accompagnée d'un texte explicatif.* Toulon : impr. de Robert, 1873. 40 p.

Pécout 1998 : PÉCOUT (Thierry) – *Une société rurale du XIIème au XIVème siècle en Haute Provence, Les hommes, la terre et le pouvoir dans le pays de Riez.* Aix-en-Provence : université d'Aix-Marseille I, 1998. 3 vol. (1404 p.).

Pellegrin 1934 : PELLEGRIN (E.) – *La vie municipale de Riez au XVIème siècle.* Paris : École des Chartes, 1934.

Provence 1932 : PROVENCE (Marcel) – *Catalogue du musée lapidaire de Riez (fondé en 1929).* Forcalquier : impr. Testanière, 1932. 71 p.

La prospection-inventaire de Riez s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif de recherche, dirigé par P. Borgard (voir *supra*). Cette commune ayant déjà été prospectée dans le passé [1], ce travail avait pour but de compléter la carte archéologique, afin d'avoir une vision complète du terroir [2]. Les résultats principaux sont l'apport de nouveaux sites contribuant à une meilleure connaissance des périodes préhistoriques. Pour l'étude de terrain, nous avons privilégié le plateau de Valensole et les zones cultivées. Une attention particulière a été portée au nord de la commune, peu prospectée.

Quatorze sites et indices de sites ont été répertoriés, ainsi que six indices isolés, qui vont de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

Préhistoire

Le travail de prospection a mis au jour neuf sites certains, un indice de site et trois indices isolés, attribuables à la Préhistoire.
De nombreux artefacts en chaille ou silex ont été découverts dans le nord de la commune, sur des paléosols argileux rubéfiés et très oxydés, définis par M. Dubar (Dubar 1979, 4-5, n° 141).
L'étude du mobilier lithique [3], a permis de révéler l'ancienneté de l'occupation humaine, datée de la phase ancienne du Paléolithique moyen.
Les sept sites datant de cette période semblent constituer, d'un point de vue technologique, une seule entité et occupent une superficie de 4 km^2. Le mobilier lithique se distingue par la faible variabilité de l'outillage et plusieurs méthodes de débitage. Les nucléus (fig. 9) et éclats sont de grandes dimensions et très nombreux. Ces caractères montrent que nous sommes probablement en présence d'un atelier de taille, ou d'une zone exploitée de manière occasionnelle.
Nous avons aussi découvert un nucléus à lamelles qui pourrait dater du Paléolithique supérieur, période pas encore représentée sur la commune.

Antiquité

La forte présence antique ayant été déjà démontrée par les prospections antérieures, la campagne 2004 a seulement révélé un indice de site gallo-romain, avec une concentration de *tegulae*.

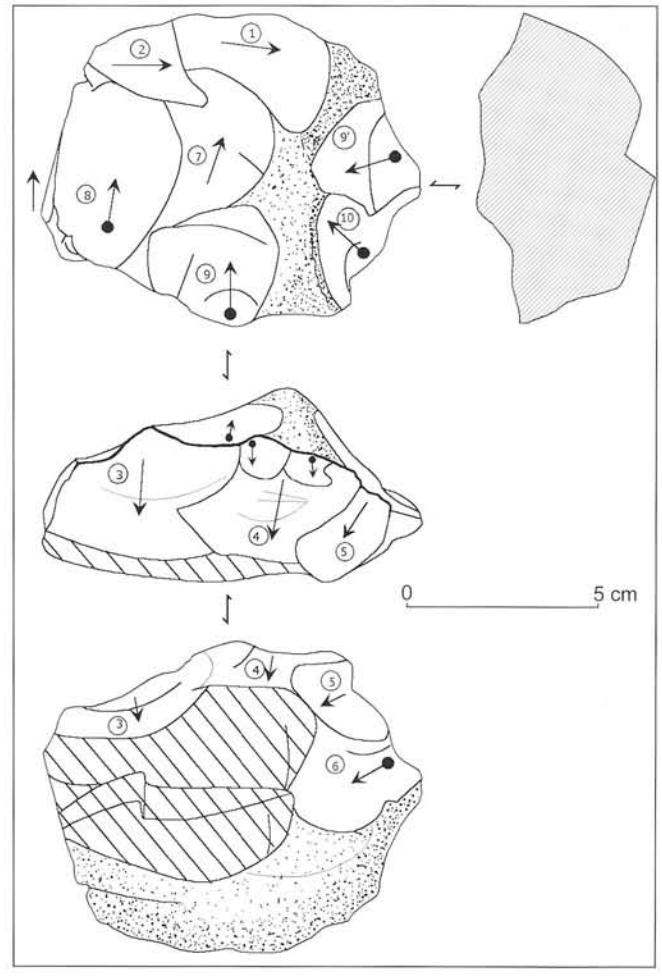

Fig. 9 – Riez, commune. Industrie lithique. Nucléus de méthode discoïde bifaciale partielle en chaille (détermination O. Notter, dessin J.-F. Devos, Musée de préhistoire des gorges du Verdon et ARDA-HP).

Époque contemporaine

Elle est représentée par trois sites certains au sud de la commune :
- la Ferme de la Bédoule, comprenant des meules en rhyolite en remploi dans les murs (Borgard 1988, vol. IIb, 29-30) ;
- le ravin Hubac Saint-Jean, aménagement pour le captage d'eau creusé dans le poudingue, que l'on nomme « mine » en provençal ;
- la Ruine de Giraud avec une citerne, en bon état de conservation.

Cette opération qui a permis de compléter les travaux précédents a ouvert une nouvelle fenêtre sur les occupations anciennes et les industries préhistoriques associées. En effet, l'existence de nombreux sites attribués à la phase ancienne du Paléolithique moyen (vers 300 000 ans av. J.-C.) fait remonter l'occupation humaine sur la commune de Riez à une période non encore attestée à ce jour.

Vincent Meyer
Animateur scientifique Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon

1 Par P. Borgard (CNRS-CCJ), puis en 1998 par B. Baudoin (doctorant à l'université de Provence).

2 La campagne de prospection s'est déroulée de mai à décembre 2004, avec l'aide financière du SRA DRAC-PACA.

3 Réalisée par O. Notter, chercheur, Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon.

Borgard 1988 : BORGARD (Philippe) – *Aperçu sur l'occupation de la région de Riez au cours des derniers siècles avant notre ère.* Aix-en-Provence : Université de Provence, 1988. 3 vol. (192-169-104 p.) (mémoire de maîtrise).

Dubar 1979 : DUBARD (Michel) – *Les terrains quaternaires au pied des Alpes de Digne (moyenne Durance et plateau de Valensole) et les industries préhistoriques associées.* Paris : éd. du CNRS, 1979. 163 p. (Paléoécologie de l'homme fossile).

Quaternaire

RIEZ
Collège Maxime Javelly

Antiquité, Antiquité tardive

La campagne réalisée collège Maxime Javelly en juillet 2004 est la suite de la fouille entamée l'année précédente sous la direction de P. Borgard [1]. L'état des lieux effectué en juillet-août 2003 avait révélé une unique zone où les vestiges étaient encore conservés en profondeur : la zone centrale du site où Guy Barruol, en 1967 puis en 1971, avait proposé de reconnaître le passage du Colostre antique. Sur la base de cette intuition, l'objectif du chantier de cette année était de vérifier cette hypothèse en concentrant la fouille sur ce secteur prometteur.
L'opération de 2003 avait commencé à éclairer cette dernière question. La fouille de la zone centrale a en effet prouvé l'existence d'une petite dépression large de 8 m, comblée par un dépotoir antique. La forme particulière des bords de ce talweg, taillés à angle droit dans le substrat, évoquait la marque d'une opération de régularisation non naturelle, pouvant être interprétée comme un travail de canalisation d'une rivière. Avec l'aide du géomorphologue M. Jorda, nous nous sommes interrogés sur la nature de ce cours d'eau. Une étude approfondie de la topographie du site et des vallées avoisinantes nous a amenés à écarter l'hypothèse du passage du Colostre pour proposer celle du passage du torrent du Valvachère, très actif durant l'époque moderne et à présent asséché.

L'opération de cette année a permis d'acquérir la certitude qu'un cours d'eau de type torrentiel, comblé par un dépotoir formé entre la moitié et la fin du IIe s., circulait bien au centre du site entre le quartier d'habitation et les thermes. La fouille fine du dépotoir et l'interprétation de la sédimentation naturelle comblant le chenal, effectuée par M. Jorda, nous permettent désormais de proposer une chronologie d'occupation de ce secteur de la ville, en cinq phases principales :

• La première correspond à une période du Quaternaire bien antérieure à l'Antiquité, au cours de laquelle une succession de dépôts torrentiels se dépose sur le site.

• À une époque indéterminée, antérieure à l'Antiquité romaine et pouvant correspondre à la Protohistoire, un sol pédologique de couleur brune se forme au-dessus des premiers dépôts, au moins sur une partie du site.

• La troisième phase correspond à l'occupation romaine qui se structure à Riez à partir du Ier s. ap. J.-C. : les habitants s'installent sur chaque berge du chenal, soit directement sur le substrat (en rive droite), soit sur le sol brun (rive gauche). Bien que la fouille n'ait pas permis de le vérifier, on accréditera, sur la base de l'avis du géomorphologue, l'hypothèse d'une régularisation du lit du cours d'eau. Il est également acquis que ce chenal était actif au moins ponctuellement durant cette période : l'étude de la stratigraphie du sondage montre qu'il a permis de drainer au moins deux crues importantes au début du IIe s. Le type de dépôt mis au jour dans le fond du chenal correspond à un cours d'eau torrentiel. Compte tenu de la topographie du site, on validera l'hypothèse du passage d'un Valvachère antique, ou plus exactement d'un chenal de crue de ce cours d'eau : nous concluons que ce secteur de la ville romaine est établi sur les deux rives d'un bras secondaire du torrent, servant au drainage des eaux de crue et canalisé par les Romains.

• Le chenal cesse cependant de fonctionner dès le milieu de ce même siècle : il est rapidement comblé – en l'espace d'une trentaine d'années semble-t-il – par un dépotoir formé par les rejets domestiques des maisons alentour et du nettoyage des thermes.

• Les couches supérieures du dépotoir sont fossilisées par quatre tombes en bâtière de l'Antiquité tardive, appartenant à une nécropole déjà reconnue au nord du site. Les dépôts supérieurs à cette dernière occupation, étant vierges de matériel et de structures archéologiques, n'ont pu être datés.

La mise en évidence de ce cours d'eau au centre de la ville est un apport important à la connaissance de la topographie antique de la ville. Ces prochaines années, la fouille du collège devrait être suivie de l'ouverture d'autres sondages en direction du pont romain, visant à suivre dans la ville le tracé du cours d'eau.

Cécile Allinne
CNRS, centre Camille-Jullian

1 Voir *BSR PACA* 2003, 21-23.

RIEZ
Quartier du Chapitre

Deux campagnes de diagnostic [1] ont été réalisées dans le cadre de l'aménagement futur d'un vestiaire (parcelle 598) et d'une habitation individuelle (parcelles 604-605), au quartier du Chapitre, à l'entrée ouest du village (fig. 10).

■ Protohistoire

Les premières traces de l'activité humaine de ce secteur sont visibles dans la parcelle 598, avec la présence de trois fosses charbonneuses creusées à l'horizon supérieur d'un sol pédologique. Des fragments de céramique non tournée (fragments de panse) attribuables à la Protohistoire ont été découverts dans les comblements des structures en creux et dans ce sédiment brun (Voyez, Leal 2004).

■ Antiquité

La parcelle 598 a livré un ensemble structuré de dix-neuf fosses, de direction nord-sud. Elles présentent des formes généralement quadrangulaires (certaines sont carrées) ou circulaires. Leurs comblements d'abandon, similaires, sont constitués d'une matrice limono-sableuse jaunâtre. Deux d'entre elles ont pu être fouillées partiellement : elles montrent une profondeur moyenne de 20 à 25 cm ; les parois sont verticales et leurs fonds sont plats. De petits fragments de céramique aux angles émoussés, attribuables aux Ier-IIe s. de n. è., ont été récoltés. L'aménagement de ces fosses incite à penser que nous sommes en présence d'une zone de mise en culture.
Le mobilier céramique découvert en faible quantité n'indique pas la proximité d'un habitat dans ce secteur mais plus vraisemblablement un terrain voué à l'agriculture dont les fosses seraient celles de plantation d'arbres (fruitiers ?).

La parcelle 605 a montré la présence de plusieurs bâtiments attribuables au Ier s. de n. è. (Voyez 2004). Des murs dessinant des plans d'habitations ont été repérés de même que des fosses liées à l'activité humaine. Deux séries de maçonneries, d'orientations divergentes, ont permis d'établir l'existence de deux occupations successives, dont l'une au moins matérialisée par l'existence d'un bâtiment de plan rectangulaire (4 x 3 m hors œuvre), conservé en élévation sur 30 cm. Les murs conservaient encore dans leur partie basse des enduits peints blancs dépourvus de décor.
Néanmoins, des fragments d'enduits rouges issus des remblais de démolition de l'édifice laissent envisager une polychromie de la décoration de la pièce.

■ Conclusion

À la lumière des découvertes révélées par ces deux campagnes de diagnostic au Pré du Chapitre, il a été possible de mettre en évidence une structuration stratigraphique proche de celle reconnue au lieu-dit La Rouguière [2] (Molina 2003) et plus particulièrement de confirmer la présence d'un paléosol où se développe une occupation protohistorique, sur la rive gauche du Colostre.
Ces données archéologiques constituent un éclairage inédit sur l'occupation ancienne de Riez (Borgard 1997, 361-395). En effet, au-delà de l'hypothèse d'un *oppidum* localisé sur la colline Saint-Maxime, est désormais avérée à Riez l'existence d'une occupation protohistorique de plaine, en bordure de rivière.
L'occupation antique permet de montrer l'existence, en ce lieu, d'une zone de culture et d'un secteur d'habitation dont il reste à définir la teneur. Ces entités archéologiques conduisent à se demander si nous sommes en présence d'une exploitation agricole (*villa*) suburbaine, en liaison avec les cultures repérées dans la parcelle 598 (dont un champ cultivé supérieur à 700 m^2), ou bien si nous sommes toujours *intra muros*. Si l'on replace ces vestiges dans un contexte plus large, ils se trouvent en marge du centre monumental, dont les « quatre colonnes », vestiges encore visibles d'un temple antique situé sur la rive droite du Colostre et proches du baptistère paléochrétien qui succède à un édifice important de la première moitié du IIe s. À ce jour, les limites précises de l'extension de la *Civitas Iulia Augusta Reiorum Apollinaris* restent aléatoires [3] (Borgard *in* Molina 2003, 35).

Christophe Voyez et Émilie Leal
INRAP

Borgard 1997 : BORGARD (Philippe) – Riez. *In* : BÉRARD (G.) – *Les Alpes-de-Haute-Provence*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de la culture, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 1997, 361-395 (Carte archéologique de la Gaule ; 04).

Molina 2003 : MOLINA (Nathalie) – *La Rouguière. Occupation protohistorique, voie et nécropole gallo-romaines à Riez (Alpes-de-Haute-Provence)* : rapport final d'opération de diagnostic. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2003.

Voyez 2004 : VOYEZ (Christophe) – *Des témoins de l'extension de la cité antique (?) au Pré du Chapitre à Riez (Alpes-de-Haute-Provence)* : rapport final d'opération de diagnostic. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2004.

Voyez, Leal 2004 : VOYEZ (Christophe), LEAL (Émilie) – *Occupation protohistorique et mise en culture gallo-romaine à Riez (Alpes-de-Haute-Provence)* : rapport final d'opération de diagnostic. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2004.

1 Équipe de terrain : parcelle 598, C. Voyez, E. Leal (INRAP) ; parcelles 604 et 605, C. Voyez, H. Rodéano (INRAP).

2 Voir *infra*, p. 39.

3 Voir *BSR PACA* 1994, 28-29.

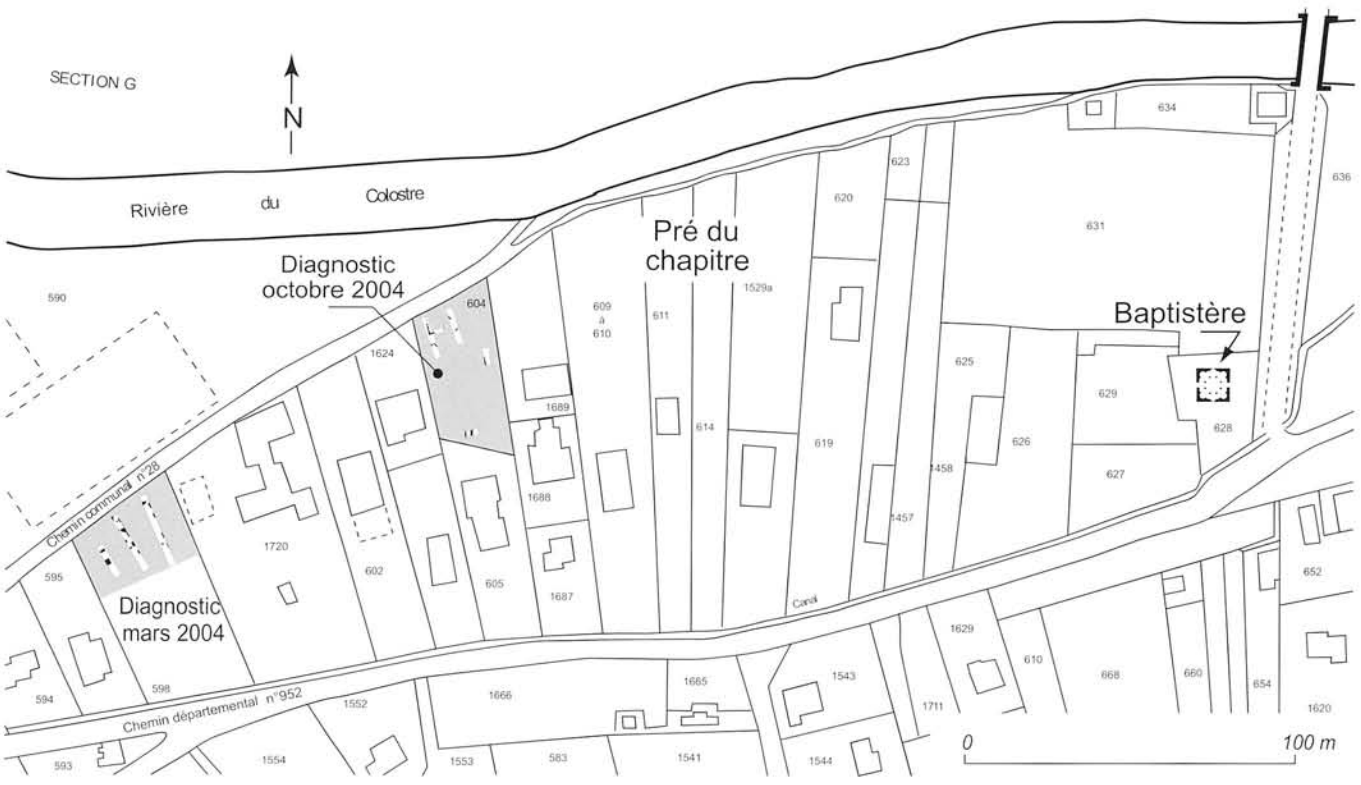

Fig. 10 – RIEZ, quartier du Chapitre. Plan général situant les deux campagnes de diagnostics archéologiques à l'entrée occidentale de la ville de Riez (DAO C. Voyez).

RIEZ
La Rouguière

Haut-Empire

La présence de l'une des nécropoles de la cité antique de Riez dans le quartier rural de la Rouguière avait été jadis pressentie par Guy Barruol (1967) à partir de la découverte d'une inscription funéraire isolée [1]. Depuis lors, une série de sondages effectués sous la direction de Nathalie Molina (août 2003) ont pleinement confirmé l'existence de ce cimetière [2].

À la suite de cette intervention, une brève surveillance de travaux (avril 2004 sous la direction de F. Gallice-Fournier) puis une fouille programmée de près de quatre mois (juin à octobre 2004 sous la direction de P. Borgard) ont permis de mettre au jour et d'étudier une très large portion de cette aire funéraire (parcelles C 1234 et 1235).

Bien que la fouille se soit développée en continu sur plus de 200 m de long, ni l'extrémité occidentale, ni l'extrémité orientale de la nécropole n'ont été atteintes (fig. 11).

Près de 400 m séparent encore le point d'arrêt de l'intervention archéologique et la limite orientale restituée de la ville antique : on peut supposer, en dépit des bouleversements entraînés par le lotissement de cet espace, que de nombreuses tombes, ainsi que plusieurs monuments funéraires, s'y trouvent encore. Il en est de même vers l'est où les terrains sont en revanche toujours libres de constructions.

Cette opération montre que le cimetière de la Rouguière se développait en bordure d'une voie importante, reliant très vraisemblablement Riez et Castellane. Le tracé probable de cette voie a été suivi en prospection de surface sur une distance de quatre milles, jusque sur le plateau de Verdillon (commune de Roumoules, cote 687) où l'existence d'un mausolée antique en grand appareil, récemment identifié, semble confirmer son passage [3].
Au sortir de Riez, la voie suit le rebord méridional du lit majeur du Colostre, en contre-haut de celui-ci. Les

1 Voir Salviat 1970, 451 et fig. 16 ; voir aussi Chastagnol 1992, n° 9, 218-219.

2 Voir *BSR PACA* 2003, 20.

3 Information : Stéphane Fournier, Maxime Amiel et André Angelvin.

Fig. 11 – RIEZ, La Rouguière. Vue aérienne de la nécropole.

Fig. 12 – RIEZ, La Rouguière. Vue de détail d'enclos funéraires.

aménagements funéraires sont apparemment concentrés sur le seul bas-côté sud de la voie tandis que son rebord septentrional est marqué par la présence d'un aqueduc. Ce conduit [4], assurément antique mais dont la datation n'a pu être précisée, acheminait vers le chef-lieu de cité les eaux d'une source probablement située à la hauteur de l'actuel château de Campagne, à 3 km de l'agglomération. Ces mêmes eaux (?) alimentent encore les fontaines de Riez par le biais d'un second aqueduc, également reconnu en fouille, établi en bordure sud de la même voie et dont la mise en place (vers 1452 ?) a malheureusement détruit la zone de contact existant entre cette voie et la nécropole qui la borde [5].

Dans l'emprise de l'espace fouillé, vingt-deux enclos de petites dimensions (2,3 à 5 m de côté), assimilables à autant de concessions funéraires, ont été découverts (fig. 12).
Les murs de ces enclos ayant servi de sources d'approvisionnement en matériaux, il n'en subsiste le plus souvent que les assises de fondation, réalisées en galets liés au mortier. Dans certains cas toutefois, l'élévation est partiellement conservée. Celle-ci est constituée de moellons soigneusement taillés, très régulièrement assisés, dont les joints sont généralement repris au fer. Certains détails suggèrent que ces enclos dépourvus de couvertures, très semblables à certains enclos de la nécropole de l'Isola sacra à Ostie, étaient également privés de toute ouverture.

Une première analyse du mobilier permet de situer le fonctionnement de la partie fouillée de la nécropole entre le début du I^{er} et le III^{e} s. de n. è. Durant cette longue période, le rite de la crémation est systématiquement pratiqué, à l'exclusion de tout autre forme de traitement des corps (cadavres d'enfants non compris, ces derniers étant inhumés). Il pourrait s'agir d'un trait propre à la région de Riez. De même, la multiplication de petits enclos, très régulièrement disposés, ne semble pas trouver d'équivalent strict dans les autres nécropoles connues du sud de la Gaule.
Plusieurs aménagements ou particularités remarquables ont été observés (tombe à voûte, « pilier » maçonné de plan carré, vases-ossuaires et cercueil en plomb, conduits à libations, dépôts similaires répétitifs, etc.), mais la fouille venant à peine de s'achever, leur étude reste encore à faire. Tandis que ces travaux se

4 Jean-Louis Guendon, Philippe Leveau et Jean-Louis Paillet ont bien voulu nous donner leur avis sur cet ouvrage. Il pourrait s'agir d'un canal d'aqueduc *stricto sensu*, mais également d'une gaine maçonnée (« conduit technique ») destinée à protéger un tuyau en plomb ou en bois aujourd'hui disparu.

5 Les archives privées du château de Campagne comprendraient un document selon lequel, en 1452, la communauté de Riez aurait passé un traité avec Florent II de Castellane « pour amener à la fontaine Ronde (fontaine de la Colonne) les eaux de sa fontaine ». Cette fontaine est identifiée en 1982 par Vital d'Omezon comme étant « la Source », résurgence située dans le parc du château de Campagne (Omezon 1982, 5).

mettent en place, l'analyse en laboratoire des restes osseux du chantier a également débuté [6] ; elle se poursuivra durant les prochains mois.
On déplorera que les bûchers utilisés pour la crémation des corps, situés en amont des enclos (?), aient été vraisemblablement détruits par l'érosion. Le trait le plus marquant du site demeure néanmoins son excellent état de conservation et, plus particulièrement, son exceptionnelle continuité, liée à l'absence (ou peu s'en faut) de perturbations post-antiques sur l'ensemble de la zone fouillée.

Philippe Borgard *, Bruno Baudoin,
Agnès Bonnet et Fabienne Gallice-Fournier **
* UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian
** Ville de Riez

6 Nadège Robin, assistée sur le terrain par Aude Civetta, sous la direction de Michel Signoli et Gilles Grévin, pour les incinérations ; Juliette Michel pour les inhumations.

Chastagnol 1992 : CHASTAGNOL (André) – *Inscriptions latines de Narbonnaise* (ILN). II : *Antibes, Riez, Digne*. Paris : éd. du CNRS, 1992. 302 p. (*Gallia*. Supplément ; 44).

Molina 2003 : MOLINA (Nathalie) – *La Rouguière. Occupation protohistorique, voie et nécropole gallo-romaines à Riez (Alpes-de-Haute-Provence)* : rapport final d'opération de diagnostic. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2003. 43 p. dactylographiées.

Omezon 1982 : OMEZON (Vital d') – Compromis pour les limites de Riez et de Roumoules. *Bulletin des amis du vieux Riez*, 9, 1982, 3-6.

Salviat 1970 : SALVIAT (François) dir. – Informations archéologiques. Circonscription de Provence-Côte-d'Azur-Corse (région nord). *Gallia*, 28, 2, 1970, 439-455.

RIEZ
Centre ancien

Antiquité

Un fragment d'inscription antique a été découvert de manière fortuite lors de travaux de démolition d'une maison en ruines dans le centre ancien de Riez (parcelle cadastrale G 393, propriété de la commune).
Cet élément a été trouvé posé au départ de l'escalier menant à la cave de la maison abattue.
Monsieur D. Richier, responsable de l'entreprise chargée des travaux (entreprise Segond-Richier à Riez) et inventeur de cette pierre, l'a confiée à Fabienne Gallice, responsable du Musée lapidaire de Riez, afin qu'elle soit intégrée dans les collections municipales. Ce fragment d'inscription est depuis lors déposé dans le baptistère paléochrétien de Riez qui tient lieu de Musée lapidaire municipal (fig. 13).

Cette plaque de calcaire urgonien (« calcaire de Montpezat »), de forme rectangulaire (h. : 41 cm ; l. : 23 cm ; ép. : 11,5 cm), a été retaillée sur deux, voire trois, de ses côtés selon un tracé rectiligne [1]. Seule la découpe de son côté gauche est assurément originelle. La face principale de la pierre porte une inscription, aujourd'hui très incomplète, dont subsiste le début de cinq lignes. Un replat grossièrement dégrossi, large de 16 cm, borde le texte à gauche. Le champ épigraphique, en léger creux par rapport à ce replat, est conservé sur une largeur de 7 cm. Il occupe toute la hauteur de la

Fig. 13 – RIEZ, centre ancien. Vue du fragment d'inscription antique.

1 Une semblable découpe des inscriptions antiques de Riez est déplorée, en 1713, par Jean Solomé : « Si l'on y avait eu (à Riez) quelque estime de l'antiquité, on aurait pu conserver (...) plusieurs inscriptions fort curieuses mais comme ces choses n'apportent aucun profit temporel, il ne faut pas s'étonner si personne ne s'y est avisé d'en faire un noble et curieux cabinet. Quant on trouve de ces riches pierres, elles deviennent bientôt la proye et la victime d'un impitoyable masson qui (...) les brise par le milieu suivant le besoin qu'il en a. » (Jean Solomé – *Mémoire sur Riez et sur ce qui s'est passé au voisinage dressé en fév. 1713*, f° 1. Manuscrit conservé dans les archives des Amis du vieux Riez, à Riez).

pierre et se prolongeait au-delà de ses limites supérieure et inférieure.
Seules nous sont parvenues les premières lettres des cinq lignes qui subsistent :

IV[--- / I[--- / P[--- / P[--- / F[--- (ou peut-être E)

Les lettres des lignes 2 à 3 mesurent 5,5 cm de hauteur. Celles des lignes 1 et 5 sont tronquées. L'intervalle séparant chacune de ces lignes augmente du haut vers le bas de la plaque. Il est de 4 cm entre les lignes 1 et 2 ; de 4,2 cm entre les lignes 2 et 3 ; de 4,5 cm entre les lignes 3 et 4 et de nouveau de 4,5 cm entre les lignes 4 et 5.
On proposera de restituer à la première ligne, avec beaucoup de prudence, le gentilice *Iv(lius).*

Philippe Borgard * et Fabienne Gallice **
* UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian
** Ville de Riez

Diachronique

SAINTE-TULLE
Les Roses

La réalisation d'un lotissement municipal à Sainte-Tulle, prévue dans la continuité de l'urbanisation récente de la commune, a motivé la réalisation de sondages archéologiques sur les parcelles AA 145, AB 16, 19, 22, 29, 31 à 36, 38 à 44. Elles ont une superficie totale de 38367 m². Par ailleurs, il a été possible de joindre à l'opération initialement prévue une grande parcelle privée cadastrée AA 1 (10274 m²) [1].

Morphologie du terrain

Le périmètre concerné, malgré un découpage des parcelles complexe, possède une réelle unité morphologique. Il est constitué par un flanc de colline formant un talweg qui débouche sur une zone aplanie en pied de pente. La pente varie de 1 % au bas à 10 % dans les secteurs en amont. L'altitude de la zone étudiée est comprise entre 370 et 320 m NGF.
L'ensemble constitue une sorte de vallon sec descendant du plateau de Saint-Michel qui dépend de la commune de Pierrevert. Quand il a pu être observé, le substratum est constitué par une molasse miocène en bancs compacts interstratifiés avec des marnes jaunes fortement sableuses qui constituent la matrice principale des sols locaux. Sur ces bancs de roche dure, on observe un pendage proche de la verticale. Les couches de couverture sédimentaire formées de colluvions de pentes sont d'origine détritique locale (marnes ou petits blocs de molasse).
La texture des terres est le plus souvent un limon assez fortement sableux. Il semble que les particules les plus fines, les argiles, aient été emportées en aval lors des dépôts colluvionnaires.
En partie basse (parcelle AA 1), on observe cependant la formation d'un paléosol de couleur brun-rouge un peu plus argileux. Cet horizon profondément enfoui (1 à 2,50 m) est daté de l'époque antique au sens large.

Sondages

Quarante-quatre sondages ont été répartis sur l'ensemble des parcelles accessibles à la recherche.

La tranchée 8 a permis d'appréhender un secteur de traces agraires enfouies à 1,50 m de profondeur et bien conservé, ce qui n'est généralement pas le cas sur ce secteur. Il s'agit d'une série de six tranchées distantes de 2,90 m à 3,10 m d'axe en axe et d'une largeur moyenne de 0,30 m. Un autre creusement, large de 1,15 m, semble constituer un fossé. L'ensemble de ces traces parallèles est doté d'un axe nord-sud. D'autres creusements perpendiculaires est-ouest forment des fosses allongées « en haricot » mais plus réduites.
Ces vestiges de champ sont limités à l'est de la parcelle AB 34, en bord de terrasse et sur une surface qui ne peut excéder 1000 m².

Dans la tranchée 22, deux fosses ont été mises au jour à grande profondeur (1,80 m).
La première ne contenait que du charbon de bois, il pourrait s'agir d'une souche carbonisée. La seconde, des galets aplanis apportés et une dizaine de tessons non tournés, avec une pâte à gros dégraissant, bien cuits et à la surface calcifiée. Un bord fin (de bol ou gobelet) était le seul élément un peu caractéristique. Une datation dans le Néolithique est envisageable.
Un fossé est-ouest, large de 1,70 m, profond de 0,70 m et enfoui à 1 m, est creusé dans le paléosol antique bien repéré dans ce secteur. La confrontation avec le parcellaire de 1823 nous incite à voir dans ce creusement la limite de parcelle entre A1 499 et A1 500. S'il ne peut être précisément daté, nous pouvons avancer qu'il est post-antique et le placer dans une fourchette entre le Moyen Âge et 1823.

La preuve de fréquentations du vallon à différentes périodes (Néolithique, Antiquité, Moyen Âge et Moderne) est apportée par les sondages. Toutefois les traces d'habitats un peu structurés se limitent à deux fosses néolithiques.
Avec la réserve de couches très enfouies non testées, la densité de sondages apparaît comme suffisante pour écarter la présence d'un habitat de taille importante.

Lucas Martin
INRAP

1 Il s'agit du dossier les Roses « C31C ».

TARTONNE
Puits salé de la Salaou

À la fin du XIX[e] s., cinq sources existaient dans les Alpes-de-Haute-Provence, celles de Moriez, Tartonne, Lambert, Castellet-les-Sausses et Castellane.
Après avoir perdu une partie de leur importance économique et fiscale au moment de la Renaissance, certaines seront redécouvertes, à l'exemple de celle de Moriez au XVII[e] s., et remises en état d'exploitation. Ces sources dépendaient de l'administration communale à Moriez et Tartonne, preuve rare de la prédominance de l'administration communale sur celles, souvent plus puissantes dans des régions plus septentrionales, d'un seigneur, d'un prince laïc ou religieux ou du souverain.
L'émergence salée de la Salaou s'inscrit dans la terminaison nord du synclinal de Barrême qui appartient à l'unité charriée de la nappe de Digne. Le cœur de ce synclinal est occupé par des formations marines puis continentales du début du Tertiaire ; ces formations venant recouvrir en discordance celles du Crétacé, plissées et préalablement érodées. Il s'agit des phases pyrénéo-provençale et fini-crétacée.
Le synclinal de Tartonne est marqué par la présence d'accidents profonds le long desquels sont injectées des formations évaporatoires du Trias. Les gypses affleurent sous forme de gisements parfois importants. Le sel, bien plus soluble que le gypse, n'affleure jamais en surface. La seule présence du sel dans les formations triasiques de la région est attestée par la présence de sources salées.

Le puits de Tartonne est creusé dans les alluvions torrentielles du ravin du Sauvage immédiatement en amont du confluent avec le torrent de la Salaou (autre source salée, à environ 2 km vers le sud-est). Situé structuralement dans la terminaison nord du synclinal de Douroule (partie chevauchante du flanc oriental du synclinal de Barrême), il est situé à mi-distance entre les deux accidents majeurs du secteur. Le substratum est visible à quelques dizaines de mètres au nord et à l'ouest du puits : il est représenté par les formations marneuses ou marno-calcaires du Crétacé inférieur. Le cœur du synclinal est occupé par les marnes bleutées de l'Albien, qui se trouvent à l'aplomb du puits.
Il est creusé dans la zone fracturée et broyée d'une faille. Les différents compartiments sont représentés par les marnes albiennes qui prennent un aspect compact en profondeur parce que non affectées par le gel. Le plan de faille principal est subvertical et orienté 120° nord.
Le flanc oriental du synclinal de Douroule est affecté d'un accident à 120° nord qui a affaissé les marnes albiennes au sud-ouest d'une petite structure anticlinale. La zone broyée sert alors de drain à l'écoulement d'eau salée qui vient principalement de la paroi sud-est du puits. En prolongeant cet accident sur la carte en direction du sud-est, on rejoint sensiblement d'autres émergences d'eau salée dont certaines sont maçonnées. Les archives mentionnent d'ailleurs l'existence de plusieurs puits.

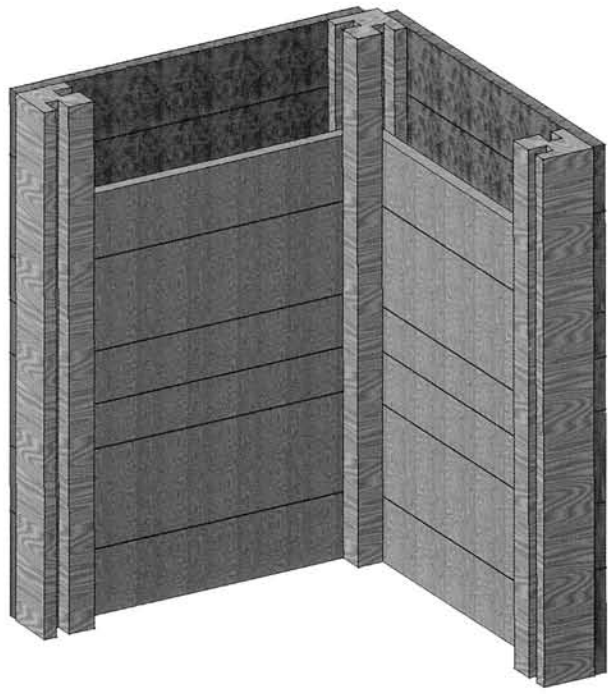

Fig. 14 – TARTONNE, puits salé de la Salaou. Restitution 3D de la structure en bois du puits. Détail du double cuvelage (DAO P. Fuchs ERMINA).

Le puits de la Salaou a une profondeur mentionnée dans les archives du XVII[e] s. de 6 à 8 m. En surface, il est abrité par une maçonnerie voûtée où subsistent les traces d'une porte et d'une auge en résineux utilisée pour acheminer l'eau salée à l'extérieur. La voûte, assisée en berceau plein cintre, prend appui sur une banquette maçonnée, vestige d'une structure antérieure qui protégeait la source. Une digue coudée en appareil polygonal massif construite en moellons servait à protéger le puits contre les crues dévastatrices du torrent qui descend du col du Diable.
Le puits possède un double cuvelage en poutres et en planches au moins dans sa partie visible (fig. 14). Le cuvelage interne est constitué d'un assemblage de planches disposées à l'horizontale et parfaitement jointoyées. Ces planches sont encastrées dans des montants verticaux rainurés. Le parement externe, en palplanches, s'appuie sur des montants verticaux constituant un blocage destiné à diminuer la pression des terres et à assurer la stabilité de la structure. L'ensemble est calé sur l'encaissant par une série de poutres, de planches et de coins en bois (fig. 15). Ce cuvelage a une hauteur totale de 6 m.

Sondée pour la première fois en 1999 au niveau de la margelle, c'est en 2002 que la fouille du puits propre-

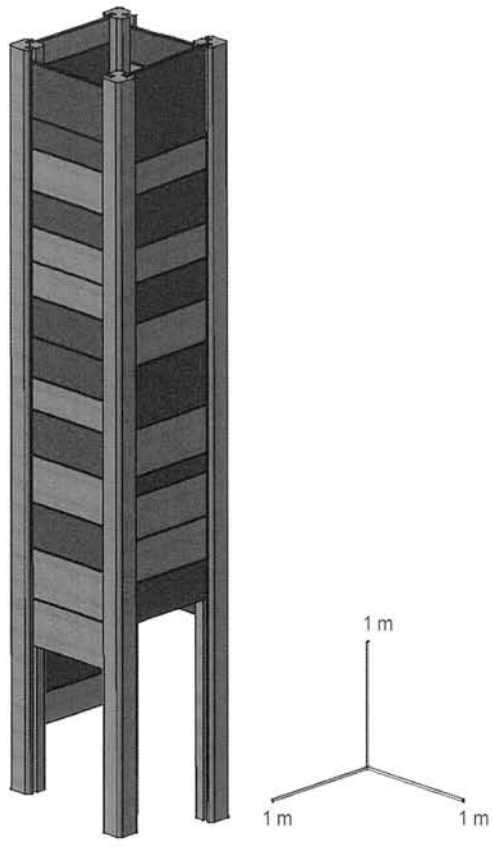

Fig. 15 – TARTONNE, puits salé de la Salaou. Restitution 3D de la structure en bois du puits (DAO P. Fuchs ERMINA).

ment dit a pu être entreprise. Celle-ci a dû être arrêtée provisoirement à 6,30 m de profondeur, faute de moyens suffisants pour achever l'opération. Il restait un peu moins de 0,50 m à extraire du puits depuis l'interruption des travaux. En 2003, l'utilisation d'une pompe d'épuisement plus puissante permit d'achever la fouille à 6,80 m de profondeur sur le substrat calcaire [1].

Les tessons de céramique vernissée, mis au jour dans les sédiments du fond du puits, comportent essentiellement des décors vernissés à entrelacs caractéristiques du XVII[e] s. La présence de cette céramique démontre que le puits a été curé. Parmi le mobilier recueilli figurent également des objets en bois dont la fonction reste à déterminer.
Le fond du puits s'élargit de quelques mètres à partir de l'axe principal de la faille pour constituer un réservoir ou chambre de captage.
Les premières mesures dendrochronologiques [2] datent l'ossature du cuvelage interne du XIII[e] s., ce qui confirme assez bien certaines sources documentaires.

À l'issue de trois campagnes de fouilles, un programme complet d'étude et d'analyse du mobilier découvert dans les deux puits de Moriez et Tartonne a été déposé auprès des collectivités territoriales et du SRA en vue d'une publication.
Les objets en bois mis au jour en 2003 sont immergés de manière précaire dans les locaux de la Réserve Géologique de Haute-Provence et de l'UMR 6565 du CNRS. Une demande expresse a été formulée pour procéder à la consolidation et à la restauration de ce mobilier dans l'attente de leur étude et de leur dévolution. Ce programme devrait permettre d'éviter la dégradation irréversible de certaines pièces dont certaines sont dans un état exceptionnel de conservation (seaux en bois monoxyle, tambour de treuil, poulies...).

Denis Morin *, avec la participation
de Myette Guiomar ** et Hélène Morin-Hamon **
* UMR 5608 du CNRS
** UMR 5060 du CNRS

1 Voir *BSR PACA* 2003, 23-24.

2 A. Viellet, Laboratoire de chronoécologie/dendrochronologie, UMR CNRS 6565 – 2004.

Moyen Âge

TARTONNE
Mont Saint-Michel

Moderne

Ce site (re-)découvert en 2002 lors de notre prospection, avait fait l'objet d'un relevé général (1250 m^2 environ d'aménagements) et d'un sondage d'évaluation en 2003 [1].
L'habitat occupe une crête de direction nord-sud, parcourue par un affleurement de barres calcaires redressées, à l'est de laquelle un replat, bordé d'un mur en gros blocs soulignant un abrupt, montre des aménagements taillés dans le rocher ou bâtis (fig. 16).

La campagne de cette année [2] avait pour objectif de préciser l'organisation au niveau du mur principal sud (mur d'enceinte présumé) et de poursuivre les recherches sur la fonction et la chronologie de l'occupation de ce piton rocheux qui, rappelons-le, occupe une position stratégique, dominant la vallée de l'Asse et contrôlant plusieurs cols empruntés par des chemins anciens.

Nous avons agrandi le sondage 2003 d'environ 4 m^2 vers ce que nous considérons comme l'intérieur de

1 Voir le DFS 2002 de prospection-inventaire sur la commune de Tartonne – fiche découverte n° 6 – et le DFS 2003 de relevé et sondage d'évaluation, déposés au SRA DRAC-PACA (J.-F. Devos). Voir aussi *BSR PACA* 2002, 23-24 ; 2003, 24.

2 Avec Edmond Krinbarg, bénévole de l'ARDA-HP, et grâce à la participation financière de cette association.

l'aménagement (fig. 15). Ainsi nous avons pu observer, sous la couche d'effondrement, un sédiment gris avec nodules calcaires (mortier de chaux ?) et rare mobilier (faune, charbons, un unique tesson glaçuré) que nous interprétons comme un niveau de fonctionnement reposant sur le substratum rocheux.
Nous avons pu confirmer l'alignement bâti parallèlement au mur principal, côté intérieur, qui nous paraît déterminer une zone de circulation (chemin de ronde ?).

L'absence de mobilier marqueur ne permet donc pas encore une attribution chronologique précise, même si la découverte de blocs taillés dans l'appareil du mur et dans la couche d'effondrement renvoie à une époque récente (Moyen Âge à Moderne), comme le tesson glaçuré.
Cette rareté du mobilier domestique pourrait s'expliquer par la position du sondage ou encore par la vocation défensive de cet établissement et son occupation sporadique.
L'ouverture de nouvelles fenêtres vers l'intérieur de l'aménagement (espace d'habitat ?) pourrait apporter plus d'éléments.

Jean-François Devos
Musée de préhistoire des gorges du Verdon / ARDA-HP

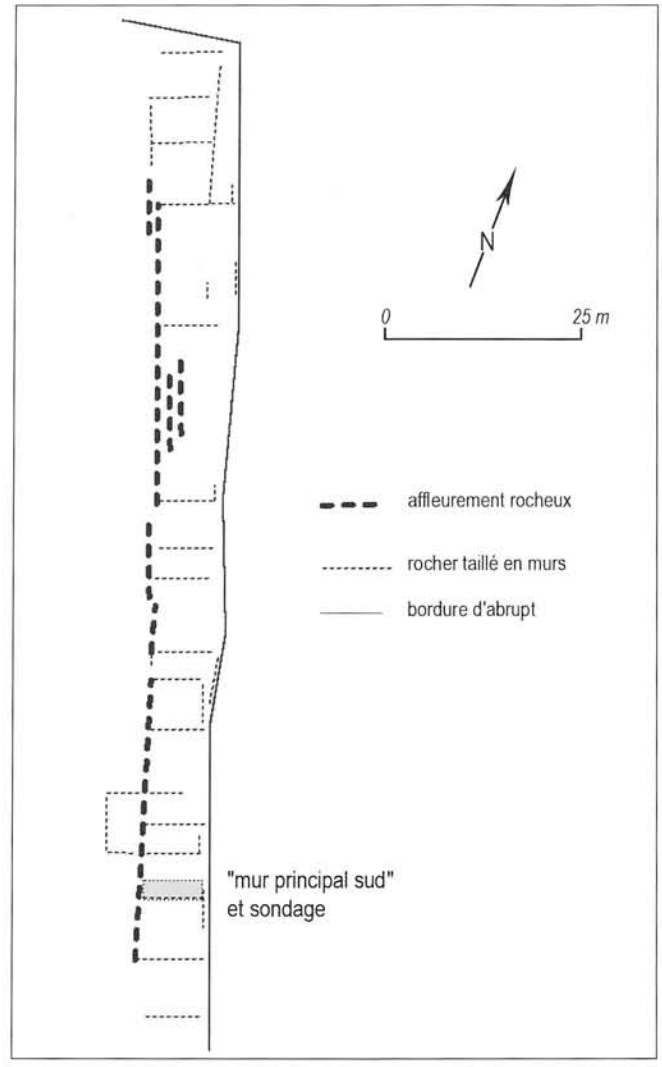

Fig. 16 – TARTONNE, mont Saint-Michel. Schéma du relevé général de l'aménagement et implantation du sondage (J.-F. Devos).

VALENSOLE
La Moutte du Bars

Moyen Âge

Une campagne de fouille a été menée sur la motte castrale de Valensole, près du village du Bars. Il s'agissait d'évaluer le potentiel archéologique du site en vue d'une fouille programmée. Cette motte, désignée comme *castrum* par les textes du début du XI^{e} s., est la seule pour toute la Provence dont nous connaissions le territoire avec précision (16 km^2). Enclavée dans les terres de saint Maïeul, abbé de Cluny, son territoire appartenait à la famille de l'évêque de Riez.

Le tertre domine la Durance de plus de 150 m. Il a été constitué par façonnement d'un relief naturel de la formation de Valensole. La fouille a révélé un établissement à l'organisation inattendue. Le milieu de la plate-forme (17 x 7 m) semble avoir été occupé par un bâtiment en rez-de-chaussée dont on a mis au jour le seuil de la porte. Cette construction, dont les murs montés en galets liés au mortier ne dépassent pas 50 cm d'épaisseur, n'était donc pas une tour. À l'extérieur de l'édifice, vers le sud mais peut-être sur tout le pourtour, le substrat a été décaissé de façon à ménager un talus d'environ 80 cm de hauteur qui borde la plate-forme. Aucune trace de palissade n'y a été révélée, sa fonction devait sans doute se réduire à un simple parapet afin d'éviter les chutes dans les pentes.

Une construction similaire avait été mise au jour sur la motte de Niozelles (Mouton 2003) où, dans un premier temps, une vaste maison rectangulaire avait été construite avant que le site ne soit transformé en véritable forteresse peu avant l'an Mil. Il semble donc se confirmer que les mottes se sont développées en deux étapes en commençant par des établissements perchés pas encore véritablement fortifiés bien qu'appelés *castra*, comme c'est en l'occurrence le cas.

Daniel Mouton
Chercheur associé LAMM-CNRS

Mouton 2003 : MOUTON (Daniel) – *La roca de Niozelles et les mottes castrales de la vallée de la Durance moyenne et ses abords.* Aix-en-Provence : université de Provence, 2003. 3 vol. (694 p.) (thèse dactylographiée).

VALLÉE DU LARGUE
Recherches sur les silex du Luberon

Les recherches sur les silex du Luberon se déroulent depuis 2001 autour de quatre grands thèmes [1] :
- la reconnaissance des accidents siliceux présents au sein des calcaires de l'Oligocène ;
- l'établissement de la variabilité stratigraphique et/ou latérale des composants siliceux de cette formation de l'Oligocène ;
- la caractérisation de l'évolution géomorphologique des versants en vue d'une approche de l'accessibilité des gîtes dans le temps ;
- le recensement diachronique des installations préhistoriques à proximité des sources de matière première.

Ce programme constitue un des axes de recherche du laboratoire de préhistoire d'Aix-en-Provence sous l'appellation *Archéologie, géologie, géomorphologie et pétrographie. Les formations siliceuses provençales.* Cette insertion au sein de l'UMR 6636 se concrétise désormais aussi au travers d'une démarche de formation d'étudiants de premier et second cycle de l'université de Provence. À l'issue de l'année 2004 et après cinq années de recherche sur le terrain, l'ensemble des calcaires de Reillanne et de Sigonce commence à être bien connu (fig. 17). Certes, de nombreuses zones resteraient à prospecter, mais les affleurements sont rares du fait d'un couvert végétal très souvent dense et de tabliers colluviaux importants. Les reconnaissances dans la vallée de la Laye ont montré qu'il existait là aussi quelques coupes intéressantes. Elles permettront l'an prochain d'étendre vers l'est les connaissances sur ces formations supérieures de l'Oligocène. Mais notre prochain objectif sera surtout de faire l'inventaire des accidents siliceux de calcaires de Vachères (g2c). Les prospections préliminaires ont montré leur richesse, tant en occurrences siliceuses qu'en exploitations préhistoriques.

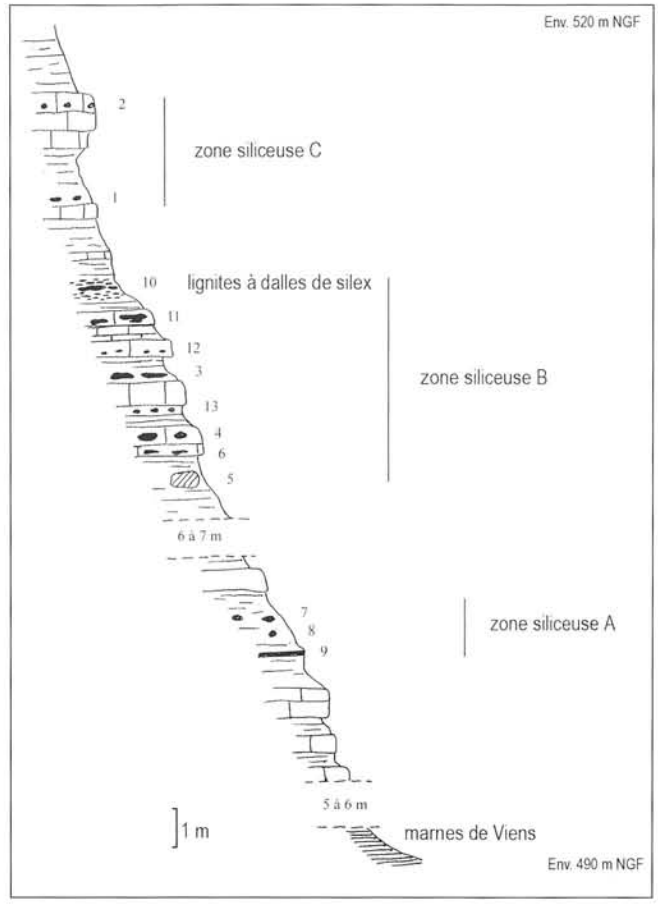

Fig. 17 – VALLÉE DU LARGUE. Coupe au sud du moulin Rignole (MRSN). Partie inférieure des calcaires de Sigonce.

■ Aspects pétrographiques

L'année 2004 a permis d'accroître le corpus d'échantillons caractérisés pétrographiquement. Selon une démarche similaire à celle employée les années passées, notre approche, pétrographique non destructive, a consisté en l'observation macroscopique et à la loupe binoculaire d'échantillons de silex prélevés lors des prospections. L'examen pétrographique et paléontologique à la loupe binoculaire a permis d'identifier les éléments figurés (microfossiles, particules carbonatées, etc.) hérités de la roche calcaire dans laquelle s'est formé le silex. La nature et les associations d'éléments figurés varient en fonction des contextes de mise en place des dépôts carbonatés et des conditions régnant au moment de la formation du silex.

Nous avons ainsi pu appréhender de façon plus précise la variabilité des faciès siliceux présents au sein du niveau chattien g3a prospecté en confrontant ces observations avec celles des années précédentes. Ainsi, nous avons abouti à la distinction, d'après les examens à la loupe binoculaire essentiellement, de types :
- rubanés (notamment sur les gîtes de Pary et du Cadet) ;
- coquilliers, présentant souvent des laminations (notamment sur les gîtes de Réclapous, le Cadet, Bontemps) ;
- mudstone (notamment sur les gîtes de Pary, le Cadet, bois d'Audibert) ;
- à tiges de charophytes (notamment sur les gîtes de Bontemps, les Craux) ;
- à lithoclastes et gastéropodes ou tiges (notamment sur les gîtes de Bontemps, les Craux) ;
- opalites (sur l'affleurement de la D5).

1 Voir *BSR PACA* 2003, 25-27 ; voir aussi Slimak (L.), Bressy (C.), Guendon (J.-L.), Montoya (C.), Ollivier (V.), Renault (S.) – Exploitation paléolithique de silex oligocènes en Haute-Provence (France). Caractérisation des matières premières et processus d'acquisition. *Comptes rendus Palevol de l'académie des sciences de Paris*, sous presse.

Il apparaît un décalage entre la séquence stratigraphique calcaire suivie latéralement et la variabilité des faciès qui s'y trouvent. Cette dernière est vraisemblablement à relier à l'apport en silice au moment de la formation des silex qui a varié non seulement latéralement mais également dans le temps. Le phénomène de silicification a certainement incorporé de façon différentielle les éléments composant la roche-mère calcaire en fonction de la concentration en silice, donnant lieu à la variabilité que nous constatons.

Aspects archéologiques

Les prospections sur les faciès calcaires à silex de la moyenne vallée du Largue nous ont permis de découvrir, dans un champ fraîchement « griffé », sur la colline de Pilambert (commune d'Aubenas-les-Alpes), du mobilier archéologique se rapportant à la fin du Néolithique et témoignant d'une exploitation de silex au sein de la formation des calcaires de Vachères (g2c). Des dépressions circulaires ont été observées à proximité, sapant les bancs calcaires massifs, sans que pour l'instant ces structures puissent être mises directement en relation avec les exploitations préhistoriques. Des fosses, ainsi qu'une tranchée développée sur plusieurs dizaines de mètres linéaires, témoignent d'une activité d'extraction (calcaire et/ou silex ?).
Le matériel archéologique observé lors de la prospection du plateau calcaire de Pilambert est fortement patiné. Si plusieurs secteurs ont livré des artefacts préhistoriques épars, la découverte d'une concentration de produits témoignant d'une activité spécialisée de taille de silex (débitage laminaire de grandes dimensions, fig. 18) représente un résultat majeur de ces prospections.

Ludovic Slimak, Céline Bressy, Jean-Louis Guendon,
Cyril Montoya, Vincent Ollivier, Stéphane Renault,
Christophe Gilabert, Stéphane Bourne
ESEP, UMR 6636 du CNRS

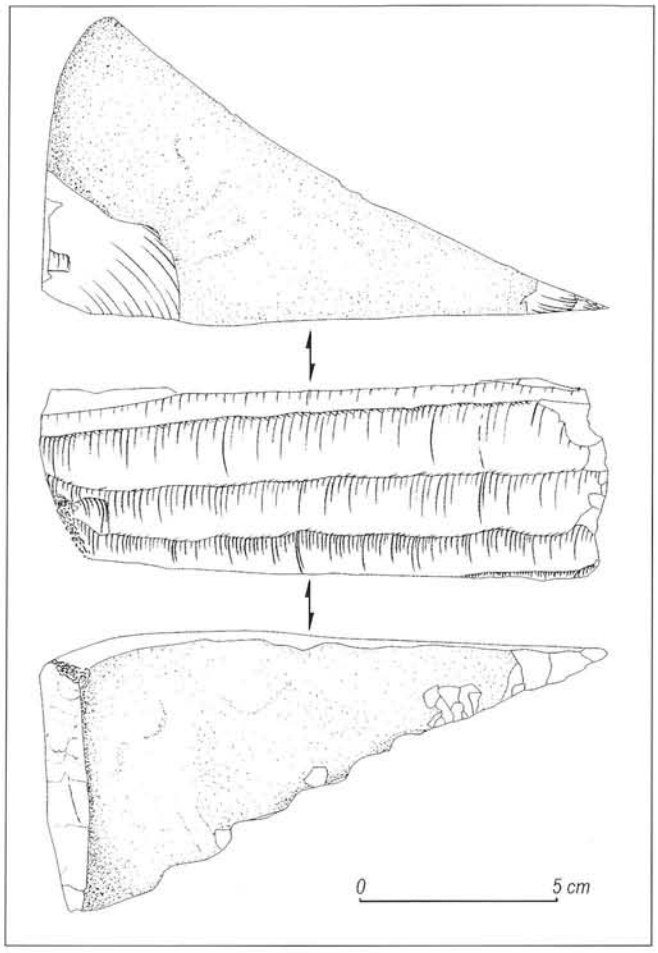

Fig. 18 – VALLÉE DU LARGUE. Pilambert : nucléus à grandes lames. Pression renforcée (dessin S. Renault).

Néolithique — Antiquité

Route Nationale 100 REILLANNE-CÉRESTE

Dans le cadre du XII[e] plan État-Région 2000-2006, la RN 100 à l'est de Céreste doit être aménagée sur 5 km. Il s'agit soit d'élargissements de chaussées, soit de rectifications de virages, soit enfin de créations de voies nouvelles.
Des sondages archéologiques ont donc été menés en deux phases, en juillet pour la commune de Reillanne et en août pour celle de Céreste. Nos efforts ont été concentrés sur les tronçons de voies nouvelles (Pré de la Chèvre) ou sur les rectifications de tracé suffisamment larges pour donner lieu à une intervention (la Roustagne).
Les soixante sondages mécaniques effectués ont mis en évidence plusieurs occupations, soit d'est en ouest :

- Quelques traces indiquent la proximité d'un site (antique ?) à l'est des bâtiments de la Garde de Dieu.
- Plus nets, deux creusements à la Roustagne confirment l'existence d'un site antique à quelques dizaines de mètres, déjà recensé dans la carte archéologique. Les travaux routiers n'auront ici qu'un impact marginal.
- À Garabrun, les sondages ont permis la collecte de silex anciens colluvionnés sur le glacis de Carluc-Reillanne. Il semble aventureux, pour l'instant, d'y voir pour autant un site structuré du Paléolithique.

Deux sites se distinguent et paraissent mériter la mise en place d'une fouille.

Un site néolithique à Barruol (Reillanne)
Il s'agit d'un petit site daté du Néolithique. Le matériel est uniquement lithique. Son extension paraît limitée mais en raison de la présence du remblai de la voie ferrée désaffectée du PLM, nous n'avons pu explorer que le bord méridional de l'emprise de la future route ; l'essentiel de celle-ci est masqué par le remblai. Un décapage complémentaire pourrait être envisagé si cela pouvait s'intégrer à une recherche plus globale sur les stations livrant du matériel lithique en Provence intérieure.

Le site antique du Pré de la Chèvre (Céreste)
L'intérêt du second site est exceptionnel. Il a pu être évalué par un transect d'une remarquable longueur : des couches antiques sont repérées sur 450 m de tracé, la zone la plus dense dépasse 100 m de long. À l'ouest, l'épaisseur de la couche d'occupation décroît après le sondage 39 ; cela pourrait signifier que « l'agglomération » n'atteint pas le pont antique de l'Aiguebelle. À l'est, elle décroît progressivement et cesse avant le pont des Messes sur l'Encrème.

Le site antique du Pré de la Chèvre, outre la probable voie domitienne, comporte des constructions en dur, une zone d'artisanat métallurgique et un répertoire mobilier assez particulier avec des verres à boire, de la vaisselle de table. Beaucoup d'indices (dont la métrologie) incitent à y voir la *mutatio* de *Catuiacia*, station antique de la table de Peutinger jamais réellement localisée avec certitude. La *mutatio Catuiacia* indiquée sur les itinéraires antiques est à XII milles d'Apt (17,760 km) et à XVI milles d'*Alaunium* (23,680 km), *mansio* bien située à Notre-Dame des Anges à Lurs.

Des investigations complémentaires sont certainement à mener au moins sur la zone centrale où se concentrent la majorité des vestiges.
On note que l'emprise de la future route, 20 m, sera suffisante pour étudier « l'agglomération » dans sa globalité de manière satisfaisante.

Lucas Martin * et Dominique Peyric
* INRAP

Préhistoire
Âge du Fer
Gallo-romain
Antiquité tardive

Projet collectif de recherche « Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes »

Le programme scientifique de ce PCR vise trois finalités : faire un bilan de l'occupation humaine de la vallée des âges des Métaux à l'aube des Temps modernes, compléter substantiellement la carte archéologique de cette région, œuvrer pour mettre en place une dynamique archéologique durable en Ubaye.
Trois axes de recherche ont été proposés [1].

■ Les données des campagnes de prospection-inventaire diachronique

Une campagne de prospection-inventaire diachronique sur les zones de moyenne et haute montagne de Larche a été réalisée mi-juin [2]. Trois secteurs d'alpage situés aux extrémités sud-est et nord-est du village, entre 1900 et 2700 m d'altitude, ont été privilégiés : la vallée du Lauzanier entre 1985 et 2670 m, le vallon de Parassac entre 1937 et 2520 m et le massif de l'Oronaye entre 1948 et 2510 m.
La superficie totale prospectée correspond à 300 ha environ dont 220 ha s'inscrivent au sein du Parc national du Mercantour (vallées du Lauzanier et de Parassac). Vingt-huit sites ou indices de sites implantés entre 1935 et 2509 m ont été recensés : vingt-deux dans la vallée du Lauzanier, trois dans le vallon de Parassac et cinq dans le massif de l'Oronaye. Les cinq indices de sites concernent la période préhistorique (une armature perçante à 2520 m).
La majorité des gisements (quinze) correspond à des structures pastorales d'époque indéterminée (enclos et/ou cabanes isolés ou associés) ; un certain nombre (huit) pourraient sans doute être anciennes mais seule une fouille archéologique pourrait confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Dans l'état actuel des connaissances, les données des prospections acquises depuis 2001 révèlent une occupation relativement ancienne de la moyenne et haute montagne de la vallée et des massifs de l'Ubaye : soixante-quinze sites et indices de sites comportant une ou plusieurs phases d'occupation, répartis entre 790 et 2509 m d'altitude, ont été découverts sur les communes de Lauzet-sur-Ubaye, Méolans-Revel, Barcelonnette, Saint-Pons, Faucon-de-Barcelonnette, Jausiers et Larche.
Si nous distinguons chaque phase chronologique pour les gisements ayant connu une pérennité dans leur occupation, quatre-vingt-deux sites ou indices de sites sont répertoriés (*cf. infra* tableau). La superficie prospectée s'élève à ce jour à 1636 ha ; 931 ha concernent les zones d'alpage dont 554 dans le territoire du Parc national du Mercantour.

1 Voir *BSR PACA* 2001, 36-37 ; 2002, 29-30 ; 2003, 27-29.

2 Sous la direction de F. Mocci.

Communes / Périodes	Préhistoire	Âge du Fer	Gallo-romain	Médiévale / Moderne	Indéterminée	Nombre de sites par commune
Barcelonnette		1		-	-	1
Faucon-de-Barcelonnette	1	4	1	1	-	7
Jausiers	17	5	3	3	12	40
Larche	5	-	-	8	15	28
Lauzet/Ubaye		1	1	-	-	2
Méolans-Revel		-	1	-	-	1
Saint-Pons		1	2	-	-	3
Total sites par périodes	**23**	**12**	**8**	**12**	**27**	**82**

Projet collectif de recherche « Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes ».
Tableau de répartition chronologique et spatiale des sites répertoriés

Préhistoire

Vingt-trois sites ou indices de sites recensés entre 1245 et 2509 m témoignent, dès le Mésolithique ancien et au cours du Néolithique, de traces de fréquentation mais aussi de l'existence de stations de débitage principalement en moyenne et haute montagne (vallées alpines des Granges Communes, Pelouse, Restefond, les Sagnes, le Lauzanier ; massifs des Près Hauts, Combe Laugier et de l'Oronaye). Quatre axes de communication se détachent nettement pour cette période : les vallées des Granges Communes et de Pelouse dont plusieurs gisements pourraient être rattachés à la présence du site Mésolithique et Néolithique ancien des Sagnes, situé 3 km en aval (Granges Communes I et VII ou ceux de Combe Laugier I, II et III) ; en liaison avec celles-ci, la vallée du Lauzanier par les cols du Pas de la Cavale et plus au nord-est, la vallée de l'Oronaye.

Protohistoire

Douze sites ou indices de sites entre 790 et 1915 m attestent essentiellement une occupation du versant méridional de la vallée de Barcelonnette (les Clôts, les Charniers, Saint-Flavy, les Sales...) mais aussi l'existence d'un tertre rituel des I^er^-II^e^ âges du Fer, au bord du Lac des Sagnes à 1915 m d'altitude.

Période gallo-romaine

Huit sites ou indices de sites répertoriés entre 1400 et 1700 m. Ils correspondent essentiellement, hormis l'agglomération de Faucon-de-Barcelonnette (les Sales), à de petits établissements agricoles, sur les terrasses et les piémonts des versants méridionaux ou occidentaux de la basse et moyenne vallée de l'Ubaye (les Charniers, les Tourets à Jausiers, les Clôts à Saint-Pons, Chaudon à Méolans-Revel, Chauvet au Lauzet-sur-Ubaye...).

Période moderne/médiévale

Douze structures pastorales localisées entre 1210 et 2316 m essentiellement sur le massif des Près Hauts et dans les vallées des Granges Communes, du Lauzanier et de l'Oronaye. Elles correspondent à des cabanes et/ou des enclos de forme rectangulaire ou carrée, conservés sur plusieurs assises en blocs de schiste non équarris et sans liant, construits souvent dans des buttes morainiques ou sur des petits replats.

Période indéterminée

Vingt-sept sites d'altitude recensés entre 1935 et 2430 m sur l'ensemble des massifs et vallées alpines prospectées (Restefond, Clapouse, Près Hauts, Granges Communes, Pelouse, Lauzanier, Parassac et Oronaye). Est regroupé dans cette catégorie l'ensemble des sites dont les vestiges sont difficilement rattachables à une période chronologique en dehors de toute fouille archéologique : abris-sous-roche ; enclos simple ou multiple de forme triangulaire, ovoïde ou circulaire ; petite cabane isolée n'excédant pas 4 à 6 m^2 de superficie ; cabane et enclos associés ; cabane/abri contre rocher ou falaise.

Ces constructions sont très souvent arasées, voire profondément enfouies. Au sein de celles-ci, une vingtaine diffèrent par leur implantation et leur forme (une à deux structures circulaires ou ovoïdes construites en marge des axes de passage, en bordure de zones humides ou sur des falaises) et pourraient être associées à une exploitation pastorale de la moyenne et haute montagne bien antérieure au haut Moyen Âge, voire à la période gallo-romaine.

L'analyse de la distribution spatiale révèle la présence de cinquante-quatre sites et indices de sites localisés à plus de 2000 m d'altitude soit : vingt-trois structures pastorales d'altitude d'époque indéterminée, vingt-trois gisements préhistoriques et huit structures pastorales

médiévales/modernes. Les sites les plus élevés pour l'âge du Fer et la période gallo-romaine sont le tertre des Sagnes à 1915 m et l'établissement isolé des Tourets à 1715 m (Jausiers). L'altitude moyenne des découvertes par période est de : 2243 m pour les gisements préhistoriques ; 1340,50 m pour les sites de l'âge du Fer ; 1605,50 m pour les vestiges gallo-romains ; 1985,50 m pour les structures pastorales et agricoles à rattacher sans doute aux périodes médiévale et moderne ; 2149,13 m pour les gisements pastoraux d'époque indéterminée.

■ Les sondages sur le site des Clôts I

Dans le cadre du PCR, plusieurs sites ont déjà fait l'objet de sondages. Cette politique a été poursuivie cette année par des sondages d'évaluation sur le site des Clôts I à Saint-Pons [3]. De nombreuses découvertes fortuites ont été signalées depuis le XIX^{e} s. (sépultures, mobilier métallique et céramique de l'âge du Fer et gallo-romain) sur ce gisement localisé à 1440 m sur le versant méridional de la vallée de Barcelonnette. Afin de vérifier la présence de vestiges archéologiques liés à ces découvertes et aux prospections de Gilles Perdreau en 2001, une campagne de prospection magnétique a été réalisée en 2002 : trois indices morphologiques en forme de fer de cheval avec une ouverture orientée vers l'ouest pouvaient correspondre à des structures funéraires protohistoriques ou à des vestiges de cabanes [4].
Il fallait en déterminer la nature et la datation précises. Sept sondages (2 x 2 m) ont été réalisés dans la partie méridionale de la parcelle où paraissaient localisées les anomalies les plus complètes. Les sondages 1 et 4 avaient pour but d'appréhender, en limite sud, ouest et nord des anomalies, les processus géomorphologiques propres aux sites archéologiques en milieu alpin. Les sondages 3, 5, 6 et 7 devaient concerner les vestiges archéologiques proprement dits. Les premiers niveaux atteints témoignant d'une occupation anthropique sont profondément enfouis sous d'épaisses couches de sédimentation, attestées dans plusieurs sondages, formées de plusieurs strates de colluvions et reflétant une forte phase érosive à période historique. Les niveaux d'occupation (dont un foyer en fosse) pourraient être datés du début de l'Antiquité tardive. On ne peut actuellement préciser si ces vestiges correspondent aux anomalies détectées par la prospection géomagnétique ou si ces dernières traduisent des aménagements antérieurs, peut-être de l'âge du Fer, phase particulièrement bien documentée par le mobilier épars. Seuls des sondages plus profonds sont à même d'évaluer correctement ce site.

■ La fouille de sauvetage de l'inhumation de Saint-Barthélemy

Suite à la découverte fortuite d'ossements humains lors de travaux d'aménagements privés, une fouille de sauvetage urgent a été menée à Méolans-Revel (B. Perez ; voir *supra*, p. 28).

■ Autres activités du PCR

• Gilles Perdreau (association Ubaye numismatique) a poursuivi son récolement du mobilier mis au jour dans la vallée par des prospecteurs isolés. L'inventaire maintenant établi sera remis au SRA. Il finit de rédiger un ouvrage de synthèse sur la circulation monétaire dans la vallée de l'Ubaye.

• Delphine Isoardi (doctorante à l'université de Provence) mène un travail de thèse sur l'archéo-démographie du sud-est de la Gaule aux âges des Métaux. Elle utilise largement les données rassemblées par le PCR. Dans le cadre d'une convention entre la région PACA, l'université de Provence et le musée de la Vallée, elle conduit une réflexion sur la mise en valeur du patrimoine archéologique régional.

• Sandrine Boularot (université de Provence, IRAA) achève son enquête sur l'occupation de la vallée à la période gallo-romaine. Une étude du sarcophage en marbre découvert à Faucon est programmée.

• Un projet de préfiguration des nouvelles salles archéologiques du musée de la Vallée à Jausiers a été mis en place sous l'autorité de Hélène Homps, conservatrice des musées de la Vallée. Seront présentés les découvertes – récentes et anciennes – les plus significatives ainsi qu'un état des connaissances du peuplement de la vallée. L'ouverture des salles est prévue au printemps 2006.

• Les travaux effectués par ce PCR ont fait l'objet de plusieurs présentations lors de rencontres scientifiques [5]. L'étude de l'important mobilier mis au jour lors des fouilles des Sagnes en 2003 est en cours ; une publication de synthèse est prévue en 2005.

En 2005, nous souhaitons achever nos enquêtes de terrain : une campagne de prospection-inventaire dans les zones d'altitude sur les communes de Saint-Paul-sur-Ubaye et de Meyronnes avec inventaire et relevé des gravures rupestres ; des sondages sur des structures pastorales d'altitude dans la haute vallée du Lauzanier à Larche avec carottages palynologiques ; une analyse des collections publiques (en particulier l'étude de la tombe protohistorique des Mats) ou privées conservées en Ubaye.

Dominique Garcia *, Florence Mocci **,
Kevin Walsh ***
* Université de Provence/centre Camille-Jullian
** UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian
*** Department of Archaeology, Université of York, Angleterre

3 Sous la direction de K. Walsh.

4 Par St. Dobson (Université de York) et V. Dumas (CCJ).

5 Aix-en-Provence, *Séminaire d'Antiquités nationales* en mars 2004 ; Aix-en-Provence, *Journée de l'archéologie SRA PACA* en avril 2004 ; Lyon, *Congrès de l'EAA* en septembre 2004 ; Paris, *Réunion du CTHS* en décembre 2004.

ESPARRON-DE-VERDON, SAINT-LAURENT-DU-VERDON, QUINSON, MONTAGNAC-MONTPEZAT, Zones incendiées

De 1996 à 1998 nous avons coordonné un projet de prospection thématique *(L'occupation protohistorique et gallo-romaine des gorges du Verdon)* [1]. Ces travaux mettaient l'accent sur les périodes les moins connues dans cette région et dont, à terme, nous souhaitons dresser un tableau précis (occupation du sol, faciès culturel, économie, gestion du territoire...). Les thèmes de recherche retenus étaient, pour l'âge du Bronze une meilleure approche de la répartition des différents types d'habitats (l'exploration des grottes ayant jusqu'alors été privilégiée) et de la culture matérielle ; pour l'âge du Fer, l'étude des agglomérations et de l'habitat dispersé dans le cadre de leurs territoires et des terroirs exploités ; pour la période gallo-romaine, la répartition et l'économie de l'habitat rural sur le territoire de l'antique Riez. D'un point de vue diachronique ont été abordés les thèmes de l'évolution des formes d'habitat sur près de deux millénaires, l'emprise de l'homme sur le milieu, les rapports entre l'habitat et les voies de communication, l'évolution de l'économie basse-alpine... Ces thématiques et l'exploitation des données recueillies lors des campagnes de prospections constituent aujourd'hui des axes de recherche développés par le nouveau programme (2004-2007) du centre Camille-Jullian et le PCR *Riez et son territoire* coordonné par Philippe Borgard (voir *supra*, p. 34).

Le 17 juillet 2003, un incendie a ravagé une partie des territoires d'Esparron-de-Verdon, Saint-Laurent-du-Verdon, Quinson et Montagnac-Montpezat, quatre communes du Parc naturel régional du Verdon. Le SRA nous a demandé de mettre en place une campagne de prospections des zones brûlées afin de compléter la carte archéologique du secteur. Ces travaux se sont déroulés au printemps 2004 après une phase d'étude documentaire [2]. Les prospections ont été mises en place sous la forme d'une campagne continue en mai, complétée par plusieurs journées jusqu'à fin juin [3]. Le plus souvent (en s'adaptant aux nombreuses contraintes du terrain), la prospection a été réalisée par une dizaine de prospecteurs placés en ligne et espacés de 4 à 8 m. Après signalement d'un artefact, un second passage était réalisé en prospection serrée (env. 1 à 2 m d'espacement). L'ensemble du mobilier était alors recueilli à l'exception des matériaux de construction (noté néanmoins). Le site était ensuite cartographié, repéré en X, Y et Z à l'aide d'un GPS puis photographié.

Sur les 825 ha ravagés par l'incendie, près de 690 ha ont été prospectés. Les 130 ha non prospectés concernent des zones cultivées (officiellement inclues dans le périmètre dévasté mais qui n'ont pas été réellement brûlées), les ripisylves et bordures de routes, des espaces clôturés, des zones escarpées, des résidences d'habitation et des zones de camping... Si, le plus souvent, la destruction du couvert forestier permet une analyse extensive de la surface à prospecter, l'exploration de ce type de terrain n'est pas sans présenter des contraintes. Les artefacts sont généralement peu nombreux car les terres n'ont pas été labourées. Mis au jour depuis longtemps, ils ont subi les outrages du temps – en particulier du gel – et les effets du récent incendie. Si les pluies et orages qui se sont abattus sur la région depuis juillet 2003 ont « nettoyé » les cendres et les charbons déposés sur le sol des parties en amont, d'autres surfaces, placées dans des vallons ou des zones basses ont été recouvertes par des alluvions cendreuses, empêchant ou gênant la prospection.

Au total, ce sont quarante-trois sites ou indices de sites qui ont été dénombrés : quinze sur la commune d'Esparron, dix sur la commune de Quinson et dix-huit sur Saint-Laurent (fig. 19). Pour la Préhistoire, trente sites ou indices de sites ont été répertoriés, trois pour la Protohistoire, dix-huit pour la période gallo-romaine et deux pour le Moyen Âge. Certains sites ont des occupations multiples : Néolithique, Protohistoire, période gallo-romaine et Moyen Âge pour le site SLau 04 ; Néolithique, Protohistoire et période gallo-romaine pour les sites Esp 23 et Qu 30 ; Préhistoire et période gallo-romaine pour les sites Esp 10, Esp 18, Esp 19, Qu 23a et SLau 06 ; Haut-Empire et Antiquité tardive pour les sites Esp 17 et SLau 03.

Préhistoire

Les trente sites ou indices de sites préhistoriques regroupent essentiellement des traces d'occupations révélées par des fragments de céramique (Esp 23 et surtout Qu 28) ou – plus souvent – des éléments d'industrie lithique (Esp 10, Esp 13, Esp 16, Esp 18 à 23, Qu 29 à 37, SLau 07 à 09, SLau 11 à 14...). Lorsqu'ils sont découverts sur des versants de piémont, ils résultent très certainement d'un colluvionnement et témoignent de la présence d'un site en amont (SLau 09, 11, 12). Les points Qu 28 (station de plein air du Néolithique final implantée sur un replat et caractérisée par un lot significatif de céramiques non tournées), Qu 23a et SLau 04 (petits sites situés sur le plateau) ou SLau 15 (station de plein air du Néolithique moyen-

1 Voir *BSR PACA*, 1998, 29-30.

2 Convention et co-financement entre l'État (SRA DRAC-PACA) et le CNRS (centre Camille-Jullian). Analyse carto-photographique, recherche en archive, réalisation de cartes de terrain... réalisée par Florence Mocci et Bérengère Pérez (centre Camille-Jullian et université de Provence).

3 Les travaux de terrain ont été menés par D. Garcia, F. Mocci, V. Dumas, B. Pérez et C. Gaudillère en association avec des étudiants de l'Université de Provence et du personnel du Musée de la préhistoire des gorges du Verdon (Jean Gagnepain dir.).

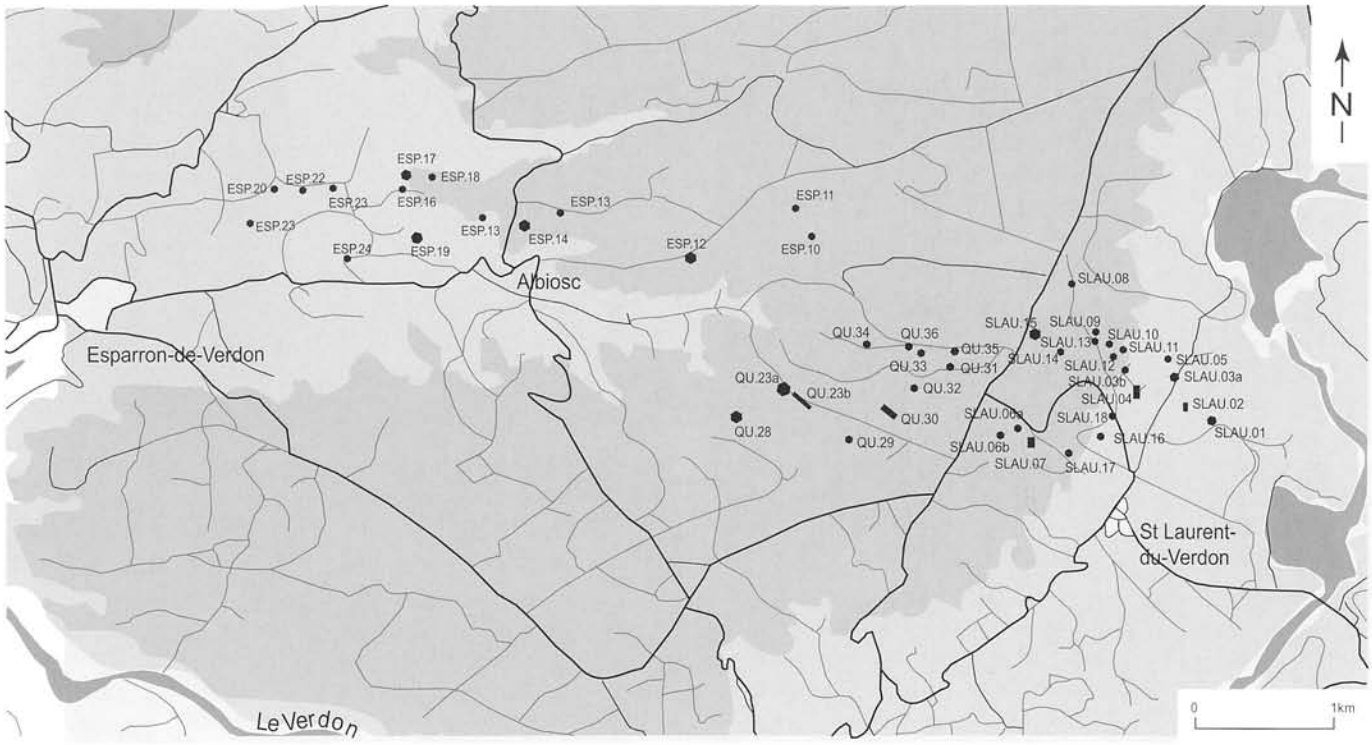

Fig. 19 – ESPARRON-DE-VERDON, SAINT-LAURENT-DU-VERDON, QUINSON, MONTAGNAC-MONTPEZAT, zones incendiées. Carte de répartition des sites et indices de sites archéologiques découverts lors des prospections pédestres diachroniques mai 2004 (CAO F. Mocci et V. Dumas, CCJ-CNRS).

final) peuvent être considérés comme des sites sûrs et probablement assez bien conservés. Le lot de matériel mis au jour, souvent réduit et parfois atypique, ne permet pas de proposer des datations très précises. L'ensemble des sites peut être rattaché au Néolithique ; plus précisément, le point SLau 15 (site de plaine de Belle-Vue V) au Néolithique moyen ou final et les points Qu 35, Qu 28 au Néolithique final.

Âges des Métaux

Par expérience, nous savions que le secteur prospecté était peu favorable à la découverte d'occupations des âges des métaux (éloignement de cours d'eau et de voies de communication, absence de sommets naturellement protégés…). Cependant, trois sites ont été inventoriés : Esp 23, Qu 30 et SLau 04 ; ce dernier correspond probablement à un petit établissement agricole de la fin de l'âge du Fer (fragments de céramique non tournée et de céramique à vernis noir).

Période gallo-romaine

Les points de découvertes sont essentiellement caractérisés par la présence de fragments de poteries (céramiques fines ou *dolia*) ou de tuiles (Esp 10, 11, 14, 15, 19, 23, Qu 23a, SLau 06, 07, 10, 17). Certains peuvent être considérés comme des traces d'épandage ou de colluvionnement plus que comme des habitats (Esp 12, Qu 23b, Qu 30). Plus rares sont les sites où ont été repérés des vestiges architecturaux ou artisanaux (Qu 23a, SLau 02, 03, 04, Esp 17) comme, par exemple, les éléments de pressoir (contrepoids et maie) localisés sur le site des Angles III (SLau 02). Comme pour l'ensemble des sites répertoriés lors de cette campagne de prospections, la prise en compte des données géoarchéologiques permet une meilleure définition du statut des découvertes. De même, la mise en lumière d'anomalies parcellaires par la photo-interprétation complète la documentation relative au site (*cf.* en particulier les points Esp 10, Esp 15 à 17, Esp 19…).

Pour l'Antiquité, il est difficile d'établir une fourchette de datation très précise des sites inventoriés ; les témoins archéologiques sont peu nombreux et souvent mal conservés. On peut cependant avancer que les sites Qu 23b, SLau 02, SLau 05 ou SLau 17 appartiennent certainement au Haut-Empire, le site Esp 17 et SLau 03 au Haut-Empire et à l'Antiquité tardive, les sites Esp 14 et 15 à l'Antiquité tardive.

Moyen Âge

Dans cette région du bas-Verdon, les sites médiévaux semblent souvent implantés sous les fermes ou agglomérations contemporaines, espaces peu concernés par les prospections de cette année. Ce constat est confirmé par la présence d'éléments architecturaux de la période romane (fragment de montant de fenêtre décoré de belle facture) découverts dans la ferme du Grand-Pré à Esparon (Esp 24). On citera, tout de même, des traces d'occupation médiévale (XI^{e}-XII^{e} s.) sur le site de Chanteloupe II à Saint-Laurent (SLau 04).

Dominique Garcia * et Florence Mocci **
* Université de Provence/centre Camille-Jullian
** UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

HAUTES-ALPES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7261	L'Argentière-la-Bessée. Mines d'argent du Fournel	Ancel, Bruno (COL)	25	FP				MA MOD	1
7225	Aspres-sur-Buëch. Les Eygaux	Segard, Maxence (AUT)	20	SD				NEO	2
7222	Baratier. Commune	Michel d'Annoville, Nicole (AUT)		PRD				DIA	3
7247	Barret-le-Bas. Saint-Laurent	Estienne, Marie-Pierre (INR)	23	FP	◆			—	4
7278	Champoléon. Cabanes de Rougnous	Palet Martinez, Josep Maria (SUP)	20	SD		6653	6653	MA MOD	5
7237	Freissinières. Les mines de Faravel I et II	Py, Vanessa (AUT)	25	FP				MA MOD	6
7236	Freissinières. Coste de Tonis II	Py, Vanessa (AUT)	31	FP				MA MOD	6
7360	Lazer. Quartier Saint-Jean	Michel d'Annoville, Nicole (AUT)		SU				HMA MA	7
7279	Orcières. La Motte	PaletMartinez, Josep Maria (SUP)	20	SD		6653	6653	HMA MA	8
7204	Saint-Julien-en-Beauchêne. Le Pré des Mulets	Muret, Alain (EDU)		SU				BRO	9
7260	Saint-Julien-en-Beauchêne. Chartreuse de Durbon	Nicolas, Nathalie (COL)	20	FP	◆			—	9
7213	Serrois-Rosanais et Bochaîne	Morin, Alexandre (AUT)	13	PRT				NEO BRO FER	
7268	L'Argentière-la-Bessée, Puy-Saint-Vincent. Haute vallée du Fournel et massif du Grand Fond	Walsh, Kevin (SUP)	21	PRT				PRE MA MOD	
6653	Archéologie pastorale dans le Champsaur. Parc national des Écrins	Palet Martinez, Josep Maria (SUP)		PRT	■			BRO ANT MA MOD	
7210	Les Vigneaux, Vallouise. Massif du Grand Parcher et bois de Parapin, zones incendiées	Mocci, Florence (CNR)		PRD				MA MOD	
7253	La Grave, Villar-d'Arêne. Anciennes exploitations de cristaux de quartz hyalin en Haute-Romanche	Rostan, Pierre (AUT)	25	PRT				MOD	

FP Fouille programmée
PCR Projet collectif de recherche [PC]
PRD Prospection diachronique [PI]
PRT Prospection thématique (PT)
SD Sondage

◆ opération reportée ; ■ résultats très limités

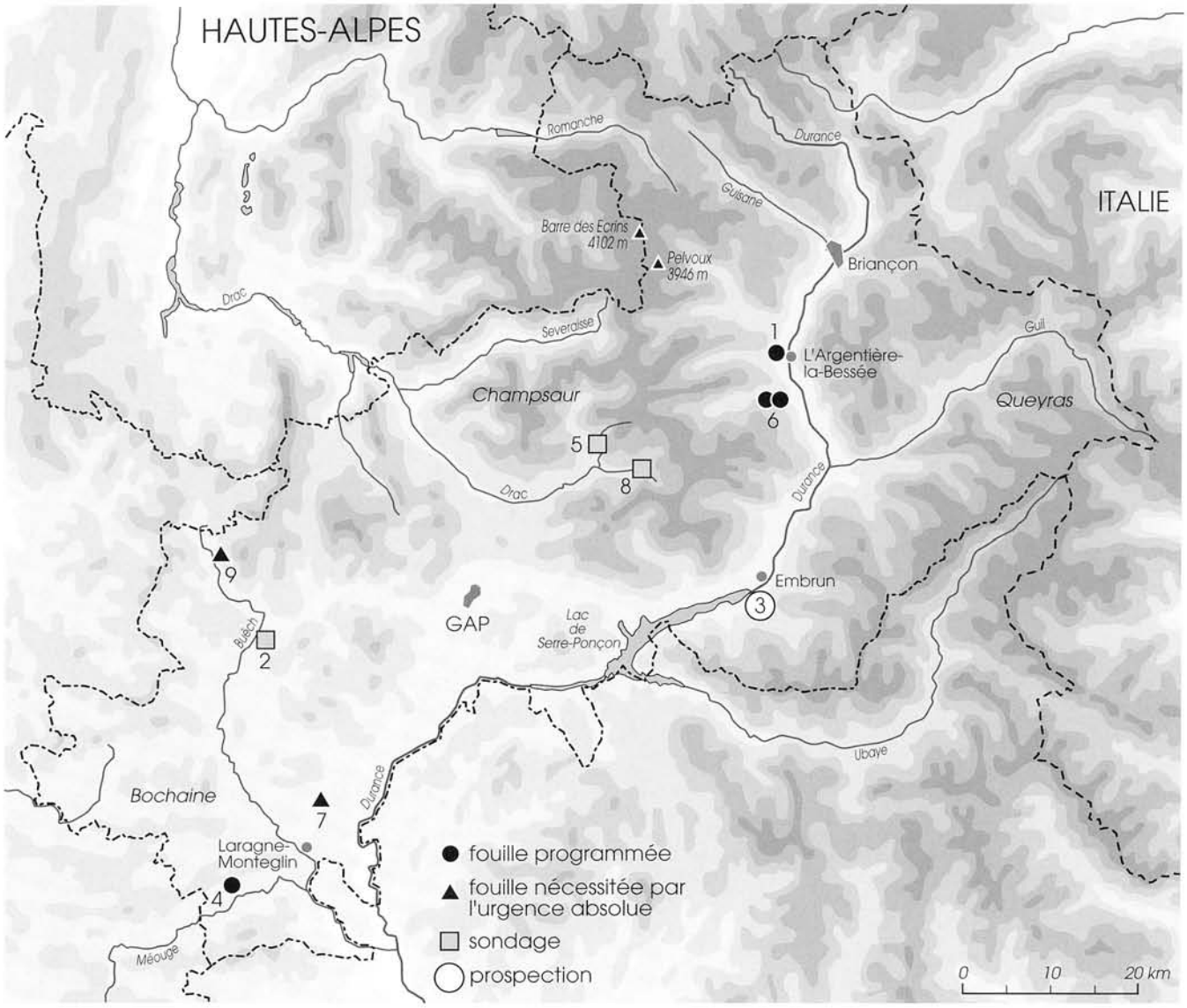
HAUTES-ALPES
ITALIE
Romanche
Durance
Guisane
Barre des Écrins
4102 m
Pelvoux
3946 m
Briançon
Drac
Severaisse
1
L'Argentière-
la-Bessée
Gull
Champsaur
Queyras
6
5
8
Drac
Durance
9
Embrun
3
GAP
Lac
de
Serre-Ponçon
Buëch
2
Ubaye
Bochaine
7
Durance
Laragne-
Monteglin
4
Méouge
fouille programmée
fouille nécessitée par
l'urgence absolue
sondage
prospection
0
10
20 km

Moyen Âge

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE
Mine d'argent du Fournel

Moderne

La campagne 2004 concernait les trois facettes du patrimoine minier du Fournel : l'exploitation médiévale, le réseau souterrain moderne et l'établissement moderne [1].
Le troisième *Round Buddle* a été fouillé, révélant un troisième type de structure. Dans la partie médiévale des « Vieux Travaux », la fouille s'oriente à présent dans les travaux non repris. Une approche analytique des déblais miniers anciens est poursuivie grâce à la collaboration de Vanessa Py (anthracologie) et Christophe Marconnet (sédimentologie).
L'étude géologique de la mine par le BRGM a été menée avec profit sur l'ensemble du site minier. Les relations entre les travaux miniers et le contexte gîtologique sont à présent bien claires. L'étude sera complétée en 2005 par une cartographie exhaustive.
Enfin, Vanessa Py continue l'étude des sources médiévales, selon l'objectif précisé l'an dernier.

Bruno Ancel
CCSTI, L'Argentière-la-Bessée

1 Voir *BSR PACA* 2003, 33-34.

ASPRES-SUR-BUËCH
Les Eygaux

Néolithique

Connu depuis le XIX[e] s., le site des Eygaux est une vaste enceinte située en bordure d'un plateau surplombant les deux vallées du Buëch et du Petit Buëch (934 m). Cette enceinte est formée d'un talus de section triangulaire qui atteint par endroits une hauteur supérieure à 1 m, doublé à l'extérieur d'un large fossé. L'ensemble délimite un espace enclos de 5000-6000 m^2.

L'angle méridional est caractérisé par une importante structure en pierre d'une dizaine de mètres de diamètre, qualifiée de tour au XIX[e] s. L'hypothèse de l'existence d'un édifice militaire d'époque romaine avait été émise dès cette époque, en raison de la présence au pied du plateau, au col du Pignon (821 m), d'une importante *villa*. C'est cette supposition qu'il s'agissait de vérifier en réalisant des sondages en différents points de la structure.

Quatre sondages ont été effectués avec l'aide de B. Dousteyssier [1]. Deux sondages à l'intérieur de l'enceinte ont livré plusieurs fragments de silex. De même, la reprise d'une fouille réalisée au XIX[e] s. dans la structure occupant l'angle sud a révélé une séquence épaisse de plus de 1 m dans laquelle ont été découverts plusieurs foyers et des fragments de silex. Leur analyse atteste une occupation du plateau au Néolithique, peut-être à l'âge du Bronze. En l'absence de tout autre mobilier, il est impossible de préciser davantage la période d'occupation. Un quatrième sondage situé à cheval sur le talus n'a mis au jour aucun mobilier et n'a pas permis d'observer avec précision la structure du talus.

1 Centre de recherches sur les civilisations antiques, Clermont-Ferrand.

Ces sondages attestent une occupation du plateau des Eygaux que le mobilier lithique peut lier à une ambiance néolithique [2]. En l'état actuel des recherches, ils ne permettent néanmoins pas de rattacher l'édification et l'occupation du complexe talus-fossé à cette occupation préhistorique. L'absence de tout indice chronologique de périodes postérieures et l'importance de la séquence d'occupation observée dans la structure située à l'angle méridional sont des arguments en faveur de cette hypothèse. Seuls des travaux plus poussés, en particulier une tranchée incluant le talus, le fossé et l'intérieur de la structure permettront de donner un cadre chronologique précis à l'enceinte du plateau des Eygaux.

2 L'analyse du mobilier a été réalisée par A. Morin (ESEP, Aix-en-Provence).

Maxence Segard
ATER, UMR 6573 du CNRS,
centre Camille-Jullian/université de Provence

Diachronique

BARATIER
Commune

La prospection-inventaire de la commune de Baratier a été réalisée au printemps 2004 [1]. Elle a permis de recenser vingt-trois sites ou indices de sites, de l'âge du Bronze à l'époque contemporaine.

Parmi ceux-ci, se trouve « le Clapier des Monges », site au nom évocateur auquel est accordé un intérêt particulier en raison de ses potentialités et de la proximité d'une zone en voie d'urbanisation.
Le Clapier des Monges a déjà fait l'objet de recherches. Il correspondrait au prieuré Saint-Quenis uni à l'abbaye de Boscodon en 1293 et détruit par un incendie au XIV^{e} s. Les vestiges archéologiques répertoriés signalent un mur gallo-romain et, à l'est de la parcelle, des vestiges de maçonneries d'époque médiévale observés lors de sondages effectués par J. Vandenhove, en 1981.
Le site a été réexaminé à l'occasion de cette prospection. Il s'étend sur un terrain pentu d'axe est-ouest recouvert par la végétation (superficie : environ 300 m^2). Aucune trace de construction n'apparaît dans la partie orientale, aujourd'hui nivelée. Les aménagements conservés se trouvent à mi-pente. Ils sont constitués de restes de murs maçonnés prolongés par un retour arrondi. En pied de pente et sur le côté nord, l'espace est délimité par un mur en pierre sèche.
Le seul mobilier disponible est composé de fragments de *tegulae* épars dans les effondrements.
L'état sommaire de la documentation ne permet pas de restituer l'organisation du site. Pour cela, il faut enrichir les données en reprenant l'étude des textes et en pratiquant des sondages complémentaires.

1 Convention et co-financement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence archéologie).

Nicole Michel d'Annoville

Moyen Âge

FREISSINIÈRES
Mines d'argent de Faravel I et II

La nouvelle campagne de fouille menée sur les mines de la montagne de Faravel confirme les premières hypothèses émises à partir des travaux menés en 2003 [1]. L'exploitation minière s'avère peu importante et la production de minerai a été certainement faible. Il devient aujourd'hui évident que les mines qui ont soulevé tant de discordes à Embrun entre les XII^{e} et XIII^{e} s. ne sont pas seulement celles de Faravel (Freissinières) mais aussi et surtout celles du Fournel (L'Argentière-la-Bessée). L'archevêque d'Embrun possédait au moins depuis le début du XII^{e} s. le troisième parti de ces mines grâce aux donations généreuses du comte de Forcalquier. Depuis 1155, il partage donc des droits avec le Dauphin sur les mines du Fournel (Fornier XVII^{e} s., 98 et 714-751).

■ Faravel I

Sur le site de Faravel I, la fouille poursuivie dans la « tranchée amont » sur 1,5 m de longueur a révélé la remontée rapide de la roche et la fermeture de cette amorce d'exploitation. La fouille de la galerie 3 sur le versant oriental a permis de récolter des prélèvements anthracologiques dans des remblais de taille au feu. Leur analyse permettra de confirmer ou non l'exploita-

1 Voir *BSR PACA* 2003, 41-44 ; voir aussi Ancel, Py 2003.

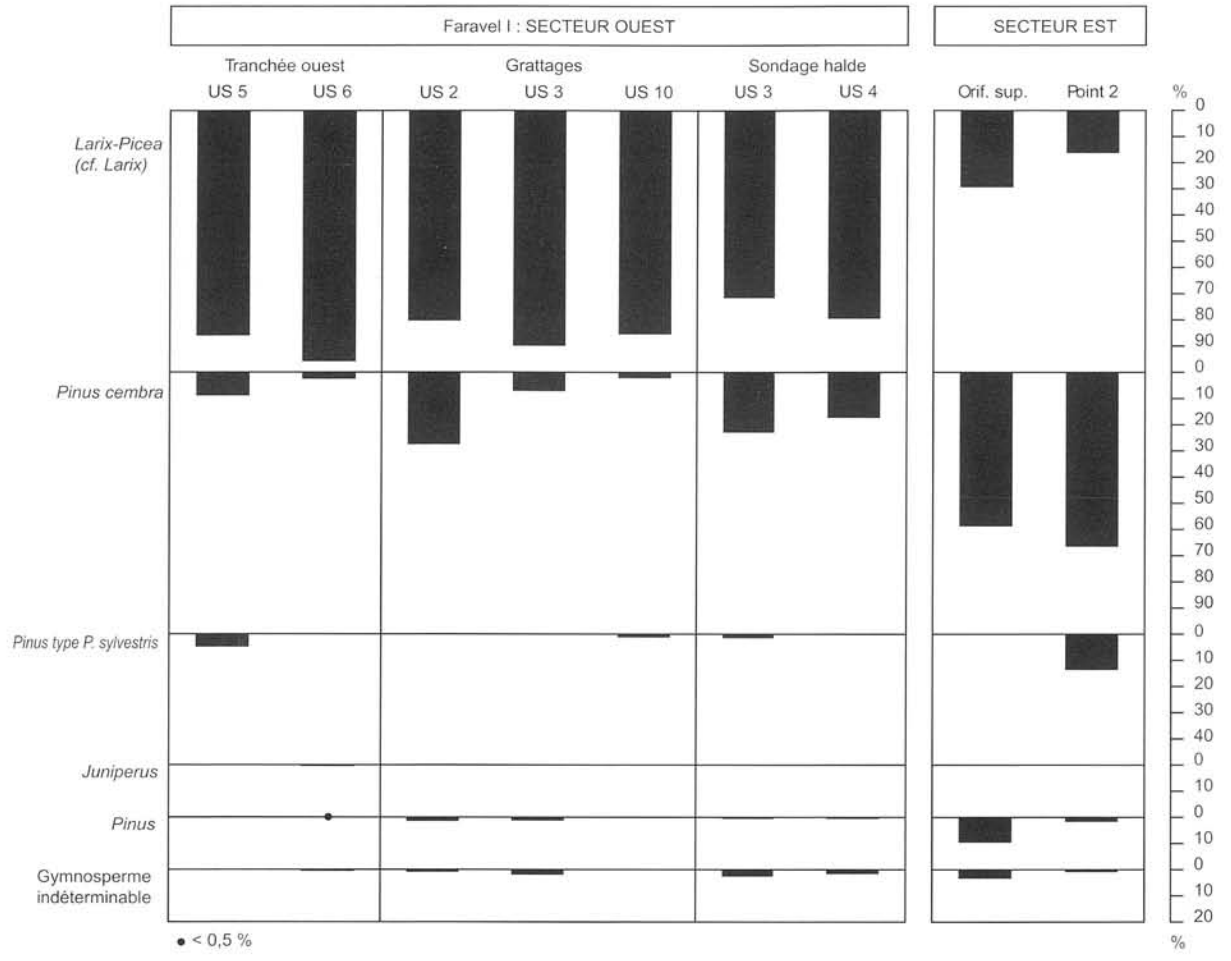

Fig. 20 – FREISSINIÈRES, mines d'argent de Faravel I et II. Diagramme anthracologique, Faravel I (V. Py 2004).

tion d'une forêt supra-forestière dense dominée par le Pin cembro.

En effet, d'après les premières données anthracologiques, les mineurs ont exploité des essences arborescentes qui peuvent former des forêts d'allure et de morphologie assez variées comme des futaies et des formations de pré-bois. L'absence quasi totale de formations arbustives dans le diagramme anthracologique (à l'exception de quelques fragments de Genévriers) laisse entrevoir un territoire d'approvisionnement axé sur des espaces boisés « denses » (fig. 20). L'objectif est de déterminer si l'étage subalpin actuel était boisé, peu boisé ou non boisé à l'époque médiévale (et/ou à une époque encore indéterminée). En partant du postulat que les mineurs s'adaptent aux disponibilités environnementales et s'approvisionnent avec les essences présentes en abondance dans l'environnement, la montagne de Faravel avait probablement une allure bien différente de l'actuelle.

Il n'est pas inutile de rappeler que le Mélèze (*Larix-Picea*) et le Pin cembro sont des essences dont l'optimum est situé respectivement entre 1800 et 2200 m d'altitude. À partir de données strictement autécologiques, ces essences ont pu se développer dans la montagne de Faravel jusqu'à 2400-2500 m d'altitude. Les travaux de B. Talon montrent l'importance des phénomènes de variation de la limite supra-forestière au cours de l'histoire (Talon 1996, 5-181 ; 1997, 581-588). D'après des études pédoanthracologiques, la limite altitudinale atteinte par la forêt « dense » au cours de l'Holocène peut se placer vers 2400 m d'altitude. Cette limite était composée principalement du Pin cembro, du Mélèze, plus rarement du Bouleau et de landes à Éricacées et à Genévriers. De même, ces travaux montrent que les derniers feux responsables de la disparition de cette formation sont intervenus à une époque relativement récente (Moyen Âge). Nos résultats mettent en valeur l'importance de cette formation forestière à une époque située « provisoirement » au XII^{e} s. L'importance du Pin cembro dans les dépôts du versant oriental va dans ce sens. Les mineurs n'ont pas pu faire venir le bois de la vallée ou d'une autre montagne car ce Pin ne se développe pas à basse et moyenne altitude et le transport de bûches est trop onéreux, donc pas assez rentable (les bois retrouvés dans les déblais sont des grosses bûches de plusieurs centimètres à plusieurs décimètres de diamètre).

Néanmoins, cette essence se réduit considérablement dans les diagrammes du versant ouest. Comment interpréter ces changements ? S'agit-il d'un choix délibéré des mineurs lié à des contraintes techniques ? S'agit-il d'une variation des limites du territoire d'approvisionnement en bois de feu, c'est-à-dire des conséquences du déboisement de la cembraie ?

L'hypothèse d'un choix dépendant de contraintes techniques ne semble pas valable. Il est possible de faire

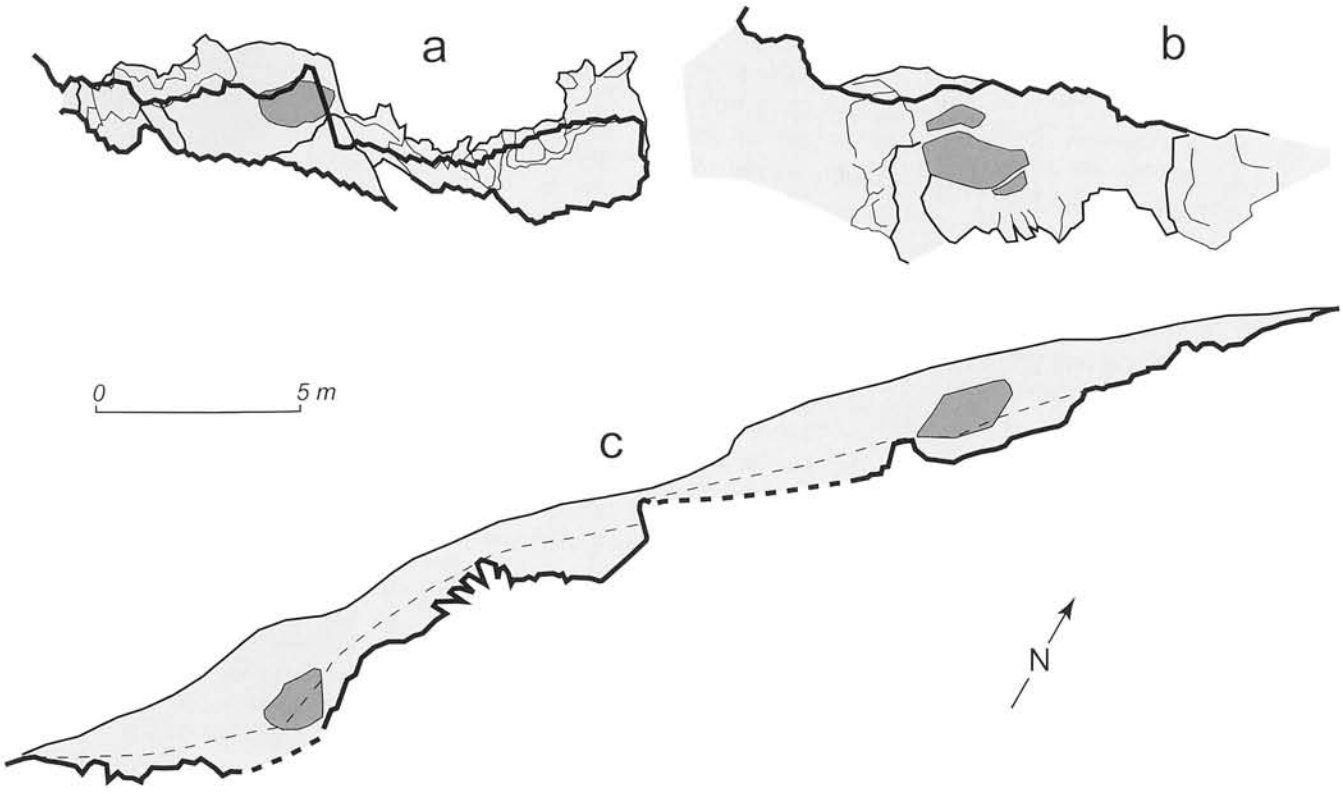

Fig. 21 – FREISSINIÈRES, mines d'argent de Faravel I et II. Plan et coupe de Faravel II (relevés B. Ancel et G. Munteanu, 2004).

tous feux avec tous bois en sachant notamment gérer son taux d'humidité et son calibre. Les expériences d'abattage au feu menées dans les mines du Fournel vont dans ce sens. Il peut donc s'agir soit d'une variation du territoire d'approvisionnement soit plutôt des conséquences du déboisement de la cembraie. La limite supra-forestière se constitue dès lors de Mélèzes, essence pionnière sur les terrains déboisés. Le Pin cembro supporte mal la concurrence de cette essence très dynamique qui ne tarde pas à combler les « vides ». On peut d'ores et déjà émettre l'hypothèse du poids de l'activité minière dans les changements de végétation qui ont conduit aux formations arbustives et aux landes de l'époque moderne. L'étude de ces changements à l'échelle d'un site doit permettre d'améliorer notre compréhension du phénomène de désertification des montagnes sud-alpines et de mieux caractériser le poids des activités humaines comme la mine, considérée de manière « ancestrale » à l'origine du déboisement prématuré des montagnes…

■ Faravel II

Le filon de Faravel II dont l'exploitation s'est articulée sous la forme de petites tranchées peu inclinées et de grattages peu profonds sur une trentaine de mètres a probablement été exploité très rapidement (fig. 21). Dans la zone supérieure, les mineurs ont eu recours à l'abattage au feu pour attaquer le filon sur quelques centimètres à une vingtaine de centimètres de profondeur. Dans la tranchée moyenne, le filon mesurait dans sa partie la plus puissante 1,5 m d'épaisseur. L'abattage de la roche encaissante et du filon très fracturés a été principalement manuel. Dans le secteur plus en aval, la découpe naturelle de la roche a été mise à profit par les mineurs sous la forme d'une simple « désobstruction » de la cavité. Dans la grande tranchée inférieure, la roche est plus saine et le filon s'épaissit. La forme arrondie des parois atteste l'utilisation de la taille au feu. Enfin, dans la partie terminale la tranchée redevient étroite et le fond présente une allure tourmentée. La stratégie d'exploitation de ce gisement apparaît opportuniste et ne relève pas de la maîtrise de véritables techniques minières. Les mineurs pouvaient être des agropasteurs qui exploitaient ce gîte à temps perdu.

D'après les sources écrites, le temps fort de l'exploitation se place aux XII^{e} et XIII^{e} s., époque à laquelle une véritable fièvre minière bat son plein dans le massif alpin : des Préalpes de Salsbourg aux montagnes lombardes et vénitiennes, en passant par les Alpes dauphinoises. Cette dynamique est principalement liée aux besoins croissants en métaux précieux des classes dirigeantes, notamment pour le monnayage. En Lombardie, il apparaît dès le X^{e} s. que les mines d'Ardesio et de la Valbrembana s'étagent dans la montagne, depuis les zones habitées jusqu'aux alpages (Menant 1987). L'exploitation se fait en deux périodes de deux mois chacune environ, en novembre-décembre et mars-avril, c'est-à-dire entre les gros travaux agricoles et les grands froids. Cette formule de concentration des efforts permet à la fois le travail en équipe indispensable à la mine, et le partage de l'année entre activités minières et agricoles. On peut envisager un scénario proche dans la montagne de Faravel.

■ Conclusion

Le développement des recherches sur toutes les formes d'occupation dans ce secteur pourra apporter des éléments d'interprétation plus fiable. L'étude couplée de la mine et des structures d'occupation devient évidente. Cette démarche ouvrira des perspectives de recherches sur l'histoire de l'occupation et de l'exploitation de la montagne au Moyen Âge et sur l'économie de ces populations dont les activités semblent multiples et variées.
Les données anthracologiques tendent à montrer l'impact certain de ces activités de type artisanal et pastoral sur le couvert forestier. Elles participent au déboisement de la cembraie et au développement du Mélèze. Les diagrammes des versants ouest et est de Faravel I laissent entrevoir des changements dans la composition des boisements exploités. L'étude des charbons de Faravel II permettra d'élargir notre perception du territoire d'approvisionnement en bois et de bâtir un discours fiable sur l'histoire de la forêt et des pratiques des mineurs grâce notamment à l'apport des datations radiocarbones.

Vanessa Py * et Bruno Ancel **
Doctorante, UMR 6572 du CNRS, LAMM/université de Provence
** CCSTI, L'Argentière-la-Bessée

Ancel 2000 : ANCEL (Bruno) – Les anciennes mines des Hautes-Alpes (Écrins, Queyras) et leur adaptation à l'environnement montagnard. *In* : BOËTSCH (Gilles) éd. – *Les écosystèmes alpins. Approches anthropologiques* : actes de l'université européenne d'été 2000. Gap : CRDP, 2001, 88-95.

Ancel, Py 2003 : ANCEL (Bruno), PY (Vanessa) – *Les mines d'argent de Faravel à Dormillouse, Freissinières (05)* : document final de synthèse 2003. L'Argentière-la Bessée : Service Culturel ; Aix-en-Provence : SRA PACA, 2003. 36 p.

Fornier XVII[e] s. : FORNIER (M.) – *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiènes, et particulière de leur métropolitaine, Ambrun, chronographique, et meslée de la séculière avec l'ecclésiastique..., composée par le R. P. Marcellin Fornier,... publiée par l'abbé Paul Guillaume,... Continuation par Raymond Juvénis et Antoine Albert, une appendice et table générale.* Paris : Champion, 1890-1892. 3 vol.

Menant 1987 : MENANT (F.) – Pour une histoire médiévale de l'entreprise minière en Lombardie. *Annales E.S.C.*, 42, 4, 1987.

Talon 1996 : TALON (B.) – *Évolution des zones supra-forestières des Alpes du Sud-Occidentales françaises au cours de l'holocène ; analyse pédoanthracologique.* Marseille : Faculté des sciences et techniques de Saint-Jérôme, 1996 (thèse de doctorat).

Talon 1997 : TALON (B.) – Étude anatomique et comparative de charbons de bois de *Larix decidua* Mill. et de *Picea abies. Sciences de la vie*, 320, 1997.

Moyen Âge

FREISSINIÈRES
Coste de Tonis II

Moderne

Ces travaux sont menés de concert avec l'étude des sites miniers de Faravel et de Fangeas dont les recherches archéologiques sont amorcées depuis 1992, se concrétisent depuis 2003 et doivent se poursuivre en 2005 [1]. Un diagnostic archéologique et des sondages ont été réalisés sur deux structures du site Coste de Tonis II, inventorié F68 par Kevin Walsh en 1998 (Walsh, Mocci 1998). Les objectifs de cette campagne étaient d'appréhender et de qualifier la nature et l'organisation spatiale des vestiges, fort nombreux sur les sites F67 (Coste de Tonis I) et F68, pour les mettre en relation avec une ère chrono-culturelle (actuellement indéterminée). Les données sur les aménagements de l'espace domestique et/ou artisanal doivent être intégrées aux recherches récentes sur les modes d'occupation et d'exploitation des ressources dans les montagnes du Champsaur et dans la vallée de Freissinières [2]. Enfin, il s'agit de caractériser les liens éventuels qui peuvent exister avec l'exploitation minière ; les modes d'occupation et de gestion de l'espace ainsi que la chronologie de l'établissement humain sur ce petit versant situé entre 2000 et 2300 m d'altitude. Quelles sont les sociétés qui ont exploité ces ressources ? Quel était le mode de vie des mineurs ? Occupaient-ils la montagne de façon saisonnière ? Étaient-ils des agropasteurs-mineurs ?

■ Résultats et interprétations

Deux grands sondages ont été réalisés à l'intérieur de deux structures présentant un intérêt par leur orientation, leur architecture et leur aménagement (fig. 22).

Le premier sondage a été implanté dans CT1 sur une superficie de 10 m^2. Il présente une seule occupation bien marquée par la stratigraphie. Deux foyers de typologie similaire ont été mis au jour sur le même niveau stratigraphique. Il est peu probable qu'ils aient fonctionné simultanément (la pièce n'aurait-elle pas été trop enfumée ?). Le fond des foyers repose quasi directement sur le substratum, dont le niveau est égalisé avec un léger remblai de terre battue compacte. Les occupants ont vécu directement sur le sol rocheux. Le bâtiment était probablement couvert avec des lauzes d'ardoise. Les substructures sont en pierre, mais l'utilisation de matériaux périssables n'est pas

1 Voir *BSR PACA* 1995, 94-95. Voir aussi Ancel 2000 ; Ancel, Py 2003 ; Py, Ancel 2004.

2 Voir *BSR PACA*, 2001, 58-59 ; 2002, 52. Voir aussi Palet Martinez 1999, 2000, 2001 ; Walsh, Mocci 1998 ; Walsh 1998 ; 1999 ; 2000.

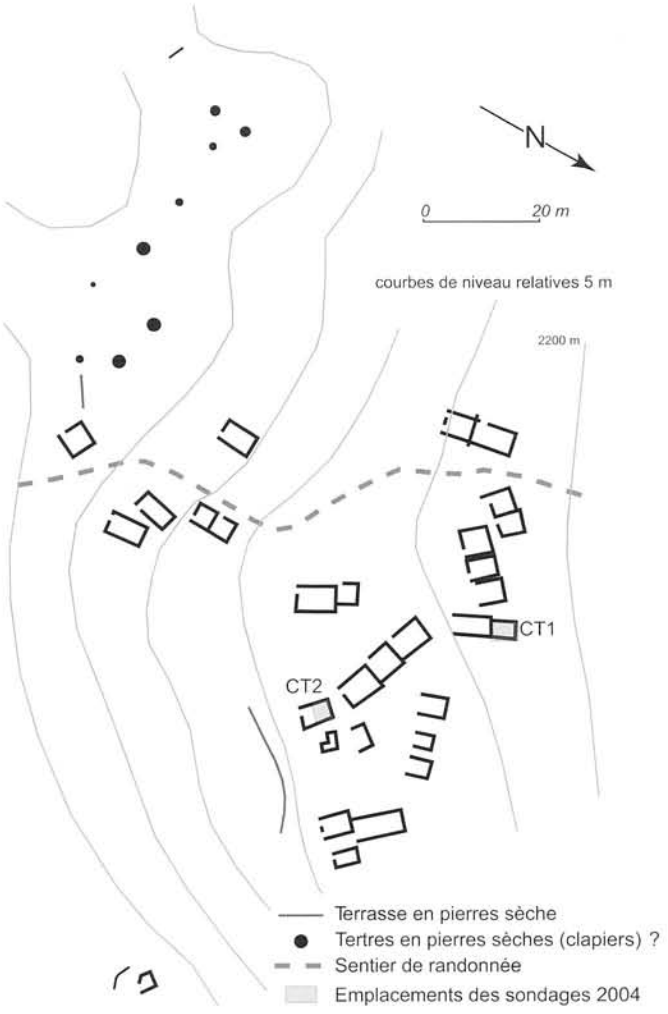

Fig. 22 – FREISSINIÈRES, Coste de Tonis II. Plan schématique des structures visibles (relevés B. Ancel et E. Dantec).

complètement exclue pour les élévations supérieures (pans de bois). Elles présentent une architecture très sommaire faite de gros blocs irréguliers et de dalles plates provenant d'une carrière naturelle située juste en amont du site. Une première datation radiocarbone d'un échantillon prélevé sur le foyer n° 2 est en cours d'analyse au laboratoire de Villeurbanne.
La découverte d'un mur intérieur confirme l'organisation de ce bâtiment sous forme de deux pièces. L'extension du sondage correspond donc à une pièce qui forme une petite terrasse surélevée. La poursuite de la fouille de Coste de Tonis 1 pourrait compléter les données sur l'aménagement de l'espace. Est-ce que ce bâtiment servait uniquement d'habitat ? Pouvait-il accueillir des bestiaux (ou une activité artisanale) dans la seconde pièce ?

Le second sondage a été implanté dans CT2 et présente une superficie de 6 m^2. Il a révélé une seule phase d'occupation. Le remplissage de la cabane se compose essentiellement de dépôts liés à la sédimentation naturelle et au colluvionnement. La fouille n'a pas montré une phase de destruction nette avec des éléments de toiture effondrés comme dans le sondage précédent. Cette stratigraphie peut indiquer un remploi des éléments de charpente et de toiture. D'après les travaux archéologiques menés par K. Walsh, l'absence de matériaux de construction et de couche de destruction caractéristique est probablement le « résultat archéologique » de l'emploi unique de matériaux périssables pour la fabrication des élévations (pans de bois ou terre), la charpente et la toiture. Les traces du foyer sont très ténues. Il était « lové » dans une dépression du substrat rocheux. Le sol d'occupation est directement posé sur le substrat. Il se caractérise, comme pour le sondage précédent, par une fine couche de terre battue.

■ Conclusion et perspectives

Comme pour les travaux de Kevin Walsh, la fouille révèle des aménagements de l'espace très rudimentaires et une adaptation stricte aux disponibilités environnementales (combustibles, matériaux de constructions, aménagement de l'espace sur le substrat rocheux). Le mobilier domestique est très rare (un mortier). Le sondage CT2 montre l'utilisation de matériaux périssables pour les élévations, la charpente et la toiture. Les substructures sont bâties avec des blocs irréguliers dont la provenance locale est attestée. L'utilisation du bois pour les élévations (pans de bois) est bien connue à travers les vieilles cartes postales de la région (première moitié du XX^e s.). Mais, on ne peut pas exclure l'utilisation de terre et d'excréments d'animaux pour la fabrication des murs. Cette pratique est toujours vivante dans les montagnes du Daguestan (Caucase). Ces occupations peuvent être attribuées aux agropasteurs, mais les liens avec l'exploitation des petites mines « artisanales » de Faravel ne sont pas à exclure dans l'état actuel des connaissances.
Il est bon de rappeler que ces mines ont été exploitées bien avant les célèbres mines de Brandes qui ont généré un habitat permanent bien structuré et riche en mobilier archéologique (Bailly-Maître, Bruno Dupraz 1994). D'après les sources écrites et le cadre historique général, l'exploitation de ces gisements argentifères de Faravel entre dans une dynamique perceptible dans tout l'arc alpin et amorcée dès le IX^e s. Les réglementations de l'exploitation des mines lombardes légifèrent les travaux qui s'échelonnent dans la montagne. Les mineurs sont des agropasteurs en quête d'un revenu supplémentaire. Ils travaillent pour de courtes durées, entre les grands travaux agricoles. Cette réflexion pose le problème du lieu d'habitat permanent de ces populations. S'agit-il du site de « la Bastie » situé non loin de Dormillouse et enregistré par K. Walsh comme site castral ? Est-ce que ce site pouvait abriter les ateliers de réduction du minerai ? Ce lieu étant plus accessible, il pouvait aussi être mieux surveillé. Il ne faut pas oublier qu'une véritable fièvre de l'argent règne durant cette période car il fournit la matière première indispensable pour le monnayage. Seules les premières opérations de concassage, tri, lavage et réduction pouvaient être effectuées en montagne. L'absence de déchets métallurgiques va dans ce sens.

Le fonctionnement de ces sites ne peut être appréhendé que dans la perspective d'une analyse globale de l'ensemble de ces bâtiments dont la vocation est à

caractériser. La priorité est donc d'obtenir les moyens nécessaires pour dater les phases d'occupation des structures et étendre l'approche archéologique sur plusieurs d'entre elles. Le relevé topographique devra être affiné et tous les indices d'aménagement du terroir relevés précisément et cartographiés (clapiers, murets, canaux, enclos, etc.). Une enquête prospective doit être menée aux abords du torrent du Pont de Fer qui a potentiellement pu accueillir des ateliers de préparation du minerai.

Vanessa Py

Doctorante, UMR 6572 du CNRS, LAMM/université de Provence

Ancel 2000 : ANCEL (Bruno) – Les anciennes mines des Hautes-Alpes (Écrins, Queyras) et leur adaptation à l'environnement montagnard. *In* : BOËTSCH (Gilles) éd. – *Les écosystèmes alpins. Approches anthropologiques* : actes de l'université européenne d'été 2000. Gap : CRDP, 2001, 88-95.

Ancel, Py 2003 : ANCEL (Bruno), PY (Vanessa) – *Les mines d'argent de Faravel à Dormillouse, Freissinières (05)* : document final de synthèse 2003. L'Argentière-la Bessée : Service Culturel ; Aix-en-Provence : SRA PACA, 2003. 36 p.

Bailly-Maître, Bruno Dupraz 1994 : BAILLY-MAÎTRE (Marie-Christine), BRUNO DUPRAZ (Joëlle) – *Brandes-en-Oisans : la mine d'argent des Dauphins (XII^e-XIV^e s.) Isère*. Lyon : SRA DRAC de Rhône-Alpes, 1993. 169 p. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes ; 9).

Palet Martinez 1999 : PALET MARTÍNEZ (Josep Maria) – *Prospection-inventaire sur la commune d'Orcières (05)* : document final de synthèse 1999. Aix-en-Provence : Service régional de l'archéologie PACA, 1999.

Palet Martinez 1999 : PALET MARTÍNEZ (Josep Maria) – *Prospection-inventaire sur la commune d'Orcières (05)* : document final de synthèse 1999. Aix-en-Provence : Service régional de l'archéologie PACA, 1999.

Palet Martinez 2000 : PALET MARTÍNEZ (Josep Maria) – *Sondages archéologiques sur les structures pastorales des sites de Pré Brunet, Lac de Lauzons et Cabanes de Rougnous (parc national des Écrins)* : document final de synthèse 2000. Aix-en-Provence : Service régional de l'archéologie PACA, 2000.

Py, Ancel 2004 : PY (Vanessa), ANCEL (Bruno) – *Sondages et du diagnostic archéologique sur les sites miniers de Faravel I et I* : document final de synthèse 2004. L'Argentière-la Bessée : Service Culturel ; Aix-en-Provence : SRA PACA, LAMM, 2005.

Walsh 1998 : WALSH (Kevin) – *Sondages et du diagnostic archéologique sur les structures pastorales de Faravel VII et VIII* : document final de synthèse 1998. Aix-en-Provence : Centre Camille-Jullian, Service régional de l'archéologie PACA, 1998.

Walsh 1999 : WALSH (Kevin) – *Sondages archéologiques sur les structures pastorales de Faravel VIIId et XII* : document final de synthèse 1999. Aix-en-Provence : Centre Camille-Jullian, Service régional de l'archéologie PACA, 1999.

Walsh 2000 : WALSH (Kevin) – *Fouille archéologique programmée sur la structure pastorale de Faravel XII* : document final de synthèse 2000. Aix-en-Provence : Centre Camille-Jullian, Service régional de l'archéologie PACA, 2000.

Walsh, Mocci 1998 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence) – *Prospection-inventaire sur la commune de Freissinières* : document final de synthèse 1998. Aix-en-Provence : Centre Camille-Jullian, Service régional de l'archéologie PACA, 1998. 198 p.

Haut Moyen Âge — Moyen Âge

LAZER
Quartier Saint-Jean

Plusieurs sépultures et des restes de murs ont été mis au jour lors de l'implantation d'une maison au quartier Saint-Jean, situé sur un versant abrupt à 2 km au sud-ouest du village de Lazer. Ces vestiges ont été dégagés d'une part en entamant la pente du terrain pour créer la plate-forme nécessaire à la construction (superficie : 462 m^2), d'autre part en creusant les fondations de la maison.
L'opération archéologique engagée en août 2004 à la suite de cette découverte avait pour objectif de recenser les vestiges déjà exhumés lors des travaux et de surveiller les terrassements qui restaient à effectuer.

L'identification plus précise des données a restitué une chapelle et une nécropole.
La chapelle (longueur 13,85 m) est implantée en diagonale à l'intérieur du périmètre à bâtir. Elle est conservée au niveau des fondations. Le plan se compose d'une nef unique (largeur 6,80 m) prolongée par une abside semi-circulaire orientée (profondeur 2,65 m ; largeur 5,40 m). La largeur des murs de la nef varie entre 86 cm au nord et 92 cm au sud. Les murs de l'abside atteignent 90 cm au sud et 1 m au nord. Les maçonneries sont constituées d'un blocage de galets à parements de blocs équarris liés au mortier. Des fragments de *tegulae* sont utilisés régulièrement comme calage.

Trois zones de réduction et dix-huit sépultures plus ou moins bien conservées, sans mobilier, ont été mises au jour par les terrassements. Elles sont réparties à l'intérieur et à l'extérieur de la chapelle. La majorité des sépultures est orientée et contenue dans des coffres de section quadrangulaire en *tegulae* et *imbrices*. Deux exceptions sont fournies par les restes d'un sarcophage en calcaire coquillier et une tombe en coffre de *tegulae* orientée nord-sud.
Hormis le sarcophage que l'on peut dater, par comparaison, du V^e^ s., l'architecture funéraire renvoie à des modèles qui se développent au IV^e^ s. et perdurent jusqu'au VII^e^ s.

Les remaniements constatés sur les sépultures (destruction, amputation des coffres, réductions) témoignent de la préexistence de la nécropole et de sa réorganisation au moment de la construction de la chapelle, probablement au XI^e^ s.

Nicole Michel d'Annoville

SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE
Le Pré des Mulets

Des travaux d'aménagement et d'agrandissement d'un centre de vacances pour enfants ont généré, en 2003, des terrassements au bord du torrent de Bouriane, dans la forêt domaniale de Durbon. Un agent de l'ONF a alors découvert fortuitement, fin octobre, une hache en bronze.
L'opération archéologique conduite au cours de l'été 2004 a permis de comprendre les conditions de la découverte : une souche (hêtre tronçonné au ras du sol, dont les racines sont demeurées dans le sous-sol) s'est désolidarisée de son sédiment encaissant, sous l'effet de l'érosion. Elle a basculé au niveau du lit actuel du torrent, 2 m environ en contrebas, selon un angle voisin de 90°. Le réseau de ses racines recelait la hache, ainsi rendue visible.

Le secteur du Pré des Mulets est caractérisé par un substratum rocheux constitué par des calcaires et marnes du Crétacé inférieur (Berriasien à Valanginien). Sur le lieu de la découverte, ce substratum est surmonté par une formation apparentée à une structure glaciolacustre, avec le dépôt de matériaux vraisemblablement déposés en milieu lacustre en amont d'un barrage naturel qui pourrait trouver son origine dans un glissement de terrain ayant provoqué un phénomène d'embâcle ou de barrage temporaire. Le verrou ainsi formé aurait cédé après une période longue ayant occasionné l'accumulation de plusieurs dizaines de mètres d'alluvions argileuses présentant un caractère lité (présence de fines stratifications). La partie superficielle a été marquée ensuite par des alternances et des variations du cours de la Bouriane, qui présente un régime torrentiel, avec des dépôts détritiques de puissances diversifiées.

C'est sur la rive gauche qu'a été recueilli l'objet (fig. 23) qui entre dans la classification typologique « hache à douille avec anneau latéral ». Le corps carré est décoré sur les deux faces parallèles au tranchant, de quatre nervures longues, bien marquées, auxquelles s'ajoutent deux nervures extrêmes, sur les arêtes. Le tranchant est peu évasé, la douille est sub-circulaire à son ouverture. L'anneau est légèrement déjeté [1].
La hache ne présente absolument aucune marque d'utilisation, son tranchant est intact. Les légers reliefs résultant de sa fabrication en moule bivalve n'ont aucunement été ébarbés : manifestement, l'objet n'a jamais été utilisé en tant qu'outil. Il se trouve en l'état dit « brut de coulée ». L'oxydation du métal, vert olive, est légèrement plus accentuée (vert à tendance émeraude) sur la face, parallèle au tranchant, initialement en position supérieure quand l'objet gisait à peu près horizontalement en place, selon les précisions de l'inventeur et l'orientation à l'intérieur de la souche déplacée.
Les haches de ce type sont attribuables aux civilisations du Bronze final III-Hallstatt ancien.

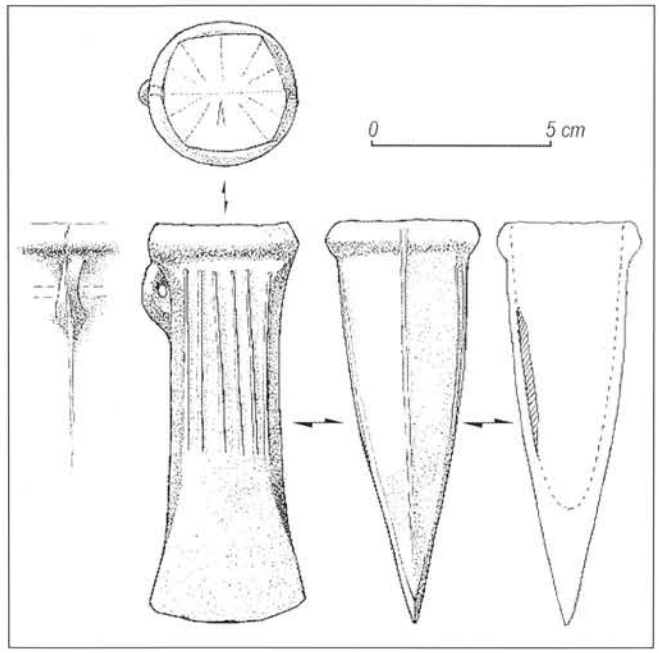

Fig. 23 – SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE, le Pré des Mulets. Hache à douille avec anneau latéral (dessin : Stéphan San Emétério).

Les décapages planimétriques conduits sur une superficie de 32 m² et sur une puissance de 1,82 m ainsi que l'utilisation méthodique d'un détecteur de métaux, sur un rayon de 110 m en moyenne autour du lieu précis de la découverte, n'ont pas révélé la présence d'autres vestiges métalliques. L'unicité du dépôt a été confirmée : un seul objet en bronze est présent, en l'absence de tout autre contexte archéologique observable. Ce dépôt d'un objet à l'état neuf a été effectué à la confluence exacte de deux torrents (la Bouriane et l'un de ses premiers affluents, dont les sources sont très proches) ; une hypothèse de choix topique peut raisonnablement être émise.

Les dépôts métalliques attribuables à la période concernée ont inscrit depuis longtemps leurs lettres de noblesse sur le sol haut-alpin. Tous ont été découverts anciennement, hors contexte archéologique rigoureux, mis à part le petit dépôt du site de Coumbauche au col des Tourettes à Montmorin [2].

Alain Muret
Éducation Nationale honoraire

1 Dimensions : L = 113 mm ; l (ouverture douille) = 40 mm ; l (tranchant) = 43 mm. Poids = 315 grammes.

2 Dont la publication est sous presse.

SERROIS-ROSANAIS ET BOCHAÎNE
Vallées du Grand et Petit Buëch, de Chauranne, d'Aiguebelle, de la Blème, de l'Eygues, de la Maraize et du Channe

Dans le cadre des recherches conduites depuis 1999 sur la Préhistoire du massif du Dévoluy, de la vallée du Buëch et des Baronnies orientales [1], une prospection-inventaire a été réalisée en 2004, cette fois-ci dans le Serrois et le Rosanais [2]. Ce travail a notamment permis de faire un premier bilan sur les grottes de Sigottier. Un complément d'étude significatif a été également conduit sur le Bochaîne.
De nouvelles recherches ont été faites dans les torrents de Barnèche, de l'Aigle, de la Maraize (Le Saix), et d'Aiguebelle (La Piarre/Sigottier), afin d'inventorier de nouveaux bois subfossiles et des lits de charbons de bois dans les coupes torrentielles [3].
Concernant l'inventaire sur la Préhistoire du Serrois-Rosanais (Baronnies), cette opération d'une seule année (complétée par des recherches réalisées lors des opérations précédentes), a seulement permis de « dégrossir la situation ». L'inventaire doit être en effet perçu comme la présentation du fort potentiel de cette région délaissée depuis de nombreuses années par la recherche préhistorique, et non comme un état des lieux exhaustif.

Corpus des sites

Serrois-Rosanais

Bersac (inventaire en cours)
Sites et indices (études en cours) : l'Adroit ; abris-sous-roche du Casset ; les Chapelles ; Champ Gras ; les Clavelas ; la Combette ; Combe du Brusq ; la Fond-salé ; les Garrigues ; la Grande terre-les Vignes ; les Grenouilles ; les Grès (plan de Guïre) ; le Moularet ; plaine de Guïre ; Serre Muret.

L'Épine
Grotte de la Beaume Noire ou de l'Église : site, Néo. fin./Br. Anc., Br. Moy., Hallstatt.
Col de la Saulce : site, Chas., Néo. fin.
Le Moulin : site inédit, Néo. probable.
Serre Pérussier (inventeur G. Chaffenet) : site, Chas, Néo. fin.

Montmorin
Col des Tourettes (résultats des fouilles 1980-1987 d'A. Muret). Locus I : Méso. Sauvet. (C8), Chas (C6b), Néo. fin. (C6a) ; locus II : Néo. fin. ; locus III : Néo. fin./Br. anc.

Saint-André-de-Rosans
Aigret : site inédit, Néo. fin. probable ; une sonnaille en Bronze : Gal.-Rom. possible.
Les Faysses : indice inédit, Néo. ind.
Quarante : indice inédit, Néo. fin. possible.

Savournon
Une prospection-inventaire exhaustive a été conduite sur cette commune par J.-P. Sargiano en 1999. Nous signalons seulement un site inédit découvert par Henri Faure :
Le Serre du Merle : site inédit, au moins un pôle Chas.

Sigottier
Ferme Robert : site, Néo. fin. probable.
Le Forest : site, Néo final probable.
Le Fourrier-station à 500 m du village : site, Néo. ind.
Le Grand Béal : indice inédit, Néo. ind.
Le Grand Champ : site inédit, au moins un pôle Chas.
Pierre Vesin : indice inédit, Néo. ind.
La Pince-genévriers : indice, Préhist. ind.
La Plaine : site, Néo. anc. tardif ? Néo. fin. probable.
Le Rocher d'Agnielle, site :
- Grotte de Grapelet : Épicardial ?, Chas, Néo. fin., Br. anc., âge du Fer, Gal.-Rom ;
- Grotte de l'Escalier : Néo. fin. ;
- Grotte du Vivier : Chas probable, Néo. fin., âge du Br. ;
- Grotte Joubert : Néo. fin., Br. Fin. I-II ;
- Abri Martin (dans le Rocher d'Agnielle ?) : Néo. fin. probable, Br. anc.

Bochaîne

Aspremont
Lac de la Sagne : site, inédit, au moins un pôle Chas.
Les Ourines : indice, Préhist. ind.
Serre du Chaï : site, inédit, Néo. ind.

Aspres-sur-Buëch
La Loubasse : site, inédit, Néo. ind., Chas anecdotique.
Les Sagnes : site, inédit, Néo. ind.

Oze
Le Champ d'Oule : site inédit, Chas, Néo. fin., indice Pal. Moy. possible, indice mésolithique ?
Le Dèvéson : site inédit, Néo. ind.
Fontanelle : indice inédit, Préhist. ind.

1 Voir *BSR PACA* 2003, 47-50. Voir aussi Morin 2000 ; 2001 ; 2003 ; à paraître.

2 Grâce notamment à l'aide financière du SRA DRAC-PACA. Voir Morin 2004.

3 Avec les géomorphologues Olivier Sivan et Clément Boutterin et avec la collaboration d'Henri Faure.

Saint-Pierre-d'Argençon
Le Viarar : indice inédit, Néo. fin./Br. anc. probable.
Les Vourments : site inédit, au moins un pôle Chas.

Le Saix
La Darbanne : indice inédit, Préhist. ind.

Résultat d'analyse d'obsidienne taillée

En 2002, dans le cadre de la prospection Céans-Laragnais (2001-2003) un fragment de lamelle en obsidienne a été découvert sur le site de plein air de Champ Jouvens (Lagrand, Hautes-Alpes). L'analyse a été réalisée par Ludovic Bellot-Gurlet par un procédé non destructif, par PIXE (Particle Induced x-Ray Emission) avec l'accélérateur AGLAE au Centre de Recherches et de Restauration des Musées de France (C2RMF, UMR 171, Paris). Les résultats montrent clairement que cette obsidienne provient des affleurements SA du Monte Arci, en Sardaigne.

Alexandre Morin* (dir.), Régis Picavet *
et Ludovic Bellot-Gurlet **
* ESEP , UMR 6636 du CNRS, université de Provence, centre de Grenoble
** Laboratoire de dynamique, interactions et réactivité (LADIR), UMR 7075 du CNRS, Université P. et M. Curie Paris VI

Remerciements :
Nous tenons à remercier très vivement pour leur collaboration : H. Faure, C. James, P. Bertochio, G. Chaffenet, O. Sivan, M. Maximin, O. Richaume, R. Abert, C. Barbier, F. Verlinden, S. Renaud, C. Boutterin, A. Guilcher et M. Nouvi, M. Ségard, C. Bressy, le Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine (Grenoble) et bien sûr tous les bénévoles qui ont participé à l'opération.

Morin 2000 : MORIN (A.), BRESSY (C.) collab., COUSSERAN (S.) collab. – *Prospection thématique néolithique dans la vallée du Buëch : bassins des torrents de la Maraize et du Déoule (La Bâtie-Montsaléon, Chabestan, le Saix, Saint-Auban-d'Oze, Esparron, Barcillonnette)* : rapport scientifique. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2000. 66 p.

Morin 2001 : MORIN (A.), BRESSY (C.) collab., GRIGGO (C.) collab., LOLLIOT (S.) collab., MARTINEAU (F.) collab., PELLETIER (D.) collab. – *Prospection thématique néolithique dans le massif du Dévoluy et ses piémonts (haut-Buëch et haut-Trièves)* : rapport scientifique. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2001. 45 p.

Morin 2003 : MORIN (A.), BRESSY (C.) collab., SIVAN (O.) collab., BOUTTERIN (C.) collab., PELLETIER (D.) collab., MONIN (G.) collab., BRACCO (J.-P.)collab., D'ANNA (A.) collab., MIRAMONT (C.) collab., CHAFFENET (G.) collab. – *Prospection thématique néolithique pluriannauelle 2001-2003 dans la vallée du Buëch et les Baronnies orientales : vallée du Céans et Laragnais (Hautes-Alpes)* : rapport scientifique 2001-2003 : document final de synthèse. Aix-en-provence : SRA DRAC PACA, 2003. 491 p.

Morin 2004a : MORIN (A.), PICAVET (R.) collab., BELLOT-GURLET (L.) collab., FAURE (H.) collab., JAMES (C.) collab., BERTOCHIO (P.) collab., CHAFFENET (G.) collab., SIVAN (O.) collab., MAXIMIN (M.) collab., RICHAUME (O.) collab., ABERT (R.) collab., BARBIER (C.) collab., VERLINDEN (F.) collab., RENAUD (S.) collab., BOUTTERIN (C.) collab., GUILCHER (A.) collab., NOUVI (M) collab. – *Préhistoire dans le massif du Dévoluy, la vallée du Buëch et les Baronnies (Hautes-Alpes). Année 2004 (5ème année) : prospection Serrois-Rosanais* : rapport scientifique 2004. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2004. 119 p.

Morin 2004b : MORIN (A.), CHAFFENET (G.) collab., FAURE (H.) collab., PELLETIER (D.) collab., BRESSY (C.) collab., SARGIANO (J.-P.) collab. – Les ambiances culturelles néolithiques « haut-alpines » et leurs insertions dans les chronologies du bassin rhodanien. *In : Vie, culture et société dans les Alpes. Bilan des connaissances historiques des Alpes, des Hautes-Alpes et de Gap* : colloque international d'histoire et d'archéologie sur l'arc alpin, Gap, septembre 2002.

Préhistoire — Moyen Âge — Moderne

Haute vallée du Fournel (L'Argentière-la-Bessée) et massif du Grand Fond (Puy-Saint-Vincent). Parc national des Écrins

Dans la continuité des opérations archéologiques entreprises depuis 1998 sur les hauts massifs de Freissinières et du Champsaur dans le parc national des Écrins [1], une campagne de prospection-inventaire diachronique a été réalisée en mai et juillet 2004, sous la direction de K. Walsh et F. Mocci, sur les communes de L'Argentière-la-Bessée et de Puy-Saint-Vincent [2]. Cette opération a concerné, entre 1600 et 2720 m d'altitude, les zones d'alpage les plus élevées de L'Argentière-la-Bessée (haute vallée du Fournel) et de Puy-Saint-Vincent (massif du Grand Fond), dans la partie orientale du Parc national des Écrins, au nord de la vallée de Freissinières. La seule donnée archéologique connue sur ces zones se résumait à la découverte fortuite en 2001 d'une lame prismatique en silex hautérivien au lieu-dit La Folie, dans la haute vallée du Fournel (Tzortzis, 59 *in* Walsh, Mocci 2003b).

■ Méthodes mises en œuvre et collaborations scientifiques

Cette campagne a été envisagée selon la stratégie et la méthodologie développées depuis 1998 sur la commune de Freissinières : une prospection au sol permettant la carte archéologique du peuplement en

1 Voir *BSR PACA* 2003, 38-41 ; 50-52. Voir également : Beaulieu *et al.* 2003 ; Segard *et al.* 2003 ; Walsh, Mocci 2003a ; Walsh à paraître ; Walsh *et al.* à paraître ; Walsh, Leveau à paraître.

2 Cette opération a été menée avec la participation de Stéphane Abellon (doctorant, université de Provence), Vincent Bignani (étudiant, université de Provence), Esin Can (enseignante, Toulouse), Nicolas Coquet (étudiant, université de Provence), Vincent Dumas (CNRS, centre Camille-Jullian), Bérengère Perez (doctorante, université de Provence) et Richard Seal (étudiant, université de York).

moyenne et haute montagne suivie de sondages et de fouilles sur des sites significatifs en terme d'occupation [3]. Elle s'inscrit au sein de plusieurs programmes de recherche archéologiques et environnementaux menés sur l'ensemble des Alpes du Sud depuis 2000. En raison de l'approche diachronique et géoarchéologique des sites et du massif, cette opération a été entreprise par une équipe pluridisciplinaire, ayant une connaissance du milieu alpin. La base de données *Archéo-Écrins*, dans laquelle étaient répertoriés les cent cinq sites de la commune de Freissinières, a été complétée par les cinquante-cinq sites découverts cette année. Les cartes archéologiques ont été intégrées dans le SIG *Archéo-Écrins* (ArcView SIG).

Données de la campagne de prospection

La superficie totale prospectée correspond à 315 ha dont 210 ha sur la haute vallée du Fournel et 105 ha sur le massif du Grand Fond. Au total, cinquante-cinq sites ou indices de sites implantés entre 1591 et 2614 m ont été recensés (quarante-quatre sur L'Argentière-la-Bessée et onze sur Puy-Saint-Vincent). Les quatre indices de sites répertoriés concernent la période préhistorique (objet lithique isolé). La majorité des gisements correspond à des structures pastorales sans doute anciennes dont il est difficile de déterminer une datation précise en l'absence de fouille archéologique (enclos et/ou cabanes isolés ou associés). La répartition chronologique des sites ou indices de sites repérés cette année est la suivante : cinq à rattacher à la Préhistoire, neuf à la période médiévale, quatre à l'époque moderne, trente-huit sites d'époque indéterminée dont dix-sept pouvant être antérieurs à la période médiévale. L'ensemble des découvertes domine d'anciennes tourbières ou lacs, parfois à la confluence de plusieurs torrents. Le mobilier archéologique recueilli est constitué d'une quinzaine d'objets lithiques [4].

L'analyse de la répartition verticale et chronologique de ces sites apporte de nouveaux éléments sur le peuplement et l'occupation subalpines : alors qu'entre 1900 m et 2200 m, très peu de vestiges antérieurs aux périodes moderne et contemporaine étaient recensés sur la commune de Freissinières, onze sites témoignent d'une activité humaine dans la haute vallée du Fournel (1591-2045 m). Au-delà de 2200 m et plus à l'ouest, sur les secteurs du Serre de l'Homme et des Clausis, cette activité est encore plus présente dans le paysage de ce fond de vallée relativement marginal en regard des vastes plateaux de la montagne de Faravel du Champsaur (accès difficile, importants éboulis sur pentes et piémonts... ; trente-trois sites entre 2200-2389 m). Cette fréquentation de ces hautes zones d'alpage est également attestée sur le massif du Grand Fond, même si le nombre de sites est relativement modeste à ce jour (onze sites entre 2169 et 2614 m en versant nord). Ce résultat peut s'expliquer notamment par la présence d'une importante lande alpine et d'éboulis nuisant à une bonne lisibilité du sol jusqu'à plus de 2400 m d'altitude. Il est à noter également que les structures géologiques ont un rôle important sur ce massif à l'image de la haute vallée de Chichin (Freissinières) : les zones de contacts entre les grès et les calcaires sont instables et forment des pentes très raides entre 2000 et 2400 m d'altitude où l'implantation des activités humaines est quasiment impossible. Les zones potentielles pour une installation, même temporaire, sont ainsi relativement réduites et se retrouvent de part et d'autre du torrent principal ou sur les hautes falaises et replats, au-delà de 2500 m. La découverte d'une trace de fréquentation humaine durant la Préhistoire à 2606 m d'altitude est inédite (Grand Founze VII), mais elle n'est pas surprenante dans ce milieu du massif du Grand Fond (sur une vaste falaise dominant la partie basse du torrent de la Grande Combe, en aval de deux cols et de lacs et en l'absence de lande et pelouse alpines...).

En 2005, la poursuite des prospections sur Vallouise et la fouille de cinq des sites découverts en 2004 sur L'Argentière-la-Bessée et Puy-Saint-Vincent, entre 2212 et 2341 m d'altitude, permettraient : sur le plan typologique, de compléter notre connaissance des stations de plein air et des structures pastorales existant sur ce massif ; sur le plan chronologique, de mettre en évidence une succession éventuelle de phases d'occupation, de les dater mais aussi de tenter d'établir une relation avec les territoires de chasse et une exploitation pastorale de ces vallées subalpines.

Kevin Walsh * et Florence Mocci **

* Department of Archaeology, University of York, Grande-Bretagne

** UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

3 Cette opération a été réalisée dans le cadre d'un 66/20 avec la participation financière du ministère de la Culture, du parc national des Écrins, de la communauté des communes du Pays des Écrins, du CNRS et de l'université de York (Angleterre) ainsi qu'avec la collaboration scientifique du parc national des Écrins, du centre Camille-Jullian (UMR 6573 du CNRS, université de Provence) et du département d'archéologie de l'université de York.

4 Analyse et dessins par Stéfan Tzortzis, attaché de conservation du Patrimoine, Service archéologique municipal, Martigues.

Beaulieu *et al.* 2003 : BEAULIEU (J.-L. de), LEVEAU (P.), MIRAMONT (C.), PALET MARTINEZ (J.-M.), WALSH (K.), COURT-PICON (M.), RICOU (F.), SEGARD (M.), SIVAN (O.), ANDRIEU-PONEL (V.), BADURA (M.), BERTUCCHI (G.), BOUTTERIN (C.), DURAND (A.), EDOUARD (J.-L.), LAVOIE (M.), MORIN (A.), MOCCI (F.), PONEL (P.), POTHIN (A.), PY (V.), TALON (B.), TZORTZIS (S.), BONET (R.), COLUMEAU (P.), CORTOT (H.), GARCIA (D.) – Changements environnementaux postglaciaires et action de l'homme dans le bassin du Buëch et en Champsaur (Hautes-Alpes, France). Premier bilan d'une étude pluridisciplinaire. *In* : MUXART (T.) éd., VIVIEN (F-D.) éd., VILLALBA (B.) éd., BURNOUF (J.) éd. – *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*. Ed. Elsevier, 79-87 (Collection environnement).

Segard *et al.* 2003 : SEGARD (M.), WALSH (K.), COURT-PICON (M.), avec la coll. de MOCCI (F.), PALET MARTINEZ (J.) – L'occupation de la haute montagne dans les Alpes occidentales. Apport de l'archéologie et des analyses paléoenvironnementales. *In* : BOËTSCH (G.) dir., DEVRIENDT (W.), dir., PIGUEL (A.) dir. - *Permanences et changements dans les sociétés alpines* : actes du colloque de Gap, 4-6 juillet 2002. Aix-en-Provence : Édisud, 2003, 17-30.

Walsh à paraître : WALSH (K.) – Nine thousand years of risk negotiation in an Alpine Environment : a synthesis of fieldwork in the southern French Alps. *Antiquity*, à paraître.

Walsh *et al.* à paraître : WALSH (K.), MOCCI (F.), COURT-PICON (M.), PALET MARTINEZ (J.) avec la coll. de DUMAS (V.), PY (V.), SEGARD (M.), TALON (B.) et TZORTZIS (S.) – Dynamique du peuplement et activités agro-pastorales durant l'âge du Bronze dans les massifs du haut Champsaur et de la vallée de Freissinières (Hautes-Alpes, parc national des Écrins). *Documents d'archéologie méridionale*, 28, à paraître.

Walsh, Leveau à paraître : WALSH (K.), LEVEAU (P.) – Palaeodemography and Archaeospatial research in a high altitude Alpine environment. *In* : BOËTSCH (G.) dir. – Proceedings of the international conference of alpine anthropology, july 2003. À paraître.

Walsh, Mocci 2003a : WALSH (K.), MOCCI (F.), avec la coll. de DUMAS (V.), DURAND (A.), TALON (B.), TZORTZIS (S.) – 9000 ans d'occupation du sol en moyenne et haute montagne : la vallée de Freissinières dans le Parc national des Écrins (Freissinières, Hautes-Alpes). *Archéologie du Midi médiéval*, 21, 2003, 185-198.

Walsh, Mocci 2003b : WALSH (K.), MOCCI (F.) – *Prospection-inventaire diachronique et sondages archéologiques sur les sites d'altitude de Chichin II et III dans la haute vallée de Chichin (Freissinières, 05)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA PACA, Centre Camille-Jullian, Parc national des Écrins, 2003. 90 p.

Âge du Bronze — Antiquité — Moyen Âge — Moderne

Archéologie pastorale dans le Champsaur Parc national des Écrins

Les opérations archéologiques réalisées dans le Haut-Champsaur en 2004 prennent la suite des prospections et sondages entrepris dans le même secteur des Hautes-Alpes depuis 1999. Il s'agit de la sixième et dernière opération archéologique au Champsaur et de la cinquième campagne de sondages [1]. Ces opérations sont insérées dans le programme de recherche pluridisciplinaire intitulé *La forêt et le troupeau dans les Alpes du sud (département des Hautes-Alpes) du Tardiglaciaire à l'époque actuelle, à l'interface des dynamiques naturelles et des dynamiques sociales*, dirigé par J.-L. de Beaulieu [2], dont la partie archéologique a été coordonnée par P. Leveau [3].

Entre 2000 et 2003, des sondages ont été réalisés sur douze sites afin de les caractériser et d'établir la chronologie absolue que n'avaient pu fournir les prospections (Palet, Ricou, Segard 2003). Ils avaient mis au jour une cabane de l'âge du Bronze au lac des Lauzons (Champoléon), des enclos de l'âge du Bronze à Jujal (Orcières) et au col du Palastre (Saint-Jean-Saint-Nicolas), des cabanes et enclos médiévaux aux Cabanes de la Barre et du Chapeau Roux (Orcières), Clot Lamiande II (Saint-Jean-Saint-Nicolas) ; Vallon de la Vallette II, Jas du Cros et Jas des Provençaux (Champoléon) et quelques occupations mal déterminées de l'Antiquité au col du Palastre (Saint-Jean-Saint-Nicolas) et à Chapeau Roux (Orcières) et, enfin, des occupations modernes au col du Palastre (Saint-Jean-Saint-Nicolas) et à Chapeau Roux (Orcières).

En 2004, un nouveau site (la Motte I à Orcières) a été étudié et un autre site (Cabanes de Rougnous à Champoléon), déjà exploré en 2000, a fait l'objet d'une nouvelle opération de sondages. L'objectif était le même que lors des campagnes précédentes : caractériser ces sites du point de vue typologique, afin de déterminer quelle pouvait être la fonction exacte des structures sondées, mais surtout déterminer leurs périodes d'occupation et d'utilisation.

Fig. 24 – Archéologie pastorale dans le Champsaur, Parc national des Écrins. Vue du site des Cabanes de Rougnous.

Les Cabanes de Rougnous

Le site des Cabanes de Rougnous est un vaste espace pastoral (3600 m²) implanté au fond du vallon à 2076 m d'altitude, sur un petit plateau formé par une moraine (fig. 24). Situé à proximité de l'axe allant vers le Pas de la Cavale qui communique avec la Durance, à L'Argentière-la-Bessée (GR 541), il est ainsi en relation avec les drailles de communication régionales. Cet espace peut avoir accueilli des troupeaux de plusieurs centaines de bêtes, peut-être en rapport avec une transhumance de longue distance.

Le site est important par ses dimensions, le nombre de structures et sa complexité. Nous y avons reconnu quinze structures qui se juxtaposent et s'imbriquent. Cinq sondages archéologiques ont été réalisés, dont deux ont donné des résultats positifs. La fouille de l'enclos I a permis d'attester un niveau d'occupation ainsi qu'une couche d'incendie sous le mur de l'enclos très riche en charbons de bois. Des datations radio-carboniques et des analyses anthracologiques sont en cours. Quelques fragments de céramique vernissée en jaune à l'intérieur ont été trouvés dans les couches

1 Voir *BSR PACA* 2003, 51-52.

2 Institut Méditerranéen d'Écologie et de Paléoécologie, Marseille.

3 Université de Provence. Voir *BSR PACA* 2003, 51-52.

d'abandon de l'enclos. Un mobilier céramique similaire a été recueilli sous le mur de l'enclos II. Les données acquises suggèrent que la plupart des structures visibles appartiennent au bas Moyen Âge ou à l'époque moderne.

La Motte I

Le site de la Motte I se situe dans la vallée d'Archinard, à 2050 m. Il constitue un ensemble de 3600 m², avec dix structures pastorales situées sur un petit replat contre le versant ; un grand enclos de forme ovale, construit contre le rocher, avec une cabane associée ; et une série de cabanes et de petites structures indéterminées de forme circulaire-ovale. Les sondages sur les cabanes III et X ont permis de mettre en évidence des foyers et des niveaux d'occupation et d'abandon qui seront datés par ^{14}C. La structure VI a été interprétée comme une charbonnière dont le début d'exploitation et l'abandon sont en cours de datation radio-carbone. Une datation au haut Moyen Âge est envisagée pour l'origine de cet espace pastoral et charbonnier.

L'opération de 2004 confirme que la période la mieux représentée correspond au haut Moyen Âge à la fin du Moyen Âge (VII^{e}-VIII^{e} s. / XIV^{e}-XV^{e} s.) Ce terminus est en rapport avec le développement de l'élevage extensif à dominante ovine. À ce moment, plusieurs types d'élevage pouvaient s'y juxtaposer, local ou transhumant. Sur le plan pastoral, la complémentarité de ces régions est bien claire : la haute montagne offre des estives. L'été, le bétail cherche refuge dans les hauteurs, tandis que l'hiver les bêtes sont obligées d'aller dans les pâturages situés au fond des vallées, et également plus loin, en Provence. Sur le littoral provençal, la « grande » transhumance est attestée par les sources écrites à partir des XIV^{e}-XV^{e} s. ; sa généralisation est explicitement liée à l'accroissement numérique des troupeaux.

Josep Maria Palet Martínez
Institut Català d'Arqueologia Clàssica – université de Provence

Leveau, Segard 2004 : LEVEAU (Philippe), SEGARD (Maxence) – Le pastoralisme en Gaule du Sud entre plaine et montagne : de la Crau aux Alpes du Sud. *Pallas*, 2004, 99-113.

Palet, Ricou, Segard 2003 : PALET MARTINEZ (Josep Maria), RICOU (F.), SEGARD (Maxence) – Prospections et sondages sur les sites d'altitude en Champsaur (Alpes du Sud). *Archéologie du Midi médiéval*, 21, 2003, 197-208.

Moyen Âge

Moderne

LES VIGNEAUX ET VALLOUISE
Massif du Grand Parcher et bois de Parapin, zones brûlées

Indéterminé

En juillet 2003, un incendie a ravagé le massif du Grand Parcher et le bois de Parapin situés sur les communes des Vigneaux et de Vallouise, sur le versant méridional de la vallée de la Gyronde, affluent en rive droite de la Durance. Plus de 95 ha de forêt domaniale ont été détruits entre 1400 et 2000 m d'altitude, dont une soixantaine sur Les Vigneaux.
Une campagne de prospection-inventaire archéologique et diachronique de cette zone incendiée a été entreprise du 24 mai au 4 juin 2004, sous la direction de Florence Mocci [1]. Intégrées à la Communauté des communes du pays des Écrins, les communes des Vigneaux et de Vallouise sont localisées à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Briançon. La limite communale entre les Vigneaux à l'est et Vallouise à l'ouest traverse, du nord-est au sud-ouest, le massif du Grand Parcher et le bois de Parapin, en rive gauche de la vallée de la Gyronde. Hormis les torrents intermittents du Rif Cros et du Grand Parcher qui incisent les piémonts est et ouest, la source de Font Marcellin est le seul point d'eau présent sur ce massif.

Aucune donnée archéologique n'était connue sur ce massif [2]. Cette campagne de prospection a été menée selon la stratégie et la méthodologie développées depuis 1998 dans le Parc national des Écrins, l'objectif étant d'appréhender la carte du peuplement et de l'occupation du sol mais aussi d'établir un inventaire des sites d'altitude significatifs sur le plan et le mode d'occupation (enclos, cabanes pastorales anciennes, abris-sous-roche, gisement préhistorique...). Néanmoins, ces prospections se sont révélées relativement difficiles en raison notamment d'une lisibilité du sol assez réduite (épaisse couche de cendre encore en place). Les versants méridionaux aménagés en terrasses, les secteurs de plateaux et de falaises touchés par l'incendie mais aussi certaines zones périphériques ont été prospectés systématiquement. La superficie totale s'élève ainsi à 110 ha environ, dont 74 ha sur les zones brûlées et 36 ha sur les zones périphériques nord-est et sud ; soit 93 ha sur la commune des Vigneaux et

1 Cette opération a été accomplie grâce à l'aide financière du SRA DRAC-PACA (contrat d'étude), avec le soutien des communes des Vigneaux et de Vallouise, de la Communauté des communes du pays des Écrins et la collaboration sur le terrain de : Stéphane Abellon (doctorant, université de Provence), Vincent Bignani (master d'archéologie, université de Provence), Esin Can (enseignante, Toulouse), Vincent Dumas (topographe-infographe, CNRS, centre Camille-Jullian) et Bérengère Perez (doctorante-anthropologue, université de Provence).

2 L'étude des archives et du cadastre napoléonien de ces deux communes ainsi que l'enquête orale auprès des habitants de la région n'ont pas révélé la présence de traces de structures bâties sur ce secteur, hormis la cabane actuelle de l'Abri de chasse.

17 ha sur celle de Vallouise. Au total, vingt et un sites implantés entre 1 436 et 1 985 m ont été recensés dont vingt sur la commune des Vigneaux (fig. 25).

La majorité des gisements, entre 1 608 et 1 785 m d'altitude, pourrait être rattachée à la période médiévale et/ou moderne. Il s'agit de deux enclos pastoraux associés à un habitat et à neuf cabanes à vocation agricole. Ces structures, isolées ou doubles, de forme rectangulaire ou carrée, sont conservées sur plusieurs assises en blocs de schiste non équarris et sans liant, construites le plus souvent dans la pente ou sur des petits replats. La présence de ces cabanes est probablement liée à la mise en valeur agricole de la partie centrale du massif comme l'attestent un certain nombre d'aménagements (nombreux murs de terrasse et de limites de parcelles au nord du bois de Parapin ; ensemble de clapiers situés en bordure de falaise à l'est du bois de Parapin ; présence de petits fossés liés à l'approvisionnement en eau de cet espace ?).
Les dix autres gisements, implantés en bordure de falaise ou en marge des accès entre 1 436 et 1 985 m d'altitude, pourraient témoigner d'une occupation plus ancienne du massif. Est regroupé dans cette catégorie l'ensemble des sites dont les vestiges, souvent arasés voire profondément enfouis, sont difficilement rattachables à une période chronologique ou à une fonction en dehors de toute fouille archéologique : un vaste abri-sous-roche ; deux petits abris/cabanes aménagés avec des murets de bordement et accolés contre des blocs de rocher en place ; quatre petites cabanes isolées de forme trapézoïdales ou carrées en grande partie enfouies ; deux clapiers très structurés au sein de l'ensemble découverts dans le bois de Parapin et un aven aménagé.

Les prospections sur ces zones incendiées ont ainsi révélé, sur un espace relativement sec, la présence de structures bâties associées à une exploitation agricole des versants méridionaux, à rattacher probablement à la période médiévale/moderne mais aussi des vestiges d'aménagement sans doute antérieurs.

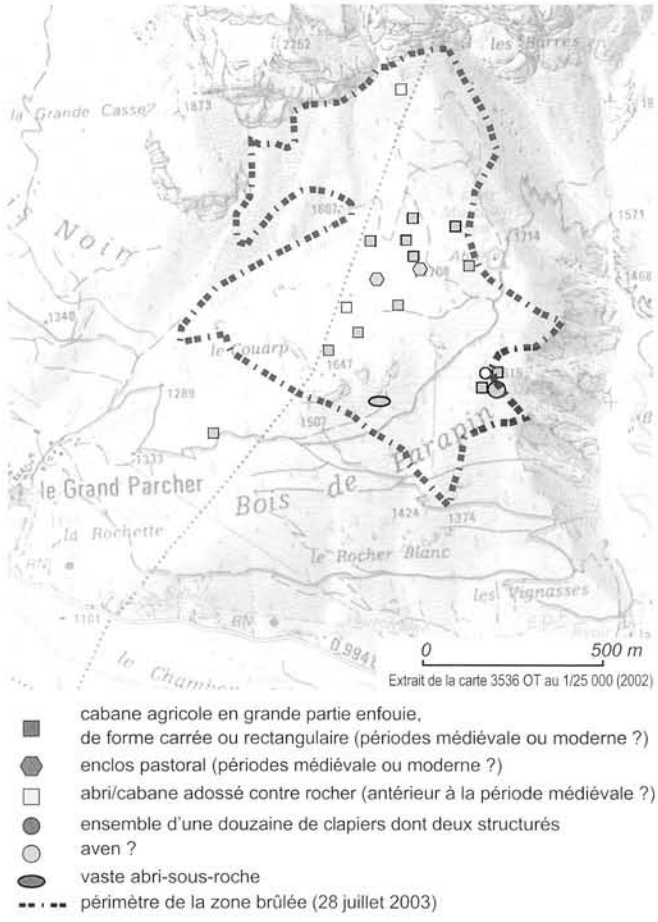

Fig. 25 – LES VIGNEAUX ET VALLOUISE, massif du Grand Parcher et du bois de Parapin. Carte archéologique diachronique des zones brûlées (F. Mocci).

Florence Mocci
UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

Moderne

LA GRAVE ET VILLAR-D'ARÊNE
Anciennes exploitations de cristaux de quartz hyalin dans la haute Romanche

La poursuite des démarches de recherche et d'identification des gîtes sources de quartz hyalin dans la haute vallée de la Romanche a permis de compléter l'inventaire entrepris depuis plusieurs années [1], de préciser les conditions de gisement et de commencer à appréhender leurs conditions d'exploitation ; de plus, les premiers éléments de datation sur les sites d'extraction ont été amenés.

Ce sont ainsi une trentaine de sites inventoriés qui viennent s'ajouter à la centaine répertoriée sur les communes voisines dans l'Isère. Ces sites concernent l'exploitation de cavités géodiques de filons de quartz en général subverticaux encaissés dans le socle cristallin près de son contact avec la couverture triasique ; ces filons, quasiment monominéraux ou avec un peu de calcite, comportent des cavités géodiques pouvant atteindre parfois plusieurs mètres cubes disposées en chapelets au sein des filons, mais aussi également parfois de grandes cavités d'allure fissurale étroites et très allongées.

1 Voir *BSR PACA* 2003, 46-47.

La morphologie des gisements et des cavités géodiques dicte ici étroitement l'allure des travaux avec des volumes souterrains pratiquement limités à ceux des cavités exploitées.

Les premiers éléments de datation sur les travaux antérieurs à la poudre sont intervenus avec la présence d'outillage lithique sur les trois sites les plus importants recensés en Haute Romanche (le Plateau d'Emparis à La Grave, Grandes Buffes 3 au Freney d'Oisans et à la cristallière du Ribot à La Garde dans l'Isère) et surtout d'un fragment de coupe à sillon attribuable au Néolithique moyen (détermination D. Binder) dans la cristallière du Ribot.
L'outillage lithique du plateau d'Emparis (champ filonien des lacs Cristallins) se compose actuellement :
- d'un marteau sphéroïdal en grès grossier (quartzites peu métamorphiques) du Carbonifère dont l'origine la plus proche correspond aux affleurements de la vallée du Ferrand plus à l'ouest ;
- de différents éclats de marteaux en quartzites beiges du Trias des nappes de la zone briançonnaise originaires de la vallée de la Guisanne plus à l'est.

Il apparaît ainsi que les gîtes de cristaux de quartz hyalin ont été le siège de travaux très développés au moins dès le Néolithique et le site de la cristallière du Ribot sur la commune de la Garde dépasse 1 000 m^3 de vide souterrain quasi intégralement taillés au feu alors que le champ filonien du plateau d'Emparis à plus de 2000 m d'altitude se compose d'une vingtaine de filons parallèles qui ont tous fait l'objet d'une exploitation poussée par fosses et tranchées.

Il est dès lors vraisemblable, au moins au stade actuel de la recherche, que l'essentiel des sites d'extraction de cristaux de quartz hyalin ont pu être exploités dès la Préhistoire car la plupart de ces sites présentent une forte analogie avec la cristallière du Ribot, dans l'allure des travaux comme dans la démarche extractive, ou bien sont situés au voisinage de travaux pour lesquels existent ces éléments de datation.

Par ailleurs, les techniques du creusement, réalisé la plupart du temps par abattage thermique, par simples tranchées et pour une faible part par creusement à la poudre font l'objet d'une approche spécifique ; toutefois, et comme cela avait déjà été établi lors des campagnes précédentes, les travaux à la poudre ne concernent en général que des reprises locales de sites déjà exploités par d'autres méthodologies ou bien de sites de très haute altitude qui étaient ainsi demeurés vierges de tous travaux jusqu'au XVII^{e} s.
L'examen détaillé des modes de creusement au feu met en évidence une technique spécifique avec des cavités de section oblongue, à l'allure de feuille de saule, atypique pour ce mode de creusement et que nous attribuons à un élargissement des cavités géodiques après prélèvement des cristaux, les foyers étant ainsi disposés dans un vide étroit obtenu par creusement mécanique ou par simple prélèvement des cristaux qui se rencontrent le plus souvent déjà détachés naturellement à l'intérieur des cavités ; des cavités taillées au feu avec une section arrondie classique se rencontrent en revanche de façon systématique à l'extrémité des travaux, témoignant d'un abattage thermique réalisé cette fois dans des matériaux rocheux massifs et homogènes avec un rôle de recherche de cavités nouvelles. Ainsi, l'examen des parois des cristallières ne montre en général plus la moindre trace de cristaux, car le creusement a été poursuivi tant que subsistaient de petites cavités susceptibles de témoigner de la présence d'autres cavités géodiques plus importantes au-delà.

Enfin, l'organisation des sites d'extraction commence à être appréhendée avec la présence, en particulier sur les sites les plus importants, d'aires spécifiques pour la séparation des cristaux hyalins d'avec leur gangue (argile ou quartz laiteux massif) et le tri d'avec les cristaux impropres à la taille ; ces aires de tri, qui ont livré au plateau d'Emparis des éclats de marteaux en quartzite, comportent une « enclume » représentée par un bloc rocheux et s'accompagnent d'accumulations de déchets lithiques qui peuvent atteindre de forts volumes.

Il apparaît ainsi que l'extraction des cristaux de quartz hyalin dans le massif alpin a débuté très tôt, au moins dès le Néolithique, avec un ensemble de travaux d'extraction dispersés dans les massifs montagneux à caractère systématique, souvent archaïques mais aussi quelquefois très poussés et qui témoignent d'une industrie du quartz hyalin organisée et spécialisée.

Les recherches à venir devront d'une part s'attacher à confirmer et affiner les datations actuelles et d'autre part poursuivre les démarches entamées pour appréhender l'organisation et la gestion des sites d'extraction.

Pierre Rostan
Bureau d'études géologiques Téthys

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-MARITIMES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7379	Antibes. Aqueduc d'*Antipolis*	Garczynski, Paul (CNR)		SU				HAU	1
6964	Antibes. 55, avenue de Cannes / Bas-Lauvert	Daveau, Isabelle (INR)		OPD				HAU	1
6914	Antibes. Val Claret	Barra, Isabelle (INR)		OPD				FER GAL MOD	1
7292	Antibes. Avenue Mirabeau / rue Bertaïna	Mellinand, Philippe (INR)		OPD				MOD	1
7305	Antibes. Boulevard du Val Claret, 58 avenue de Nice	Barra, Isabelle (INR)		OPD	◆			—	1
7343	La Brigue. Château Lascaris	Blanc, Fabien (AUT)	24	PRD				MA MOD	2
7282	Cagnes-sur-Mer. Le Béal II	Conche, Frédéric (INR)		OPD				ANT MA MOD	3
6859	Cagnes-sur-Mer. Le Béal I	Chapon, Philippe (INR)		OPD	●			—	3
7414	Cannes. Château	Blanc, Fabien (AUT)		SU				MOD CON	4
7126	Castellar. Abri Pendimoun	Binder, Didier (CNR)	11	FP				NEO	5
7219	Castellar. Maison Pignatoro	Arellano, Almudena (CNR)		PRD				IND	5
7214	Gorbio. Château de Lascaris	Blanc, Fabien (AUT)	24	PRD				MA MOD	6
7206	Grasse. Commune	Belotti, Bruno (EDU)		PRD				DIA	7
7344	Grasse. Rue Vieille-Boucherie	Blanc, Fabien (AUT)		PRD				MOD CON	7
7301	Lucéram. Zones brûlées	Salicis, Claude (ASS)		PRD				DIA	8
7259	Lucéram. Cime de la Plastra	Salicis, Claude (ASS)	14	FP				FER	8
7058	Mougins. Les Ferrayés	Thernot, Robert (INR)		OPD				FER MA MOD	9
6970	Mougins. Château Curault - Plan Saint-Martin	Conche, Frédéric (INR)		OPD				ANT AT MOD	9
7017	Mougins. Chemin de Château Curault	Conche, Frédéric (INR)		OPD	■			—	9
6564	Nice. Grotte du Lazaret	Lumley, Henry de (CNR)	02	FP				PAL	10
7306	Nice. Autoroute urbaine sud Saint-Augustin/Fabron	Bouiron, Marc (INR)		OPD				PRE ANT	10
7280	Nice. Emprise du tramway	Bouiron, Marc (INR)		SP				DIA	10
7242	Nice. Cimiez	Jannet, Monique (MUS)	19	PCR	▲			—	10
7220	Roquebillière. Villa Vieilho	Gili, Éric (ASS)		PRD				MOD	11
7254	Roquebrune-Cap-Martin. Grotte du Vallonnet	Moullé, Pierre-Élie (MUS)	02	FP				PAL	12

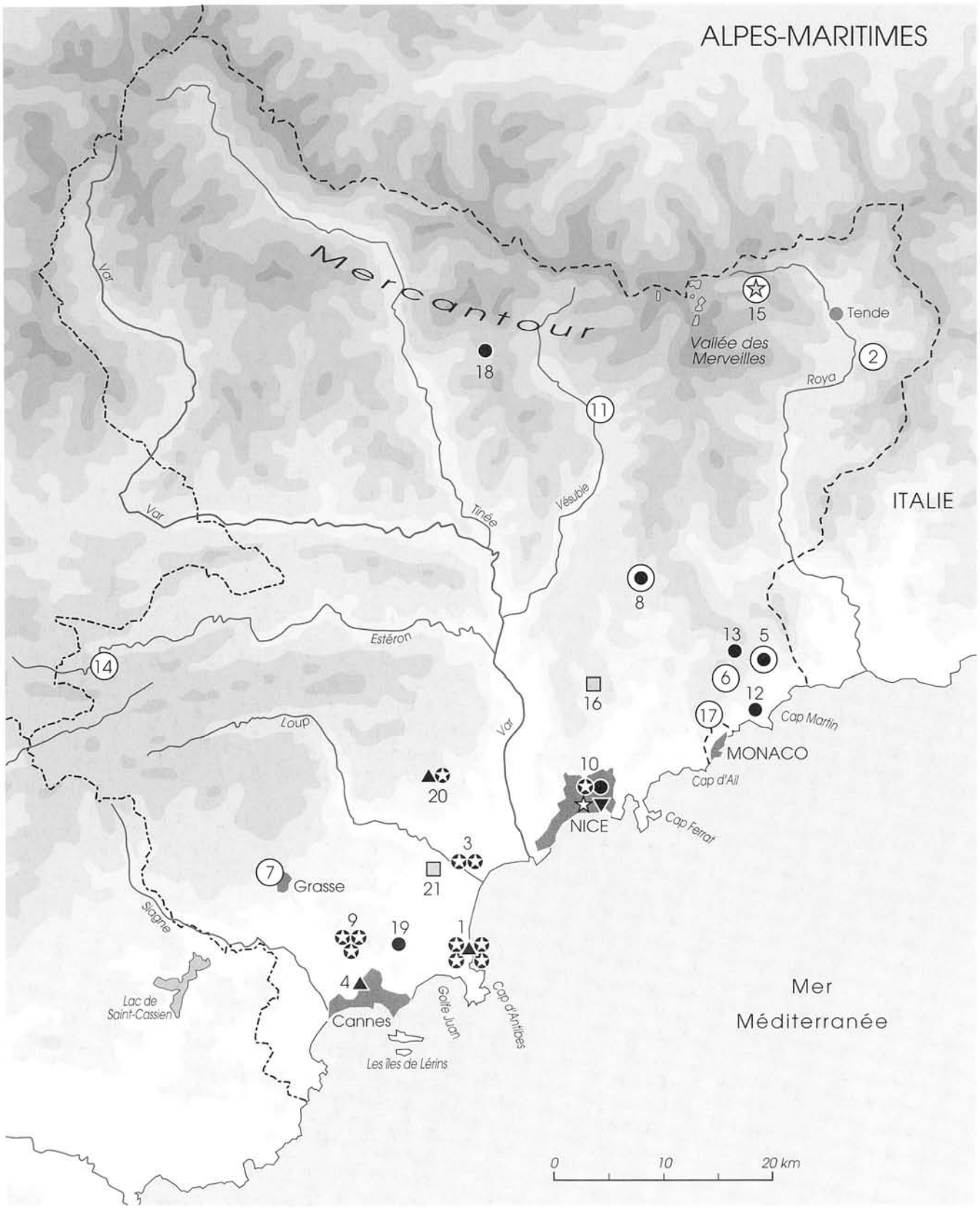

● fouille programmée ✪ opération préventive de diagnostic □ sondage ☆ relevé

◯ prospection ▼ fouille préventive ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue ☆ projet collectif de recherche

7255	Sainte-Agnès. Château	Lapasset, Michel (EDU)	24	FP				MA MOD	13
7403	Saint-Auban. Tra Castel	Blanc, Fabien (AUT)		PRT				MOD	14
7293	Tende. Mont Bego, cime des Lacs	Masson, Émilia (CNR)	09	PRT				PRO	15
6630	Tende. Mont Bego, zone IV ou zone de l'Arpette	Lumley, Henry de (CNR)	30	RAR				PRO HIS	15
7240	Tourrette-Levens. Grotte du Merle	Desclaux, Emmanuel (COL)	05	SD				PAL	16
6664	La Turbie. Trophée d'Auguste	Binninger, Sophie (AUT)	21	PRT				HAU	17
7239	Valdeblore. Vallon de Millefonts	Suméra, Franck (SDA)	20	FP				DIA	18
6657	Vallauris. Les Encourdoules	Gazenbeek, Michiel (INR)	20	FP				ANT	19
7405	Vence. Rue et place du Peyra	Lautier, Laurence (COL)		SU				HAU MA MOD CON	20
6969	Vence. Villa Berthe, chapelle Sainte-Croix	Scherrer, Nadine (INR)		OPD				MA MOD	20
7246	Villeneuve-Loubet. Vaugrenier	Arnaud, Pascal	17	SD				ANT	21
7223	Gars, Gourdon, Grasse, Saint-Cézaire. Prospections	Fulconis, Stéphane (BEN)		PRD				DIA	
7257	Saint-Étienne-de-Tinée / Saint-Sauveur-de-Tinée. Vallon de Tortisse / mont Tenibre	Morin, Denis (CNR)	25	PRT				DIA	
7207	Peuplement des cités de Vence et Briançonnet	Lautier, Laurence (COL)		PRT				DIA	
7300	Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Blaise. Zones incendiées	Bernigaud, Nicolas (AUT)		PRD				MOD	
7258	Massif du Mercantour. Pastoralisme d'altitude, zone de Millefonts	Geist, Henri (ASS)	20	PRT				MA MOD	
7329	Caille, Séranon, Andon, Valderoure	Vallet, Claude (BEN)		PRD	O			—	

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic [DG]
PCR Projet collectif de recherche [PC]
PRD Prospection diachronique [PI]
PRT Prospection thématique (PT)
RAR Relevé d'art rupestre (RE)
SD Sondage

● opération négative ; O opération en cours ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

ANTIBES
Aqueduc d'*Antipolis*

Haut-Empire

Cette opération d'urgence se situe sur le terrain des serres Allard, déjà connu et recensé comme un des lieux où l'aqueduc a été vu [1], indiqué « Serres Allard » sur la carte de l'aqueduc établie par les auteurs. L'opération était provoquée par la réalisation d'un ensemble immobilier après destruction des serres. L'accord conclu entre le promoteur et le SRA réservait quelques jours des travaux de terrassement et une mise à disposition de l'engin mécanique et de son conducteur, pour permettre d'effectuer deux sondages, en bordures nord-ouest et sud-est du terrain, sur le tracé présumé du canal.

Les sondages, réalisés début septembre, ont bien mis au jour le canal aux endroits prévus en fonction du tracé restitué, à 2 m environ de profondeur. Les vestiges conservés sont le fond en U du canal et son radier ainsi que partiellement les piédroits. La voûte a été détruite sans doute lors de la mise en restanques du terrain pour l'installation des serres. La section du canal est sensiblement la même que celles observées sur d'autres sites, notamment celui de la toute proche résidence Comores-Plaisance [2].

Les tranchées rebouchées, les travaux ont repris immédiatement. L'aqueduc est situé sous une zone prévue en voirie avec parking et n'en sera pas affecté en raison de sa profondeur.

Paul Garczynski *
avec la collaboration de Jean Foucras **
* Ingénieur de recherche au Cépam (UMR 6130)
** Chercheur associé au Cépam (UMR 6130)

Cosson 1995 : COSSON (Pierre) – *Histoire du municipe romain d'Antipolis, civitas antipolitana = Antibes, Cannes, Grasse, Mandelieu.* Nice : Serre, 1995. 271 p.

Foucras, Garczynski 1995 : FOUCRAS (Jean), GARCZYNSKI (Paul) – *L'aqueduc romain d'Antipolis dit de La Bouillide* : premier rapport 1994-1995. Aix-en-Provence : SRA DRAC PACA, 1995.

Foucras, Garczynski 2002 : FOUCRAS (Jean), GARCZYNSKI (Paul) – *Aqueduc romain d'Antipolis dit de La Bouillide, sites en zone urbaine* : DFS 10, 2002. Aix-en-Provence : SRA DRAC PACA, 2002.

1 Voir Cosson 1995 ; Foucras, Garczynski 1995, 5 ; 2002, 7. Voir enfin *BSR PACA* 2002, 57.

2 Voir Foucras, Garczynski 2002, fig. 02. Voir également *BSR PACA* 2002, 56-57.

ANTIBES
55 avenue de Cannes / Bas-Lauvert

Haut-Empire

La campagne de diagnostic effectuée au lieu-dit « Le Bas-Lauvert » porte sur 10,5 ha de terrain se développant en bordure du littoral, entre Golfe-Juan et Juan-les-Pins. Une partie de la zone avait déjà été sondée en 1989, occasionnant la mise au jour, au sein de niveaux lagunaires, d'un sol de galets bordé d'une ligne de pieux [1]. La nouvelle intervention vient compléter les premières informations.

1 Voir *NIL PACA* 6, 1989, 55-57.

Fig. 26 – ANTIBES, 55 avenue de Cannes. Aménagements lagunaires du Bas-Lauvert : au premier plan, la calade, limitée au sud par la digue. L'ensemble se trouve à -1 m NGF et a nécessité un pompage permanent.

■ L'aménagement de la lagune

La zone lagunaire forme une étroite bande se développant le long du littoral. Dans l'emprise, sa limite nord a été perçue à 100 m du trait de côte actuel. Son colmatage contrasté témoigne de profondes modifications environnementales. La séquence de remplissage a été observée sur 5,50 m de profondeur sans atteindre le fond. Sur des niveaux d'argile bleutée, une couche de tourbe s'est constituée sur près de 1 m d'épaisseur. Lui succèdent des horizons argilo-sableux incluant de nombreux coquillages laguno-marins. Les vestiges antiques sont insérés dans ces dépôts. Les couches postérieures sont également accumulées par décantation. Certaines montrent le développement d'une pédogenèse attestant d'épisodes de relatif assèchement. Le sommet de la séquence est occupé par des remblais du XX^{e} s.

L'aménagement de galets, mis au jour lors des premières campagnes de diagnostic, a été observé dans plusieurs tranchées. Il s'agit d'un lit dense constitué pour l'essentiel de galets posés à plat et de quelques pierres calcaires éclatées. Le calibre moyen des éléments est de 12 cm. La surface de l'aménagement est plane et régulière.

L'espace couvert par cette calade forme une bande parallèle au rivage. Elle s'interrompt dans les parages d'une construction perpendiculaire au rivage, dont un mur a été suivi sur 40 m de long. De part et d'autre, on trouve les vestiges de la calade sur 200 m d'est en ouest. Ses deux bords ont été perçus dans l'une des tranchées. Sa largeur est alors de 36 m. Ses limites sont rectilignes et soulignées par des galets légèrement plus gros. Un fossé suit la ligne médiane. Profond de 40 cm et large de 2 m, son fond est plat et ses parois abruptes. Au contact du creusement, une ligne de galets plus gros délimite la calade et atteste la contemporanéité des deux aménagements.

Dans une autre tranchée, un mur imposant longe la calade au sud (fig. 26). Large de 2,60 m à la base, ses fondations sont constituées de pierres calcaires non équarries de 20 cm de module, liées au mortier. Sur la face sud, un glacis à 45° surmonte la fondation, réduisant l'épaisseur du mur à 2,15 m.

Une levée de terre artificielle est accolée à la paroi nord du mur. Large de 2,70 m, elle est conservée sur 40 cm d'épaisseur. Au nord, la base de ce talus est calée par une rangée de pierres, inclinées selon le même pendage. Une ligne de pieux la longe. Les bois, de 7 à 10 cm de diamètre, sont distants de 40 à 50 cm. Sur sept éléments échantillonnés, six sont en chêne vert, un en chêne caducifolié (identification F. Guibal, IMEP). Cette ligne de pieux pouvait supporter un clayonnage ou des parois en planches, et maintenir la levée de terre. La calade démarre à 1 m au sud de la ligne de pieux et suit la même orientation. Le mur et la calade occupent la même position stratigraphique, installés en surface de la couche argileuse riche en coquillage scellant la tourbe. La surface de cette couche n'est pas plane : le mur est installé sur le

rebord d'un bourrelet dont la levée de terre occupe le sommet. La calade se développe légèrement en contrebas, sur l'autre flanc. Le mur fait office de digue et sépare deux séquences sédimentaires distinctes. Faune et flore laguno-marines sont plus abondantes au sud (coquillages, posidonies...) ; on retrouve néanmoins des bivalves au-dessus de la calade, tandis que la texture des sédiments témoigne là aussi d'apports par décantation.
Cet aménagement de galets a pour objectif de stabiliser la surface spongieuse des sédiments vaseux pour faciliter la circulation. Aucune trace d'ornière pouvant indiquer le passage de chariots n'est apparue sur les portions dégagées. D'ailleurs cet aménagement, situé à 0,80 m sous le niveau marin actuel, était déjà probablement immergé à l'époque romaine.
L'ensemble peut appartenir à un port en milieu lagunaire, destiné à des embarcations à faible tirant d'eau. Ligne de pieux et levée de terre correspondraient à un appontement ; l'aire caladée pourrait servir à tirer les bateaux, ou à décharger les cargaisons. Le mobilier associé à ces aménagements démontre une utilisation durant le I^{er} s. ap. J.-C.

■ Un établissement des II^{e}-I^{er} s. av. J.-C.

Au nord, en bordure de l'ancienne lagune, la topographie s'élève et les niveaux antiques sont démantelés par les mises en culture moderne et contemporaine. De nombreuses détériorations ont en outre été occasionnées par des constructions récentes, puis par le stockage de gravats sur plusieurs mètres de hauteur.
Les tranchées de sondages ont néanmoins permis la découverte de quelques fossés romains, et surtout d'un ensemble de vestiges des II^{e}-I^{er} s. av. J.-C.
Il comporte un bassin (1,90 m sur 3,50 m de dimensions internes) conservé sur 30 cm de profondeur (fig. 27). Les parois sont constituées de pierres calcaires liées à l'argile, revêtues de béton de tuileau. Le fond a été surcreusé à posteriori d'une cupule de récupération. La fonction de ce bassin n'est pas définie. Il évoque, par sa taille et sa morphologie, les aménagements rencontrés sur les exploitations agricoles vouées à l'oléiculture ou encore les bassins de salaison retrouvés à Antibes, près de l'anse Saint-Roch.
À proximité du bassin, des tranchées se croisent à angle droit. Il peut s'agir du fantôme d'un édifice totalement récupéré.

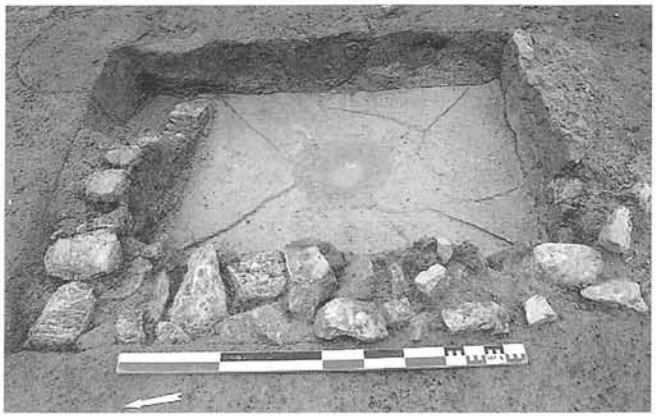

Fig. 27 – ANTIBES, 55 avenue de Cannes / Bas-Lauvert. Détail de la partie fouillée du bassin.

Le mobilier découvert dans l'ensemble des structures est homogène et relativement abondant compte tenu du contexte d'intervention et de l'arasement du site.

■ Conclusion

Les terrains du Bas-Lauvert constituent l'un des rares secteurs non encore construits de la côte. Les vestiges découverts sont intéressants à plusieurs titres.
La datation haute du bassin et des structures associées est inhabituelle, il faudra attendre une intervention plus approfondie pour préciser la morphologie et la vocation de ce site.
D'après les sources antiques (Pline, Martial), *Antipolis* est réputée pour son activité de pêche et pour sa production de sel et de garum. L'aménagement de la lagune s'y rapporte vraisemblablement. Outre son originalité, il offre l'intérêt d'être conservé sur une grande surface. Les vestiges sont de plus insérés dans une séquence sédimentaire contrastée, riche en restes végétaux et en malacofaune. Son étude permettrait de reconstituer l'évolution environnementale du secteur et de la mettre en relation avec l'intervention des communautés qui s'y sont succédé.

Isabelle Daveau, avec la collaboration de
Laurent Duval, Emmanuel Pellegrino, Olivier Sivan
INRAP

Âge du Fer II, Gallo-romain — Moderne

ANTIBES
Val Claret

Le diagnostic archéologique réalisé au quartier du Val Claret, sur les parcelles AV 116, 119 et 135, a révélé les séquences de formation géologique du site, situé à quelques centaines de mètres du rivage, au nord de la ville. Deux terrasses marines pléistocènes emboîtées, partiellement recouvertes de colluvions, ainsi que les restes d'une dune forment la paléotopographie [1] sur laquelle prend place l'occupation humaine.

1 Travail de géomorphologie en collaboration avec Michel Dubar (CNRS, CÉPAM).

Fig. 28 – ANTIBES, Val Claret. Plan de localisation des sondages et des vestiges archéologiques (N. Bourgarel et C. Voyez, INRAP).

Y ont été mis au jour les vestiges d'une occupation datable de l'âge du Fer II, matérialisée par des structures en creux et des niveaux d'occupation dont un sol pédologique, une occupation agraire antique (traces de cultures) ainsi que la partie de l'aqueduc gallo-romain dit de Fontvieille [2], restauré et réutilisé au XVIII[e] s., qui traverse du nord au sud les parcelles sondées (fig. 28). L'occupation de type rural de ce site s'est prolongée jusqu'à nos jours, où l'expansion urbaine qui a donné lieu à ces sondages a occasionné la disparition de ces vestiges.

2 Remerciements à Jean Foucras (APDCA, chercheur associé au CNRS) pour sa collaboration.

Catherine Barra, Michel Maurin, Olivier Sivan
INRAP

Moderne

ANTIBES
Avenue Mirabeau / rue Bertaïna

Dans le cadre de la construction d'une résidence avec parking souterrain, des sondages ont été réalisés au mois de mai 2004 sur un terrain d'environ 1 000 m^2 proche de port Vauban.

Un tronçon des fortifications modernes, attribuable au flanc gauche du bastion de Rosny (XVII[e] s.), a été mis au jour en relation avec un important fossé qui est traversé par un aqueduc aérien observé sur 6,10 m de long.

Cet aqueduc, encore en élévation à la fin du XIX[e] s., correspond au tracé de l'aqueduc antique de Font-vieille, mais le mode de construction ainsi que les matériaux employés indiquent que ce tronçon a fait l'objet d'une réfection à l'époque moderne, vraisemblablement au XVIII[e] s., lors de la remise en service de cet ouvrage.

Philippe Mellinand
INRAP

Moyen Âge

LA BRIGUE
Château Lascaris

Moderne

L'objectif de l'étude était de documenter les techniques de construction, l'apparition, l'évolution et les fonctions du château de La Brigue (fig. 29). L'analyse archéologique a porté sur les maçonneries encore en élévation. Parallèlement, l'accent a été mis sur la compréhension des techniques de montage des murs et l'étude du chantier de construction.

Cette étude des techniques de construction a démontré tout d'abord que le corps central de cet édifice ne peut pas être assimilé à un château au sens strictement défensif et militaire du terme. En effet, les techniques rudimentaires mises en œuvre, proches de la construction en pierre sèche, et les maladresses du chantier montrent que l'on se trouve en présence d'une commande et d'une réalisation locale. Les structures identifiées indiquent qu'il s'est d'abord agi d'une résidence destinée à l'élite. D'après les récolements et confrontations entre sources écrites, histoire évènementielle et maçonneries, cette résidence apparaît être celle des Lascaris da Briga, édifiée immédiatement après leur prise de possession du fief à la fin du XIV[e] s. En fait de guerre, cette résidence ne pouvait assumer aucune fonction défensive, par sa position et ses composantes structurelles.
Ce n'est que quelques décennies plus tard que des aménagements d'envergure lui donnent l'aspect monumental qu'on lui connaît. La création d'un fossé, la complexification de l'accès et l'installation d'une tour circulaire au XV[e] s. marquent le passage d'une architecture, pourrait-on dire civile, à une architecture défensive. La fonction purement militaire n'est cependant pas démontrée et ne semble d'ailleurs pas s'accorder avec l'histoire du lieu. Il s'agit simplement de l'affirmation du pouvoir seigneurial et d'un marquage significatif du paysage bâti à mettre peut-être en relation avec le passage du fief à la Maison de Savoie au même moment. Le caractère défensif que prend la construction répond à un besoin strictement limité aux seigneurs. En aucune manière on ne peut imaginer qu'une population ait pu y trouver refuge en cas de grande menace ou que cette construction ait pu défendre directement le village. Ces dernières observations posent d'ailleurs le problème de la défense des populations locales. En effet, l'absence de rempart urbain et la situation découverte du village donnent l'impression soit que les populations ne craignaient pas d'attaques, soit que le mode de défense était tout à fait différent. De toute façon, l'apparition des grandes menaces et guerres ne se situe qu'au début du XVI[e] s. Des dangers avérés se font alors pressentir comme en témoigne l'érection d'une tour carrée flanquant l'angle sud-est du château alors à découvert. Mais cette construction ne participe pas réellement à la mise en défense du site, elle ne fait que répondre à une menace ponctuelle. D'ailleurs, le flanc nord du château qui abrite l'entrée principale n'est pas concerné. Cette dernière est dotée tardivement d'une faible protection, aujourd'hui disparue, installée rapidement à l'occasion d'une guerre, vraisemblablement en 1543.
Entre cette date et la fin du XVII[e] s., aucune construction ne vient améliorer l'ensemble même si l'édifice est plusieurs fois concerné par des conflits virulents, ce qui montre une fois de plus que la vocation militaire du site n'est pas confirmée sauf en des circonstances précises et de manière éphémère. Finalement, le château est transformé en résidence aristocratique à l'époque contemporaine et de manière irréversible avec la condamnation partielle au sud du fossé par l'édification de bâtiments d'aisance.

Ainsi le château de La Brigue, si monumental soit-il, n'a assumé sa fonction protectrice qu'occasionnellement et surtout symboliquement. Il n'a jamais constitué un rempart pour le village qui s'est en permanence trouvé à découvert. Mais les populations locales ne semblent pas avoir été spécialement inquiètes de cette situation. Cet état de fait se retrouve dans la topographie même du village et dans ses institutions autonomes très rapidement et franchement tournées vers

Fig. 29 – LA BRIGUE, Château Lascaris.
Vue générale du château depuis le mont Tron (F. Blanc).

une autogestion, en déconnexion avec les pouvoirs centraux et même seigneuriaux.
La société brigasque telle qu'on la perçoit au travers du filtre historique fait figure de résistance face à l'impérialisme seigneurial qui s'organise ailleurs. Une société restée autarcique culturellement et surtout économiquement, fondant ses activités sur les ressources et savoir-faire vernaculaires, explique ces particularités. C'est que la gestion d'un territoire aussi étendu que celui de La Brigue au Moyen Âge a forcément nécessité une organisation extrêmement bien articulée avec la vie quotidienne, les relations commerciales et l'administration des confins du territoire.
Un tel ordonnancement n'est compatible qu'avec une société très structurée et particulièrement bien hiérarchisée, faute de quoi l'ensemble n'aurait pu résister aux pressions externes. Il y a là une volonté particulière d'exclure d'emblée toute intrusion inopportune, si seigneuriales qu'elles puissent être, afin de ne pas mettre en danger l'équilibre.
C'est donc en fins stratèges que les Brigasques ont réussi, au moins jusqu'au début de la période moderne, à imposer aux puissances environnantes leur propre politique. Ces éléments ont permis de conduire la société brigasque à un enrichissement collectif suffisant pour pouvoir rivaliser en finances à la fin du Moyen Âge avec beaucoup de seigneurs dont ceux de La Brigue qui devront désormais partager le fief en coseigneurie avec la noblesse locale naissante. La question des riches demeures du village est particulièrement intéressante quand on voit le nombre important de bâtiments richement décorés.
Cette prospérité exceptionnelle pour un village de haute montagne reste toujours difficilement explicable de nos jours faute d'études historiques plus larges. Il demeure que ce village est particulièrement intéressant à la fois d'un point de vue purement archéologique mais également du point de vue historique et social, tant les villages frontaliers de montagne sont méconnus.

Fabien Blanc
Doctorant archéologie médiévale, université Paris I

Antiquité | Moyen Âge, Moderne

CAGNES-SUR-MER
Le Béal II

Le diagnostic archéologique dénommé le Béal II au lieu-dit Le Béal à Cagnes-sur-Mer s'inscrit dans un projet d'aménagement immobilier et vient en prolongement de la première tranche de sondages effectuée en janvier de cette même année (Chapon 2004). La tranche II couvre une surface de 6200 m², principalement implantée au sommet de la première terrasse alluviale surplombant le lit de la rivière Cagnes, aujourd'hui canalisée dans le secteur concerné.
La synthèse des données n'ayant pas encore débuté, nous ne relaterons ici les découvertes que dans leurs grandes lignes chronologiques. L'expertise a bénéficié d'une étude géomorphologique et, sous l'angle archéologique, a mis en lumière trois phases d'occupation : antique, médiévale et moderne. La plus ancienne renferme plusieurs états, qui d'après la lecture stratigraphique, semblent se succéder rapidement.

La première étape, aux IIe-IIIe s., s'appréhende par une couche limoneuse brune fortement anthropisée qui ne se rattache cependant à aucun vestige construit.
Cette strate est recouverte par un épisode alluvionnaire stérile précédant la constitution d'une nouvelle sédimentation anthropique à mettre en relation avec l'activité de chaufourniers matérialisée par la mise en fonction de deux fours au moins dans le courant des IVe-Ve s. Deux sépultures aux orientations identiques, semble-t-il déposées en pleine terre, ponctuent chaque épisode d'occupation. Leur présence suggère la pérennité d'une nécropole antique dans ce rayon géographique, à laquelle on serait tenté de rattacher des découvertes anciennes sans localisation précise (tombe et stèle funéraire).
Des vestiges de murs seraient en mesure de matérialiser des bâtiments de la fin du Moyen Âge, mais le secteur est pleinement réinvesti à l'époque moderne par des bâtiments aux murs maçonnés comportant sols et calades en galets. Cette étape précède l'installation d'un moulin à huile et de son bief (le béal). Ces dernières constructions démolies pendant l'été 2004 pourraient dater du XVIIIe s. en référence aux anciens cadastres où elles figurent en bonne place bordant l'ancienne voie dite d'Italie. L'importance manifeste de cet axe de circulation ne laisse pas de nous interroger sur sa possible origine antique avec à l'appui un secteur de nécropoles.

Frédéric Conche
INRAP

Chapon 2004 : CHAPON (Philippe) – *Le Béal à Cagnes-sur-Mer* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Aix-en-Provence : SRA-PACA ; Nîmes : INRAP Méditerranée ; Cagnes-sur-Mer : Mairie, 2004. 26 p.

CANNES
Château

Une opération de fouille préventive a concerné l'ensemble du plateau de la Castre qui comprend le château de Cannes, la place de la Castre et le parvis de l'église Notre-Dame de l'Espérance. Elle consistait en la surveillance de tranchées d'électricité de faible section (40 x 40 cm) mais touchant l'ensemble du site (600 m de tranchées).

Huit sondages ont été réalisés à l'extérieur du château, préalablement aux travaux. Ils n'ont pas révélé la présence de sols et/ou structures antérieures au début du XX^{e} s. Seules quelques observations concernant les fondations de la chapelle Sainte-Anne, faites dans un des sondages, la construction de l'église Notre-Dame de l'Espérance et la topographie naturelle du site ont été réalisées.

À l'intérieur du château, les travaux ont porté principalement sur la cour. Ils ont permis de confirmer la présence d'un niveau d'abandon de la faïencerie d'art qui s'était installée sur le site entre 1877 et 1931. Plus de quatre mille tessons de faïences de cette époque ont été recueillis dans les déblais. Ils permettent de compléter le dossier de la faïencerie et de son fonctionnement. Par ailleurs, la fouille du sol d'installation d'un des fours, en partie retrouvé, a révélé sa technique de préparation : structure feuilletée avec alternance de couches de mortiers et de céramiques réfractaires.

La découverte de deux caniveaux comblés à la fin du XVIII^{e} s., mais en fonctionnement au moins dès le XVI^{e} s. (fig. 30), confirme les dires de fouilles plus anciennes dont les archives n'ont pas été conservées. Ils témoignent d'un système plus vaste qu'il faut sans doute relier à d'autres caniveaux dans la cour. Ils ont été scellés par un sol mis en place lors de l'installation de la faïencerie, qui a été repéré à d'autres endroits mais vient mourir à l'approche de la moitié orientale de la cour. Cette dernière était ainsi utilisée pour moitié à la circulation (peut-être également pour les clients de la faïencerie) et pour moitié comme dépotoir, accueillant rebus de cuissons, essais et objets usagés. La faible puissance sédimentaire enregistrée (inférieure à 50 cm) ne permet pas de penser que des sols plus anciens puissent avoir été conservés ailleurs dans la cour.

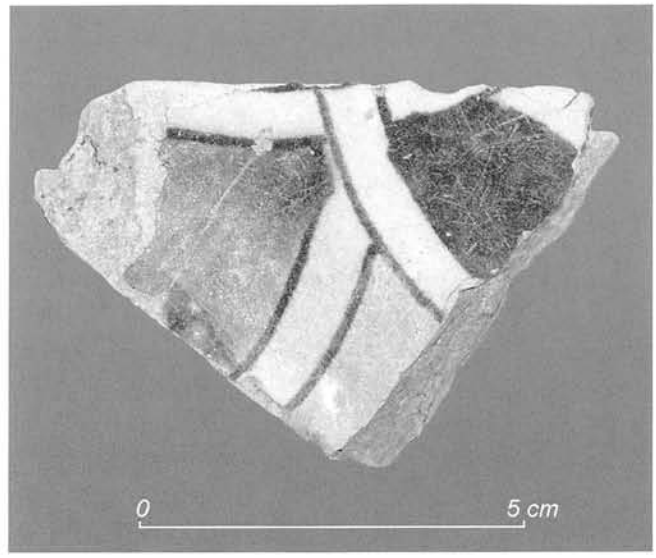

Fig. 30 – CANNES, château. Fragment de carreau de pavement (XVI^{e} s.) retrouvé dans le fond du remplissage d'un des caniveaux.

Fabien Blanc
Doctorant archéologie médiévale, université Paris I

CASTELLAR
Abri Pendimoun

Néolithique

La campagne de 2004 inaugure un nouveau programme de trois ans qui permettra d'achever la fouille des installations du Néolithique ancien qui occupent l'ensemble du 6^{e} millénaire av. J.-C. Les travaux ont concerné deux secteurs (nord et sud) d'une vingtaine de mètres carrés chacun.

Secteur nord-ouest

L'ensemble de structures de combustion bien conservées reconnu en 2003 et correspondant à la transition entre le Cardial et la Culture des vases à Bouche Carrées a été démonté [1]. Deux de ces structures ont été traitées avec Agnès Genevey [2] dans le cadre de la constitution d'un référentiel archéomagnétique ; ces analyses permettent en outre d'apprécier les mouvements de pierres brûlées au sein des structures de combustion. Cette méthode contribue ainsi à caractériser leurs fonctionnements qui s'avèrent fortement différenciés.

1 Voir *BSR PACA* 2003, 58-61.

2 CNRS, C2RMF, Paris.

Les niveaux encaissant ces structures correspondent à un faciès original de la fin du Cardial, déjà fouillé dans le secteur sud au cours des campagnes précédentes. Ces installations, qui ont été entièrement fouillées, comblent une dépression allongée qui barre ce secteur dans l'axe sud-ouest/nord-est ; cette dépression dont le pendage s'accentue vers le nord résulte du ravinement des couches du Cardial classique et ancien à l'aplomb de la paroi de l'abri. Le remplissage ne livre pas de structures discrètes mais un abondant mobilier céramique, de l'outillage poli en roche verte, de l'industrie osseuse et une grande quantité de vestiges fauniques parmi lesquels les suidés semblent très bien représentés. Cette série permettra d'affiner la caractérisation du statut, sauvage ou domestique, de ces animaux en complétant les séries déjà abondantes récoltées dans les niveaux contemporains du secteur sud-est.

Dans le secteur sud-ouest

Jacques-Élie Brochier [3] a procédé à des prélèvements sédimentologiques de la séquence du Néolithique final, particulièrement dilatée dans ce secteur. La proposition de tripartition du dépôt est à priori confirmée par ses observations. Ceci est particulièrement important si l'on considère qu'il s'agit de la seule séquence d'Europe qui ait livré du Campaniforme en stratigraphie (style 2 pointillé géométrique associé à de la céramique métopale type Colombare, suivi par le style 3, rhodano-provençal). Ce secteur devra faire l'objet de mesures de protection spécifiques en fin d'opération.

Dans ce secteur, la base de la séquence néolithique a été entièrement traitée. Si l'on excepte un petit creusement circonscrit contenant de la céramique du Cardial ancien géométrique (probablement vers 5400 av. J.-C.), l'ensemble de la séquence basale appartient à l'Impressa datée vers 5750-5650 av. J.-C. La nature de l'installation est encore difficile à interpréter car il s'agit d'un important épandage de gros blocs brûlés emballés de cendres et reposant localement sur un sol très rubéfié. Le mobilier céramique est exceptionnellement abondant et bien conservé, il se prêtera à des restaurations. Une industrie osseuse exceptionnelle a été trouvée à la base de ce dépôt, il s'agit d'une cuillère à manche perforé et cuilleron très bien dégagé, comparable à des exemplaires plus anciens du package anatolien et balkanique et à des exemplaires plus récents du Levante espagnol. La faune associe un petit ruminant (probablement Ovis) et des léporidés, ainsi qu'une quantité très importante de mollusques de côtes rocheuses (patelles). Des graines de céréales ainsi que plusieurs fragments de molettes piquettes sont associés à ce niveau, confirmant la pratique de l'agriculture. La céréaliculture de l'amidonnier, de l'orge, et peut-être de l'engrain, est bien établie, dans les deux unités stratigraphiques les plus anciennes, par des macrorestes carbonisés (nouvelles études test de Laurent Bouby [4]) et par des assemblages de phytolites caractéristiques (étude test de Pascal Verdin [5]). Outre la confirmation des cultures céréalières, ces analyses apportent des éléments du plus grand intérêt sur les chaînes de traitement des céréales (récolte, dépiquage, vannage).

Les datations radiométriques des sépultures F1 et F2 précédemment fouillées avec Henri Duday [6] confirment leur âge Cardial ancien vers 5480-5370 av. J.-C. ; une structure antérieure au creusement de la tombe F2, datée vers 5530-5475 av. J.-C., correspond probablement à l'étape finale de l'Impressa ou à la transition Impressa-Cardial. La datation de la sépulture H1 (fouilles Louis Barral [7]) sera prochainement réalisée.

Didier Binder
UMR 6130 du CNRS, CÉPAM, Valbonne

3 CNRS, ESEP, Aix-en-Provence.

4 CNRS, CÉPAM, Valbonne.

5 INRAP, Valbonne.

6 CNRS, Laboratoire d'anthropologie, Talence.

7 Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco.

Indéterminée

CASTELLAR
Maison Pignataro

Dans le cadre d'une prospection-inventaire menée sur la commune de Castellar, nous avons découvert, sur une petite éminence rocheuse de forme ovale haute d'environ 6 m, une structure en pierres de grande taille, rectangulaire, que nous avons nommée Maison Pignataro. Elle est située sur le secteur du Bosc, 500 m avant le col de Razet, dans le passage dominé par le col de Saint-Bernard et le col du Razet, dominant de sa hauteur le Cap Martin et la Méditerranée. À proximité, on relève de nombreux aménagements pour les cultures et une grange ruinée. Une source temporaire est présente sur le site.

Cette structure est constituée par une enceinte rectangulaire, partiellement conservée. Le flanc oriental est peu visible et les flancs nord et sud très abîmés. Nous avons établi le relevé des murs du flanc ouest. M1 s'étend du nord au sud sur 7,5 m de long. À son extrémité nord, s'établit un angle à 90° avec le mur M2 de direction ouest-est, puis de nouveau un angle à 90°

avec le mur M3, de direction sud-nord, démantelé à son extrémité nord. Situé à l'extrémité sud du mur M1, un nouvel angle à 90° permet d'aborder le mur M4, de direction est-ouest, terminé par une dalle rocheuse qui est également de direction nord-sud. L'entrée principale est difficile à repérer, les murs nord et sud ayant été démantelés probablement pour construire les granges situées alentours.
Cette structure quadrangulaire paraît pleine, un fort empierrement évoquant une plate-forme partiellement détruite. Les blocs proviennent du site – alternance de bancs marneux et de bancs décimétriques de calcaires marneux. Ces bancs se débitent naturellement en blocs à faces rectangulaires offrant un matériau idéal pour une construction en pierres sèches.

Aucun objet ne permet d'attribuer une attribution chronologique ou culturelle à cette structure et la recherche bibliographique n'a apporté aucune information. Une étude plus approfondie de cette structure pourrait être envisagée.

Almudena Arellano *, Patrick Simon **, Pascal Brun ***
* Musée de Préhistoire régionale de Menton
** Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco
*** Service des Affaires culturelles de la ville de Menton

Moyen Âge

GORBIO
Château de Lascaris

Moderne

Une partie de ce qui est réputé comme étant le château de Gorbio, près de Menton, a été récemment acquise par la municipalité et doit faire l'objet de divers travaux de restauration en vue de son ouverture au public. La tour dite des Lascaris est en premier lieu concernée. Une étude de l'ensemble du bâti a été sollicitée pour orienter les partis de restauration. En raison du retard des travaux, l'étude archéologique n'a pu être encore réalisée et n'a porté que sur l'épiderme des bâtiments.

La partie actuellement accessible comporte plusieurs bâtiments dont la succession est assez bien lisible. Une tour, ou un corps de bâtiment, rectangulaire s'est installée sur une des parties les plus hautes du village, directement sur le roc. Il n'en reste que des départs furtifs d'assises et deux angles qui présentent des bossages rustiques dont les ciselures et bosses sont parfaitement découpées. D'après ces seuls vestiges il est difficile de spéculer sur la datation du bâti.
Le village de Gorbio est cité régulièrement à la fin du XII^{e} s. et dans la seconde moitié du XIII^{e} s. Ces dates pourraient correspondre aux bornes possibles pour cette construction.
Dans un second temps, un bâtiment s'accole au précédent qui voit sa façade orientale mise en relation avec ce nouveau corps. Un troisième corps de bâtiment est enfin installé à l'endroit de la rue actuelle.
Ce n'est que plus tardivement que la tour des Lascaris est élevée par l'insertion de deux murs fermant un angle rentrant. Haute d'un peu plus de 12 m, elle présente deux baies géminées en brique avec colonnette et chapiteau à crochet en calcaire (fig. 31). Ces derniers éléments sont manifestement des remplois (la technique de montage présente en effet des décalages que seule une situation de réutilisation peut expliquer). Les parties appareillées (angles et piédroits des baies) sont toutes homogènes et montrent qu'elles sont d'origine. Aucun remploi n'a été repéré en dehors des chapiteaux précités, ce qui indique que les bâtiments alentour ne devaient pas alors être ruinés. En effet, on

31 – GORBIO, château de Lascaris.
Détail de la baie septentrionale.

retrouve des parties de la toute première construction (bossages notamment) dans un bâtiment proche du château, postérieur à l'érection de la tour des Lascaris. Ainsi, il semble que la construction de cette tour procède de l'extension de l'ensemble et non d'un réaménagement suite à la ruine d'une partie du château comme c'est souvent le cas. Abstraction faite des baies

géminées qui sont en partie remployées, les techniques utilisées et l'histoire locale orientent la date de l'érection de cette tour au plus tôt au début du XV^e s. Par la suite, d'autres corps de bâtiment seront rajoutés, vraisemblablement jusqu'au XIX^e s. au moins.

La fonction de cet ensemble est difficilement décelable au travers des maçonneries. Néanmoins, aucun caractère défensif ne peut être mis en évidence. Il semble que le château, tel qu'il nous est parvenu, et notamment au travers de sa tour des Lascaris, ne soit qu'une simple résidence seigneuriale. Si Gorbio est géographiquement au cœur de nombreux conflits depuis le XII^e s., les sources écrites, pourtant nombreuses, ne font pas état de son rôle défensif et/ou militaire. La position du village au carrefour d'une route secondaire reliant littoral et arrière-pays tend à privilégier un site d'étape plutôt qu'un site stratégique. Reste à vérifier si le village cité dans les sources est bien celui d'aujourd'hui ou s'il y a eu déplacement.

Fabien Blanc
Doctorant archéologie médiévale, université Paris I

Diachronique

GRASSE
Commune

Au cours de cette seconde campagne de prospection-inventaire [1], la recherche s'est developpée selon trois axes : poursuivre l'inventaire des sources bibliographiques, archivistiques et muséographiques ; rassembler une documentation iconographique (gravures, photos, cartes postales) et cartographique (cadastres, plans et dessins) pour préparer les recherches futures ; enregistrer dans une base informatisée les données déjà recueillies.

■ L'inventaire des sources écrites

La recherche bibliographique s'est élargie aux ouvrages moins généraux et plus confidentiels que sont les guides touristiques de la fin du XIX^e s. et du début du XX^e s. Les inventaires spéléologiques de Creac'h et Fulconis (Creac'h 1967-1985 ; Fulconis *s. d.*) ont également été consultés (notamment pour les grottes, avens et galeries de captage). Si nous avons lu les ouvrages plus anecdotiques mais riches d'illustrations d'érudits locaux, les œuvres de chercheurs étrangers (anglais et italiens notamment) n'ont pas été oubliées. Malheureusement, la bibliothèque de l'Institut international d'études ligures à Bordighera (Italie) n'a pas fourni de documents originaux hormis quelques opuscules du début du XX^e s. sur les vertus climatiques du pays grassois.
Le travail aux archives de Grasse a permis de découvrir de nombreux documents et plans relatifs aux monuments de cette ville. Nous avons consulté les séries antérieures à 1789 susceptibles de fournir, dans un premier temps, une documentation facile à dépouiller : plans, croquis, devis, mandats et lettres ainsi que quelques actes juridiques relatifs aux fortifications (lieu de conflits entre intérêts privés et sauvegarde du domaine public).
Ces séries se décomposent ainsi :

* Série AA (Actes constitutifs et politiques de la commune) : *non consultée*
* Série BB (Administration communale) : *non consultée*
* Série CC (Impôts et comptabilité de la commune) : *non consultée*
* Série DD (Propriétés communales) : 9 ; 10
* Série EE (Affaires militaires) : *non consultée*
* Série FF (Justice, procédure, police) : 16
* Série GG (Culte, instruction, assistance publique) : 34 ; 37 ; 50
* Série HH (Agriculture, industrie, commerce) : *non consultée*
* Série II (Divers, anciens inventaires) : 3 ; 11.

■ Récolte iconographique

Elle s'est alimentée dans les archives municipales de Grasse (en attendant de se poursuivre aux archives départementales de Nice). Quelques liasses ont permis de relever des plans cadastraux (cadastre napoléonien, 1809-1810), mais aussi un plan du réseau de canaux (plan de Quine 1833) ainsi qu'une esquisse d'un parfumeur grassois calqué sur le plan précédent (calque Chiris, fin XIX^e s.). Ces trois documents réalisés sur le même maillage cadastral permettent de suivre l'évolution du parcellaire urbain.
Une recherche en ligne aux archives de Turin a permis de recueillir trois esquisses (non datées, vraisemblablement du XVI^e s.) et deux textes de la fin du XVI^e s. [2].
Le fonds Vindry du Musée d'art et d'histoire de Provence a été consulté ainsi que la photothèque de ce même musée, malheureusement en cours d'inventaire et, par conséquent, difficile d'accès.

1 Voir *BSR-PACA* 2003, 61-63.

2 Les plans présentent le projet d'une citadelle qui devait occuper la fontaine de la Foux, le couvent des Franciscains, le palais comtal et une partie de la place aux Aires : *Grasse. Planimetria della cittadella con progetto di modifiche delle mura* (Archivio Storico di Torino, vol. III, f°29 v-30) ; *Grasse. Planimetria con progetto di cittadella* (Archivio Storico di Torino, vol. III, f°32) ; *Grasse. Sezione trasversale della cinta muraria* (Archivio Storico di Torino, vol. III, f°32v).
Les deux textes datés de 1590 font état du rôle de la Compagnie du Comte Gio Solaro di Monasterolo de Monsignore di Gattieras : *Ruolo della Compagnia Colonella del Conte Gio. Filippo Solaro di Monasterolo, di presidio nella Città di Grasse. 14 Marzo 1590 ; Ruolo della Compagnia di Monsig. Di Gattieras, di presidio nella Città di Grasse. 15 Marzo 1590.*

■ Base de données informatisée

Le principal travail de cette deuxième campagne a été la mise au point d'une base de données informatisée sous File Maker Pro dont la structure devait répondre à un double impératif : être adaptée aux besoins de la prospection et préparer le futur DEPAVF (*Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*). Diverses données ont ainsi été saisies, soit au total 545 fiches représentant tous les immeubles classés dans le Plan de sauvegarde et de mise en valeur. Cette base offre plusieurs niveaux d'organisation des données à partir de la fiche d'identité qui rassemble les caractéristiques de tous les sites ; ces derniers peuvent ensuite être répartis selon divers critères : en élévation, enfouis, appartenant au périmètre sauvegardé ou non, conditions de découverte, etc.

Bruno Belotti

Creac'h 1967 : CREAC'H (Yves) - *Inventaire spéléologique de la France.* II : *département des Alpes-Maritimes.* Paris : Éditions du Bureau de recherches géologiques et minières, 1967.

Fulconis *s. d.* : FULCONIS (Stéphane) - *Base de données sur les sites spéléologiques des Alpes-Maritimes (feuillets manuscrits fournis par l'auteur).* Sophia-Antipolis : CÉPAM, sans date.

Moderne — Contemporain

GRASSE
Rue Vieille-Boucherie

Cette intervention concerne une maison de la vieille ville, située dans la rue de la Vieille-Boucherie, qui menaçait ruine et dont la destruction était programmée au début de l'été par la Ville. Il s'agissait d'établir une chronologie des maçonneries et de veiller à l'enregistrement des données. L'opération a été réalisée dans l'urgence, les travaux de démolition ayant déjà débuté lors de notre intervention.

La maison consiste en un immeuble d'habitation élevé de cinq niveaux sur cave. Des décroûtages ont été réalisés au rez-de-chaussée et au premier étage. Ceux-ci ont révélé que la quasi-totalité des murs ont été reconstruits entre la fin du XVIII^{e} s. et le début du XX^{e} s. Les murs présentent en effet de nombreux remplois d'éléments d'encadrements d'ouvertures ou encore de blocs de tufs taillés. Or, un petit pan de mur de la construction précédente subsistait en élévation avec les vestiges d'une porte appareillée (fig. 32) dont un des claveaux a été retrouvé en remploi au rez-de-chaussée. Ce pan de mur était entièrement constitué de blocs de tuf taillés en petit et moyen appareil. La datation de cet ensemble n'a pas été possible tant la surface observée était limitée (env. 2 m^2). Néanmoins, par comparaison et d'après la cave sous-jacente, on peut supposer que le XVI^{e} s. est une datation plausible.
Le corps de bâtiment étudié montre qu'il s'agissait peut-être d'annexes de la vieille boucherie à cause notamment d'une batterie de mangeoires retrouvée sous l'enduit d'une banquette (fig. 33). En avant de cet ensemble, un sol pavé indique probablement une cour. Les relations stratigraphiques entre les différents murs montrent que l'ensemble était largement ouvert et que l'on pourrait être au cœur d'un ancien marché. Des toponymes du même registre (poissonnerie, boulangerie, etc.) aux abords de cette parcelle et la présence d'un ancien four communal dans le bâtiment contigu renforcent cette hypothèse.

Reste que la cave, non étudiée, est reliée à un système beaucoup plus complexe (dont l'extension n'est pas précisée) qu'il est difficile de rattacher au parcellaire actuel. Ces ensembles montrent que nos connaissances sur l'évolution et les mutations urbaines ne sont que très peu documentées et mérite-

Fig. 32 – GRASSE, rue Vieille-Boucherie. Porte appareillée en pierres de taille et mur en blocs de tufs taillés. Façade orientale.

raient que l'on s'y attarde un peu plus. Enfin, l'opération a mis en évidence une fois de plus que nos référentiels architecturaux en matière d'identification et de datation du bâti civil ordinaire sont, sinon erronés, au moins à redéfinir.

Fabien Blanc
Doctorant archéologie médiévale, université Paris I

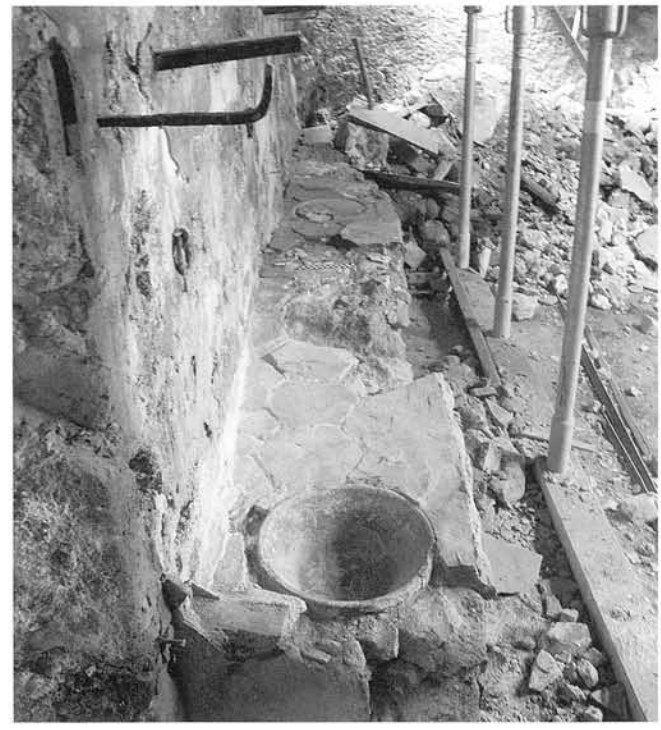

Fig. 33 – GRASSE, rue Vieille-Boucherie. Mangeoires sur banquette dans l'arrière-salle occidentale du bâtiment et qui auraient pu être à ciel ouvert au moment de leur utilisation.

Diachronique

LUCERAM
Zones incendiées

Les incendies de 2003 ont brûlé près de 2 000 ha du territoire de la commune de Lucéram. Une prospection-inventaire diachronique des cinq zones incendiées a permis la révision et/ou la découverte de cinquante sites, qui ont tous bénéficié de la rédaction d'une fiche de terrain (pour certains, de fiches annexes supplémentaires) et d'une ou de plusieurs prises de vue (structure(s) et/ou environnement) [1]. La plupart d'entre eux ont également fait l'objet d'une fiche bibliographique (révision), d'une ou de plusieurs planche(s) de photos du mobilier recueilli et d'une localisation sur feuille cadastrale entière. Des études sommaires ont aussi abordé l'historiographie, la géologie et la géomorphologie de la commune.

Les cinq zones, numérotées du nord au sud et d'ouest en est, sont les suivantes :

Zone 1 : Peïra Cava
Surface brûlée estimée : 55 ha
Altitude comprise entre 1300 m et 1581 m
Zone de débordement : au nord, commune de Moulinet
Nombre de sites inventoriés : six (fiches annexes éventuelles non comprises)

Zone 2 : Col de la Porte
Surface brûlée estimée : 380 ha
Altitude comprise entre 700 m et 1281 m
Zone de débordement : au nord-ouest, commune de Duranus
Nombre de sites inventoriés : six (fiches annexes éventuelles non comprises)

Zone 3 : Cruoz
Surface brûlée estimée : 45 ha
Altitude comprise entre 1000 m et 1288 m
Zone de débordement : néant
Nombre de sites inventoriés : deux (fiches annexes éventuelles non comprises)

Zone 4 : Col Saint-Roch
Surface brûlée estimée : 1 100 ha
Altitude comprise entre 450 m et 1173 m
Zone de débordement : à l'ouest, commune de Coaraze
Nombre de sites inventoriés : vingt-sept (fiches annexes éventuelles non comprises)

Zone 5 : Col de Braus
Surface brûlée estimée : 300 ha
Altitude comprise entre 700 m et 1331 m
Zone de débordement : néant
Nombre de sites inventoriés : neuf (fiches annexes éventuelles non comprises)

Au total, ont été étudiés sur ces cinq zones :
- quatre sites de datation comprise entre l'âge du Bronze et l'Antiquité ;
- trente-trois sites présentant un intérêt pour les époques moderne et contemporaine ;
- treize sites de datation incertaine.

Claude Salicis
IPAAM Nice ; CÉPAM Valbonne

1 Convention et co-financement entre l'État (SRA DRAC-PACA) et le CNRS (CÉPAM). Équipe de prospection (IPAAM Nice) : Geneviève Demange, Germaine Salicis, Christian Desneiges. Opérateurs : Cédric Lepère (Doctorant au CÉPAM Valbonne), Jim Menad. Collaborateurs : Audrey Salicis (IPAAM Nice), Nicolas Bernigaud (CÉPAM Valbonne) et Grégory Gaucher (CÉPAM Valbonne).

La campagne 2004 avait deux objectifs : mieux comprendre les transformations architecturales du monument cultuel supérieur et confirmer la présence de l'artisanat métallurgique pressenti en 2003 [1].

Pour le premier point, la poursuite du dégagement du mur d'enceinte, jusqu'à sa « connexion » avec les structures quadrangulaires (plate-forme supérieure et bâtiment annexe nord), permet de préciser l'occupation de l'espace sommital (fig. 34) :

- Occupation « primitive » du site (dès le VII[e] s. av. J.-C.) : fosses, foyers, céramiques modelées, vestiges d'un édifice sommital couvert (?).
- Construction (à partir du III[e] s. av. J.-C.) d'une enceinte sommitale circulaire (25 m de diamètre), à double parement, accueillant une plate-forme quadrangulaire sommitale comprenant (ou intégrant) un édifice sommital, une aire de combustion au sud, une aire de dépôts votifs au nord.
- Transformation de l'ensemble (II[e]-I[er] s. av. J.-C.) avec destruction partielle, au nord, de l'enceinte (le parement extérieur disparaît ; le parement intérieur, non gênant, subsiste) pour l'adjonction d'un bâtiment annexe nord (trois murs) appuyé sur le mur nord de la plate-forme sommitale (autel creux (?) avec couches d'occupation).
- Couverture de cet espace nord (trous de poteaux, cailloux de calage).
- Transformation ultime du monument (deuxième moitié du I[er] s. av. J.-C.). Surélévation du bâtiment nord remblayé par les déblais issus de la destruction de l'édifice sommital (autel plein ou trophée) ; disparition de l'aire de combustion sud au profit d'une plate-forme d'accès semi-circulaire.

Par ailleurs, les fouilles de l'éboulement nord du monument ont permis de mettre au jour, sur la partie orientale du plateau artificiel nord, un grand foyer bâti de 2,70 m de diamètre avec dôme (effondré) et murets latéraux de protection (fig. 35). À l'est et au sein de cet espace foyer, un dépotoir (ou une accumulation résultant d'un repoussement des détritus encombrant le

1 Voir *BSR PACA* 2003, 64-67. Les céramiques ont été étudiées par Emmanuel Pellegrino (IPAAM Nice ; CÉPAM Valbonne). La faune a été étudiée par Isabelle Rodet-Belarbi (INRAP ; CÉPAM Valbonne).

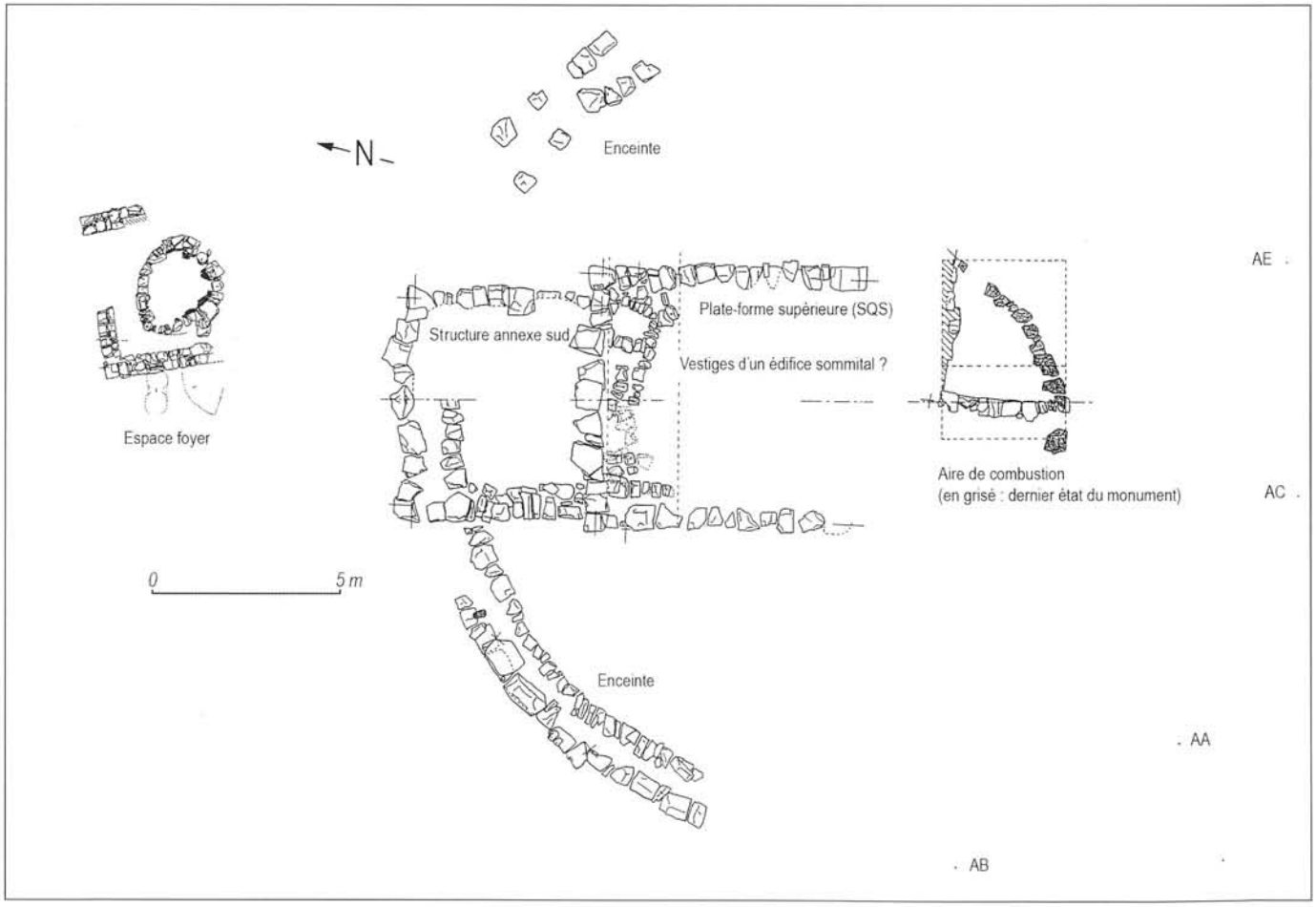

Fig. 34 – LUCÉRAM, cime de la Plastra. Plan d'assemblage de l'ensemble des structures (Plastra 1 à 4) (C. Salicis).

Fig. 35 – LUCÉRAM, cime de la Plastra.
Foyer bâti en zone 18 (C. Salicis).

plateau et issus de l'utilisation du foyer et/ou du site cultuel) renfermait un mobilier abondant en céramiques, faune et objets métalliques (fibules, monnaies, épingles, boîte à sceau, clous de semelles...) des époques pré-augustéenne et augustéenne essentiellement, ainsi qu'une intaille gravée de plusieurs objets (en cours d'étude).

De nombreuses scories et micro-scories ont été récoltées dans les couches d'occupation de cet espace où les charbons de bois et les cendres sont abondants.
Cet artisanat, mis en évidence en 2003 (transect nord-sud), semble correspondre à une réoccupation du site (après l'abandon du site cultuel, voire après un premier effondrement des structures supérieures) ou avoir existé sur une période plus longue, continue ou non.
Une datation ^{14}C des charbons de bois prélevés en 2003 dans un foyer installé sur le substrat de la partie ouest de l'espace forge (probablement l'espace atelier/habitat concomitant à l'espace foyer) a donné les résultats suivants (corroborés en partie par certaines des céramiques) : Ly-12670 : de 131 à 260 ap. J.-C. et autour de 315 ap. J.-C.
La fouille de cet espace atelier/habitat, sans doute artisanal et domestique à la fois, devrait permettre de mieux comprendre ces occupations antiques auxquelles ont également succédé les occupations agro-pastorales mises en évidence grâce notamment à un alignement de blocs, servant de base à un pierrier bâti, prisonnier entre deux phases d'effondrement des structures supérieures.

Claude Salicis
IPAAM Nice ; CÉPAM Valbonne

Âge du Fer II — Fin Moyen Âge, Moderne

MOUGINS
Les Ferrayés

Le diagnostic archéologique mené sur les versants nord et nord-est de la colline de Mougins a concerné près de 20000 m², actuellement aménagés en terrasses de culture et partiellement occupés par des zones de stationnement. Un chemin descendant du village et se divisant en deux branches, l'une vers Grasse et l'autre vers une fontaine, dessert les terrains explorés.

Le profil du substrat géologique, composé de calcaire et de marnes, est caractérisé par une forte pente (entre 22 % et 28 %) qui a limité la sédimentation et découragé la fréquentation de ce secteur. Toutefois, des terrasses naturelles étroites ont permis ponctuellement une accumulation sédimentaire dépassant 2,50 m d'épaisseur.
L'observation des phénomènes de colluvionnement apporte des informations concernant la chronologie de l'occupation et l'exploitation de la partie sommitale de la colline de Mougins. Sur des colluvions limoneuses, des apports sédimentaires à tendance graveleuse et incluant du mobilier céramique des II^e^ et I^er^ s. av. n. è. sont déposés. Parallèlement à l'occupation sommitale de la fin de la Protohistoire à rapprocher de la typologie des *oppida*, l'exploitation des pentes de la colline serait ainsi à l'origine d'un ravinement intense.
Des phénomènes de ravinement sont à l'origine de chenaux successifs comblés de sédiments ayant entraîné des tessons attribués aux II^e^ et I^er^ s. av. J.-C. (campanienne A, amphore italique Dr. 1, pâte claire massaliète, céramique non tournée).

Après une très longue séquence (I^er^ s. ap. J.-C.-XIII^e^ s.) au cours de laquelle les indices anthropiques font défaut, l'exploitation des terres se concentrant logiquement sur les terrains bénéficiant d'une meilleure exposition, la fin de la période médiévale se signale discrètement par la présence de colluvions grossières incluant quelques artéfacts et le probable aménagement de terrasses.
Si en partie basse des terrains, les terrasses apparaissent dès la fin du Moyen Âge, dans les parties plus hautes, elles semblent devoir être exclusivement attribuées à la période moderne.

L'accès au village est malaisé : *Estant assis en une croupe de montagne* (...) [le village est] *fort incommode pour le négoce, pour estre de mauvese advenue de tous coustés et n'avoir aucune eau à boire, estants constraincts de l'aller prendre au pied de la colline* (ADBdR B 1321 f° 198v°). La partie haute du chemin commune à celui de Grasse et à celui de la fontaine, tous deux attestés dans les textes d'archives dès le XVII^e^ s. mais sans doute plus anciens, est installée sur une remontée du substrat perceptible dans les

sondages placés à proximité. Les caractéristiques du sous-sol ont été exploitées pour le tracé des voies dans un contexte topographique accidenté.

Les terrasses de culture constituent les principaux aménagements du secteur.
Un dessin italien de 1590, malgré son caractère schématique, fait figurer sur les pentes de la colline des traits parallèles qui pourraient représenter ces aménagements de terrasses.
Le rapport d'expertise de 1609 (AC Grasse CC40 f°393 r°), en revanche, ne fait pas mention de ces murs de soutènement, se concentrant sur la qualité des terres et le type de culture. Le découpage foncier consigné sur le cadastre du XIX[e] s. ne reflète pas le morcellement généré par les murs de terrasses.

Au cours de la période moderne, l'extension des terrasses de cultures jusqu'au pied de l'enceinte du village atténue fortement les phénomènes de ravinement et confère aux versants nord et est une vocation agricole que traduisent les mentions « vigne », « labour » et « pré » du cadastre du XIX[e] s. et que rappellent les toponymes du secteur (l'Hubac, les Ferrayés).
Un exutoire d'eaux pluviales, suivant la pente principale, traverse les champs et sert de repère pour de nouvelles limites de parcelles qui apparaissent sur le cadastre contemporain.

Robert Thernot
avec la collaboration de Florence Parent
INRAP

Antiquité
Antiquité tardive
Moderne

MOUGINS
Château-Curault - Plan Saint-Martin

L'évaluation archéologique déclenchée sur le territoire rural de Mougins, au lieu-dit Château Curault - Plan Saint-Martin s'inscrit dans le projet d'extension de la ZAC Saint-Martin. La surface totale de l'emprise expertisée atteint 25 267 m^2. Trois périodes d'occupation ont été déterminées à partir du mobilier céramique, du type de structure et de leur mise en œuvre ainsi que par leurs différentes orientations.

L'occupation la plus ancienne s'amorce peut-être à la fin du II[e] s., mais intéresse plus vraisemblablement la première moitié du siècle suivant. Ainsi la phase I est matérialisée par deux fosses, des murs maçonnés et en pierres sèches qui n'évoquent pas clairement l'ordonnancement d'un bâtiment.

Pour les édifices de l'Antiquité tardive, il faut envisager leur installation sur les ruines des prédécesseurs et supposer une récupération des matériaux. La phase II illustre principalement le V[e] s. avec de possibles ramifications à la fin du VI[e] et au VII[e] s. L'occupation se réfère à différents types de fosses, anciennes mares ?, aire d'ensilage et dépotoirs, disséminés aux alentours d'un bâtiment dont les deux états de murs en pierres sèches et un probable sol ainsi que son vide sanitaire laissent entrevoir au moins une pièce. Cet ensemble est installé au sommet d'une butte semi-artificielle et trouve de probables prolongements vers le sud hors emprise du projet.

Même si les données sont nombreuses et complémentaires, le caractère partiel de la fouille ne permet pas de saisir pleinement l'organisation du site à cette période. Mais sa spécificité d'établissement rural transparaît sans préjuger de son caractère éminemment ostentatoire et peut-être fortifié.

La phase III réunit, pour l'époque moderne, des murs de terrasses et de parcellaires encore actifs et notamment deux puits en relation avec une bastide toute proche dont l'origine reste à élucider.
Enfin un faisceau de trois murs obliques par rapport aux orientations précédentes, de probables fosses de plantation empierrées, ainsi que deux drains n'ont pu être directement datés.

Si les conclusions que l'on peut tirer de ces vestiges souffrent des limites d'investigation d'un diagnostic archéo logique, elles renouvellent en contrepoint les problématiques archéologiques pour la région considérée en ouvrant des perspectives en matière d'études céramologiques. Les données accumulées dans ce secteur montrent que ce gisement s'inscrit dans une nébuleuse de sites gravitant autour du toponyme.

Frédéric Conche
INRAP

NICE - Grotte du Lazaret
Unité archéostratigraphique UA 26

En 2004, les fouilles ont été organisées dans la partie antérieure de la grotte, sur 80 m². Ainsi, nous avons pu poursuivre le dégagement du sol d'occupation UA 26 mis au jour dès l'année précédente [1]. Une grande partie du matériel archéologique de cette unité a été coordonnée (plus de 8000 pièces en 2003 et 6761 pièces en 2004). L'individualisation de la surface de l'UA 26 a été réalisée par les observations sédimentologiques et surtout grâce à la forte densité du matériel archéologique (matériel lithique et faunique). Il reste néanmoins de nombreux restes archéologiques encore en place sur le sol et qui seront dégagés l'année prochaine.

Campagne de fouilles

Un foyer épais et particulièrement riche en cendres, de 40 cm de diamètre, a été dégagé dans les zones R12/13 et S12/13. C'est à proximité immédiate de ce foyer, dans la zone R13 (couche FG 62, n° 3826), qu'une diaphyse proximale de fémur gauche d'Anténéandertalien (*Homo erectus*) a été découverte. Cet ossement présente une nette fracture sur os frais dans sa partie mésiale. Il a en outre été rongé par un carnivore de grande taille, vraisemblablement un loup (*Canis lupus*) dans sa partie proximale.

Grands mammifères

Concernant les associations de grands mammifères provenant de cette unité archéostratigraphique, parmi lesquelles douze espèces ont été reconnues, on notera :

- l'individualisation de zones d'accumulation osseuse de grands herbivores, en particulier le long de la paroi est, et vers le fond de la zone de fouille (bande 17) ;
- une relative abondance en Bovidés : aurochs, bouquetins et chamois ;
- la présence de plusieurs bois de chute de cerfs ;
- de nombreux ossements de grands herbivores en connexion anatomique.

Industrie lithique

On retiendra :

- une bonne représentation des bifaces : quinze pièces exhumées en 2003 et dix pièces (cinq bifaces entiers et cinq pointes) mises au jour cet été (fig. 36) ;
- la présence de nombreuses pièces lithiques brûlées.

Ensembles CIII et CII

Au cours des fouilles méthodiques, menées sur 52 à 90 m² depuis 1967, plus de 120 m³ de dépôts archéologiques ont ainsi pu être disséqués et enlevés. À ce jour, vingt-six unités archéostratigraphiques, localisées dans les ensembles CIII et CII ont été individualisées. L'ensemble stratigraphique CIII est actuellement bien connu. Il a fait l'objet d'importantes recherches pluri-

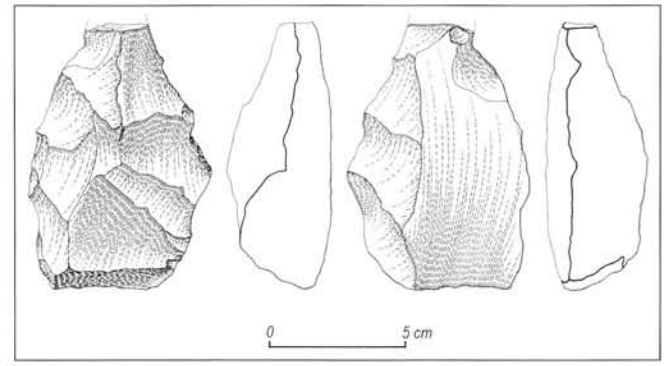

Fig. 36 – NICE, grotte du Lazaret. Biface sur éclat massif en quartzite macrocristallin (UA 26, zone Q17, couche JB 73, n° 2928) (dessin R. Guilard).

disciplinaires présentées dans de nombreuses revues scientifiques et plusieurs colloques internationaux.
L'ensemble stratigraphique CII, auquel appartient l'unité archéostratigraphique UA 26, a été en revanche, peu fouillé dans l'entrée de la grotte (40 cm environ). Les données obtenues lors des dernières campagnes de fouilles organisées dans ses niveaux supérieurs révèlent des différences d'ordres environnemental, climatique mais aussi culturel par rapport à l'ensemble stratigraphique CIII.
Les analyses paléontologiques et géologiques mettent en évidence des oscillations du climat et de l'environnement au sein de la séquence stratigraphique. Il est alors souhaitable de poursuivre les fouilles afin de récolter un matériel abondant et de pouvoir ainsi contribuer à l'élaboration d'une biochronologie détaillée de la fin du Pléistocène moyen final (stade 6 de la chronologie marine isotopique).
D'autre part, l'étude des industries lithiques révèle d'importants changements culturels au sein de la séquence stratigraphique. Les industries lithiques récoltées jusqu'à présent dans les ensembles stratigraphiques CIII et CII supérieur du remplissage révèlent une transition culturelle entre un Acheuléen terminal riche en bifaces et un Moustérien plus riche en petit outillage. La poursuite des fouilles de l'ensemble stratigraphique CII permettra certainement de mieux comprendre cette période charnière et très peu connue de la Préhistoire que constitue la transition entre le Paléolithique inférieur et le Paléolithique moyen.

UA 25 et UA 26

L'ensemble stratigraphique CII supérieur livre ces dernières années des sols bien individualisés (UA 25 et UA 26), exceptionnellement riches et bien conservés qui permettent d'effectuer des études palethnographiques très complètes. La poursuite des fouilles, au cours des prochaines années, permettra de contribuer à la compréhension et à la connaissance du mode de vie, du comportement et de la dynamique des

1 Voir *BSR PACA* 2003, 67-69.

interactions entre les hommes qui ont occupé la grotte et leur environnement.
Ainsi, l'unité archéostratigraphique UA 25 a fait l'objet, en 2004, d'une publication monographique (Lumley *et al.* 2004).
L'unité archéostratigraphique UA 26, plus ancienne, permet d'entrevoir un nouveau type d'occupation humaine dont la comparaison avec les unités sus-jacentes sera essentielle à une meilleure compréhension du comportement et du mode de vie des derniers Anténéandertaliens. À ce titre, la poursuite des fouilles de l'ensemble stratigraphique CII de la grotte du Lazaret s'avère nécessaire durant ces prochaines années.

La grotte du Lazaret est un gisement clef, unique en Europe méridionale, pour la connaissance de la biostratigraphie et de la paléoécologie du Pléistocène moyen final, mais aussi pour appréhender l'évolution culturelle, le comportement et le mode vie des derniers Anténéandertaliens.

Henry de Lumley, Salvador Bailon,
Dominique Cauche, Emmanuel Desclaux,
Annie Échassoux, Khalid El Guennouni,
Samir Khatib, Frédéric Lacombat,
Thierry Roger, Patricia Valensi
Laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret, Nice

Lumley *et al.* 2004 : LUMLEY (H. de), ÉCHASSOUX (A.), BAILON (S.), CAUCHE (D.), MARCHI (M.-P. de), DESCLAUX (E.), GUENNOUNI (K.), KHATIB (S.), LACOMBAT (F.), ROGER (T.), VALENSI (P.) – *Le sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA 25 de la grotte du Lazaret (Nice, Alpes-Maritimes).* Aix-en-Provence : Édisud, 2004. 493 p.

Préhistoire — Antiquité

NICE
Autoroute urbaine sud Saint-Augustin/Fabron

Ce diagnostic archéologique a porté sur un tracé linéaire, dans une zone relativement remodelée lors de la création de la voie de chemin de fer au XIX^{e} s.

Les sondages réalisés dans ce cadre ont révélé une importante terrasse marine qui se développe du quartier Warden, à l'est, au quartier Grinda, à l'ouest. Ce niveau, situé à l'altitude moyenne d'une dizaine de mètres NGF, peut être attribué, comparativement aux travaux antérieurs, au Tyrrhénien (interglaciaire Riss-Würm). Ponctuellement, les accumulations de sables et de galets ont livré une faunule marine (cardium) qui pourrait permettre la réalisation de datations absolues. Sur le plan archéologique, ces niveaux se sont avérés particulièrement pauvres. Seuls quelques rares éclats de silex, dont la caractérisation reste incertaine, permettent de percevoir la présence de l'homme dans ce secteur lors de la Préhistoire.
Localement, cette terrasse a été recoupée par les nombreux ravins d'orientation nord-sud qui draine le versant de Caucade. L'encaissement des cours d'eau doit être relié à la régression marine contemporaine de la dernière glaciation (Würm). Les fleuves cherchaient alors à retrouver leur niveau de base situé environ -120 m sous le 0 NGF actuel. Lors de la remontée holocène du niveau des mers, les fonds de vallon se sont progressivement colmatés par colluvionnement et alluvionnement. Les sondages réalisés dans l'axe des principaux cours d'eau ont recoupé plusieurs de ces remplissages. L'absence quasi systématique de mobilier archéologique dans ces niveaux n'autorise, malheureusement, aucun calage chronologique.
On notera enfin la découverte de quelques séquences pouvant appartenir à l'époque antique de part et d'autre de l'actuelle avenue de Sainte-Marguerite. L'identification du passage de la voie romaine entre le bord de mer et la vallée du Var n'ayant pas été possible, nous supposerons qu'elle empruntait peut-être cet axe, de préférence à la traditionnelle hypothèse du Pont de la Tour.

En résumé, cette opération, avec l'identification des plages tyrrhéniennes sur un linéaire de plusieurs kilomètres, s'est révélée particulièrement riche sur le plan géomorphologique. De plus, ces observations permettent de discuter de l'extension des territoires occupés par l'homme paléolithique sur cette frange du littoral méditerranéen.

Olivier Sivan et Marc Bouiron
INRAP

NICE
Emprise du tramway

Le diagnostic archéologique [1] a été réalisé de novembre 2003 à février 2004 dans le cadre de l'aménagement du tramway de Nice mis en œuvre par la Communauté d'agglomérations de Nice-Côte d'Azur (CANCA) (fig. 37). Deux opérations distinctes ont été conduites : carottages sur l'ensemble du tracé du tramway pour étude géomorphologique, afin de repérer d'éventuelles plages préhistoriques et comprendre la dynamique des vallées du Paillon et du Brancolar ; et tranchées sur la longueur du boulevard Jean-Jaurès afin de vérifier la présence de vestiges pouvant être liés à la fortification et aux aménagements de berge du Paillon.

■ Étude géomorphologique

La mise en œuvre de onze sondages carottés s'est faite conjointement entre l'INRAP et le Laboratoire de préhistoire du Lazaret. Cette opération fait suite à une première étude géomorphologique présentée dans un document final de synthèse réalisé par l'INRAP (Sivan, Jorda *in* Dumont 2002). Ces différents travaux ont permis, d'une part, de restituer une cinématique de l'évolution des paysages depuis la dernière glaciation et, d'autre part, de percevoir les modalités de l'occupation sur le piémont nord de la colline du château.

Évolution des paysages depuis la dernière glaciation

La morphologie des basses plaines alluviales du Paillon et du Brancolar est héritée de la dernière glaciation et de l'évolution géomorphologique postglaciaire. La genèse des paysages peut se résumer en trois grandes étapes :

- La dernière glaciation s'est caractérisée par une baisse du niveau marin d'environ 120 m. La conséquence immédiate de cette nouvelle configuration des lieux a été l'encaissement des cours d'eau qui cherchent alors à retrouver leur niveau de base. Les vallons se sont progressivement évasés et surcreusés de plusieurs dizaines de mètres.
- Au cours du Tardiglaciaire et de l'Holocène, le niveau marin est remonté rapidement, ennoyant les zones basses surcreusées lors du dernier Glaciaire. Les parties basses de la ville de Nice constituent alors une petite baie dans laquelle des vases marines se sont déposées.
- Enfin, lorsque la remontée marine s'est stabilisée aux alentours du 0 NGF actuel, les dépôts continentaux ont progressivement comblé le fond du golfe jusqu'à repousser la ligne de rivage à son emplacement actuel. Les carottages effectués lors du diagnostic précisent les modalités du colmatage.

1 Pour les détails de ce travail nous renvoyons à l'article paru dans la revue du Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes : *Archéam* 2004-2005, 12.

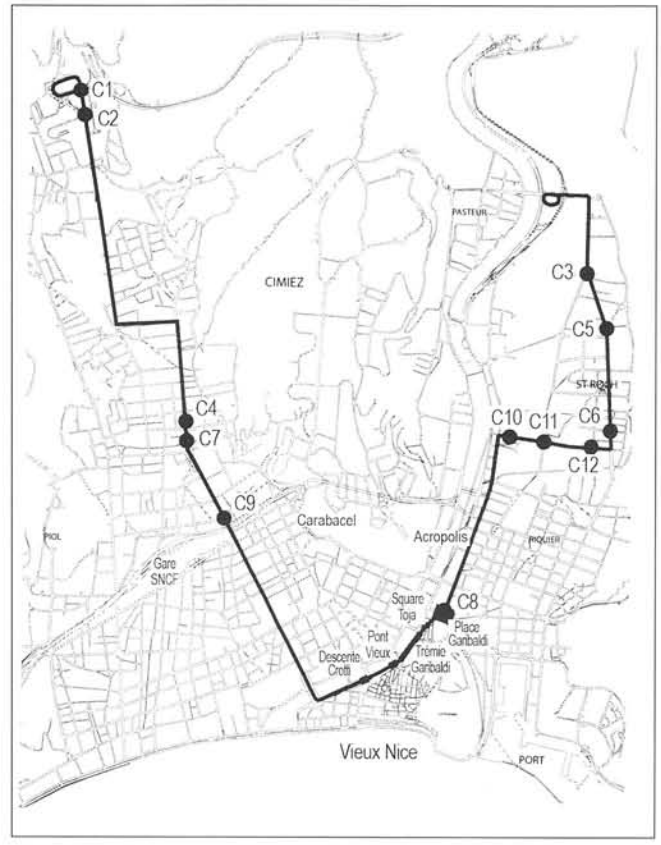

Fig. 37 – NICE, emprise du tramway. Plan de localisation de l'intervention (DAO J. Isnard, X. Chadefaux).

Modalités du colmatage holocène des vallées du Paillon et du Brancolar

Dans le vallon du Brancolar les modalités de la sédimentation peuvent être appréhendées grâce notamment au sondage C4. De la base de la carotte à 8,54 m de profondeur (unités 1 et 2), l'accumulation sédimentaire donne l'image d'un cours d'eau qui change régulièrement de lit et qui entretient, par ses débordements, l'exhaussement mais aussi l'humidité de ce fond de vallon. Radicelles de phragmites et niveaux tourbeux confirment le caractère humide du secteur. La présence de matériel grossier anguleux et de vestiges ligneux en provenance des versants démontre l'importance de l'activité érosive qui pourrait être favorisée par des feux de forêt. Toutefois, la granulométrie du matériel témoigne d'un hydrodynamisme modéré qui exclut tout événement de type débordement catastrophique.
À partir de 8,54 m, les dépôts essentiellement argileux et argilo-limoneux témoignent d'une rupture dans le fonctionnement du Brancolar qui va alors voir sa compétence nettement diminuer. Le cours d'eau cesse de divaguer pour concentrer ses écoulements dans un talweg principal. Le caractère humide du secteur est encore entretenu par les débordements du cours d'eau qui vont entraîner le dépôt d'importantes quantités d'argiles et de limons piégés dans la ripisylve du fond de vallon. Des groupes humains néolithiques

pourraient parfaitement s'être accommodés de ce fond de vallon humide comme cela a déjà été observé en Provence ou en Languedoc-Roussillon.
Dans le vallon du Paillon, les premiers dépôts à faciès continentaux doivent prendre l'apparence d'accumulations tourbeuses. Ils sont suivis par d'épaisses couches de limons de débordement dans lesquelles s'intercalent des niveaux d'occupation attribués à l'âge du Bronze (de -3 à 0 m NGF, carottage C8). Ces niveaux se caractérisent par la présence de charbons de bois et de débris d'os. Globalement, il faut retenir pour cette période la proximité des activités humaines autour de la colline du château et aux abords du Paillon qui constituaient alors des lieux de passage régulièrement soumis aux débordements du fleuve. L'âge du Bronze inaugure la formation des cordons littoraux qui vont certainement entretenir un paysage de lagunes.
La fin du remplissage sédimentaire montre une dynamique hydrosédimentaire plus énergique traduisant une reprise de l'activité sédimentaire du Paillon. Ceci pourrait être la conséquence de la crise détritique dite du « Petit Âge Glaciaire » (1550-1850). De nombreux documents (archives, iconographies) relatent les désagréments survenus à la suite des ruptures de berges du Paillon et des inondations de la plaine alluviale. Le secteur, alors marécageux, de Lympia devait être le déversoir naturel des eaux du Paillon en crue. Deux paléochenaux mis en évidence lors d'une étude topographique et hydrologique témoignent, vraisemblablement, de ce type de fonctionnement.

■ Vestiges archéologiques du boulevard Jean-Jaurès

L'intervention a porté sur les emplacements suivants : le départ de la descente Crotti, le Pont Vieux, le square Toja et la place Garibaldi.

Descente Crotti

La structure qui paraît la plus ancienne est une maçonnerie de cailloux et de gros moellons grossièrement

Fig. 38 – NICE, emprise du tramway. Descente Crotti. Vue du parement occidental du mur à arcades (M. Vecchione).

Fig. 39 – NICE, emprise du tramway. Sondage du pont Vieux, bd Jean-Jaurès. Vue du tablier en briquettes et départ d'une arche (R. Dufrenne).

assisés, orientée nord-ouest/sud-est. Ce mur, percé d'un arc de briques en plein cintre à une seule archivolte (fig. 38), appartient à une construction d'époque moderne située hors les murs médiévaux et qui enjambe les canaux alimentant les moulins. Par la suite, un mur imposant, orienté nord-sud, est construit plus au sud ; il fait partie du système de murailles qui, dans le premier quart du XVIII^{e} s., succèdent aux anciens bastions, très inégalement détruits en 1706.

Pont Vieux

Jusqu'au XIX^{e} s., le pont Saint-Antoine est resté le seul lien entre les deux rives du Paillon le long de la ville de Nice. Les textes restituent assez bien l'évolution de sa physionomie, fonction des nécessités défensives et commerciales tout en assurant le passage au-dessus d'un fleuve parfois impétueux. La première mention remonte à 1250 et, en 1323, on sait qu'il est en pierre et situé à son emplacement actuel (*pontem lapidis prope Fratres Minores*). Le pont comporte trois arches sur tous les documents figurés (depuis la fin du XVI^{e} s.). Il prend son accroche côté ville de la fortification et aboutit, côté faubourg à un mur qui en protège l'entrée. Observé dans une tranchée de 2,50 m de large, le pont Vieux est apparu comme étant orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est et constitué d'un tablier large de 3,20 m, pavé de briquettes maçonnées en assises horizontales irrégulières (fig. 39). Le revêtement de la chaussée ne présente aucune usure particulière

faisant référence au passage de véhicules à roues. Sur la distance observée, le tablier marque un important pendage du nord vers le sud (0,32 m sur 2,10 m de distance, soit à peu près 15 %).
Compte tenu de la position du sondage, nous nous trouvons vraisemblablement à l'emplacement de la première arche, tendue entre la culée méridionale et la première pile. Dégagées très partiellement, tant en façade aval qu'en façade amont, les arcades sont apparues asymétriques, bien que présentant la même mise en œuvre des matériaux (fig. 40).
Un légitime souci de préservation de vestiges assez bien conservés nous a conduit, au moins dans le cadre de l'opération de diagnostic, à ne pas démonter la chaussée de briques. En conséquence, les indices chronologiques n'ont pu être recueillis que par le dégagement des abords immédiats du pont Vieux.
De part et d'autre du pont Vieux, deux espaces ont été dégagés ; la parcelle 90, inventoriée en 1813 comme une « maison ayant four », d'une superficie totale de 66 m^2, est occupée par un espace qui apparaît sur le plan cadastral comme non bâti. Cette cour est limitée au nord par un grand mur de direction est-ouest (représenté en rouge sur le cadastre de 1812), reposant lui-même sur un mur plus ancien et plus épais, qui pourrait correspondre au rempart moderne.

Trémie Garibaldi

Cette tranchée a été suivie à l'occasion d'un détournement de réseau (collecteur pluvial), installé à 6 m de profondeur pour le percement de la trémie Garibaldi dans le tunnel du Paillon. Les observations ont été partielles, car liées à l'avancement du terrassement de l'entreprise.
Les structures les plus anciennes mises au jour dans la zone 2 correspondent au dernier état de la fortification urbaine (murailles nord-est et sud-ouest du bastion de la Roaccia, construit au milieu du XVI^e s.).
Au début du XVIII^e s., la fortification est partiellement détruite et la ville se trouve exposée aux fréquentes crues du fleuve. Il s'ensuit, très rapidement, une campagne de reconstruction de murailles, improprement appelées « bastions ». Plusieurs fragments de ces murailles, aisément reconnaissables par leur massivité et leur niveau de conservation, ont été retrouvés. Il existe deux terrasses, une supérieure et l'autre médiane par rapport au lit du Paillon.
Entre les « bastions », le diagnostic archéologique a révélé l'existence d'un cimetière, à l'ouest de la Roaccia, datant vraisemblablement du milieu du XVIII^e s. Il est limité, à l'est, par le bastion lui-même et, au nord, par la digue (fig. 41). Les limites occidentale et méridionale sont inconnues. Dans la partie que nous avons pu étudier (approximativement 5 m^2 de coupes), le cimetière comporte en coupe au moins quatre rangées de sépultures au nord, et trois rangées au sud, les panneaux de blindage dissimulant la partie supérieure des bermes.
Beaucoup plus à l'est, au-delà de la place Saint-François, la tranchée a traversé une zone extrêmement perturbée par des constructions diverses, liées à l'extension de l'îlot des Frères Mineurs à partir du XVIII^e s., mais aussi et surtout à un réseau extrêmement dense de collecteurs maçonnés, d'époque contemporaine.
Enfin le suivi de la trémie a permis de retrouver les différents murs de digue des XVIII^e et XIX^e s.

Fig. 40 – NICE, emprise du tramway. Sondage du pont Vieux, bd Jean-Jaurès. Vue de l'élévation est du pont (M. Vecchione).

Fig. 41 – NICE, emprise du tramway. Superposition du bastion de la Roaccia (à gauche), d'un petit mur de digue et d'un cimetière (M. Vecchione).

Square Toja

Le diagnostic archéologique a, en cet endroit, révélé la présence d'une tour appartenant à l'enceinte médiévale, à proximité immédiate de la porte Pairolière signalée dès 1323 (sous la dénomination de *portale Sancti Augustini*). Cette tour apparaît en élévation sur la vue figurée des fortifications de la ville basse (rive gauche du Paillon) dressée par l'ingénieur militaire Giausserand en 1584 ainsi que sur la vue figurée de Balduino en 1610. La porte et la tour semblent également avoir été représentées par Louis Bréa au début du XVI^e s. sur un retable conservé à Taggia [2].

2 Pour toutes ces représentations, se reporter aux illustrations publiées dans *Archéam* 2004-2005, 12.

Située dans la partie orientale de la zone, la maçonnerie de la tour n'a pu être étudiée que dans sa partie supérieure, sur 2,80 m d'élévation. À peu près à mi-hauteur de la surface observée, un bandeau de pierres taillées divise la maçonnerie en deux parties.
Postérieurement à la construction de la tour, est installée une large maçonnerie, probable vestige de l'orillon sud-ouest du bastion Saint-Sébastien (première moitié du XVI^{e} s.), situé en bordure du fleuve, à l'extrémité septentrionale de la ville. Un nouveau mur appartient sans doute à la reconstruction du bastion ordonnée par le prince de Savoie en 1639.
Au début du XVIII^{e} s., le bastion Saint-Sébastien est démantelé, les blocs qui formaient son parement extérieur sont récupérés et un nouveau mur reconstruit à son emplacement, perpendiculairement à la tour qu'il a partiellement détruite. Puis sont consécutivement élevés deux murs de digue. Le niveau d'arase des trois murs est à peu près identique, à 11,50 m, et correspond selon toutes probabilités, à la création du boulevard Jean-Jaurès, au début du XIX^{e} s.

■ Place Garibaldi

Les sondages ont été réalisés dans des conditions techniques un peu complexes qui n'ont pas permis d'aborder les niveaux antérieurs à la fin du XV^{e} s. La seule information disponible sur les séquences anciennes provient de l'étude de la carotte réalisée sur la place Garibaldi avec la présence, à 15 et 12,80 m sous la surface, de deux fragments de céramique non tournée (âge du Bronze ?).

Sur une surface très limitée (3,6 m^{2}), est apparue une zone pavée limitée à l'ouest par un mur de direction nord-sud. De l'autre côté du mur a pu être observé un niveau de sol en terre battue (fig. 42).
L'ensemble de ces vestiges est scellé par un remblai de démolition contenant moellons et mortier dans une matrice de mortier pulvérulent gris et meuble. Les fragments de céramique d'origine italienne (pisane, faïence de Montelupo à décor bleu, commune ligure), contenus dans ces niveaux, permettent de proposer pour cette occupation et son abandon des dates comprises entre le XV^{e} et le XVI^{e} s.

Dans cette zone désormais désertée, on constate des apports limono-sableux fortement stratifiés, identifiés comme étant des alluvions déposées là lors d'une phase de crue du Paillon. L'observation de cette couche permet d'évoquer un milieu calme, humide, soumis à des battements de nappe.

La réhabilitation de ces terrains au XVII^{e} s. se matérialise par la construction d'ouvrages de protection. En effet, les sondages ont révélé, pour cette phase de l'occupation, la présence de puissants murs, liés à l'extension des fortifications nord par l'adjonction d'une demi-lune en avant des fossés, entre les bastions Saint-Sébastien et Sincaire, et d'un puissant mur de digue, peut-être l'élément le plus ancien de cette phase d'aménagement. Ce dernier n'a pu être observé que partiellement, sur une longueur de 2,40 m, en

Fig. 42 – NICE, emprise du tramway.
Vue d'ensemble des niveaux fin XV^{e}-XVI^{e} s. (C. Barra).

limite ouest du sondage. Il s'agit d'une puissante construction, large de 1,15 m, observée sur une hauteur de 2,50 m, sans que sa base ait pu être atteinte. Il présente une section trapézoïdale avec un parement incliné de manière à élargir la base du mur.
Les éléments maçonnés se localisent au sud de la zone d'intervention. Ils sont constitués de trois murs contre lesquels viennent s'appuyer deux voûtes. L'ensemble de ces maçonneries appartiennent probablement à la tête de pont de la porte Saint-Sébastien, permettant le franchissement de la fortification.
Le sondage le plus au nord a livré une stratification de niveaux de sols extérieurs, datés de la seconde moitié du XVII^{e} s., témoignant d'une circulation piétonne relativement intense. La présence, à quelques mètres au nord-ouest, des murs d'endiguement du Paillon suggère que là se situe le tracé de la voie d'Italie, longeant les berges talutées du cours d'eau, avant même la volonté de création d'une place à cet emplacement.
Des opérations de rehaussements successifs des terrains au nord de la porte Pairolière sont effectuées dès la fin du XVII^{e} s. par l'apport de remblais, sans toutefois occulter le mur de digue.

Au cours du XVIII^{e} s., le fossé est comblé et les fortifications rasées. Cette zone hors les murs fait l'objet de plusieurs projets d'aménagement pour finalement

aboutir à la place telle que nous la connaissons aujourd'hui. La séquence stratigraphique de chaque sondage témoigne des importants travaux de remblaiement entrepris suite à la décision de transformer les terrains au nord de la porte Pairolière en une vaste place.

Le terrain nivelé est porté à une altitude comprise entre 10,90 m et 11,10 m pour la nouvelle esplanade de la place. Un nouveau surhaussement variable en épaisseur suivant les secteurs (de 45 à 90 cm) s'effectue, surmonté d'un niveau de sol à base de graviers compactés liés par un sédiment argileux gris sombre. Ces épaisseurs de remblais sont surtout significatives des tassements des terres inférieures. On a noté en effet que les bâtiments environnant la place ont toujours été de plain-pied avec elle (cela est particulièrement visible sur les photos de la place des années 1860). Il n'y a donc pas eu véritablement d'exhaussement mais plutôt un rattrapage de l'altitude de la place.

Marc Bouiron * dir., Catherine Barra *, Émilie Léal *, Philippe Rigaud *, Olivier Sivan **, Muriel Vecchione *
* INRAP
** INRAP/UMR 6116, IMEP

Dubar 1987 : DUBAR (M.) – Données nouvelles sur la transgression holocène dans la région de Nice (France). *Bulletin de la société géologique de France*, III, 1, 1987, 195-198.

Dumont 2002 : DUMONT (A.) – *Le Tramway (Nice). Étude documentaire* : document final de synthèse 2002. Nîmes : INRAP ; Aix-en-Provence : SRA DRAC PACA, 2002.

Sivan 2004 : SIVAN (O.), KHATIB (S.) collab., DUBAR (M.) collab. – L'étude géomorphologique. *In* : BOUIRON (M.) dir. – Le diagnostic archéologique sur l'emprise du tramway de Nice, étude géomorphologique. *Archéam* 12, 2004, 9-25.

Moderne

ROQUEBILLIÈRE
Villa Vieilho

Le quartier de *Villa Vieilho* concentre de nombreuses qualités qui en font un lieu à fort potentiel archéologique : conjonction de légendes qui y voient le site d'origine du village de Roquebillière, aspects géomorphologiques propices à une implantation d'habitat protégé des vents dominants et orienté au sud, présence sur place de structures importantes en pierres absentes des vieux cadastres... Ces conjonctions nous ont mené à proposer un projet pédagogique entre le Centre d'études vésubiennes-AMONT et le collège de la Vésubie.
Après de nombreuses sorties d'études sur le terrain, nous pouvons tirer quelques conclusions préliminaires à une recherche plus approfondie qui pourra avoir lieu dans les années à venir.

Fig. 43 – ROQUEBILLIÈRE, *Villa Vieilho*.
Structure Z3S01 (A et B) vue depuis le sud vers le nord (CEV).

Structures

L'étude du site de *Villa Vieilho* a démontré la présence d'une concentration intéressante de structures d'habitat, organisées selon toute vraisemblance dans une optique de production agricole. Le plateau (environ 0,5 ha cadastré) a pu accueillir, à une époque indéterminée et pendant une période qui reste à définir, une exploitation couplant élevage et céréaliculture. Deux importants épierrements, destinés à rentabiliser l'espace productif, y sont présents, et l'un d'entre eux, le plus méridional, pourrait se révéler très intéressant à étudier.
Les structures de pierres sèches en élévation forment un seul et même ensemble, occupant près de 1 000 m^2. La nature de l'organisation de ces constructions, à angles droits, dont l'épaisseur des murs varie entre 0,90 et 1,20 m, le soin apporté au montage des doubles parements et leur remplissage peuvent être implicitement liés à l'exploitation agricole contiguë envisagée. Elles font invariablement penser à un habitat et à ses dépendances. Toutes s'appuient sur les roches erratiques imposantes du site, sur lesquelles sont greffés les murs (fig. 43). Ces derniers occupent la partie la moins intéressante du site pour l'agriculture, où affleure la roche, tout en étant installés dans l'espace le plus protégé des vents dominants. S'adossant au mont du *Castel Vieilh*, ils sont orientés est-ouest, leur façade principale restant orientée au sud. Nous proposons d'y lire trois ou quatre structures quadrangulaires, reliées entre elles par de longs murs, sans rupture apparente, et bordées par un large accès taillé à même la roche.

Interprétation

La prospection a permis de prélever de nombreux tessons et, si les archives communales de Roquebillière ne renferment pas, à notre connaissance, d'informations directement liées à l'exploitation de ce site, nous pouvons estimer, à la lumière de la céramique découverte :

• d'une part qu'il a fait l'objet d'une exploitation régulière durant les périodes moderne et contemporaine, tout en recevant à cette époque un habitat temporaire. Considérant les ruines de bâti récent (XVII[e]-XIX[e] s., cadastrées), nous pouvons imaginer que ce plateau a reçu des cultures céréalières, et plus tard des pommes de terre (mémoire orale). Leur technique de construction est en tout point comparable à celle des autres granges de la commune, et emploie le même gypse rose typique de la vallée. Leur couverture, qui était en tuiles rondes, va dans le même sens. Un petit élevage caprin-ovin y a également été entretenu. C'est ce qu'indique la structure des granges, dont la partie inférieure est affectée à une fonction de bergerie ;
• qu'il a pu, d'autre part, être un site d'habitat permanent, comme semble l'indiquer le soin apporté aux constructions en pierres sèches abandonnées et ruinées. Que cette occupation ait été médiévale ou/et plus vraisemblablement antique, rien n'interdit d'imaginer qu'il y ait eu continuité chronologique, même en l'absence de dateur archéologique. Cette proposition de périodisation expliquerait l'absence d'information des archives. Il conviendrait d'en préciser les différents aspects par un sondage archéologique. Les tessons de poterie modelée, découverts à distance les uns des autres et dans des contextes différents du site (sur le terrain cultivé, à l'intérieur des structures d'habitat de pierres sèches, sur l'accès du versant...), illustrent de manière pertinente tout l'intérêt que l'on peut lui conférer, sans qu'il soit possible d'affirmer que « le premier village de Roquebillière se trouvait sur cet emplacement ». Rappelons enfin, pour mémoire, que le type de tessons de poterie modelée découvert renvoie à ceux découverts sur le site de la chapelle Saint-Nicolas de Saint-Martin-Vésubie.

Proposons donc d'y voir, comme thèse de travail, un habitat ancien existant avant la fondation du village de Roquebillière que l'on connaît dès le XII[e] s. sous le nom d'*Abilhero*, ayant reçu une faible population, et qui n'interdit pas la présence d'autres sites du même type dans l'espace central de la Vésubie.
Cette qualification d'habitat et d'exploitation agricole ne saurait être démontrée irréfutablement qu'à la suite d'un véritable sondage.

Éric Gili
Association montagne et traditions ; Musée des traditions et Centre d'études vésubiennes

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
Grotte du Vallonnet

Paléolithique

La grotte du Vallonnet contient un remplissage continental contemporain de l'épisode paléomagnétique de Jaramillo (Lumley 1988) qui date d'un million d'années. Ce remplissage livre une industrie peu élaborée (Lumley *et al.* 1988) et de nombreux ossements de mammifères. La grotte du Vallonnet, qui appartient à l'État, est l'un des plus anciens sites préhistoriques d'Europe.
Depuis le début des recherches en 1958 jusqu'en 2000, la fouille s'est étendue sur près de quarante zones de 1 m^2. Vers le fond de la grotte (vers le sud), le remplissage n'est pas touché et son extension est inconnue. Une autorisation de fouille, limitée au dégagement des ossements apparents depuis la fouille précédente (année 2000) sur quatre zones du secteur nord-est, a été accordée en 2004 et une quinzaine de journées a été consacrée à ce travail.

Déroulement de la fouille

Les campagnes de fouilles précédentes du secteur nord-est avaient montré une densité croissante du matériel osseux au fur et à mesure de la progression vers la base du remplissage. Ce contexte a été retrouvé amplifié en 2004. La forte densité et la complexité de l'assemblage osseux dans les zones en question ont rapidement montré qu'il était impossible de laisser une surface nette, vide de tout ossement (le projet de départ). Au contraire, le décapage nécessaire à l'extraction d'ossements a mis au jour des portions d'ossements d'éléphant (*Mammuthus meridionalis*). Cette campagne de fouille a amené à l'extraction de cent vingt et un objets coordonnés ; soixante-cinq esquilles osseuses, vingt-cinq os déterminables de grands mammifères, treize dents de grands mammifères, six galets du conglomérat miocène surmontant le calcaire jurassique de la grotte, neuf pierres issues de l'érosion de la paroi et trois industries lithiques.

Commentaires sur la faune

Comme cela avait été observé lors des campagnes précédentes (1997, 1998, 2000), les ossements découverts dans le niveau fouillé qui correspond à l'unité archéologique Cd (Échassoux 2001), c'est-à-dire vers la base du remplissage de la salle principale, appartiennent surtout au Rhinocéros *Stephanorhinus hundsheimensis*. L'une des dents découvertes en 2004 est particulièrement caractéristique. Il s'agit d'une première déciduale supérieure droite (D1/D) (fig. 44). Ses dimensions (long. 23,9 mm ; larg. 22,9 mm) entrent dans les limites de variation des D1 supérieures du Vallonnet préalablement étudiées (Lacombat 2003). Cette taille importante est caractéristique de l'espèce *S. hundsheimensis* et souligne son archaïsme par rapport à la forme plus ancienne mais plus évoluée *S. etruscus* dont les déciduales et les prémolaires sont réduites. Ces espèces appartiennent à deux lignées différentes. L'autre grand mammifère particulièrement bien représenté dans le niveau est le Bison *Bison schoetensacki*. Des ossements des cervidés *Megaceroides* cf. *verti-*

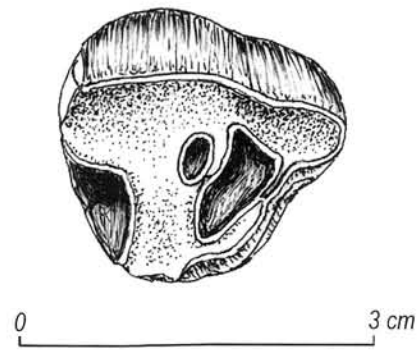

Fig. 44 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonnet. D1 supérieure D A6-AG24-9618 de *Stephanorhinus hudsheimensis*. Vue occlusale (dessin Eva Richard).

cornis et *Pseudodama nestii vallonnetensis* et des carnivores *Ursus deningeri* et *Canis lupus mosbachensis* ont également été découverts.
Autre fossile découvert, une troisième prémolaire inférieure droite de *Caprini* (fig. 45) qui appartient à l'espèce nouvellement créée *Ammotragus europæus* définie au Vallonnet et aussi reconnue sur le site de Fuente Nueva 3 en Espagne (Moullé, Échassoux, Martinez-Navarro 2004).

Industrie lithique

Au cours de cette fouille, trois industries lithiques ont été découvertes : un galet à enlèvement isolé à bord tranchant concave en quartz blanc laiteux (74 x 59 x 37 mm), un éclat en quartz cristallin (27 x 36 x 9 mm) débité sur un galet prélevé dans un conglomérat et un éclat particulièrement intéressant car il présente un accident de Siret (fig. 46).
Il s'agit d'un éclat cortical en calcaire, de dimensions orientées 44 x 31 x 11 mm. La surface en cortex, très rugueuse, révèle à l'origine un galet débité, provenant d'un conglomérat (et non un prélèvement en bord de mer ou dans les alluvions de cours d'eau). Le talon lisse est bien individualisé, assez épais (7 mm), correspondant à un enlèvement antérieur. Une fracture longitudinale cassant l'éclat en deux correspond à une fracture de débitage (accident ou « burin » de Siret). Les bords, latéral gauche et transversal distal, sont tranchants. Le tranchant distal est le plus aigu et montre deux retouches plates d'utilisation. Des éclats de ce type de calcaire, avec la même surface corticale, sont relativement fréquents dans la collection lithique de la grotte du Vallonnet. Ce type d'éclat est issu du façonnage des outils sur galet, ou du débitage de nucléus. Dans un cas comme dans l'autre, il devait être utilisé pour la découpe de la peau et de la viande. En ce qui concerne les matières premières, le calcaire et le quartz laiteux proviennent du conglomérat miocène de Roquebrune. Le quartz cristallin est nouveau pour l'industrie du Vallonnet et il faudra vérifier sa présence dans le conglomérat de Roquebrune.

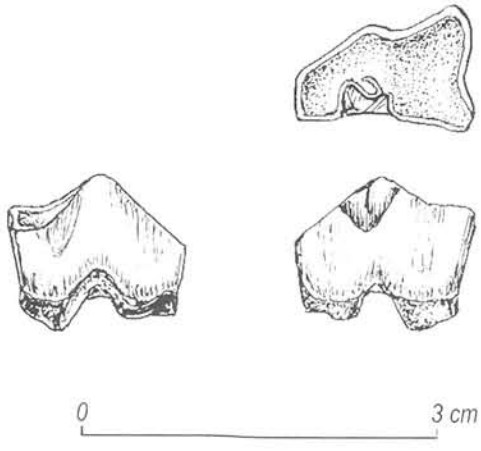

Fig. 45 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonnet. P3 inférieure D A6-AG24-9620 d'*Ammotragus europaeus*. En haut, vue occlusale, à gauche, vue vestibulaire, à droite, vue linguale (dessin Eva Richard).

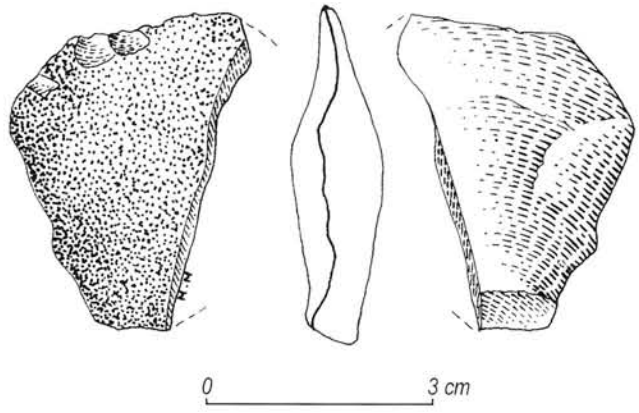

Fig. 46 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonnet. Éclat cortical en calcaire A6-AG24-9625 avec accident de Siret (dessin Magali Montesinos).

Conclusion

La fouille limitée effectuée en 2004 a confirmé la forte densité en matériel osseux et la présence d'industries lithiques dans le remplissage du secteur nord-est de la grotte. La poursuite de la fouille de ce secteur devrait apporter de nouvelles données utiles à la connaissance du site.

Pierre-Élie Moullé*, Frédéric Lacombat **
et Dominique Cauche **
* Musée de préhistoire régionale, Menton
** Laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret, Nice

Échassoux 2001 : ÉCHASSOUX (Anna) – *Étude paléoécologique, taphonomique et archéozoologique des faunes de grands mammifères de la grotte du Vallonnet, Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes*. Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 2001. 605 p. (thèse de doctorat).
Lacombat 2003 : LACOMBAT (Frédéric) – *Étude des rhinocéros du Pléistocène de l'Europe méditerranéenne et du Massif Central. Paléontologie, phylogénie et biostratigraphie*. Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 2003. 511 p. (thèse de doctorat).
Lumley 1988 : LUMLEY (Henry de) – La stratigraphie du remplissage de la grotte du Vallonnet. *L'Anthropologie*, 92, 2, 1988, 407-428.
Lumley *et al.* 1988 : LUMLEY (Henry de), FOURNIER (A.), KRZEPKOWSKA (J.), ÉCHASSOUX (Annie) – L'industrie du Pléistocène inférieur de la grotte du Vallonnet, Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes. *L'Anthropologie*, 92, 2, 1988, 501-614.
Moullé, Échassoux, Martinez-Navarro 2004 : MOULLÉ (Pierre-Élie), ÉCHASSOUX (A.), MARTINEZ-NAVARRO (B.) – *Ammotragus europæus* : une nouvelle espèce de *Caprini* (*Bovidæ, Mammalia*) du Pléistocène inférieur à la grotte du Vallonnet. *C. R. Palevol*, 3, 2004, 663-673.

SAINTE-AGNÈS
Château

Cette fouille programmée s'inscrit dans la problématique générale de l'évolution de l'architecture d'un château de montagne et dans la problématique particulière liée à ses accès successifs [1]. Au sud-ouest, un cheminement semblait aboutir à une rampe. Sous les éboulis, des unités stratigraphiques médiévales s'étaient greffées, mais l'on ignorait selon quel phasage.

Une partie de l'enceinte fin XII[e]-début XIII[e] s., sans doute la première, a été mise au jour : appareil régulier, pierres quadrangulaires. Son accès s'ouvre dans l'axe du côté de l'attaque. L'enceinte correspond à l'époque des comtes de Vintimille. Au XIV[e] s., l'accès est déplacé perpendiculairement à cet axe et l'enceinte est relevée (appareil régulier, pierres équarries). Une archère vient flanquer cette nouvelle porte. C'est l'époque mouvementée des derniers angevins, avant la dédition du pays de Nice au comte de Savoie en 1388. Ce n'est qu'à la fin du XVI[e]-début XVII[e] s., en définitive, que le cheminement est complexifié (sans doute dans l'urgence d'après ce que l'on a pu observer) : une rampe rejette alors la circulation en direction d'un à-pic que franchit une passerelle mobile latérale. Dans ce but, plusieurs murs sont construits pour canaliser l'assaillant (assises sommaires, pierres brutes). C'est l'époque où le château a été remodelé en forteresse. La phase d'abandon est située à la fin du XVIII[e] s., juste après la guerre de Succession d'Autriche. Pour ce qui concerne la typologie des appareils du site, trois types sur cinq ont été datés.

En effet, la fouille a révélé une puissance sédimentaire inattendue avec une stratigraphie nette et parfaitement lisible depuis la fin du XII[e] s. jusqu'au XVIII[e] s. Des chantiers de construction ponctuent les grandes phases de réaménagement du château. Ils sont particulièrement bien représentés en stratigraphie et fournissent de précieux renseignements sur les méthodes

Fig. 47 – SAINTE-AGNÈS, château. Bloc brut de carrière sur place basculé dans les fondations de la première enceinte (fin XII[e]-début XIII[e] s.) (cliché et traitements F. Blanc).

utilisées pour l'édification des différents murs. Une carrière sur place de la première enceinte a été mise en évidence. Deux blocs bruts de carrière sont directement employés dans les fondations de cette enceinte (fig. 47). Enfin, la situation d'espace clos générée par la position des murs a permis de recaler précisément la datation des céramiques, notamment grâce à la mise en relation des stratigraphies murales et de sols. Elle permet de relancer l'épineux dossier de la typologie des céramiques médiévales en Provence orientale car les décalages chronologiques observés avec les régions limitrophes sont particulièrement importants.

Fabien Blanc * et Michel Lapasset **
* Doctorant archéologie médiévale, université Paris I
** Professeur d'histoire

1 Voir *BSR PACA* 2002, 65.

SAINT-AUBAN
Tra Castel

Cette prospection devait permettre la réalisation d'un relevé conservatoire de la porte de Tra Castel avant sa consolidation (fig. 48). Le site est directement installé au-dessus du village actuel. La porte et les vestiges observés en place indiquent qu'il s'agit d'un site fortifié.

La porte de Tra Castel est accrochée à une ligne rocheuse d'orientation nord-sud particulièrement pentue (jusqu'à 45°). Cette dernière ligne barre naturellement l'accès au site. La porte est installée au seul endroit où le passage est rendu plus aisé par une faille dans la roche. Elle en interdit ainsi l'accès. L'étude du bâti montre deux commandes distinctes : l'une concerne l'arc et l'encadrement de la porte et l'autre le rempart dans lequel la porte s'insère. En effet, le travail de la pierre et les techniques d'appareillage mon-

Fig. 48 – SAINT-AUBAN, Tra Castel. Vue générale de la porte de Tra Castel prise de l'ouest (F. Blanc).

trent clairement deux savoir-faire différents. Un tailleur de pierre local pourrait en être l'auteur. L'encadrement de la porte est particulièrement soigné. La présence de bossages rustiques finement travaillés ainsi que l'insertion parfaite, au millimètre, des différents éléments qui composent la porte sont en contradiction avec le mur qui forme le rempart. Ce dernier est composé de blocs bruts ou à peine équarris. Lorsqu'un bloc présente des traces de taille, il s'agit clairement de rejets de taille où l'on peut voir parfois apparaître des ébauches de bossage. Ces éléments indiquent que l'ensemble est synchrone. La porte ne précède l'enceinte que dans le temps du chantier. Cette dernière épouse la forme de la ligne rocheuse. Elle s'interrompt au sud quelques mètres après la porte. En effet, la pente se transforme alors en à-pic qu'il devient difficile, voire impossible de franchir. D'après ce qu'il en reste, l'enceinte semble s'interrompre de même au nord. Néanmoins, sur le tracé de la ligne rocheuse, des restes de mortier sur le rocher et quelques pierres en place démontrent que l'enceinte se poursuivait au nord et qu'elle fermait ainsi le site.

Une prospection rapide sur le plateau incliné montre que l'ensemble était ceinturé par une enceinte à l'intérieur de laquelle quelques traces d'aménagements et de bâtiments ruinés subsistent et témoignent ainsi d'une occupation médiévale. La fonction du site, de même que celle des bâtiments, ne peut pas être définitivement tranchée en l'état des recherches. Le bâti du village actuel remploie de nombreux éléments provenant vraisemblablement du site (cas des bossages, pierres d'angles...) ce qui pourrait expliquer l'état de dégradation très important des structures encore visibles. La chronologie n'est pas encore déterminée avec précision mais l'ensemble ne semble pas être de beaucoup postérieur à la seconde moitié du XIII[e] s. au plus tard. Des recherches plus approfondies et relevés systématiques devraient étayer le dossier.

Fabien Blanc
Doctorant archéologie médiévale, université Paris I

Protohistoire

TENDE
Mont Bego, cime des Lacs

Les résultats des prospections menées dans la vallée des Merveilles, secteur cime des Lacs, entre juillet et octobre 2004 se sont avérés particulièrement fructueux. Ils ouvrent un nouveau regard sur l'organisation générale de cette partie du site ainsi que sur des activités et pratiques religieuses des graveurs protohistoriques.
Une installation cultuelle a été décelée au pied du flanc oriental de la cime des Lacs, partie qui s'érige juste au-dessus du petit lac Mouton. On y observe plusieurs aménagements dont en particulier un gros bloc taillé en forme d'une hache géante et installée à la manière d'une table d'offrande sur un promontoire qui domine le lac. Un peu plus haut, un imposant mégalithe avait été soigneusement placé sur cales afin de ménager un espace entre le sol et la roche et obtenir des orientations spécifiques de ses trois faces. Les motifs gravés sur chacune de ces trois faces résument respectivement les trois monts du site, la cime des Lacs, le pic des Merveilles et le mont Bego, tout en se tournant vers eux. Il s'agit en somme d'un plan global du sanctuaire.

Un dépôt votif, voire de fondation, avait été placé sous le mégalithe en question. Il s'agit d'une panoplie d'outils à graver reproduisant pour la plupart la forme d'un animal, ce qui confirme leur caractère sacré. Tous portent une enseigne finement piquetée et reproduisant en général un petit cercle solaire. Ici, comme ailleurs, le but propitiatoire de ce dépôt n'est pas à mettre en doute. Les premières analyses effectuées [1] indiquent la présence de pigments (manganèse) sur les ornements d'au moins trois objets : ornements savamment incrustés à l'aide d'une technique qui reste à déterminer.
D'autres objets, le plus souvent associés à des gravures, jalonnaient cet espace cultuel qui s'annonce dès à présent comme un accès solennel vers le sanctuaire. On y voit en particulier plusieurs haches-fétiches en général plantées dans le sol, le tranchant orienté vers le ciel. La plus grande de ces haches atteint 30 cm et pèse 2 kg.
On notera également la présence de pierres ou stèles triangulaires, la plus imposante (48 cm de hauteur, poids 20 kg environ) comporte à son sommet deux

1 À Sophia Antipolis (École des Mines).

représentations plastiques et hautement symboliques quant à la sacralité du lieu.
Les aménagements, les pierres taillées figurant sur place ou encore les plus importantes pièces recueillies ont fait l'objet d'une expertise et les microtailles ont été étudiées [2].

2 Respectivement par Jean-Claude Bessac, éminent spécialiste de la taille de pierre et par le docteur Claude Rücker.

Ces découvertes, premières du genre pour le site du mont Bego, apportent dès à présent le témoignage sans équivoque que les gravures sont loin de constituer l'unique legs des organisateurs de ce vaste sanctuaire à ciel ouvert.

Émilia Masson
CNRS

Protohistoire — Histoire

TENDE
Mont Bego, zone IV ou zone de l'Arpette

Au cours de l'été 2004, la campagne de relevé de l'ensemble rupestre du mont Bego s'est déroulée dans le secteur des Merveilles, essentiellement dans la zone de l'Arpette ou zone IV.

Vérification des roches gravées de la zone IV ou zone de l'Arpette

Située en rive gauche du sentier de l'Arpette, la zone de l'Arpette occupe la rive nord et le cirque glaciaire de la vallée de l'Arpette [1].
Cette zone est divisée en sept groupes. Le premier, qui est le plus bas, occupe un vallon orienté est-ouest. Les groupes II, III et IV occupent des petits vallons parallèles orientés nord-sud. Le groupe V au nord et le VI au sud se partagent le cirque de l'Arpette. Le groupe VII correspond à un promontoire dominant le groupe I au sud, le groupe II à l'est et au nord et le groupe III au nord et à l'ouest.
C'est la zone la plus vaste et plus riche en gravures protohistoriques mais aussi en gravures historiques (fig. 49). Près de 4500 gravures protohistoriques réparties sur six cents roches gravées sont actuellement inventoriées. Les roches gravées historiques sont presque aussi nombreuses puisque actuellement près de 500 sont cartographiées, inventoriées et relevées.

Les gravures protohistoriques

Quelques nouvelles roches ont été découvertes et relevées. Un certain nombre de gravures protohistoriques qui n'étaient pas piquetées mais incisées ont pu être relevées.

Les roches gravées historiques

La cartographie et le relevé des roches historiques sont en cours d'achèvement (fig. 50).
De lecture souvent très difficile, les roches historiques de la zone de l'Arpette sont, avec celles de la zone des *chiappes du sorcier* les plus riches et les plus impor-

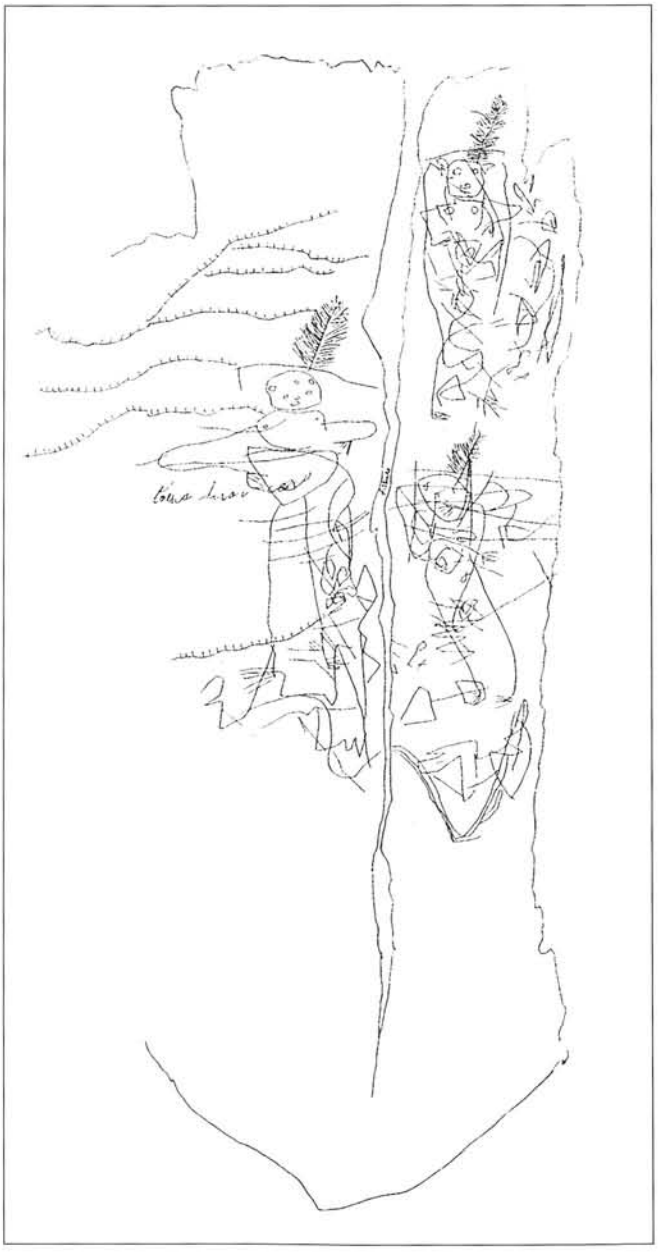

Fig. 49 – TENDE, mont Bego, zone IV ou zone de l'Arpette. Groupe IV, roche 9iH.

1 Voir *BSR PACA* 2003, 74-77.

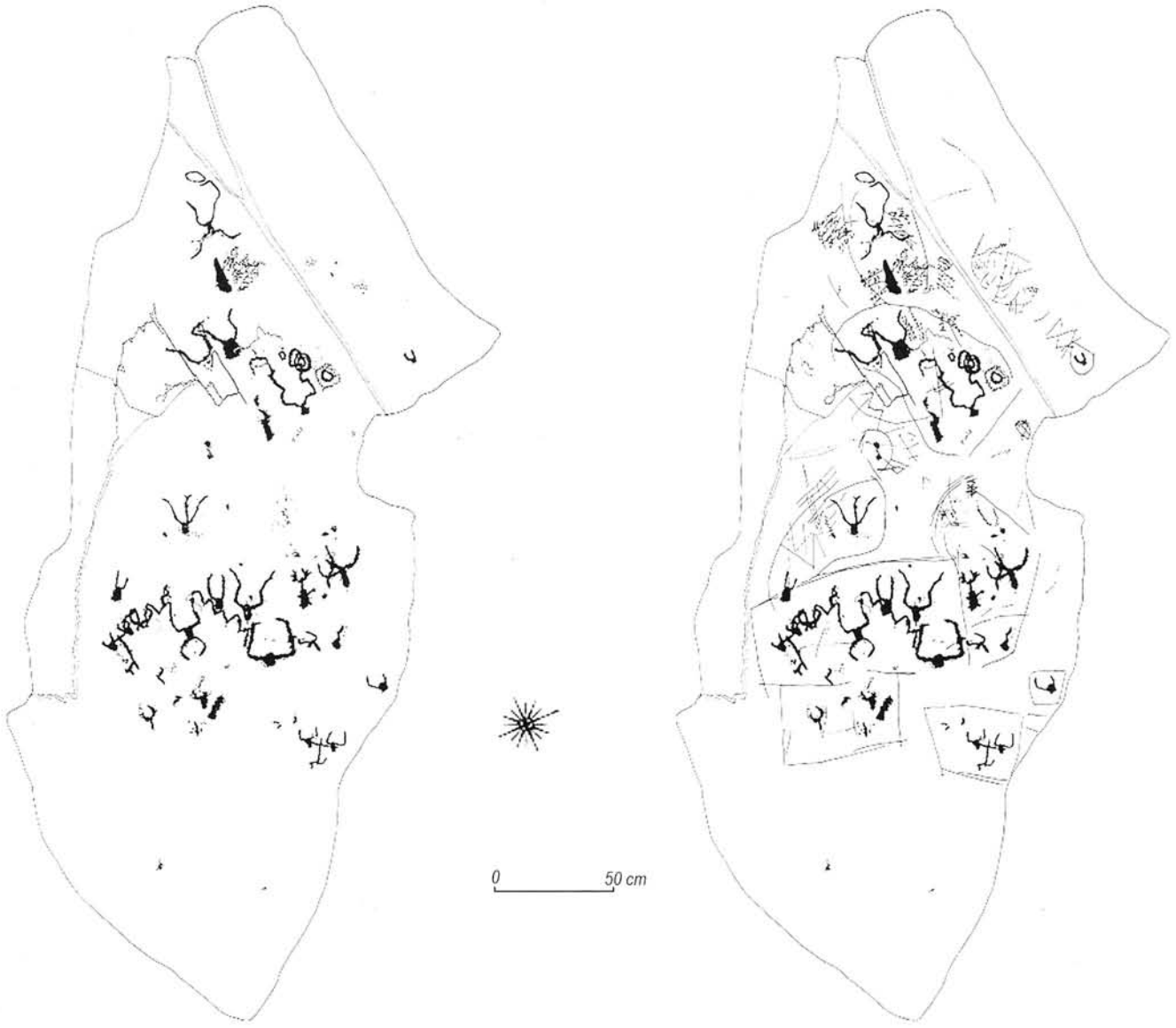

Fig. 50 – TENDE, mont Bego, zone IV ou zone de l'Arpette, ZIV.GIV.R10.
Le relevé des gravures protohistoriques de 1993 complété par celui des gravures historiques relevées en 2004.

tantes pour l'histoire du comté de Tende, sur un plan historique par les dessins ou les textes rappelant les dates qui ont marqué ce comté, ainsi que sur un plan religieux. Située sur le passage du pèlerinage qui allait à la Madone de Fenestre, la zone de l'Arpette est l'une des zones les plus riches en symboles mais aussi en scènes religieuses ou en gravures de bateaux. Des bateaux représentés avec précision et toujours justes, comme s'ils avaient été réalisés par les marins eux-mêmes.

Les « gias » ou abris-sous-blocs

Peu propice à l'habitat, la zone IV n'a livré que dix « gias » qui ont été cartographiés et relevés.

Les structures militaires

Moins périphérique que les zones I, II et III qui marquaient la frontière franco-italienne, la zone IV est beaucoup moins riche en structures militaires. Trente-neuf fortifications sont répertoriées actuellement.

Sur l'ensemble de la zone IV, seul le secteur du pas de l'Arpette, entre la cime nord des Verrairiers et le mont des Merveilles (zone IV, groupes V et VI) qui ferme à l'ouest la vallée des Merveilles et qui domine les vallons de Lapassé et d'Empuonrame menant plus bas vers la vallée de la Gordolasque, montre des aménagements défensifs, construits en pierre sèche, comme partout ailleurs sur le site.

Contrairement, à la zone I, à la zone III et plus particulièrement à la zone II dont de nombreux secteurs aménagés sont éloignés des chemins de randonnée et ont de ce fait été relativement préservés, ce qui a permis de récolter du matériel strictement militaire – relatif à l'armement (cartouches, chargeurs de mitraillette, culot d'obus, ailette de roquette…) ou à l'aménagement des fortifications (piquets métalliques, fil de fer barbelé) – mais aussi relevant de la vie quotidienne (boîtes de conserve, mobilier culinaire…), le secteur fortifié de l'Arpette est traversé par le sentier très fréquenté du pas de l'Arpette. De plus, les crêtes sont à

cet endroit facilement accessibles, de vastes replats herbeux incitant à la découverte du lieu.
De ce fait, de rares objets ont été retrouvés associés aux structures de la zone IV. Seuls quelques petits éléments ont échappé au regard des promeneurs comme des boutons d'uniforme, une pièce de monnaie italienne datée de 1941, deux cachets en plomb servant probablement à celer la fermeture de caisses à munitions, des cartouches, des clous de chaussures, un élément de bretelle de suspension. Contrairement à ce qui a été observé dans les autres zones, très peu de signes d'occupation quotidienne du type boîte de conserve ont été relevés.

Henry de Lumley

TOURRETTE-LEVENS
Grotte du Merle

Paléolithique

La grotte du Merle est une petite cavité (2 m de profondeur, 7 m de largeur et 2,5 m de hauteur) située sur la rive droite du Riou, petit affluent du Paillon, et qui surplombe d'environ 50 m la route menant de Tourrettes-Levens à Saint-André de la Roche.
Une opération ponctuelle de sondage a été menée en 2004 afin de tenter d'évaluer le potentiel archéologique du remplissage épargné par les fouilles intensives menées dans le site, entre 1930 et 1940, par deux amateurs locaux, Bernard Bottet et Henri Stecchi.

Une analyse d'un lambeau de coupe, protégé par un important voile stalagmitique et situé à l'entrée immédiate de la caverne, a mis en évidence la présence de deux niveaux distincts :
- un niveau archéologique en place d'âge Paléolithique supérieur au sommet du remplissage, caractérisé par la présence de quelques ossements indéterminables de grands mammifères et d'un petit grattoir vraisemblablement gravettien ;
- un niveau, peut-être anthropique, situé à la base connue du remplissage, ayant livré quelques ossements, dont une partie distale de métapode de Cerf (*Cervus elaphus*).

Par ailleurs, un sondage de 30 cm de diamètre et d'une profondeur de 25 cm, effectué dans la partie centrale de la grotte, très indurée, a permis de recueillir une troisième prémolaire (P3) supérieure droite de Rhinocéros de prairie (*Stephanorhinus hemitoechus*).
En outre, les déblais provenant des fouilles de B. Bottet et H. Stecchi ont livré un métacarpien III gauche entier d'Ours des cavernes (*Ursus spelaeus*) (fig. 51).

Fig. 51 – TOURRETTE-LEVENS, grotte du Merle. Métacarpien III gauche entier d'Ours des cavernes (*Ursus spelaeus*).

Enfin, l'étude du matériel lithique provenant des fouilles antérieures, conservé au musée de Terra Amata, a permis d'identifier un éclat caractéristique du Paléolithique moyen.

En conclusion, malgré les fouilles intensives menées dans les années 30, la grotte du Merle conserve un potentiel préhistorique non négligeable, susceptible de livrer des informations précieuses sur la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur.

Emmanuel Desclaux et Patricia Valensi
Laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret, Nice

LA TURBIE
Trophée d'Auguste

Haut-Empire

Dans la perspective de travaux envisagés sur la face orientale du monument, nous avons procédé à une première série d'analyses sur les mortiers de la structure cylindrique interne du trophée. L'étude a été menée sur des échantillons de mortier choisis parmi les prélèvements disponibles, effectués en 2001 lors de restaurations par les Monuments historiques et lors de la campagne d'archéologie du bâti menée à cette occasion [1]. Conçue comme une phase de test, la pré-

1 Voir *BSR PACA* 2001, 81.

sente étude reste préliminaire. Elle documente l'analyse architecturale du monument en livrant des données précises sur la caractérisation des mortiers et les procédés de construction employés dans l'édification du cylindre. En vue d'une recherche projetée à plus long terme, par laquelle nous envisageons de travailler sur le phasage de la construction des soubassements du trophée, nous souhaitions vérifier le protocole, examiner les critères d'échantillonnage, valider le choix des méthodes d'analyse et, éventuellement, préciser notre questionnement.

Analyses pétroarchéologiques

Elles ont permis de déterminer précisément la composition des mortiers, la recette et la qualité du mélange (quatorze échantillons analysés, en macroscopie et microscopie optique).

Les mortiers de chaux mis en œuvre dans l'*opus caementicium* du cylindre sont des matériaux homogènes, d'une excellente qualité. Qu'ils soient de couleur blanche ou d'un beige clair un peu rosé, ces mortiers sont riches en sable calcaire ou dolomitique et ils contiennent parfois quelques tuileaux. La nature du granulat renvoie vers une source unique qui reste à identifier sur le terrain : bancs dolomitiques du Trias supérieur présents à Beausoleil et Peille, ou bien faciès coralligène du Portlandien, connu notamment à La Turbie, sur le versant est de la Tête de Chien.

Sur ce dernier massif, la prospection des formations géologiques (affleurements naturels ou artificiels) a permis de distinguer un calcaire dolomitique blanc et saccharroïde qui correspond au faciès employé dans le blocage des banchées et qui pourrait également avoir servi de pierre à chaux.

Elles ont aussi contribué à documenter l'état de conservation des mortiers : leur porosité est fréquemment remplie de néoformations de type brucite dont l'identification devra être confirmée par des analyses complémentaires. La présence de brucite s'expliquerait par l'emploi d'une chaux fabriquée à base de calcaire dolomitique et par l'action des embruns marins sur les maçonneries de l'édifice. Par ailleurs, un échantillon de laitance blanche, prélevé au niveau d'un joint de grand appareil, correspond à une substance délibérément mise en œuvre dans la construction : un mélange à base de chaux, exempt de granulat, qui aurait facilité le serrage des blocs.

Analyses palynologiques

Elles ont également été effectuées sur treize échantillons de mortier de chaux. Les résultats sont inégaux mais cette première approche reste encourageante. En dépit de leur pauvreté, les échantillons fournissent des spectres cohérents, correspondant à un paysage méditerranéen. En outre, la technique d'échantillonnage est vraisemblablement déterminante : technique du prélèvement et choix de sa position pourraient être améliorés. Enfin, il apparaît que le questionnement sur la saisonnalité de l'élaboration du matériau pourrait être abordé par le biais de certains taxons marqueurs.

Pour une approche concrète et détaillée de la mise en œuvre architecturale et du déroulement du chantier de construction, ces analyses gagneraient à être renouvelées. La caractérisation des mortiers sera à poursuivre sur le reste de l'édifice en analysant d'autres parties architecturales ainsi qu'en employant d'autres techniques pour préciser certains points. Les analyses palynologiques ont apporté quelques résultats positifs et les tests sont à renouveler pour tenter d'améliorer la technique d'échantillonnage.

Les investigations sur l'environnement du chantier de construction mériteraient également d'être approfondies, avec une prise en compte du milieu naturel dans la recherche des lieux d'approvisionnement.

Sophie Binninger * (coordination), Maï Bui Thi *,
Arnaud Coutelas**, Michel Dubar *, Michel Girard *
* CÉPAM UMR 6130 – CNRS/UNSA
** UMR 5594 – CNRS/université de Bourgogne

Diachronique

VALDEBLORE
Vallon de Millefonts

L'opération de prospections et fouilles sur les enclos du vallon de Millefonts s'intègre dans un programme qui porte sur l'ensemble du massif du Mercantour. Elle a pour objectif l'étude de l'évolution et de l'identification des activités économiques depuis la Protohistoire jusqu'à l'époque moderne. Cette enquête s'appuie sur les travaux sur le pastoralisme initiés en 1992 par Henri Geist au cours desquels ont été recensées et décrites plusieurs centaines de structures en pierres sèches (voir *infra*, p. 117). Au-delà de la question de l'histoire des pratiques de l'élevage de haute montagne, le programme a pour ambition d'identifier la diversité des pratiques d'exploitation de ce milieu naturel et l'interaction entre ces éléments. L'évolution de l'espace exploitable au regard des variations climatiques constitue à ce titre un axe de recherche important.

Les hauts alpages du Mercantour présentent d'importantes ressources en pâturage, en gibier, en bois et en minerai, qui ont permis depuis la Préhistoire le développement d'économies liées à l'élevage, à la chasse, au bûcheronnage et à la métallurgie. Ces activités ont généré la création de chemins, de murets, d'excavations et la réalisation de constructions en pierres sèches. Les campements ou habitats temporaires liés à ces pratiques économiques ont souvent laissé des

traces ténues et présentent un aspect polymorphe qui est le fruit de la durée et de l'évolution des sites ; le mobilier archéologique est peu abondant et la caractérisation fonctionnelle et chronologique des sites est donc difficile. Néanmoins, la présence de foyers sur la plupart des sites ouvre d'importantes perspectives de datation grâce aux analyses ^{14}C. Enfin les techniques de sériations permettent d'espérer la réalisation de typologies qui, confrontées aux données de fouille, pourront être corrélées avec des fonctions plus précises.

La première année de ce programme a porté sur l'étude des structures empierrées du vallon de Millefonts. Cette zone d'alpages, située entre 2200 et 2500 m d'altitude, est recouverte d'une pelouse abondante drainée par un réseau hydraulique qui a généré la formation de lacs. La quantité d'enclos, la variabilité de leur typologie, l'éventail des ressources naturelles, les données chronologiques existantes et la présence de tourbières sont les facteurs qui ont motivé le choix de ce premier territoire d'étude.

Quatre ensembles situés à proximité du lac Petit, c'est-à-dire aux confins du plateau de Millefonts, ont été étudiés. Les sondages ont montré la présence systématique de foyers dans les petites structures ovalaires localisées dans les angles des enclos. Les charbons de bois correspondants n'ont pas encore été analysés et ne permettent donc pas de dater les différents ensembles. En revanche, la fouille d'un ensemble (fig. 52) qui avait été sondé en 1996-1997 par Henri Geist et qui avait livré deux horizons de charbons de bois (les datations ^{14}C calibrées sont : 1125 AD -1280 AD et 1450 AD-1665 AD) a permis de revisiter les relations stratigraphiques de ces horizons avec les constructions environnantes [1].
Un autre secteur d'étude ayant lui aussi révélé deux autres foyers superposés a montré l'existence d'une

Fig. 52 – VALDEBLORE, vallon de Millefonts.
Vue de l'ensemble réétudié cette année (F. Suméra).

chronologie relative attestant quatre phases de construction sur une même structure. Deux de ces phases pourront bénéficier d'une datation absolue grâce à la présence de charbons de bois.
La fouille des secteurs étudiés a livré très peu de mobilier et aucun élément céramique datable. Néanmoins la présence de battants de sonnailles, de clous de selleries, de rivets d'harnachement et de fers de sabots indique que la fonction ces enclos est exclusivement liée à l'élevage. La présence immédiate d'un gisement de minerai de fer n'a pas ouvert sur une économie annexe de la métallurgie. Il est vrai que les conditions climatiques actuelles ne permettent pas le développement d'un couvert forestier à cette altitude et que le potentiel en combustible est très faible.

L'objectif de la campagne 2005 est d'achever l'étude des autres enclos présents dans le vallon de Millefonts.

Franck Suméra * et Henri Geist **
* SRA DRAC-PACA
** Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes

1 Voir *BSR PACA* 1996, 57-59 ; 1997, 54.

VALLAURIS
Les Encourdoules

Antiquité

La campagne 2004 de la fouille pluriannuelle de deux îlots de pressoirs au cœur de l'agglomération antique d'Encourdoules [1] a été limitée à une première étude architecturale du bâti par Véronique Mathieu [2] ainsi qu'à l'analyse d'un dépôt de verre antique par Mélanie Contério.

1 Voir *BSR PACA* 2003, 77-78.

2 Architecte DLPG, UMR 154 du CNRS, Lattes.

Les apports de ce travail d'enregistrement et d'analyse du bâti sont de deux ordres : d'une part, la réalisation d'un inventaire archéologique des structures en leur état de découverte avant leur consolidation prévue pour l'accès du public et, d'autre part, la mise en évidence, selon les secteurs, d'un à trois états d'architecture antérieurs à celui sur lequel les investigations ont pour l'instant été arrêtées. L'ensemble des îlots étudiés sont concernés et il apparaît que l'organisation générale du quartier devait être quelque peu différente de celle présentée par le dernier état d'occupation.

Il semblerait que, dans cet état antérieur, des installations de pressage aient également été en fonction, mais pas forcément situées rigoureusement au même endroit que plus tard. La fonction des espaces a donc pu changer au cours du temps. En 2005, ces observations devraient être vérifiées et si possible complétées.

Un dépôt de verre antique, découvert en 2003 à la surface du remblai de nivellement du pressoir 18, est composé de neuf cent treize débris. Le nombre de spécimens est approximativement de vingt-huit dont dix-sept ont pu être identifiés comprenant des bouteilles, des coupes, des bols, des gobelets et des pots. Les bols (treize), gobelets (six) et coupes (six) sont majoritaires et leur caractère domestique est à souligner ; en effet, il s'agit ici de vaisselle de table, avec des coupes (manger, présenter) et des bols et gobelets (boire). Le verre incolore prédomine sur la couleur avec vingt-six exemplaires. Cet ensemble donne un échantillonnage de formes en usage dans un milieu d'habitat à la fin du II^e s. et au début du III^e s. ap. J.-C.

Michiel Gazenbeek
INRAP

Haut-Empire
Moyen Âge

VENCE
Rue et place du Peyra

Moderne
Contemporain

Dans le cadre d'un programme visant à mettre en valeur le centre historique de la ville de Vence, des travaux ont été entrepris à la demande de la Mairie, sur la place et dans la rue du Peyra fin 2004. L'intervention a eu pour objet de surveiller les coupes de plusieurs tranchées creusées afin de réaménager le réseau viaire actuel. En dépit de graves perturbations dans la stratigraphie, l'évaluation du potentiel archéologique s'est révélée positive en permettant pour la première fois d'observer le sous-sol de la ville, de dresser un premier bilan sur les éléments stratigraphiques conservés et de collecter de nombreuses informations.

■ Contexte

Par les sources antiques, nous savons que Vence était le « chef-lieu » de la peuplade des Nérusiens, soumise par Auguste en 14 av. J.-C., au moment de la conquête des Alpes. Vence devint chef-lieu de Cité après la conquête. Les inscriptions confirment l'occupation du site dès le I^er s. de n. è. (*CIL* XII, 5), mais c'est essentiellement durant le III^e s. – si nous tenons compte de l'épigraphie – que la Cité semble connaître son « apogée » (*CIL* XII, 8-9-11-12-13).
Les rares informations sur la topographie du chef-lieu antique (présence d'un forum, d'un temple, d'un amphithéâtre ou d'un campus, d'un aqueduc...) sont connues par les dédicaces (*CIL* XII, 1-3-6-17-20).
Nous possédons peu de renseignements sur la topographie médiévale de la ville, antérieure au XIII^e s. Au XI^e s., le seul point connu avec certitude est la cathédrale à trois nefs dédiée à la vierge. De nombreux auteurs pensent que les premières fortifications se resserraient à l'origine autour de l'évêché, délimitant ainsi un noyau urbain beaucoup plus réduit. Au cours des siècles, le centre et ses fortifications semblent avoir connu plusieurs développements qui se retrouvent dans le tracé des rues. Ce n'est qu'au XIII^e ou au XIV^e s. que la ville atteindra son extension maximale, telle qu'elle apparaît actuellement.

■ La place du Peyra

Aménagée au cours du XIII^e ou au début du XIV^e s., la place du Peyra est traditionnellement considérée comme le « forum » de la ville. Elle est régulièrement citée dans les textes depuis le début du XIV^e s. C'est à cet emplacement que se réunissait la population pour discuter des questions concernant la communauté. C'est le lieu des rendez-vous, des fêtes populaires, ainsi que celui de l'attribution des enchères et des adjudications.

Les résultats

▪ *La phase 1*
En dépit des sources et du matériel épigraphique, aucune découverte archéologique n'a pu renseigner les chercheurs sur la localisation précise de la ville et sur l'organisation de son habitat. Cette intervention dans le centre-ville permet enfin d'établir un premier bilan sur l'organisation du sous-sol vençois.
Bien qu'aucun niveau antique n'ait pu être observé en contexte dans les principales tranchées, le matériel découvert en position secondaire, dans toutes les tranchées, confirme une occupation du site au cours de cette période. Néanmoins, il faut être conscient que seuls une quinzaine de fragments ont été découverts, soit moins de 6 % de la masse totale du mobilier sorti au cours de la surveillance. Parmi ces fragments on retrouve surtout des artefacts se rattachant au Haut-Empire dont une monnaie de Claude (37-38). Des fragments de matériaux de construction (essentiellement des *tegulae*) ont été également trouvés dans presque toutes les tranchées, notamment une moitié de disque en terre cuite s'apparentant à une pilette d'hypocauste, dont la présence laisse présumer l'existence d'un bâtiment ou d'une pièce thermale.

▪ *La phase 2*
Après une longue période sans jalon chronologique, confirmant peut-être un abandon partiel du site ou une

rétractation de l'habitat, des céramiques localisées dans les remblais témoignent d'une nouvelle occupation de la place à partir du XIII[e] s. Là encore, les artefacts sont peu nombreux : seuls 7 % des céramiques attestent une présence humaine entre le XIII[e] et le XV[e] s. et 12 % entre le XV[e] et le XVIII[e] s.
Il serait vain, compte tenu du nombre de fragments et en l'absence de niveaux stratigraphiques, de pousser plus loin l'analyse. Les textes mentionnent la place en 1323 et l'analyse du bâti date la construction de la tour du Peyra – l'un des monuments majeurs de la place – de la fin du XII[e] ou début du XIII[e] s. Ces éléments ainsi que les quelques fragments découverts corroborent un développement de cette partie de la ville (place et rue du Peyra) au début ou durant le XIII[e] s., probablement en raison d'un développement démographique (Dallemagne 1993, 12).

▪ *La phase 3 et les aménagements attestés par la stratigraphie*

Ce n'est qu'à partir du XVIII[e] s. que nous commençons à cerner avec plus de précision les aménagements de la place du Peyra.
En fait, les remaniements majeurs au cours des périodes moderne et contemporaine ont entraîné une disparition totale de la stratigraphie antérieure.
Directement au-dessus du substrat rocheux en molasse, un sol en mortier de chaux daté du XVIII[e] s. a été observé dans la berme est de la tranchée 10. La même zone a conservé la trace d'une fosse liée à la présence d'un tuyau en terre cuite probablement établie au cours de la même période.
Un remblai de nivellement homogène de 10 à 50 cm d'épaisseur recouvre ces aménagements. Observé dans plusieurs parties de la place, il se compose d'une terre limoneuse végétale qui paraît avoir été rapportée. Installé à la fin du XVIII[e] ou au cours du XIX[e] s., sa partie supérieure a pu servir d'espace de circulation ; en tout cas, aucun sol maçonné ou aménagé (type calade) n'a été aperçu dans les coupes.

D'autres niveaux de circulation datant du XIX[e] s. ont été observés dans les coupes du sondage creusé autour du marronnier de la place. C'est visiblement la présence de l'arbre qui a permis la conservation d'une partie de la stratigraphie absente des autres zones.
À cet emplacement, on remarque la présence d'une calade constituée de galets et de blocs de calcaire émoussés, aménagée sur un remblai homogène dont l'aspect présente des similitudes avec le remblai de nivellement observé dans les autres zones [1]. Au-dessus de la calade, on note la présence d'un nouveau remblai de nivellement posé également au XIX[e] s. et il n'est pas improbable que la partie supérieure de la couche ait servi à la circulation.

Toutes les autres installations se rattachent au XX[e] s. La place a alors fait l'objet de vastes travaux – probablement pour l'installation des différents réseaux – qui ont entraîné un remodelage complet de la stratigraphie. Concrètement, on retrouve la trace de ces aménagements dans quasiment toutes les zones, sous la forme d'un épais remblai composé de matériaux de destruction issus des anciens niveaux. Seule une partie de la zone 8 circonscrite autour des racines de l'arbre paraît avoir été épargnée par ces remaniements et conserve la trace d'un niveau de sol intermédiaire en mortier de chaux dont l'implantation date du XX[e] s., juste avant l'installation de l'ultime revêtement de la chaussée, composé d'un enrobé bitumeux relativement ancien placé sur un radier de fondation.

1 D'autant plus que les remblais des zones 8 et 10 sont situés à la même altitude, autour de la cote 317,50 m NGF.

Fig. 53 – VENCE, rue et place du Peyra.
Vue du caniveau CN90008.

■ Les caniveaux de la place et de la rue du Peyra

Les principales structures observées au cours de la surveillance archéologique sont des canalisations en pierres (CN9008-CN1008-CN13002) qui recueillent les eaux pluviales (fig. 53 et 54).
Les tronçons sont composés de deux piédroits construits de blocs et de moellons de calcaire équarris, agencés sans liant, et sont recouverts de dalles de calcaire. La tranchée de fondation, creusée dans le substrat, est comblée par une couche homogène de déchets de taille, confirmant ainsi qu'une partie

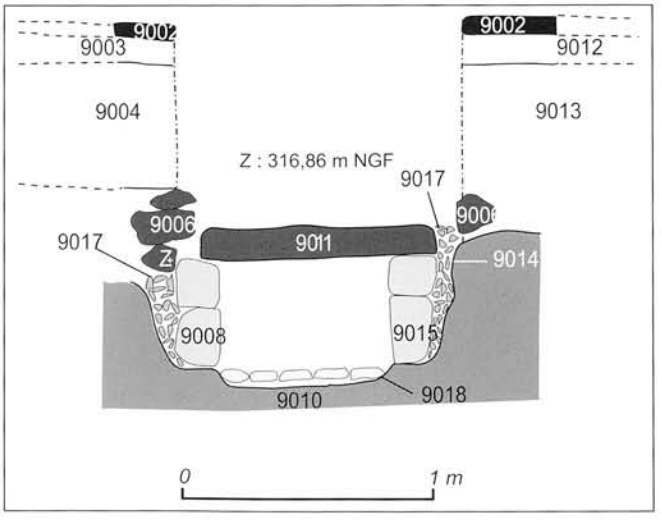

Fig. 54 – VENCE, rue et place du Peyra.
Caniveau CN90008, section 9S1, zone 9, coupe ouest-est.

des moellons utilisés ont fini d'être taillés sur place. Le fond du caniveau est constitué dans sa partie septentrionale par la molasse burdigalienne visible sur une dizaine de mètres et, dans sa partie méridionale, par un pavage de galets et de petits blocs de calcaire émoussés (*opus incertum* ?) agencés sur une longueur de 8 m. Seul le caniveau principal de la place a pu être observé sur toute sa longueur et il paraît évident que ses parements ont été construits en une seule étape. Aucune trace de réfection majeure – hormis des remontages locaux tardifs liés à des canalisations récentes – n'a été aperçue. Le souci d'étanchéité de la structure ne semble pas avoir été d'un intérêt primordial pour les constructeurs, ce qui permet d'envisager une utilisation en tant que caniveau ou drain, d'autant plus que très peu de concrétions résultantes d'une circulation importante de l'eau sont visibles sur les parois.

Il est difficile de dater avec précision cet ensemble car la technique utilisée est « universelle » et immuable. Connue durant l'Antiquité, son emploi est également attesté dans le centre-ville, à la fin du XIX^{e} s. Néanmoins, le peu de soin apporté à l'élaboration des parements du caniveau n'incite pas à faire remonter son origine à une période ancienne.
Si nous tenons compte des monuments connus autour de la place, il est difficile d'envisager une installation du caniveau principal antérieure au XIII^{e} s., date à laquelle le quartier commence à s'urbaniser. La comparaison entre l'architecture des caniveaux du centre urbain et celle de deux aqueducs, localisés sur le territoire de la commune dans le quartier du Malvan et sur celui de la ville de Manosque présente une approche intéressante et des ressemblances importantes dans l'agencement des maçonneries (Bérard *et al.* 1991). L'intérêt de ces structures est d'être datées par les textes entre la seconde moitié du XIV^{e} et le premier tiers du XV^{e} s. pour l'aqueduc du Malvan et la fin du XV^{e} s. pour celui de Manosque.
Tous ces éléments permettent d'émettre l'hypothèse d'une construction édifiée entre la fin de la période médiévale (XV^{e} s.) et peut-être le XVIII^{e} s. Il est difficile, en l'absence de relations stratigraphiques nettes et de mobilier dans la tranchée de fondation, d'être plus précis.

■ Conclusion

Même si la place, par sa position au cœur du centre urbain et sa superficie réduite, a subi de nombreux remaniements, cette intervention a permis d'aborder l'étude de l'urbanisation de la ville et de connaître l'ampleur de la mise en valeur du centre urbain entre le XVIII^{e} et le XX^{e} s.
Bien que les stratigraphies antique et médiévale aient souffert de l'occupation moderne et qu'aucun vestige n'ait été conservé, le mobilier résiduel découvert dans les remblais et les niveaux de sols confirme une présence humaine à cet emplacement et étoffe nos connaissances sur l'emplacement du chef-lieu antique et sur le développement du noyau urbain de la ville médiévale.
Pour la période médiévale, l'absence de céramiques antérieures au XIII^{e} s. autorise l'hypothèse d'une rétractation de l'habitat dans ce secteur de Vence. Il est possible comme l'envisageait P.-A. Février que la ville des XI^{e}-XII^{e} s. ait présenté une superficie plus réduite, rassemblée autour de son évêché (Février 1991).
Même si l'on ignore toujours la forme de l'habitat antique à Vence, l'occupation au Haut-Empire est néanmoins attestée par la présence de céramiques, de monnaies, et de matériaux de constructions. En l'absence de stratigraphie intacte, nos connaissances sur le chef-lieu de la cité ne peuvent passer que par une cartographie précise des artefacts antiques et ce afin de cerner d'éventuels répartitions ou aménagements. Seule une observation systématique du sous-sol permettra d'avancer et d'enrichir les problématiques.

Laurence Lautier
Allocataire de recherche du Conseil régional de Paca
en partenariat avec la municipalité de Vence

Bérard *et al.* 1991 : BÉRARD (Géraldine), BOISSINOT (Philippe), CHEMIN (René), ISNARD (Jérôme), GAZENBEEK (Michiel) – *Vallon de Gaude, commune de Manosque (Alpes-de-Hautes-Provence), G.I.E. Géomethane* : rapport de fouille de sauvetage 1991. Aix-en-Provence : SRA DRAC PACA, 1991. 81 p.

Dallemagne 1993 : DALLEMAGNE (F.) – *Vence au Moyen Âge.* Aix-en-Provence : Université de Provence, 1993. 31 p. (mémoire de DEA).

Février 1964 : FÉVRIER (Paul-Albert) – *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIV^{e} s. : archéologie et histoire urbaine.* Paris : éd. de Boccard, 1964. 231 p. (BEFAR ; 202).

Moyen Âge — Moderne

VENCE
Villa Berthe, chapelle Sainte-Croix

La chapelle Sainte-Croix est située sur la commune de Vence, à 600 m à l'ouest de l'enceinte médiévale, au croisement de deux chemins, au lieu-dit La Lauvette. Un des chemins monte vers Coursegoules et le Baou des Blancs, éperon rocheux qui domine la ville, le second vers Grasse. Aujourd'hui, la chapelle est à l'angle nord d'une propriété privée dont le terrain séparé en deux terrasses s'étend sur 6450 m^{2}.

Le bâtiment consacré en 1321 par Mgr Pierre Malitari étant menacé par un projet immobilier, une opération de diagnostic a été confiée à l'INRAP pour confirmer la date de construction de l'édifice en place, cerner son évolution architecturale (éventuelle présence d'un bâti antérieur) et enfin vérifier la présence de peintures murales mentionnées dans un document privé de 1986. L'étude de terrain a été menée par deux

archéologues en cinq jours. Des sondages ont été faits sur les murs (élévations intérieures et extérieures) ainsi que deux à l'extérieur (à l'ouest et au sud-est) et un dans le sol de la chapelle contre le mur gouttereau occidental.

■ Le bâti

La chapelle est installée sur le substrat rocheux qui forme à cet endroit un petit promontoire. Elle mesure 5,18 m de large, 6,76 m de long et la hauteur actuelle au faîte de toiture qui couvre une voûte en berceau est de 4,60 m au sud (à 307,40 m NGF). Les ouvertures primitives sont au nord-est un arc plein cintre (aujourd'hui en partie détruit mais connu d'après un dessin à la plume et à peine perceptible à l'ouest car rebouché et enduit) et un oculus de 0,38 m de diamètre sur le pignon sud-ouest à 306,6 m NGF. Les murs sont réalisés en maçonnerie de blocage sommairement parementée – cailloux et moellons bruts ou équarris en calcaire dur et en grès, liés avec un mortier beige clair. Aux angles, des chaînes constituées de blocs en calcaire dur équarris sont harpées dans les maçonneries des murs. Les murs gouttereaux sont larges de 0,83 m et les murs pignons de 0,60 m. Les parements des murs et les chaînes d'angles sont partiellement recouverts d'un enduit de mortier de couleur blanche garnissant les joints et s'étalant en surface de la maçonnerie pour former un enduit à pierres vues. Un mur (0,48 m de large et 1,30 m de long) s'appuie contre la chaîne d'angle nord-ouest de la chapelle et est donc postérieur. Il a pu former, avec un pendant disparu à l'est, une sorte de porche devant la chapelle. Le mur de clôture de la propriété s'appuie contre son parement nord-ouest et lui est donc aussi postérieur.
La chapelle a été transformée en garage et intégrée à la propriété voisine au cours de la première moitié du XX^{e} s. L'arc plein cintre a été bouché et l'angle nord-est du bâtiment a été amputé pour faciliter la circulation routière. Une porte de garage munie d'un volet roulant métallique a été installée dans le pan coupé ainsi créé. À cette période, le pignon sud-ouest du bâtiment a été percé d'une porte. La fontaine de la Foux telle qu'elle existe encore de nos jours est construite postérieurement à ces aménagements.

Peinture murale

Les enduits intérieurs ont fait l'objet de sondages à trois endroits différents, mais seul celui effectué entre les pilastres du retable a livré des vestiges de peinture murale.
Les couleurs observées sont un ocre rouge et un ocre jaune appliqués en traits disjoints. Le dessin paraît représenter le bas d'un tronc humain vu de face, dénudé et légèrement déhanché, avec le départ de la cuisse droite du sujet. Les lacunes se placent au milieu du thorax et au niveau de l'aine. Le sujet occupe une position axiale sur le pan de mur et se place à 2,40 m du sol de la chapelle. D'autres fragments de peinture murale ont été observés sous le bord droit du retable en stuc, marquant de ce fait l'antériorité du décor peint sur le retable. L'emplacement de cette représentation au fond de l'église et la dédicace initiale de l'église à la sainte Croix permettent d'envisager la représentation d'un Christ en croix dont il ne resterait que la *sinopia*, le dessin préparatoire effectué *a fresco*.

■ Retable

Un retable en stuc de style baroque est plaqué contre le parement interne du pignon sud-ouest. Il est relativement bien conservé, à l'exception de la partie basse des jambages, qui ont été bûchés, et de certaines parties saillantes qui sont fissurées ou détériorées.
Il se compose de deux jambages soutenant un entablement surmonté d'un fronton en ailerons qui encadrent l'oculus préexistant. Le décor de ce retable associe motifs floraux, chapiteaux corinthiens, chérubins, figures engainées et *putti*. Il est mentionné dans un texte de 1716, auquel il est donc antérieur.

■ Sol de carreaux

Le sondage intérieur a permis de révéler une banquette le long du mur latéral occidental et des sols successifs ; le premier est un sol de mortier lié à la construction de la chapelle qui s'appuie contre la banquette. Un sol de galets liés au mortier fonctionne encore avec cette banquette qui est écrêtée ensuite et recouverte par un sol de carreaux. Ce sol est encore en place, bien que très endommagé. Il se compose de quatre tapis séparés par deux bandes de carreaux rectangulaires vernissés jaunes qui se croisent au centre de la chapelle. Le long des murs gouttereaux, une bande de carreaux non vernissés est disposée en *opus spicatum* ; certains carreaux ont été découpés pour finir les bordures avec soin aux angles ou aux contacts avec les autres parties du carrelage. Le long des murs pignons, les bordures se composent de carreaux rectangulaires vernissés jaunes. Les quatre tapis délimités par les bandes sont constitués de carreaux de terre cuite vernissée associant un module octogonal (carreaux de 18 x 18 cm vernissés rouges, verts ou jaunes) à des cabochons vernissés jaunes. La datation du sol reste incertaine.
Une réfection de carreaux de terre cuite non vernissée recouvrait la zone où le sondage a été creusé, des zones sont couvertes par du béton, tout particulièrement l'endroit où était l'autel qui a disparu.

■ Datation

La chapelle d'abord dédiée à la sainte Croix est ensuite appelée chapelle Saint-Crépin, patron des cordonniers qui sont nombreux à Vence et regroupés dans la confrérie des Pénitents blancs. Les indices recueillis et la confrontation aux textes permettent de conclure que la construction en élévation aujourd'hui répond à la chapelle de 1321.

Les premières couches retrouvées au-dessus du substrat sont datées du Moyen Âge avec un *terminus post quem* au XIV^{e} s. Des similitudes sont remarquables avec, d'une part la chapelle Sainte-Élisabeth, d'autre part avec des constructions médiévales de la vieille

ville de Vence qui datent de la même période. Les descriptions dans les textes décrivent la chapelle telle que nous la voyons et il n'a pas été retrouvé de mention de destruction autre que celle de la transformation en garage et de l'incendie récent. Aucune trace d'une construction antérieure ou d'inhumation n'a été mise en évidence dans les sondages.

Nadine Scherrer
INRAP

Antiquité

VILLENEUVE-LOUBET
Vaugrenier

Conformément aux prescriptions de l'autorisation, les opérations conduites en 2004 se sont bornées à une prospection géophysique et à une prospection de surface.

Prospections géophysiques

Le sanctuaire

Les prospections géophysiques [1] ont concerné l'emplacement identifié comme un sanctuaire (Rogers, Olivier 1978, 143-193). En dépit de l'extrême degré de dégradation des vestiges, les résultats semblent assez clairs pour confirmer les doutes que pouvait susciter la restitution proposée par G. Rogers et A. Olivier.

L'élément le plus sûr est la découverte d'un mur de 45 m de long (fig. 55), parallèle au portique nord et à 3 m au sud de celui-ci, reconnu sur toute sa longueur (M1). Son retour (M2) a été identifié et permet de restituer ce qui évoque un second portique. Ceci permet sans doute de donner une explication plus rationnelle du mur accolé au mur antérieur du portique de Rogers et Olivier et reconnu sur toute la longueur du portique : il ne s'agit sans doute pas d'une « fondation de caniveau », peu probable à environ 2 m sous le niveau supposé, mais le mur postérieur de ce qui pourrait être un portique intérieur. La cour intérieure semble en outre avoir été limitée non par un tri- mais un quadriportique, car un mur porteur (M7) a été identifié sur le côté est du complexe.

La restitution de l'édifice central est également remise en cause : à l'extrémité ouest, on a pu identifier, à 5 m de part et d'autre de la structure restituée (en l'absence de tout vestige dans ce secteur) par Rogers et Olivier, deux murs parallèles, orientés est-ouest, d'une puissance égale à celle des parties reconnues de la structure centrale (M3 et M4). Leur retour semble matérialisé par un mur (M5) orienté nord-sud repéré à 6 m à l'ouest de l'emplacement jusqu'ici retenu pour l'extrémité de cette structure. Reportée à partir de M5, la distance entre M3 et M4 dessinerait un ensemble de plan strictement carré qui viendrait très exactement se connecter au premier massif de fondation fouillé par Rogers et Olivier et interprété par eux comme la fondation d'un *podium*. Un mur de refend intérieur (M6), orienté nord-sud et de moindre puissance, a été identifié 8 m à l'est de ce retour.

Comme on l'avait noté en fouilles au sud, du côté nord également le sanctuaire apparaît séparé du bâti environnant, dont les structures linéaires de façade ont été bien identifiées, par une rue de 5 m de large perpendiculaire à la voie qui longe la façade principale où s'ouvrent les escaliers.

Ces découvertes éloignent le complexe du modèle de la Maison Carrée qui avait servi de base à sa restitution et le rapprochent de celui, plus complexe, mais mal connu que suggèrent les données des prospections géophysiques conduites à *Seleucus Mons* (La Bâtie-Montsaléon, Hautes-Alpes), qui ont révélé un ensemble de dimensions et d'organisation comparables, ou encore de Fox-Amphoux (Var).

Toute une série de points très résistants, d'apparence peu ordonnée, apparaissent dans l'angle nord-est du complexe. La présence de nombreux ratés de cuisson des fours de la briqueterie qui a partiellement réoccupé le site dans le premier tiers du XX^{e} s. incite à une certaine prudence et seuls des sondages permettront de se prononcer sur leur datation et sur leur interprétation.

Bâtiment au sud-est du sanctuaire au-delà de la voie romaine

Une prospection géophysique au maillage moins serré a révélé l'existence d'un bâtiment de grandes dimensions (supérieures dans l'axe nord-sud aux 48 m des lignes d'électrodes) dont les murs ont été entièrement spoliés. La dimension de la plus grande pièce (24 m x plus de 15 m) peut évoquer soit une cour intérieure (péristyle d'une grande demeure ?) soit, comme le suggère un ensemble extrêmement résistant interprété comme un reste de sol bétonné de plus de 1 m d'épaisseur, une pièce couverte, peut-être au sein d'un ensemble thermal. Ces structures doivent être mises en relation avec un puissant massif de béton de chaux encore visible 15 m plus au sud.

■ Prospections de surface

Zones basses : extension du site

Elles ont surtout permis de cerner les limites orientales de l'habitat. Des vestiges de murs, coupés par les caniveaux modernes en bordure du grand parking situé à la limite nord-est du parc, montrent que le bâti se prolonge à l'est de ce parking. À 24 m en moyenne à l'est du parking, un micro-relief très régulier orienté nord-sud marque la limite des affleurements de maté-

1 Conduites par T. Lebourg (CNRS, Géosciences-Azur).

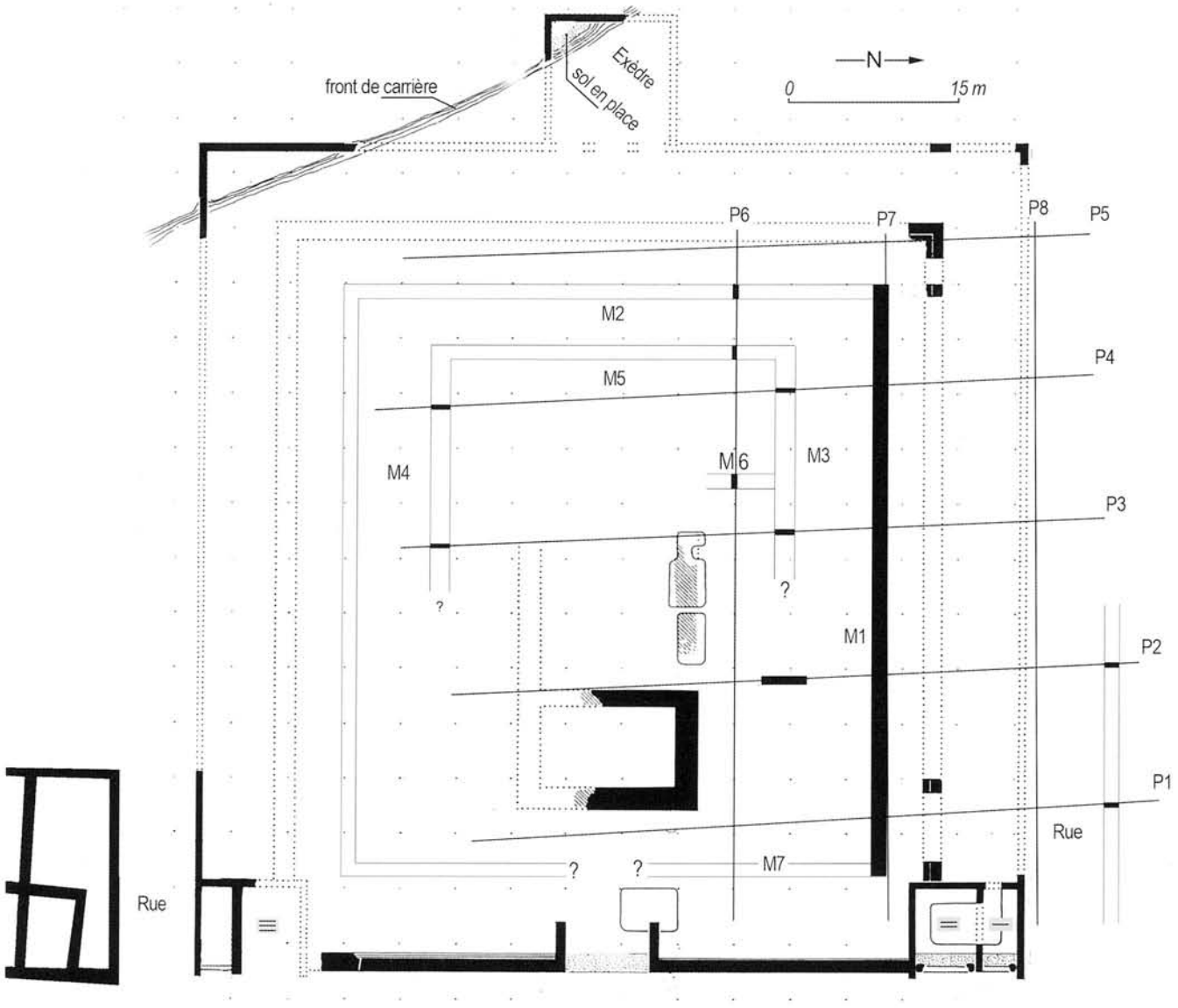

Fig. 55 - VILLENEUVE-LOUBET, Vaugrenier. Plan des structures du monument central.

riaux antiques (*teguale*, moellons, enduits). La limite orientale du bâti semble ainsi se confondre avec les galets qui précèdent le cordon dunaire.
Une excavation pratiquée par un engin au nord-ouest du temple, en haut des pentes herbeuses, a montré que cette zone est recouverte sous la surface actuelle d'au moins 1 m de limon parfaitement stérile.
Les limites du bâti semblent donc maintenant assez précisément établies : elles ne paraissent pas dépasser à l'ouest les limites du sanctuaire et permettent d'inscrire le site dans un quadrilatère de 400 x 150 m, traversé dans sa longueur par la voie littorale que l'on suit en photographie aérienne du Loup jusqu'à Antibes et qui doit être identifiée avec la *via Aurélia* (milliaire en place à la gare de Biot).

Le site de l'héliport

La prospection très minutieuse conduite sur plusieurs sites voisins connus dès 1994 visait à en comprendre la nature et l'extension. De nouveaux éléments de datation n'ont pu être recueillis ; en revanche, il a été possible de reconnaître qu'à l'exception de quelques emplacements érodés jusqu'au niveau géologique, les artefacts et restes de constructions affleurants forment en réalité un site unique d'environ 2,5 ha de superficie, peu organisé à en juger par le caractère très variable des orientations des rares murs affleurant sur une longueur suffisante pour se prêter à ce genre d'exercice. On songe donc à un habitat groupé plutôt qu'à une *villa*, mais là encore aucune certitude n'est possible. Les séquences abondantes de mobilier prélevées en 1994 avaient montré une occupation du milieu du I^er^ s. ap. J.-C. au moins jusqu'à la fin du II^e^ s.

■ Conclusion

Les opérations conduites en 2004 maintiennent, en l'absence de sondages, un grand nombre d'incertitudes. Elles permettent néanmoins de formuler au moins deux ordres d'hypothèses de travail qui devront être contrôlées : l'agglomération inférieure, dont les séquences céramiques s'effondrent au milieu du I^er^ s. ap. J.-C. et dont les matériaux ont été immédiatement spoliés, semble s'être déplacée vers le plateau aux

environs de 50 de n. è. Il n'est pas possible dans l'état de notre documentation de préciser si ce déplacement est dû à l'insalubrité de cet espace palustre ou s'il a été consécutif à un accident alluvial majeur, mal daté, dont l'existence est révélée par le fait que les deux principales phases de la voie romaine sont séparées par une épaisseur de plus de 30 cm d'alluvions – la seconde chaussée a été réalisée *ex novo* – et que les seuils correspondant au premier état des pièces ouvertes sur la chaussée dans le mur de soutènement du sanctuaire ont été en partie arrachés et restaurés en même temps que ces pièces de façon très grossière.

Enfin et surtout, l'architecture du monument central, qui nous semble devoir continuer à être interprété comme un sanctuaire, doit être entièrement reconsidérée et analysée sur la base de modèles régionaux au sens large, qui pourraient aider à sa compréhension.

Pascal Arnaud
UMR 6130 du CNRS, université de Nice-Sophia-Antipolis

Olivier, Rogers 1978 : OLIVIER (Albéric), ROGERS (George B.) – Le monument de Vaugrenier (Alpes-Maritimes). *Revue archéologique de Narbonnaise*, XI, 1978, 143-194.

Diachronique

GARS, GOURDON, GRASSE, SAINT-CÉZAIRE
Prospections

GARS - la Forteresse

Moyen Âge, XVI[e] s.

Ce site est assez connu. Son architecture a été étudiée par Catherine Ungar et Denis Allemand en 1982-1983 (Ungar, Allemand 1984, 77-78). Il s'agit d'une vire est-ouest située à une dizaine de mètres du sol, 300 m à l'est du village de Gars. Une escalade assez facile permet d'atteindre à l'est une porte surmontée d'un linteau de bois donnant accès à une vire longue de 40 m et large de 3 m, dont le bord sud est barré par un mur maçonné non appareillé, haut de 1,50 m environ. Les vingt derniers mètres sont plus soigneusement appareillés et une voûte s'appuie sur cette partie, sur une longueur de 6 m. C. Ungar et D. Allemand suggèrent une origine médiévale pour la maçonnerie appareillée, puis une restauration ultérieure de la construction. Le remplissage est malheureusement quasi inexistant sur cette vire et les chances d'y trouver du matériel de datation sont très réduites, sauf peut-être 5 m à l'ouest de la porte où le mur s'appuie sur un replat situé 4 à 5 m plus bas. L'origine médiévale de la construction paraît certaine. La restauration ultérieure pourrait dater du XVI[e] s. La porte surmontée d'un linteau en bois se retrouve dans la grotte de l'Oreille à Saint-Auban, située 7 km à l'ouest et aménagée au XVI[e] s.

GOURDON - aven de la Lauve

Âge du Fer

Ce gros aven sépulcral a déjà donné un matériel métallique relativement important [1] indiquant une occupation échelonnée du Bronze final au II[e] s. ap. J.-C. (Fulconis 1993, 31-33). Au cours d'une nouvelle visite de la cavité, une épée en fer a été trouvée dans le grand ravinement érodant les dépôts sépulcraux, à 60 m de profondeur. Cette épée, brisée en quatre fragments par l'oxydation, avait été repliée en « W » avant son dépôt (fig. 56). Sa longueur dépliée est de 71 cm. Elle est datable du II[e] ou I[er] s. av. J.-C.

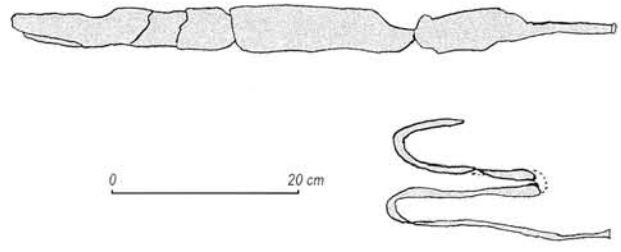

Fig. 56 – GOURDON, aven de la Lauve. Épée en fer (II[e]-I[er] s. av. J.-C.) pliée en « W » et dépliée (dessin S. Fulconis).

GRASSE - Pilon de Magagnosc

Antiquité tardive ?

Ce lieu-dit se trouve en bordure sud du plateau de la Sarrée. Il doit son nom à un petit oratoire édifié sur un mamelon, à proximité de l'ancien chemin de Grasse à Gourdon. Paul Goby y signale la découverte de deux sépultures lors de travaux vers 1880-1890. Il s'agissait de deux fosses de 1,50 à 1,80 m de long pour 30 à 40 cm de large, bordées et recouvertes par de petites dalles plates. Il ne s'y trouvait que des ossements humains, dispersés lors de la découverte. Vers 1900, Goby ne retrouva sur place qu'un fragment de crâne. Une erreur de localisation dans la publication de ce fouilleur faisait penser que ces tombes étaient complètement détruites (Goby 1906, 382-410). Un vieux cliché des fouilles de Goby a permis de retrouver l'emplacement exact des tombes 10 m au nord-est de l'oratoire, au bord du chemin. Il est marqué par une dépression où sont visibles quelques petites dalles plates. Il semble s'agir de sépultures de l'Antiquité tardive, aménagées dans un creux du substrat. La voca-

1 Voir *NIL-PACA*, 5, 1988, 48-49 ; 6, 1989, 61.

tion sépulcrale du secteur est très ancienne (grotte sépulcrale du Bronze ancien 70 m à l'ouest). Il est probable que d'autres sépultures existent à proximité, au nord de l'oratoire.

Grasse - tumulus de Saint-Christophe

Âge du Fer

Situé à l'extrémité ouest du plateau de Saint-Christophe, au nord de Grasse, ce tumulus fut fouillé en partie par Adrien Guébhard vers 1903. Le matériel recueilli à l'époque évoque l'âge du Fer (cent quarante-quatre perles en calcaire, quatre anneaux et un tube spiralé en bronze, trente-quatre tessons, un éclat de silex). Les restes humains étaient très peu nombreux (vingt-huit dents et quelques esquilles). Le fouilleur ne releva aucune structure, mais la sépulture ne fut pas entièrement fouillée. Par la suite, l'emplacement de ce tumulus fut perdu.
En 1968, R. Cheneveau confond la sépulture avec un clapier d'épierrement au sud de la ferme de Saint-Christophe (Cheneveau 1967-1968, 97-98), erreur reprise ultérieurement dans diverses publications, mais interprétation mise en doute avec raison par B. Gassin (1986, 123-124). Le tumulus a été retrouvé en 2004, environ 500 m à l'ouest de la ferme, au fond d'une doline peu profonde. Il s'agit d'un tumulus de blocs calcaires, ovalaire, de 10 x 7 m, haut de 2 m environ envahi par des épineux sur sa périphérie. La partie fouillée par Guébhard (environ 6 m^2) est bien visible mais entièrement remplie de ronces. Les déblais, déversés au nord, sont également envahis par la végétation.

SAINT-CÉZAIRE - Saint-Saturnin

Moyen Âge, XVII^e-XVIII^e s.

Le site de Saint-Saturnin est un ensemble d'anciennes terrasses de cultures parsemées de très gros blocs (certains hauts de plus de 30 m), situé en rive gauche de la Siagne, à une centaine de mètres de la rivière. Le site, en pente nord-sud, s'étend sur environ 20000 m^2 et il est couvert de pins et de chênes verts. Une chapelle dédiée à saint Saturnin s'élève dans la partie orientale. Quelques structures y avaient été découvertes en 1988, 1996 et 1997. Les prospections en 2004 ont permis d'en identifier de nouvelles. On peut y distinguer trois catégories de structures et de points d'occupations.

Au sol

• La chapelle (Froeschlé-Chopard 2004, 136-138) : reconstruite ou restaurée au XVII^e s. À l'est, la base d'une abside semi-circulaire arasée est visible contre l'extérieur du mur de chevet plat, attestant une construction antérieure, sans doute médiévale. Un fragment d'élément de broyage en roche métamorphique est visible dans le pilier nord du porche. Cette chapelle est dédiée à saint Saturnin. Un pèlerinage y a toujours lieu le 1er mai.
• Les abris : six abris ont été utilisés sous les blocs. Trois sont aménagés à l'aide de murs en pierres sèches. Un abri aménagé et trois non aménagés ont livré en 2004 un mobilier céramique peu abondant datable des XVII^e s. (fig. 57) et XVIII^e s.

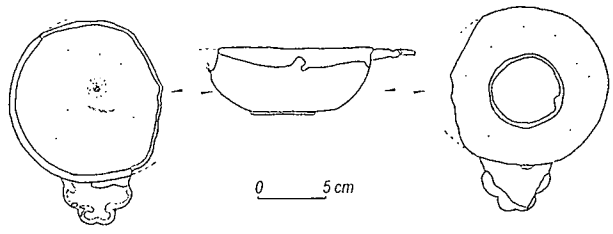

Fig. 57– SAINT-CÉZAIRE, Saint-Saturnin.
Écuelle à oreilles XVII^e s. (abri 2).

À flanc de bloc

Trois structures ont été découvertes à flanc de rocher.
• La structure 1 : découverte en 1996, elle se trouve sur la face sud-est d'un bloc, à 4 m du sol, accessible par escalade. Il s'agit d'un aménagement de blocs maçonnés, rectangulaire, haut de 44 cm, large de 64 cm et profond de 35 cm. Une ouverture de 20 x 20 cm se trouve sur la face avant.
• La structure 2 : repérée en 1996 et atteinte en 1997. Elle se trouve à 4,50 m du sol, sur la face sud d'un bloc situé à l'est du précédent. Son accès par escalade étant impossible, elle a été visitée en descendant depuis une vire du bloc. Cette structure maçonnée, haute de 1,50 m, large de 50 cm et profonde de 30 cm, comportait au moins deux étages. Celui du haut est ruiné. L'étage inférieur, où se trouve un fragment de tuile, est en partie conservé. Il est haut de 53 cm.
• La structure 3 : découverte en 2004, elle se trouve à 6 m du sol sur la face sud d'un bloc situé au nord de la structure 1. Son accès présente les mêmes difficultés que la structure 2. Elle est aussi maçonnée et partiellement ruinée. Elle est haute de 80 cm, large de 40 cm et profonde de 40 cm. Des restes de mortier contre la paroi orientale indiquent une fermeture, au moins partielle, de la face avant. Deux fragments de tuiles et trois fragments d'éléments de broyage ont été utilisés dans la maçonnerie.
Ces trois structures semblent liées à une activité avicole. Il pourrait s'agir de pigeonniers médiévaux.

En sommet de bloc

• La fortification du bloc nord (fig. 58) : découverte en 1988, elle se trouve au sommet d'un bloc haut de 25 m au sud et 10 m au nord, surplombant la chapelle au nord. Le sommet de ce bloc est accessible par son angle nord-est en grimpant un ressaut de 2,50 m de haut, suivi d'une pente raide. Il occupe une surface d'environ 130 m^2. La partie ouest est aménagée. Un mur maçonné en petit appareil, conservé sur une hauteur de 1,50 m, en défend l'accès. Un muret en pierres sèches au sud et à l'ouest complète l'aménagement, délimitant une plate-forme de 40 m^2 environ. Une lame de grand couteau en fer a été ramassée dans la partie aménagée. Cette fortification semble dater des XI^e-XII^e s.
• La plate-forme du rocher ouest : découverte en 2004, elle se trouve au sommet d'un bloc haut de 30 m au sud et 10 m au nord, surplombant la chapelle à l'ouest.

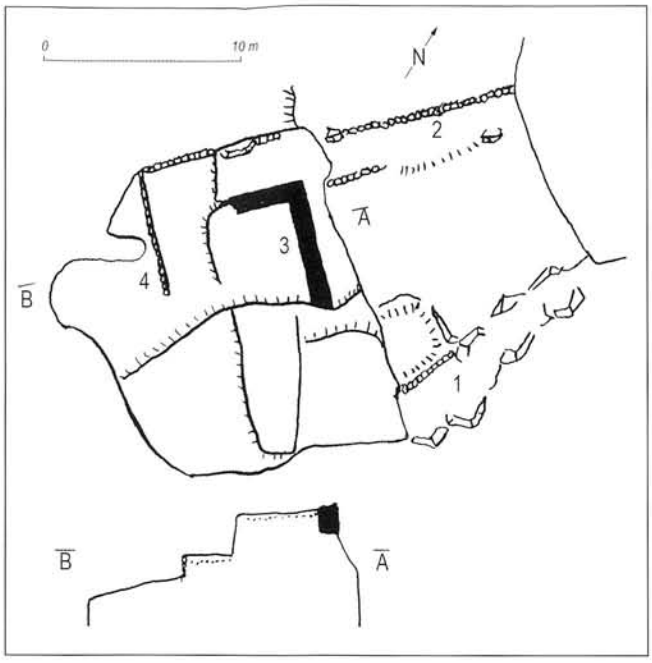

Fig. 58 – SAINT-CÉZAIRE, Saint-Saturnin. Fortifications du bloc nord (XI[e]-XII[e] s.). 1, murs en pierres sèches (médiéval ?) ; 2, murs en terrasses de cultures ; 3, mur maçonné en petit appareil ; 4, mur en pierres sèches.

Le sommet de ce bloc est accessible par une escalade de 10 m du côté nord-ouest ou nord-est. Son sommet est long de 20 m pour une largeur utilisable de 4 m. Un mur à gros blocs, en pierres sèches, est aménagé du côté est. Il est long de 10 m, et haut de 0,80 à 1,70 m. Un autre petit muret long de 1,10 m et haut de 40 cm est aménagé à 6 m de l'extrémité sud. Aucun matériel n'a été découvert en surface. Le remplissage semble important dans la partie nord (1 m à 1,50 m). La difficulté d'accès permet d'interpréter cet aménagement comme une structure défensive médiévale ou prémédiévale.

• La plate-forme du rocher sud : découverte en 2004, elle se trouve au sommet d'un bloc haut de 20 m au nord et 40 m au sud, surplombant la chapelle au sud. Le sommet de ce bloc est accessible par une escalade de 20 m assez facile le long de l'arête ouest du bloc. Une petite plate-forme étroite de 10 m² se trouve au sommet. Elle est soutenue au nord par un muret en pierres sèches long de 1 m et haut d'autant. Aucun matériel n'a été découvert en surface. Il semble là aussi s'agir d'une structure défensive médiévale ou prémédiévale.

Sur ce site, l'abondance des structures contraste avec la pauvreté du matériel. Hormis le mobilier cité, seuls deux tessons médiévaux à pâte grise ont été ramassés à proximité de la chapelle et du rocher ouest. Pourtant les structures défensives indiquent la présence probable d'un habitat tout proche. Il pourrait se trouver dans un creux de 150 m² environ contre la fortification du rocher nord. Un mur en pierres sèches complétant l'éboulis de gros blocs barrant son accès oriental pourrait être médiéval. Une épaisse couche d'humus empêche toute autre observation.

La présence d'éléments de broyage en réemploi permet d'envisager une occupation antique du secteur. L'occupation des abris aux XVII[e]-XVIII[e] s. semble liée à l'activité agricole attestée par les terrasses de culture.

Stéphane Fulconis
Bénévole

Cheneveau 1967-1968 : CHENEVEAU (Roger Médecin Général) – Liste des mégalithes, pseudomégalithes et tumulus des Alpes-Maritimes. *Mémoires de l'institut de préhistoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes*, XI, 1967-1968, 81-107.

Froeschlé-Chopard 2004 : FROESCHLÉ-CHOPARD (Marie-Hélène) dir. – *Dieu et les hommes en pays de Haute-Siagne*. Nice : Serre éditeur, 2004. 192 p. (collection Équilibre).

Fulconis 1993 : FULCONIS (Stéphane) – L'aven sépulcral de la Lauve (Gourdon, Alpes-Maritimes). *Spelunca*, 1993, 50.

Gassin 1986 : GASSIN (Bernard) – *Atlas préhistorique du Midi méditerranéen*. 8 : *feuille de Cannes*. Paris : éd. du CNRS, 1986. 246 p.

Goby 1906 : GOBY (Paul) – Coup d'œil d'ensemble sur le préhistorique de l'arrondissement de Grasse et notamment sur ses dolmens, tumulus et sépultures. *Congrès préhistorique de France*, deuxième session, Vannes, 1906, 3-31.

Ungar, Allemand 1984 : UNGAR (Catherine), ALLEMAND (Denis) – Deux exemples de forteresses en falaise dans les Préalpes de Grasse : Gars et Gourdon. *Mémoires de l'institut de préhistoire et d'archéologie des Alpes Maritimes*, XXVI, 1984, 77-86.

Diachronique

SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE ET SAINT-SAUVEUR-DE-TINÉE
Vallon de Tortisse / Mont Tenibre

En 2003, les recherches qui portaient sur le vallon de Tortisse et sur les crêtes et vallées adjacentes (territoire de Saint-Étienne-de-Tinée et Saint-Sauveur-de-Tinée) ont abouti à la reconnaissance et à la confirmation de plusieurs zones minières (extraction de minerais de fer, de cuivre et de plomb) et d'une zone sidérurgique située à l'aval du gîte de fer [1].

En août 2004, les recherches ont permis de repérer avec davantage de précision la distribution des sites métallurgiques du replat de Morgon. Deux nouveaux ferriers et des charbonnières ont été découverts dans cette zone. Les datations de ces ateliers de réduction confirment un âge compris entre la première moitié du II[e] s. et le IV[e] s. ap. J.-C.

Les filons polymétalliques de Tortisse ont été visités en détail et topographiés au GPS différentiel. Les mines

1 Voir *BSR PACA* 2003, 72-74.

de cuivre sont creusées sur une série de cinq filons qui sillonnent la crête de la Côte, chaînon montagneux qui domine au sud le vallon de Tortisse à une altitude moyenne de 2400 m. Leur direction est plus ou moins dirigée nord-sud.

Le champ filonien de Tortisse est constitué de cinq filons quartzeux à chalcopyrite et galène avec blende accessoire dont la puissance est de l'ordre de 0,10 à 1 m et l'allongement de 250 à 600 m. Les filons recoupent les gneiss de la série de Rabuons (magmatites à biotites, muscovite et sillimanite) appartenant au complexe de la Tinée (domaine occidental de l'Argentera). Ces roches sont impliquées dans un synclinal alpin axé est-ouest et fortement déversé vers le sud, le synclinal de Tortisse. Ce synclinal est recouvert sur son flanc nord par une écaille cristalline chevauchante vers le sud. Les filons ne semblent pas y pénétrer. Les filons orientés à peu près nord-sud et subverticaux résultent du serrage qui a provoqué le plissement synclinal est-ouest.

La minéralisation dans le socle a été favorisée par la proximité de la paléosurface continentale antétriasique, qui se devine très bien dans le paysage grâce à des placages de Trias gréseux épargnés par l'érosion. Cette paléosurface a un pendage moyen de 30° vers le nord. Le dénivelé mesuré entre le point le plus haut et le point le plus bas de chacun des affleurements filoniens ne correspond pas nécessairement à la hauteur réelle du filon. Il convient d'envisager la possibilité d'un coincement rapide de la minéralisation en profondeur, même si ce coincement n'est pas toujours de règle.

Comme dans toute la région du Mercantour, il s'agit d'une minéralisation polymétallique, cuivre-plomb-zinc, de basse température avec gangue de quartz et carbonates rares. Celle-ci se présente en passées de 1 à 2 cm de puissance sur plusieurs centimètres de haut dans les filonnets de quartz en peigne. Elle ne se trouve jamais au centre des géodes mais juste avant la dernière génération de quartz en peigne. Les éléments principaux de minéralisation sont le cuivre (chalcopyrite, cuivre gris, covelline), la galène et la blende. On trouve aussi des traces de malachite, azurite, brochantite, pyrite (BRGM 1967). Les résultats sont variables d'un échantillon à l'autre : chalcopyrite avec blende dans la chalcopyrite, avec de rares inclusions de galène, association chalcopyrite-galène, en quantités équivalentes avec traces de pyrite, blende et cuivre gris. La covelline peut être assez fréquente le long des fractures affectant la chalcopyrite et la galène.

Les travaux étudiés sont antérieurs à l'usage de la poudre. On ne distingue aucune trace de pic ou de pointerolle ; en revanche, des traces évidentes de travail au feu sont visibles.

Le filon principal a fait l'objet d'un relevé topographique. Il s'amorce en face de la plus occidentale des maisons forestières, par des travaux peu profonds s'ouvrant au-dessus d'une halde au relief à peine marqué, qui se signale par l'étalement assez bien limité de blocs décimétriques parfois minéralisés. Ce filon se poursuit bien au-delà de ce premier ensemble de travaux, aisément discernable par un affleurement quartzeux. Vers l'ouest, d'autres travaux se poursuivent jusqu'au sommet de la montagne, mais la nature très friable de la roche et le relief escarpé ont limité les investigations.

Autour des lacs de Morgon, une prospection attentive sur les haldes de deux petits gisements de galène a permis de découvrir un ensemble de pierres de concassage en gneiss. Chacune d'elles présente une ou plusieurs cupules, témoignant d'un broyage sur place des minéralisations. Il s'agit de roches de taille centimétrique à décimétrique, généralement en gneiss issues de l'encaissant.

Un filon de cuivre de faible puissance a également été identifié au-dessus des lacs de Vence.
Les prospections autour du lac Fer n'ont pas permis de repérer d'autres gisements d'hématite. Les filons sont quasi stériles.

Deux autres sites sidérurgiques ont été découverts dans la vallée : en amont du lieu-dit Le Pra (rive droite de la Tinée, 1750 m) et en amont de Saint-Sauveur sur le site des Granges d'Ungruène (rive gauche de la Tinée, 1250 m).
Ces dernières découvertes indiquent que les activités minières et métallurgiques se sont développées à différents niveaux d'altitude de la vallée, quelles que soient les difficultés pour y installer les ateliers de réduction. Outre la poursuite de l'inventaire de sites miniers et métallurgiques, cette campagne avait aussi pour objectif de collecter des échantillons de charbons de bois sur les sites miniers et métallurgiques qui le permettaient en vue de leur datation ^{14}C.

Les prospections thématiques réalisées en étroite coopération avec le Parc national du Mercantour et l'Office national des forêts devraient se poursuivre en 2005 plus au sud.

Denis Morin * et Patrick Rosenthal **
* RECITS, université de technologie de Belfort-Montbéliard, département Humanités, Site de Sévenans
** UMR-CNRS 5060.

PEUPLEMENT DES CITÉS DE VENCE ET BRIANÇONNET

L'opération a été menée dans le cadre d'un travail universitaire sur les systèmes de peuplement des cités de Vence et Briançonnet [1] et en complément au projet collectif de recherche « Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes ». Deux campagnes de prospections thématiques ont été entreprises en 2002 et 2004 [2] sur les cantons de Vence, Roquestéron, Coursegoules, Carros et Cagnes-sur-Mer, territoires qui correspondent à notre zone d'étude [3]. Nous avons orienté nos recherches sur la vérification des sites non perchés occupés entre l'âge du Fer et le haut Moyen Âge, signalés dans les publications et non pris en compte dans le cadre de ce PCR. L'intérêt était de vérifier leur localisation, de décrire les éventuelles structures conservées et de ramasser du mobilier permettant d'affiner ou d'obtenir de nouvelles datations.

Les résultats

Au terme des deux campagnes, cent dix sites localisés sur trente-deux communes ont été vérifiés. En 2004, vingt et un d'entre eux étaient déjà recensés dans le fichier Patriarche de la carte archéologique, vingt-sept ont été retrouvés à partir de sources bibliographiques, dix-huit à partir d'informations orales et sept ont été découverts au cours de nos vérifications.

Il est important de noter que près d'une soixantaine de sites semblent être des habitats. Bien qu'ils soient le plus souvent enfouis, nous avons pu observer la présence de structures ou d'aménagements sur onze d'entre eux. La répartition des artefacts et la surface des établissements nous a amenée à ébaucher une typologie plus précise selon leur nature ou leur fonction. Ainsi, vingt-neuf sites semblent correspondre à des habitats dispersés, six à des habitats semi-dispersés (les habitations ou les concentrations de matériel peuvent être séparées de plusieurs dizaines de mètres), six autres sont des habitats groupés et une nouvelle enceinte a été observée.

Une quinzaine de sites funéraires seulement a été répertoriée. Pour sept d'entre eux, la présence de sépultures semble confirmée. Dans cinq cas, les découvertes sont constituées par des monuments épigraphiques funéraires ou des éléments d'architecture funéraire monumentale en place ou en remploi.

Pour le reste, deux contrepoids de pressoir en remploi témoignent de la proximité d'une exploitation agricole ; trois sites sont associés à des milliaires ou à des tronçons de voie romaine.

Notons enfin une demi-douzaine d'établissements qui attestent des activités artisanales (métallurgie, fours de tuiliers, carrières, ateliers de taille de sarcophages, de bornes milliaires ou d'éléments d'architecture).

1 Thèse de doctorat en préparation UNSA/CÉPAM (UMR610).

2 Un contrat d'étude SRA DRAC-PACA a apporté une petite aide financière à cette opération de prospection.

3 Voir *BSR PACA* 2002, 82.

Laurence Lautier
Allocataire de recherche du Conseil régional de Paca
en partenariat avec la municipalité de Vence

CAGNES-SUR-MER, SAINT-LAURENT-DU-VAR, SAINT-BLAISE
Zones incendiées

Des prospections archéologiques ont été menées en 2004 à la demande du SRA sur deux secteurs incendiés durant l'été 2003 dans le département des Alpes-Maritimes [1]. Le premier secteur, situé au nord de la commune de Cagnes-sur-Mer et débordant sur la commune de Saint-Laurent-du-Var, représente 350 ha de bois brûlés et le second s'étend sur environ 50 ha de la commune de Saint-Blaise.

Pour couvrir les surfaces à étudier en un mois (temps qui était imparti) avec un effectif de deux personnes, nous avons opté pour une prospection systématique en ligne, perpendiculairement à l'axe des pentes, avec un écart d'une trentaine de mètres entre les prospecteurs. La délimitation des zones prospectées a été réalisée au GPS (Garmin 12 et 76), ainsi que le relevé de structures ou d'artefacts. Toutes les données ont été formalisées sous SIG (logiciel Arcview) afin d'assurer une formalisation cartographique précise.

La prospection n'a pas mis en évidence d'occupations anciennes, ou tout du moins antérieures à l'époque

1 Convention et co-financement entre l'État (SRA DRAC-PACA) et le CNRS (CÉPAM).

moderne. Nous avons effectué le relevé d'une vingtaine de petits bâtiments en ruines, associés aux systèmes de terrasses. Un tiers de ces bâtiments a pu être identifié sur le cadastre napoléonien comme des « bastidons » ou des « bâtiments » associés le plus souvent à l'exploitation viticole.
Il est difficile de dire si l'absence apparente de vestiges anciens dans le secteur prospecté (Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge) est significative d'une absence réelle d'occupation, ou s'il s'agit de plusieurs biais taphonomiques entraînés par l'importance des aménagements en terrasses et de l'érosion. Il n'est pas à exclure que certains sites placés en bas de pente aient pu être recouverts par des séquences colluviales. Cependant, aucune coupe ne nous a permis de confirmer cette hypothèse. L'intégralité des zones prospectées est constituée de terrains en pente assez forte dont les sols mal préservés sur le poudingue pliocène ont été décapés par une importante exploitation viticole au siècle dernier.
Les seuls témoignages archéologiques perceptibles sont donc les petites annexes d'un vignoble encore très important au XIX[e] s., dont les parcelles ont été depuis reconverties en bois taillis.

Nicolas Bernigaud, Gilles Gaucher
CÉPAM

Moyen Âge

MASSIF DU MERCANTOUR
Pastoralisme d'altitude sur la zone de Millefonts

Moderne

■ Limites de la zone de Millefonts

Cette zone, attenante à la limite occidentale de celle d'Anduébis, couvre environ 200 ha. Ses limites sont :
• Au nord, d'est en ouest, 5 km de crête d'une altitude moyenne de 2550 m. Les cols du Barn (2452 m) et de Ferrière (2484 m) communiquent avec la zone « Barn ».
• À l'est, du nord vers le sud, 3500 km de crête d'une altitude moyenne de 2500 m. Il n'y a aucun passage.
• Au sud, de l'est vers l'ouest, du Baus de la Frema (2 246 m) à la cime de Ballour (1905 m), soit une ligne de 7 km. Accès par les villages de La Bolline, La Roche et Saint-Dalmas.
• À l'ouest, 3500 km de distance entre la cime de Ballour et le mont Giraud (2606 m). Accès par la Tinée/Rimplas.

■ L'alpage

La zone de Millefonts possède un alpage qui, à partir de 2000 m d'altitude, s'étend sur environ 680 ha, entre la crête du Giraud et les monts Pépoiri (2674 m) et Pétoumier (2604 m).
Quatre vallons atteignent les pâturages : Bramafan, Gasc, Millefonts et Cabane Vieille.
C'est aux environs de 2000 et 2300 m d'altitude que s'étagent des structures de stabulation en pierres sèches réparties dans un polygone de 13 km de périmètre. Ces structures sont situées au cœur de l'alpage entre 1950 et 2250 m à la Tune, entre 2200 et 2300 m à Millefonts et entre 2040 et 2150 m au Gasc.
La proximité de ces groupes d'enclos, pouvant être occupés à partir de la mi-juillet (étage d'altitude correspondant à la pousse de l'herbe), représente-t-elle une répartition du pâturage ou simplement des emplacements de stabulation dans un vaste alpage où les ovins se dispersent et se regroupent le soir dans leurs enclos respectifs, si ceux-ci sont contemporains ?

■ Charge du pâturage

Selon l'arithmétique, les 680 ha de l'alpage de Millefonts peuvent nourrir 5037 ovins pendant quatre-vingt-dix jours, si l'on considère qu'un ovin consomme 4/5 kg d'herbe fraîche quotidiennement, et qu'en altitude 3 m^2 peuvent en produire 1 kg, qui représente la moyenne d'une pousse étalée sur quatre-vingt-dix jours et sur trois étages ; il faut donc à cet ovin 15 m^2/jour, soit 1350 m^2 pour trois mois d'estive (680 ha / 1350 m^2 = 5037). Ce nombre est à revoir à la baisse, compte tenu du relief et surtout des structures de stabulation en pierres sèches qui peuvent contenir 2500 têtes, ce qui revient à 30 m^2/jour de pâture (10 kg) pendant les trois mois de l'estive.
Ainsi, Millefonts n'aurait pas été surpâturé, ce qui, pour la bonne gestion d'un alpage, répond à une exploitation raisonnée des ressources que représentent les pâturages de montagne.

■ Réflexion

En montagne, une continuité géographique est un espace limité par un relief escarpé englobant des niveaux d'altitude qui correspondent à la croissance de l'herbe durant la période estivale, de la fin juin à septembre. Cet ensemble homogène, où des niveaux sont en corrélation, est une unité pastorale. Si une continuité géographique ne comprend que des altitudes au-delà de 2000 m, il n'y a pas d'unité pastorale.
Dans son ensemble, le massif du Mercantour, au relief très morcelé qui, de ce fait, possède peu d'unité pastorale, contraint les pasteurs à répartir leurs moutons sur différents alpages, en nombre proportionnel

à leur superficie. Ce nombre, hors unité pastorale, doit se situer pour une charge maximale entre 400 et 500 têtes.
L'importance de l'alpage de Millefonts, qui est sans pareil dans les secteurs Vésubie et Roya, est le type même de l'unité pastorale, où l'on reconnaît treize sites caractéristiques, avec des enclos et des cabanes [1].

Conclusion

En observant l'ensemble des structures liées au pastoralisme et leur répartition dans cette zone de Millefonts, on peut considérer que les enclos et les petites cabanes en pierres sèches sont les témoins de stabulations antérieures à l'époque moderne ou, plus tardivement, aux XVI[e] et XVII[e] s. C'est ce qui fut attesté en 1996 par les fouilles archéologiques d'une cabane à Millefonts [2].
Pour confirmer ce premier résultat et en ajouter d'autres, des investigations se poursuivent sur cette zone et s'étendront d'ailleurs.
Millefonts est, nous le pensons, l'exemple et le modèle type de l'occupation pastorale que l'on peut généraliser, avec ou sans unité pastorale, à l'ensemble du massif du Mercantour.

Henri Geist
Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes

1 Voir *BSR PACA* 2003, 82.

2 Voir *BSR PACA* 1996, 57-59 ; 1997, 54.